

Dantès Louis BELLEGARDE

enseignant, écrivain, essayiste, historien et diplomate haïtien. [1877-1966]

(1947)

Écrivains haïtiens.

Notices biographiques et pages choisies.

Première série

Un document produit en version numérique par **Meschac LEBRUN**, bénévole,
slameur, membre du [Réseau des jeunes bénévoles des Classiques des sciences sociales en Haïti](#)
[Page web](#). Courriel: Meschac LEBRUN : lebrunmeschac@gmail.com

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"
Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Cette édition électronique a été réalisée **Meschac LEBRUN**, bénévole, slameur, membre du [Réseau des jeunes bénévoles des Classiques des sciences sociales en Haïti. Page web](#). Courriel: Meschac LEBRUN : lebrunmeschac@gmail.com

Dantès Bellegarde

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série.

Port-au-Prince, Haïti : Société d'Éditions et de Librairie, 1947, 302 pp.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5" x 11".

Édition numérique réalisée le 3 février 2017 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Merci aux universitaires bénévoles regroupés en association sous le nom de:

**Réseau des jeunes bénévoles
des Classiques des sciences sociales
en Haïti.**

Un organisme communautaire œuvrant à la diffusion en libre accès du patrimoine intellectuel haïtien, animé par *Rency Inson Michel, Anderson Layann Pierre et Wood-Mark Pierre.*



Page Facebook :

<https://www.facebook.com/Réseau-des-jeunes-bénévoles-des-Classiques-de-sc-soc-en-Haïti-990201527728211/?fref=ts>

Courriels :

Rency Inson Michel : rencyinson@gmail.com

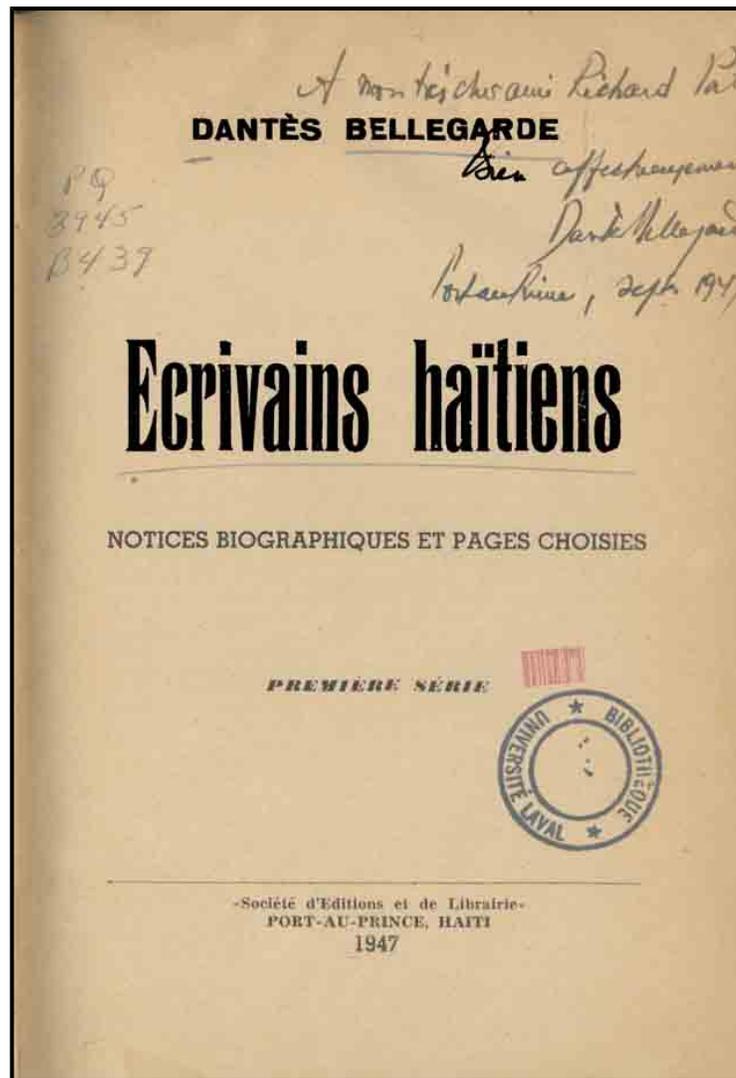
Anderson Laymann Pierre : andersonpierre59@gmail.com

Wood-Mark Pierre : pierrewoodmark@gmail.com

Dantès Louis BELLEGARDE

enseignant, écrivain, essayiste, historien et diplomate haïtien. [1877-1966]

Écrivains haïtiens. Notices biographiques et pages choisies. Première série



Port-au-Prince, Haïti : Société d'Éditions et de Librairie, 1947, 302 pp.

Un grand merci à [Ricarson DORCÉ](#), directeur de la collection “*Études haïtiennes*”, pour nous avoir prêté son exemplaire de ce livre afin que nous puissions en produire une édition numérique en libre accès à tous dans Les Classiques des sciences sociales.

jean-marie tremblay, C.Q.,
sociologue, fondateur
Les Classiques des sciences sociales,
3 février 2017

Note pour la version numérique : la pagination correspondant à l'édition d'origine est indiquée entre crochets dans le texte.

[299]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Table des matières

[Préface](#) [7]

1. [GUY- JOSEPH BONNET](#). Notice [13]
 1. Le défenseur d'Ogé et de Chavannes [13]
 2. Bonnet et l'Agriculture [14]
 3. Bonnet et la Culture intellectuelle [16]
2. [BEAUBRUN ARDOUIN](#). Notice [18]
 1. Au tribunal de l'Histoire [21]
 2. La jeunesse de Borgella [23]
3. [BAUVAIS LESSPINASSE](#). Notice [28]
 - La Civilisation noire et son avenir [29]
4. [EMILE NAU](#). Notice [31]
 - Le Cacique Henri [36]
5. [IGNACE NAU](#). Notice [41]
 - Une histoire de brigands [43]
6. [EUGENE NAU](#). Notice [47]
 - L'Agriculture au Mexique et dans les Antilles [47]
7. [THOMAS MADIOU](#). Notice [51]
 1. Nicolas Geffrard [52]
 2. L'émouvante entrevue [54]
8. [EMERIC BERGEAUD](#). Notice [61]
 - Le Combat de Vertières [63]
9. [SAINT-REMY](#). Notice [67]
 - La jeunesse de Pétion [67]

10. [LIAUTAUD ETHEART](#). Notice [72]
La Fille de l'Empereur [73]
11. [DURACINE POUILH](#). Notice [79]
Un duel tragique [80]
12. [DEMESVAR DELORME](#). Notice [84]
Boisrond-Tonnerre et la France [86]
13. [DULCINE JEAN-LOUIS](#). Notice [90]
Scène matrimoniale [93]
14. [HANNIBAL PRICE](#). Notice [97]
 1. Haïti parmi les nations civilisées [99]
 2. L'union autour des tombes [105]
15. [ARMAND THOBY](#). Notice [110]
L'Armée Indigène [113]
16. [FREDERIC MARCELIN](#). Notice [118]
La Citadelle [119]
17. [ANTENOR FIRMIN](#). Notice [124]
Haïti, Reine des Antilles [126]
18. [JUSTIN DEVOT](#). Notice [132]
La Patrie Haïtienne [133]
19. [JOSEPH JEREMIE](#). Notice [139]
 1. Ma Mère [140]
 2. L'Action collective [142]
20. [SOLON MENOS](#). Notice [146]
Le Sénateur Diogène Serre [149]
21. [FLEURY FEQUIERE](#). Notice [153]
Nos Paysans [154]
22. [DANTES DESTOUCHES](#). Notice [159]
La Grotte de Banica [161]
23. [HENRI CHAUVET](#). Notice [164]
Perdegal et Saltadère [166]

24. [LEON AUDAIN](#). Notice [170]
 - Mœurs haïtiennes [171]
 - Le Vaudou haïtien [173]
25. [FREDERIC DORET](#). Notice [176]
 1. Les deux Haïti [177]
 2. Le Conte du Paresseux [180]
26. [GEORGES SYLVAIN](#). Notice [182]
 - Hannibal Price [183]
27. [MASSILLON COICOU](#). Notice [192]
 - Souvenirs d'enfance [193]
28. [AMEDEE BRUN](#). Notice [198]
 - Cimetière de campagne [199]
29. [H. PAULEUS SANNON](#). Notice [203]
 1. Dessalines et Pétion [204]
 2. Création du Drapeau national [207]
30. [WINDSOR BELLEGARDE](#). Notice [210]
 1. Les Héroïnes de notre Histoire [213]
 2. La funeste division [219]
 3. Remarques sur l'Éducation [222]
31. [ETZER VILAIRE](#). Notice [227]
 - Mes débuts [228]
32. [JUSTIN LHERISSON](#). Notice [238]
 - Eliézer Pitite-Caille [240]
33. [FERNAND HIBBERT](#). Notice [245]
 - Le néronisme de Rochambeau [246]
34. [ANTOINE INNOCENT](#). Notice [250]
 - Ville-Bonheur [252]
35. [JUSTIN GODEFROY](#). Notice [257]
 1. La mort de l'insecte [259]
 2. Souvenirs [260]
 3. Esquisse [262]

36. [SEYMOUR PRADEL](#). Notice [264]
 La Culture scientifique [266]
37. [AMILCAR DUVAL](#). Notice [271]
 La Veillée : *Histoire de Zombis* [272]
38. [PETION GEROME](#). Notice [278]
 1. Littérature russe et littérature haïtienne [280]
 2. La jeunesse a besoin d'action [281]
39. [DAMOCLES VIEUX](#). Notice [284]
 Jacques Breffort [286]
40. [CLEMENT BELLEGARDE](#). Notice [292]
 La Sorcière [292]

[5]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

[Retour à la table des matières](#)

Guy Joseph Bonnet. — Beaubrun Ardouin. — Bauvais Lespinasse. — Emile Nau. — Ignace Nau. — Eugène Nau. — Thomas Madiou. — Eméric Bergeaud. — Saint-Rémy. — Liautaud Ethéart. — Duraciné Pouilh. — Delorme. — D. Jean-Louis. — Hannibal Price. — A. Thoby. — Frédéric Marcelin. — A. Firmin. — Jérémie. — Justin Dévot. — F. Féquière. — Dantès Destouches. — Henri Chauvet. — Léon Audain. — Frédéric Doret. — Georges Sylvain. — Solon Ménos. — Massillon Coicou. — W. Bellegarde. — Amédée Brun. — Etzer Vilaire. — Justin Lhérisson. — F. Hibbert. — H. Pauléus-Sannon. — Antoine Innocent. — Justin Godefroy. — Seymour Pradel. — Amilcar Duval. — Pétion Gérôme. — Damoclès Vieux. — Clément Bellegarde.

[6]

[7]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

PRÉFACE

[Retour à la table des matières](#)

À la veille du centenaire de l'indépendance nationale, l'Œuvre des Écrivains Haïtiens, fondée en 1897, confia à quatre de ses membres, Solon Ménos, Georges Sylvain, Amilcar Duval et moi-même, le soin de composer un recueil de morceaux choisis des poètes et des prosateurs d'Haïti.

Cette anthologie en deux volumes parut à Port-au-Prince le 1^{er} janvier 1904. Deux ans plus tard, elle fut couronnée par l'Académie française qui adressa à cette occasion, par la plume de son secrétaire perpétuel, M. Gaston Boissier, « un salut lointain aux Haïtiens restés fidèles à la culture française ».

Commentant cet événement littéraire, l'un des auteurs du recueil, M. Solon Ménos, disait dans un discours du 14 janvier 1907 : ...« Telle est l'excellence de l'art que devant lui s'évanouissent instantanément les malentendus et même les préventions les plus invétérées. Le prix décerné par l'Académie française est d'autant plus estimable qu'il s'applique à un ouvrage consacré à la glorification de notre indépendance. Il n'est pas téméraire de dire qu'une coïncidence aussi significative accroît la haute valeur de cette récompense, attribuée

comme par un décret de grande naturalisation à notre littérature autonome. »

« Littérature autonome » est bien l'expression qui convient pour caractériser la production littéraire haïtienne durant un siècle et demi d'existence nationale, sans qu'on veuille ou puisse donner au mot « autonomie » le sens excessif d'autarcie culturelle.

La littérature haïtienne a été avant tout une littérature d'action. [8] La plupart de nos auteurs ont écrit beaucoup plus pour agir que pour faire œuvre littéraire. Ils se sont en effet inspirés de la lutte héroïque pour la liberté et l'indépendance ou se sont consacrés à débrouiller nos origines historiques et à discuter des plans d'organisation sociale. Presque tous ont milité dans la politique. C'est pourquoi le groupe des historiens et sociologues est particulièrement imposant. Et c'est aussi pourquoi leurs productions, nées dans la fièvre des polémiques, manquent souvent de ces qualités de fond et de forme qui donnent une valeur durable aux œuvres de l'esprit.

Guy-Joseph Bonnet, Thomas Madiou, Baron de Vastey, Beaubrun Ardouin, Célicy Ardouin, Saint-Rémy, Bauvais Lespinasse, Emile Nau, Eugène Nau, L'Instant-Pradines, Saint-Amand, Hannibal Price, F. D. Légitime, Demesvar Delorme, Edmond Paul, Armand Thoby, Louis-Joseph Janvier, Duraciné Pouilh, Emmanuel Edouard, J. B. Dehoux, Enélus Robin, Dantès Fortunat, Dulciné Jn-Louis, Justin Bouzon, Joseph Jérémie, Justin Dévot, Frédéric Marcelin, Georges Sylvain, Solon Ménos, Jacques N. Léger, Joseph Justin, J. B. Dorsainvil, L. J. Marcelin, Edmond Héraux, Benito Sylvain, H. Pauléus-Sannon, Fleury Féquière, Thalès Manigat, Nemours Auguste, Vergniaud Leconte, Adhémar Auguste, Justin Lhérisson, L. C. Lhérisson, Léon Audain, Auguste Magloire, Windsor Bellegarde, Sténio Vincent, Price Mars, Abel Léger, Général Nemours, Gaston Dalencour, B. Danache, Antoine Michel, J. C. Dorsainvil, Duraciné Vaval, François Dalencourt, Louis Mercier, Placide David, Louis Emile Elie, Jules Faine, Susanne Comhaire-Sylvain, Catts Pressoir, Rulx Léon, Camille Lhérisson, Madeleine Max Bouchereau, T. C. Brutus, Pierre Eug. de Lespinasse, Rodolphe Charmant, Cadelon Rigaud, Hannibal Price fils, Félix Soray, Félix Magloire, Mentor Laurent, Georges Séjourné, Francis Salgado, Hermann Corvington, Edmond [9] Mangonès, Charles Bouchereau, Clovis Kernizan, Etienne Charlier, Louis Maximilien, Kléber Jacob, Lorimer Denis et François Duvalier, Louis

Mars, etc., ont écrit des études ou essais qui forment une contribution importante à l'histoire de la société haïtienne.

Peu de poètes haïtiens ont cherché leur inspiration dans le folklore national, comme l'a fait avec succès le musicien Justin Elie qui a puisé dans les chants populaires la matière de la plupart de ses compositions. Les autres, en plus grand nombre, sont descendus en eux-mêmes et nous ont raconté leurs joies et peines en des poèmes intimes ou dans des confessions lyriques. Quelques-uns ont abordé ces grands thèmes éternels — l'amour, la mort, la destinée humaine, la patrie, Dieu — qui sont les mêmes pour les poètes de tous les temps et de tous les pays.

La liste des poètes, dont certains sont en même temps des prosateurs remarquables, est très longue : Jules Solime Milscent, Isaac Louverture, Pierre Faubert, Coriolan Ardouin, Ignace Nau, C. Séguy-Villevaleix, Virginie Sampeur, Oswald Durand, Abel Elie, A. Fleury-Battier, Alcibiade Pommayrac, Ducas-Hippolyte, Pascher Lespès, Aurèle Chevry, McDonald Alexandre, Isnardin Vieux, Louis Borno, Georges Sylvain, Auguste Scott, Arsène Chevry, Massillon Coicou, Amédée Brun, Etzer Vilaire, Justin Lhérisson, Nerva Lataillade, Edmond Laforest, Damoclès Vieux, Probus Blot, Maurice Brun, Constantin Mayard, Ernest Douyon, Seymour Pradel, Ida Faubert, Charles Moravia, Timothée Paret, Léon Laleau, Henri Durand, Luc Grimard, Dominique Hippolyte, Frédéric Burr-Reynaud, G. Lescouflair, Christian Werleigh, Louis Morpeau, Antonio Vieux, L. D. Hall, Emile Roumer, Carl Brouard, Jacques Roumain, Jean Brierre, Rousan Camille, Pierre Mayard, Gervais Jastram, Magloire-St-Aude, Regnord Bernard, René Bélance, [10] Marcel Dauphin, Justinien Ricot, P. Chrisphonte, René Dépestre, etc.

Parmi les romanciers et conteurs nous trouvons quelques noms distingués : Eméric Bergeaud, Demesvar Delorme, Janvier, Frédéric Marcelin, Justin Lhérisson, Fernand Hibbert, Antoine Innocent, Justin Godefroy, Jules Dévieux, Amilcar Duval, Félix Magloire, Edgar N. Numa, J. B. Cinéas, Stéphen Alexis, Luc Grimard, Léon Laleau, Félix Courtois, Thomas Lechaud, Richard Constant, Marc Verne, Cléante Valcin Desgraves, Mme Etienne Bourand, Emile Marcelin, Pétion Savain, Casséus, Jacques Roumain, les frères Thoby-Marcelin, F. Morisseau-Leroy, Jn-Joseph Vilaire, Victor Mangonès, Gaston Théard, Léon Lahens, Félix Viard, etc.

L'absence de théâtres réguliers a toujours été un obstacle à la production dramatique en Haïti. Ce genre est cependant représenté par des écrivains notables : Pierre Faubert, Liautaud Ethéart, Fleury-Battier, Henri Chauvet, Massillon Coicou, Vandenesse Ducassé, Georges Sylvain, Ed. Saintonge, Amilcar Duval, Duraciné Vaval, Fernand Hibbert, Léon Laleau, Georges Léger, F. Burr-Reynaud, Dominique Hippolyte, André Chevallier, Alphonse Henriquez, Augustin, Stéphen Alexis, Etienne Bourand, Henri Durand, Daniel Heurtelou, Mme Olivia Manigat-Rosemond, Jean Brierre, Mme Jeanne Pérez, Pierre Mayard, Roger Dorsinville, etc.

Ces listes sont loin d'être complètes. Beaucoup d'œuvres de valeur sont restées en portefeuille ou se sont perdues faute d'éditeurs pour les publier. Un grand nombre d'écrivains — journalistes, économistes, sociologues, conteurs, poètes, qui comptent parmi les meilleurs de notre littérature — ont semé leurs richesses dans des journaux et revues aujourd'hui introuvables. Une large place devrait également être réservée aux orateurs — tels Charles Archin, Léger Cauvin, F. L. Cauvin, [11] Michel Oreste, Edmond Lespinasse, Louis-Edouard Pouget, Nemours Auguste, Pasteur Albert, Solon Ménos, Emile Deslandes, Etienne Mathon, Pierre Hudicourt, Yreck Châtelain, François Moïse, etc., — qui, au parlement, au barreau ou dans la chaire, ont fait preuve d'un talent admirable.

Il m'a semblé que c'était un devoir patriotique de faire connaître à la génération présente et aux étrangers, amis d'Haïti, la plupart de ces hommes qui ont honoré notre littérature en travaillant, au milieu des tragiques difficultés de la vie nationale, à l'évolution intellectuelle de notre peuple.

L'ouvrage, dont j'offre aujourd'hui au public le premier volume, comprend trois séries, chacune de quarante écrivains haïtiens choisis parmi les prosateurs. J'ai pensé que la meilleure façon de les présenter était de donner de chaque auteur, avec une notice biographique assez complète, une page caractéristique de son talent, formant un tout par elle-même et vraiment intéressante pour le lecteur. C'était là un choix difficile à faire, et cela m'a obligé, pour éviter la monotonie, à « panacher » chacun des trois volumes en y faisant figurer des auteurs de genres différents appartenant à des générations différentes.

La lecture de cet ouvrage contribuera — je l'espère — à faire justice d'une opinion généralement répandue que les écrivains haïtiens ne se sont guère préoccupés, dans leurs œuvres, des choses d'Haïti. C'est le contraire qui est vrai.

Que, dans l'expression de leurs sentiments et de leurs pensées, les écrivains haïtiens aient subi l'influence de leurs modèles français et sacrifié bien souvent à des modes littéraires passagères, cela est trop naturel pour que l'on s'en étonne. Quelques élus ont pu toutefois se dégager de ces influences pour faire œuvre originale. Il en est de même dans toutes les littératures : très rares sont les écrivains qui, ayant eu le pouvoir [12] de s'évader de l'atmosphère intellectuelle dans laquelle ils vivaient, ont apporté au monde des formes d'art nouvelles ou révélé de nouveaux modes de sentir et de penser.

Il y a exactement cent-dix ans, un précurseur haïtien, Emile Nau, écrivait dans son journal Le Républicain de 1836 : « Nous ne pouvons pas nier que nous soyons sous l'influence de la civilisation européenne : autrement, il faudrait affirmer que nous ne devons qu'à nous-mêmes nos éléments de sociabilité. Mais il y a dans cette fusion du génie européen et du génie africain, qui constitue le caractère haïtien, quelque chose qui nous fait moins Français que l'Américain n'est Anglais ».

C'est ce « quelque chose » qui donne aux œuvres haïtiennes leur timbre particulier, même lorsque l'auteur, se rappelant qu'il est citoyen de l'humanité, aborde ces hauts sujets dont se nourrit la littérature universelle.

Dantès BELLEGARDE.

18 octobre 1946.

[13]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Guy-Joseph BONNET

1773-1843

[Retour à la table des matières](#)

Né à Léogâne le 10 juin 1773, Guy-Joseph Bonnet mourut à Saint-Marc le 9 janvier 1843, après avoir parcouru l'une des carrières les plus brillantes de l'histoire d'Haïti. Ancien aide-de-camp de Rigaud, il fut l'un des glorieux acteurs de la lutte pour la liberté, signa l'acte de l'indépendance du 1er janvier 1804 en qualité d'adjutant-général, devint général de division et commandant d'arrondissement, fut rapporteur de la constitution républicaine de 1806, siégea au Sénat de la République et, comme Secrétaire d'État (autrement dit ministre des finances) organisa l'administration haïtienne, à laquelle il donna une solide armature qui s'est conservée jusque ces derniers temps.

Bonnet laissa des mémoires, que son fils Edmond recueillit et publia, en 1864, sous le titre de Souvenirs Historiques (Librairie A. Durand, 7, rue des Grès, Paris). Cet ouvrage, d'une lecture attachante, apporte sur les premiers temps de notre histoire comme nation indépendante une lumière très vive. On y trouve des aperçus d'une étonnante clairvoyance sur l'évolution du peuple haïtien, et l'on est surpris d'y voir avec quel sens pratique ce théoricien de la démocratie a proposé et essayé d'appliquer les mesures les plus propres à résoudre le problème politique, social et moral d'Haïti.

Le défenseur d'Ogé et de Chavannes

La guerre était partout rallumée. Les premiers commissaires civils résolurent de se retirer et d'aller rendre compte en France de la situation de la colonie.

[14]

Cependant, les actes mémorables qui avaient signalé la lutte des hommes de couleur étaient parvenus à la connaissance de l'Assemblée française. La modération des concordats leur avait concilié l'opinion publique. La justice de leurs réclamations était reconnue de tous : la loi du 4 avril vint consacrer leurs droits à la liberté et à l'égalité. De nouveaux commissaires civils furent nommés : Polvérel, Sonthonax et Ailhaud arrivèrent bientôt avec la mission expresse de faire exécuter la loi.

La lutte prit un caractère nouveau. La faction Léopardine, appelant à son aide les forces britanniques, livra au gouverneur de la Jamaïque les principaux points de l'île, et l'on vit l'étendard du roi d'Angleterre se déployer sur Jérémie, Tiburon, le Môle, Saint-Marc, l'Arcahaie. Les Français, chez lesquels dominait par dessus toute considération le sentiment religieux de la patrie, se rallièrent aux hommes régénérés du 4 avril, et ce parti de la liberté soutint les principes de la Révolution...

Lorsque les commissaires civils établirent les conseils de guerre chargés de prononcer sur le sort des traîtres qui portaient les armes contre la patrie, Bonnet fut nommé greffier de la commission militaire séant au Petit-Goâve. On jugeait Dupaty, colon français arrêté dans les rangs des Anglais. On venait de terminer la lecture de l'acte d'accusation lorsqu'un inconnu, descendu de cheval à la porte du tribunal, se présenta, botté, crotté et éperonné, à la barre, demandant à défendre l'accusé.

— Je suis Viol, dit-il, le seul avocat qui ait osé publiquement au Cap, prendre d'office la défense d'Ogé et de Chavannes.

Après avoir retracé les souffrances de ces malheureux jeunes gens, les tortures qu'ils avaient endurées, les efforts qu'il avait faits en leur faveur, Viol annonça qu'il était venu dans le but de rendre le même

service à son ami Dupaty. En apprenant [15] que celui-ci allait être jugé par un tribunal composé d'hommes de couleur, il avait voyagé nuit et jour, sans prendre de repos, confiant dans leur magnanimité.

— Mânes sacrés d'Ogé et de Chavannes — dit-il en terminant — vous qui, du haut des cieus, avez assisté à mes angoisses, je viens, en votre nom, réclamer de vos frères qu'ils me rendent mon ami Dupaty. Me le refuseront-ils ?

Le tableau navrant des souffrances d'Ogé et de Chavannes avait réveillé tous les sentiments généreux que l'horrible assassinat de ces martyrs avait laissés dans le cœur des hommes de couleur. Rigaud, qui présidait le tribunal, s'était couvert les yeux, ne voulant pas laisser voir les larmes qui sillonnaient ses joues. Lefranc, qui, avec sa voix de stentor, concluait toujours par la peine de mort, les paupières gonflées, la poitrine oppressée, avait perdu la parole. L'émotion fut telle qu'on dut lever la séance.

Les juges, en reprenant leurs sièges, prononcèrent un verdict de non-culpabilité. Les deux amis se précipitèrent dans les bras l'un de l'autre, et, comme le tribunal se retirait, Viol, allant au-devant des juges, leur dit :

— Messieurs, vous avez rendu un jugement de dieux !

Bonnet et l'Agriculture

Comme commandant de l'arrondissement de Saint-Marc, je portais à l'agriculture une attention particulière. Aux époques de plantation, mes agents parcouraient les campagnes, engageant les cultivateurs à soigner leurs ensemencements. Je m'occupais des travaux de la récolte et réprimais le vagabondage. Convaincu que la facilité des communications favorise le développement de l'agriculture, je mettais tous mes soins à la réparation et à l'entretien des grandes routes. Je faisais [16] rouvrir les chemins vicinaux dans toute la plaine, entretenir les digues de l'Artibonite et rétablir autant que possible les anciens canaux d'irrigation. Par ces mesures, je prétendais amener l'aisance dans la population.

Exciter les hommes au travail était, selon moi, le vrai moyen d'assurer la tranquillité publique... Les femmes s'occupaient des travaux des champs et devaient subvenir aux besoins de leurs maris, retenus dans les casernes : je m'attachais à relever la dignité de la femme qui, associée à l'homme dans ses travaux, méritait ses soins et ses égards...

Je cherchais à corriger les mœurs en les adoucissant. Un vieux ménétrier, Maître Charles, son violon sous le bras, parcourait la plaine, et, souvent, s'installant en plein champ, sous un arbre, donnait en musique des leçons aux cultivateurs. On vit bientôt, dans le *calinda*, la danse au violon s'installer à côté de la danse au tambour, et les grâces que déployaient les habitants de la campagne ne le cédaient en rien à celles des habitants de la ville.

En vue de cimenter l'union et de rapprocher les esprits, j'appelais à ma table les principales autorités, les officiers, l'élite des citoyens. Je trouvais toujours l'occasion, dans ces réunions, d'exposer les principes d'ordre, d'égalité, de justice, de combattre les passions mauvaises qui nous avaient valu nos désunions...

Bonnet et la culture intellectuelle

L'Assemblée Constituante de 1806, reconnaissant qu'il importait de s'occuper immédiatement de l'instruction publique, avait inséré dans la Constitution un article qui en rendait la fondation obligatoire.

Ce n'était pas une phrase banale. Sous le régime colonial, [17] les colons, qui considéraient comme un danger l'instruction chez les affranchis, s'étaient fait un principe d'y mettre des entraves. Ceux des libres qui avaient acquis quelques lumières faisaient exception. Les connaissances étaient concentrées chez les blancs, et encore les plus capables dans l'administration, dans la magistrature, dans les principales fonctions, venaient-ils d'Europe.

Il était donc nécessaire, dès le principe, de propager l'instruction afin de former les sujets que réclamaient les différentes branches du service public et de répandre, dans la population, les connaissances indispensables à son amélioration. Je proposai, en conséquence, d'établir un *Athénée* où l'on pourrait étudier la littérature, la comptabilité, le

droit, les sciences exactes. Le Président Pétion avait goûté ce projet. Il fut convenu que je m'adresserais à un ancien secrétaire de Rigaud, réfugié aux États-Unis, homme d'une grande érudition qui, bien que blanc et colon, avait toujours loyalement soutenu la cause de la liberté. Une correspondance fut échangée. Ce monsieur acceptait, aux conditions qu'on lui proposait. Déjà il s'était entendu avec des professeurs ; le personnel était prêt. Il ne manquait plus à l'accomplissement du projet que les dernières instructions du gouvernement...

Guy-Joseph BONNET.

[18]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Beaubrun ARDOUIN

1796-1865

[Retour à la table des matières](#)

Beaubrun Ardouin a joué un rôle considérable dans la vie politique d'Haïti. Il a fait de l'histoire avant de penser à l'écrire. Né à l'Anse-à-Veau en 1796, il mourut à Port-au-Prince le 30 août 1865 après avoir parcouru une carrière brillante, traversée par des malheurs effroyables.

Journaliste, Beaubrun Ardouin fonda, en 1842, le "Temps" dans lequel il écrivit de nombreux articles sur des questions d'organisation politique. Avocat, il devint Commissaire du Gouvernement près le Tribunal Civil de Port-au-Prince. Il entra ensuite au Sénat et occupa, en 1844, le poste de Ministre de la Justice, de l'Instruction Publique et des Cultes.

Envoyé à Paris en 1846 comme ministre plénipotentiaire, il abandonna cette fonction en 1849 à la nouvelle que son frère et collaborateur Céligny Ardouin avait été fusillé, le 7 août de cette année, à la Croix-des-Bouquets. Il fut de nouveau chargé d'une mission diplomatique en France en 1859.

Agé à peine de huit ans au moment où s'accomplissait l'épopée glorieuse de l'indépendance, Beaubrun Ardouin n'avait point pris sa part des luttes héroïques qui aboutirent à l'acte du 1er janvier 1804.

Mais son imagination en resta tout éblouie, et l'enthousiasme de l'enfant devait se retrouver plus tard dans les pages vibrantes où l'historien évoque les grands souvenirs de la guerre sacrée.

Beaubrun Ardouin ne s'était point d'abord proposé d'écrire l'histoire d'Haïti. Sa filiale amitié pour le général Jérôme-Maximilien Borgella lui avait inspiré le projet de défendre la mémoire de cet honnête homme qui, après avoir eu les plus grands honneurs, avait connu la pire disgrâce : celle de voir méconnaître par une génération frondeuse et ingrate ses services [19] les plus incontestables. Ayant abordé cette étude avec l'intention bien nette d'écrire un plaidoyer, l'auteur vit s'élargir son sujet à mesure que se déroulait devant lui une existence si riche où venaient en quelque sorte retentir tous les échos de la grande histoire. Le plan primitif se modifia peu à peu, et la vie du général Borgella ne fut plus dans la conception de l'écrivain — comme elle l'est dans la réalité — qu'un épisode dans l'histoire d'une nation. Et c'est ainsi que parut en 1855 chez Dezobry et E. Magdeleine, libraires, 1, rue des Maçons-Sorbonne, à Paris, la première édition d'un ouvrage monumental en 11 volumes portant ce titre : "Etudes sur l'Histoire d'Haïti, suivies de la Vie du Général J. M. Borgella."

Par cette publication, Beaubrun Ardouin, qui avait déjà fait paraître une Géographie d'Haïti et un essai historique, prenait l'une des premières places dans l'équipe brillante qui eut le souci de débrouiller les premiers temps de notre histoire et de fixer les origines de la nation haïtienne. Quelques réserves que puisse provoquer le fond ou la forme de leurs écrits, il faut reconnaître que les Emile Nau (Histoire des Caciques) ; les Bauvais Lespinasse (Histoire des Affranchis de St-Domingue) ; les Céligny Ardouin (Essais historiques) ; les St-Rémy (Vie de Toussaint Louverture. Pétion et Haïti) ; les Vastey (Le Système Colonial Dévoilé, Réflexions sur les Noirs et les Blancs) ; les Thomas Madiou (Histoire d'Haïti) ; les Linstant Pradines (Recueil des Lois et Actes d'Haïti) ont posé les fondements de notre histoire nationale en y apportant une contribution de valeur incomparable.

L'ouvrage de Beaubrun Ardouin eut un grand succès. Une seconde édition en fut faite en 1860 à l'Imprimerie Donnaud, 9, rue Cassette, Paris, Il était devenu rarissime quand un imprimeur intelligent de Port-au-Prince, M. Guillaume Chéraquit, prit l'heureuse initiative d'en donner une troisième édition en 1924 : trois volumes seulement

sur onze ont été publiés, l'éditeur n'ayant trouvé ni du côté du public ni de la part du Gouvernement le concours qui lui était nécessaire pour continuer son utile publication.

[20]

L'ouvrage embrasse la partie la plus importante de notre histoire, que Beaubrun Ardouin divise en deux périodes : l'une, la période française, allant de 1789 à 1804 ; l'autre, la période haïtienne, s'étendant de 1804 à 1844. Il n'y a pas d'époque plus capitale dans la vie de la nation haïtienne puisque c'est celle de ses origines et de son organisation. Beaubrun Ardouin avait fort bien compris que c'est dans l'histoire révolutionnaire de St-Domingue qu'il fallait chercher l'explication du "présent haïtien".

L'étude la plus forte de l'ouvrage est celle où l'auteur montre la jeune nation haïtienne luttant contre elle-même pour purifier son sang des tares du régime colonial, car despotisme militaire, mépris de la vie humaine et de la liberté individuelle, aristocratie prétentieux, esprit révolutionnaire, préjugé de couleur, rivalités provinciales, voilà ce qu'Haïti indépendante trouva dans son berceau et dont elle a été pendant plus d'un siècle la palpitante victime.

Aucun de nos historiens na fait à mon avis une analyse plus pénétrante du préjugé de couleur et du "localisme politique" que celle qu'en a donnée Beaubrun Ardouin : il faudrait faire connaître à tous les Haïtiens les pages de psychologie historique que l'auteur consacre à ces erreurs ou malentendus qui ont si douloureusement divisé et meurtri la société haïtienne.

Peut-être faudrait-il se montrer plus réservé en ce qui regarde la période purement haïtienne. L'auteur — ne l'oublions pas — a joué un rôle dans la plupart des événements qu'il raconte. Il a connu quelques-uns des personnages dont il juge les actes. Comment aurait-il pu garder en toute occasion la froide sérénité de l'historien ? Mais son effort d'impartialité est marqué aux meilleures pages de son livre. Avec quel souci de vérité et de justice ne juge-t-il pas, par exemple, le Président Boyer, dont il fut l'ami et le partisan fidèle ? Le portrait qu'il a fait de ce chef d'État — en qui qualités et défauts se mêlaient si humainement — est un modèle du genre.

Beaubrun Ardouin n'a pas seulement dressé l'acte de naissance [21] de la nation haïtienne. Il a encore démontré par son exemple de quel effort intellectuel notre peuple est capable. Il avait fait des études insuffisantes qu'il compléta grâce à un incessant labeur personnel. Il appelle lui-même l'indulgence du lecteur sur la pauvreté de son style. "Si cet ouvrage — écrit-il — trouve quelques lecteurs à Paris, ils y verront beaucoup d'incorrections dans le style, encore plus de fautes contre les règles de la grammaire : il ne leur offrira aucun mérite littéraire." On sent que Beaubrun Ardouin exagère volontiers ses défauts et qu'il y met même quelque coquetterie. Si sa langue n'est pas d'une pureté parfaite et manque parfois de relief, elle est par contre toujours claire, souvent entraînante et prend en certaines occasions un accent d'éloquence réellement émouvant.

Ce sera la mission de la critique historique de séparer le bon grain de l'ivraie dans l'œuvre de cet écrivain, qui fut un homme de bien et un grand Haïtien.

Au Tribunal de l'Histoire

Des circonstances qu'il est inutile de mentionner ici m'ont amené à m'occuper de l'histoire de mon pays dans la capitale même de cette nation qui en avait fait la plus florissante de ses colonies. Jouissant de la sécurité que les étrangers sont toujours assurés d'y trouver, de la sérénité d'esprit que son hospitalité bienveillante me laisse loin de ma patrie, je croirais manquer à la haute estime que m'inspire la France si mon travail devait se ressentir de la moindre gêne lorsque j'ai à dévoiler les fautes commises à Saint-Domingue par ses gouvernements antérieurs. Ces gouvernements n'ont pas seulement commis des fautes : ils ont été injustes envers les hommes de la race noire dont je fais partie. Des crimes, imputables surtout aux colons, ont produit les révolutions qui ont amené la séparation de cette ancienne colonie de sa métropole. [22] Je les signalerai peut-être avec quelque chaleur mais sans rancune, sans haine.

La France, d'ailleurs, a noblement réparé ces injustices. Sous le règne d'un monarque éclairé et juste, sous le ministère d'un homme d'État dont la loyauté est connue de tous, la France a compris que ce

jeune peuple, que ses principes et ses idées avaient appelé à la liberté, était digne aussi du respect qu'elle porte à toutes les nationalités. Elle a compris que ce pays, où elle a déposé le germe de sa civilisation avancée, méritait qu'elle l'aidât à développer la sienne encore dans l'enfance. Elle a reconnu ses droits à l'indépendance et à la souveraineté politique.

Si elle avait agi autrement, la France eût manqué à sa mission dans le monde. Depuis 1789, n'est-elle pas en quelque sorte le phare de la liberté pour les peuples ? Elle a fait plus encore : elle est entrée dans cette voie de protection généreuse qu'en digne émule de l'Angleterre elle accorde aussi à la race africaine, et sa dernière révolution a porté la liberté dans ses colonies...

Les intérêts qui rapprochent Haïti de la France sont fondés sur ce qu'il y a de plus puissant parmi les nations : conformité de religion, de langage, d'idées, de principes, de législation, de mœurs, d'usages, outre le goût conservé pour les produits français. Haïti procède de la France comme l'Union Américaine procède de l'Angleterre...

En retraçant les événements de l'histoire de mon pays, si je loue l'énergie de nos pères, je ne dissimulerai pas les actions criminelles qui ont parfois accompagné la conquête de leurs droits. Je ne les justifierai pas parce que la morale réproûve une telle justification, et que les crimes n'ennoblissent jamais la cause de la liberté. Mais je les expliquerai, je les excuserai peut-être en raison des atrocités qui les provoquèrent.

[23]

Au tribunal de l'histoire comme à celui de la justice, l'excuse peut faire absoudre : elle ne fait pas acquitter. Mais l'histoire, de même que la justice, prend toujours en considération l'état intellectuel et moral des hommes pour les juger équitablement.

Je ne redoute point son jugement pour mon pays.

La jeunesse de Borgella

Jérôme-Maximilien Borgella naquit au Port-au-Prince, le 6 mai 1773, d'un blanc et d'une quarteronne. La nature qui, dans l'union entre les deux races, européenne et africaine, se plaisait souvent à combiner ses couleurs de manière à confondre l'orgueil de la première, fit du jeune Maximilien un être dont le physique était en tout semblable à celui des blancs. Devenu homme public, il eut quelquefois occasion de rectifier l'erreur où se trouvaient, à ce sujet, des Européens qui visitèrent le pays.

Son père, Bernard Borgella, grand planteur, avocat au conseil supérieur de Port-au-Prince, devint maire de cette ville au commencement de la révolution et fut ensuite président de l'assemblée centrale de Saint-Domingue sous le gouvernement de Toussaint Louverture, dont il était le principal conseiller. C'était un homme de grande capacité.

La mère de Maximilien se nommait Cécile La Mahautière, d'une famille respectable de cette classe de couleur vouée au mépris de la classe blanche. M. Borgella n'eût pu l'épouser sans se *mésallier* et perdre les droits que lui donnait son origine européenne. Les mœurs du temps, le besoin de protection, faisaient ces alliances naturelles que les blancs, auteurs des lois coloniales, flétrissaient ensuite.

Maximilien était donc un enfant naturel, un *bâtard* selon [24] l'expression en usage à cette époque. Il ne fut pas, et il ne pouvait être reconnu par son père : celui-ci ne fit même aucun cas de lui dans son enfance. Mais quand ses qualités personnelles l'eurent fait distinguer, quand sa bravoure sur le champ de bataille eut été remarquée, découvrant alors que son sang n'avait pas dégénéré dans les veines de ce mulâtre, M. Borgella l'aima assez pour saisir l'occasion de le protéger auprès de Toussaint-Louverture.

Maximilien, qui n'était pas autorisé par la loi civile à porter le nom de Borgella, le prit cependant comme l'ont fait la plupart des mulâtres lorsque la loi du 4 avril 1792 eut établi la parfaite égalité entre tous les hommes libres de la colonie... Toutefois, le jeune Borgella, en voyant son père le rechercher après les premiers succès des hommes de cou-

leur, lui rendit affection pour affection. Il respecta celui dont il honorerait déjà le nom. Il arriva un temps où il étendit son affection sur des sœurs blanches, habitant Bordeaux. Il fut généreux envers elles, en leur faisant parvenir des secours pécuniaires : ce fut dans les années qui suivirent 1815, époque du rétablissement des relations entre Haïti et la France.

Le jeune Maximilien n'avait qu'un an quand il perdit sa mère. Celle-ci avait une sœur, Fillette La Mahautière, qui prit soin de son neveu avec une tendresse toute maternelle. Elle le mit à l'école de bonne heure. En 1783, son pupille ayant atteint sa dixième année, elle quitta le Port-au-Prince pour aller habiter les Cayes. Elle voulait l'y emmener avec elle, mais la grand'mère de cet enfant, Olive Lebeau, ne put consentir à l'éloignement de l'orphelin, qui lui rappelait une fille chérie. Cohabitait avec un blanc, M. Ithier, qui était procureur général de plusieurs sucreries au Cul-de-Sac, et qui demeurait sur l'habitation Lathan, elle le garda auprès d'elle. Le petit Borgella y passa trois autres années, continuant à apprendre à lire [25] de M. Ithier, qui était son parrain et qui, à ce titre vénéré dans les colonies, devint son protecteur, un vrai père. Les principes d'honneur de cet homme de bien passèrent au cœur de l'orphelin délaissé par son père naturel : cette éducation de famille y germa avec fruit.

La constitution robuste de l'adolescent se fortifia, pendant son séjour à Lathan, par des exercices journaliers : il y apprit à conduire son cheval, à le maîtriser. Aussi ses premières armes furent-elles dans la cavalerie : il en devint un officier remarquable.

En 1786, M. Ithier résigna ses fonctions à cause de son âge avancé. Il alla habiter la Croix-des-Bouquets. Le jeune Borgella n'ayant que 13 ans, il le fit continuer à apprendre à lire, écrire et calculer. Ce digne homme eût-il voulu faire davantage pour son protégé qu'il ne l'aurait pu : le régime colonial n'admettait pas qu'il y eût à Saint-Domingue des établissements d'instruction publique où l'intelligence des mulâtres et des nègres pût se développer... Toutefois, l'effet des révolutions étant de développer promptement l'esprit des hommes par les innovations qu'elles engendrent, on a vu les mulâtres et les nègres, anciens et nouveaux libres, acquérir une expérience dans les affaires, un jugement sûr pour les mener à leurs fins, qui étonnèrent les blancs eux-mêmes. Borgella fut l'un de ces hommes qui se distinguèrent sous ce

rapport : il était doué d'un bon sens qui vaut autant que l'esprit développé que donne une instruction supérieure.

Par les entraves que le régime colonial mettait au développement de l'intelligence des mulâtres et des nègres, le complément obligé de leur éducation était de savoir un métier quelconque. Cette nécessité était dans la logique des faits. Du moment que les affranchis ne devaient point prétendre à l'exercice des droits politiques, par conséquent aux emplois et aux [26] charges qui en dérivent, du moment que certaines professions même leur étaient interdites, il était convenable qu'ils se livrassent à l'exercice des arts et métiers par lesquels l'homme libre parvient, dans la société, à la richesse, à la propriété, partant à l'indépendance personnelle. Le travail, d'ailleurs, honore toujours celui qui occupe ses bras pour gagner honnêtement son existence ; il moralise les peuples ; il accélère leur civilisation ; il devient une sorte de sanction des lois divines et humaines qui ont pour but la conservation et le progrès incessant des sociétés. *Un pays où le travail ne serait pas honoré par les classes les plus intelligentes serait condamné à périr dans l'anarchie...* Ce n'est donc pas à cet égard qu'il faut condamner le régime colonial, mais parce qu'en même temps il s'opposait à l'établissement d'institutions propres à développer l'intelligence des affranchis, de toute la race noire qui habitait les colonies, afin de perpétuer leur asservissement...

D'après cette nécessité du temps, Borgella fut placé, à seize ans, à l'apprentissage du métier de charpentier, sous un blanc qui ne savait ni lire ni écrire. Cet homme était de la classe des *petits blancs* et Européen. C'était une circonstance propre à ne causer à son apprenti aucune humiliation, puisque celui-ci reconnaissait par là qu'en Europe même il y avait une portion du peuple qui n'était pas mieux partagée que les affranchis des colonies. Mais le désagrément du préjugé de la couleur était que ce maître charpentier se croyait, à cause de sa peau blanche, un homme bien supérieur à cet apprenti, qui, à un teint identique au sien, joignait l'avantage de posséder les premiers éléments des connaissances humaines. Borgella devint le commis de son maître ouvrier ; il lui faisait ses écritures. Que de fois ce maître ne dut-il pas sentir intérieurement son orgueil humilié, étant contraint de recourir à la plume de ce jeune homme !

[27]

Nous venons de constater l'effet moral de l'habitude du travail imposé aux affranchis. Elle produisait encore un effet tout physique, dont ils surent tirer parti dans leur lutte armée contre les dominateurs de la colonie. Le travail les fortifiait, en les rendant propres à supporter les plus rudes fatigues. C'est ainsi que le service qu'on exigeait d'eux dans la maréchaussée ou gendarmerie, pendant trois ans, leur donnait l'habitude des armes et l'habileté à les manier. En général, ces hommes étaient d'excellents chasseurs, et Moreau de Saint-Méry lui-même reconnaissait, avant cette époque, l'utilité dont ils pourraient être pour la défense de la colonie. C'est à cette aptitude incontestable, reconnue aux hommes de couleur, que l'on dut l'idée, suggérée sans doute par le Comte d'Estaing, ancien gouverneur de Saint-Domingue, qui en a fait enrôler six cents d'entre eux pour faire partie de son expédition en Géorgie, lorsque la France soutenait les colonies anglaises insurgées contre leur métropole...

Beaubrun ARDOUIN

[28]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Bauvais LESPINASSE

1811-1863

[Retour à la table des matières](#)

Fils de Jean-François Lespinasse et de Cornélie Bauvais, Bauvais Lespinasse naquit à Port-au-Prince en 1811 et mourut dans la plaine du Cul-de-Sac en 1863. "Son père — écrit Duraviné Pouilh fut l'un des hommes les plus compétents et les plus honorables de l'époque : il occupa successivement les fonctions de Commissaire du Gouvernement, de Juge au Tribunal Civil, de Sénateur et de Doyen du Tribunal de Cassation. Grâce à sa sollicitude, Bauvais, Dumai et leurs autres frères reçurent une brillante instruction au lycée Pétion."

Tandis que Dumai, devenu avocat, prenait au barreau l'une des premières places parmi les célébrités du temps, les Flon, les Nathan, les Franklin, les St-Amand, et, suivant sa nature impétueuse, se jetait tête baissée dans la politique, Bauvais se consacrait au commerce. Mais les occupations de son négoce ne l'absorbaient pas tout entier : il appartenait à cette jeunesse instruite, qui, sortie du lycée et de l'Institution Cauvin, était - comme dit encore Duraciné Pouilh — "impatiente de voir le pays sortir de l'isolement où il était des progrès du siècle, et qui avait trouvé en Dumai Lespinasse son chef de file le plus ardent."

Bauvais collabora au Républicain (1836), à l'Union (1837-1839) et travailla particulièrement à une œuvre de grande importance au point de vue de la formation ethnique et de révolution sociale de la nation haïtienne, son Histoire des Affranchis de St-Domingue en 2 volumes. Le premier volume seulement fut publié par les héritiers de l'auteur en 1882 (Paris, Imp. Joseph Kugelmann, 12, rue de la Grange-Batelière).

L'extrait que nous donnons ici est tiré de la préface de l'Histoire des Affranchis.

[29]

La Civilisation Noire et son Avenir

Notre génération arrête avec orgueil son attention sur l'époque de notre histoire où les enfants de la race africaine chassent leurs oppresseurs, où le pays cesse d'appartenir à la France. Mais elle parcourt avec horreur ou avec indignation les pages de la servitude. Nous sommes trop près de l'esclavage pour le juger froidement mais nous ne pouvons effacer cette période de nos annales, ni l'ignorer, ni l'oublier. L'humiliation de notre race n'est point, selon nous, dans les travaux excessifs, dans les chaînes, dans les roues, dans tous les instruments de torture et de supplice de l'ancien régime, mais dans les peines morales poignantes que notre génération ne connaît pas assez et qui doivent remplir pourtant les pages fondamentales de notre histoire.

Des peuples puissants de ce siècle ont vu à leur berceau l'esclavage régner chez eux. Il y a eu des esclaves blancs en Europe, comme il y a des esclaves noirs en Amérique. De tous temps, par des voies, plus ou moins directes, les hommes ont abusé de leurs semblables. Les peuples oublient les maux de l'esclavage, quand il est détruit, comme toutes les douleurs de leur existence. Mais perdra-t-on aussi facilement le souvenir de l'injure odieuse que le préjugé a faite à toute une race d'hommes ?...

L'esclavage était un crime ancien, et on avait vu des esclaves de toutes les couleurs sur la surface de la terre. Mais jusqu'ici la race blanche n'avait pas songé à exclure la race noire de l'espèce humaine. Cet attentat fut la plus grande et la plus révoltante audace de l'homme depuis la création. Le préjugé de couleur fut institué en 1724 par Louis XV. Quarante-deux ans s'écoulèrent sans que les colons blancs de Saint-Domingue, malgré l'active instigation des gouverneurs envoyés [30] à cet effet, voulussent admettre dans leur législation ou plutôt dans leurs mœurs cette iniquité. Vaincus enfin tant par la violence que par l'adresse et les tentations d'une cour corrompue, les blancs de Saint-Domingue se jetèrent dans le système qui consistait à exclure la race noire de la famille humaine.

C'est dans la correspondance qui eut lieu, en 1767, entre le Conseil supérieur de Port-au-Prince et le ministre des colonies, que l'on voit apparaître les faiblesses de ce Conseil, jusqu'ici énergique comme celui du Cap, qui ploya dès lors sous la volonté royale et entraîna les colons dans l'abîme. L'année 1767 doit être indiquée comme le début d'une période de trente-six ans, où l'or roula d'abord comme un fleuve à Saint-Domingue, où les colons se noyèrent dans les délices, mais où se montrèrent aussi les éléments de leur ruine, où l'esclavage tomba comme un échafaudage, où enfin la plus enviable colonie des Antilles fut à jamais perdue pour ceux qui avaient établi une barrière insurmontable entre les deux races...

Deux faits dominant, comme deux pivots sur lesquels tourne l'histoire de cette révolution : c'est, d'abord, *l'esprit de liberté* que l'homme de couleur a inculqué au noir ; c'est, ensuite, *l'esprit d'indépendance* que le noir a inculqué à l'homme de couleur.

Par la naissance du mulâtre, l'esprit de liberté eut accès dans la population esclave de Saint-Domingue vivant dans l'éloignement de toute lumière. La procréation de l'homme de couleur fut le germe de la destruction de la servitude. Le blanc ayant donné de l'instruction à l'homme de couleur parce qu'il était son fils, l'homme de couleur éclaira le noir parce qu'il était son frère. La révolution de 1791 est essentiellement due à l'esprit du mulâtre. Les anciens noirs libres, tous hommes du plus grand dévouement, se laissèrent entraîner par cet [31] esprit. Ils s'unirent étroitement aux hommes de couleur pour armer les esclaves et leur faire connaître ce qu'ils ignoraient : leur nombre et

leur puissance. Tel fut le mystérieux travail qui mina l'esclavage et détruisit l'infâme prospérité de Saint-Domingue.

Mais quand la liberté fut conquise, il y eut une autre grande tâche à accomplir, et ce fut, cette fois, le noir qui en prit l'initiative. L'esprit d'indépendance découlait naturellement des idées de la population africaine de Saint-Domingue, devenue libre et victorieuse. Instincts, mœurs, tendances, traditions africaines, tout éloigne le noir de la France. L'indépendance d'Haïti fut amenée par l'esprit du noir. Quoique les hommes de couleur aient pris une part fort active dans la guerre de l'indépendance, ils n'ont pas moins été entraînés par l'esprit d'indépendance du noir, qui s'était montré et développé avant cette guerre...

Les hommes de tous les points du globe sont nés pour s'entendre. Soyez-en sûr, l'industrie, les talents et la vertu les rapprocheront. Un jour, le Noir d'Haïti se réconciliera sincèrement avec le blanc. Ce jour dépend du mouvement philanthropique dans le monde. Ce jour arrivera infailliblement quand l'esclavage sera aboli dans toutes les Antilles, quand la servitude des États du sud des États-Unis cessera de former un contraste avec les institutions du peuple le plus libre de la terre. Alors les noirs d'Haïti n'auront plus à redouter la présence des blancs dans toutes les relations de la vie civile et de la vie politique. On verra les noirs eux-mêmes convier les blancs à se joindre à eux, car ils seront tourmentés par les besoins de progrès, comme toutes les nations qui entrent dans les grandes voies de la civilisation. Si les blancs se distinguent par certaines qualités qui sont le propre de leur organisation, les noirs se font remarquer par certaines qualités natives [32] que l'éducation rendra inappréciables en les faisant ressortir. C'est le contraste qui fera le charme du rapprochement...

L'alliance des blancs et des noirs, qui avait eu lieu malgré l'odieux régime colonial, s'effectuera sur une base durable dans la société nouvelle, où l'on voit briller la belle et intéressante population noire d'Haïti, qui a déjà fait tant de progrès et qui avance de plus en plus sur les chemins de la civilisation. C'est là un ordre tracé dans le ciel en lettres ineffaçables.

Mais peut-on parler de l'état politique d'Haïti, de l'avenir des Antilles et de la race noire en Amérique sans arrêter sa pensée sur l'Afrique ? C'est à l'Afrique, notre mère, que nous, devons la couleur

qui est encore, aux yeux de quelques nations, l'emblème de l'infériorité. Ainsi, l'Afrique doit être l'objet de tous nos vœux, de toutes nos espérances...

Haïti, fille aînée de l'Afrique, considère son histoire et sa civilisation comme la première page de l'histoire de la réhabilitation de sa race. Elle doit donner l'exemple à ses jeunes sœurs, en renouvelant sans cesse ses réclamations pour la civilisation de l'Afrique devant le congrès des nations appelées à faire de l'humanité une grande famille de frères...

Bauvais LESPINASSE

[33]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Émile NAU

1812-1860

[Retour à la table des matières](#)

Né à Port-au-Prince le 26 février 1812, Emile Nau mourut en la même ville le 27 février 1860. Il publia des articles dans les journaux Le Républicain, L'Union, Le Manifeste, et surtout dans La République, qu'il dirigea lui-même de 1859 à la date de sa mort. Son œuvre principale est l'Histoire des Caciques d'Haïti, imprimée à Port-au-Prince en 1854, réimprimée à Paris en 1894 (Gustave Guérin & Co, éditeurs, 22, rue des Boulangers) par les soins de M. Ducis Viard.

Dans la préface, Emile Nau explique en excellents termes les motifs qui le déterminèrent à écrire ce livre :

"Je me suis hasardé, dit-il, à écrire l'histoire des populations primitives et de la découverte d'Haïti. Je pourrais ni inquiéter d'avoir bien ou mal réussi, mais si les lecteurs indulgents m'amnistient rien que pour avoir essayé de produire une autre utile, cela me suffira.

"L'histoire entière d'Haïti jusqu'à ce jour se divise bien nettement en quatre périodes : d'abord, celle de la découverte où s'opère l'envahissement du pays par la race européenne et où nous voyons la population aborigène rapidement dévorée par la conquête : la seconde, celle de la colonisation et de l'introduction de la race africaine, où Haïti devient Saint-Domingue ; la troisième, époque du conflit des

deux races, des maîtres et des esclaves, puis celle de la classe intermédiaire des libres et des affranchis, celle de l'émancipation générale suivie de la tentative du rétablissement de la servitude et de la guerre de l'Indépendance : la quatrième, enfin, celle du triomphe des indigènes, de la liberté et de la nationalité haïtienne, où Saint-Domingue redevient Haïti.

"Les deux dernières périodes ont été traitées avec un talent [34] qui honore le pays par deux de mes compatriotes. Dans l'un de ces ouvrages, qui est en plus grande partie publié, la première période, n'entrant pas dans le plan de l'auteur, a été résumée trop brièvement pour offrir tout l'intérêt qu'on y doit trouver. J'ai eu l'intention de combler cette lacune. Qu'un écrivain national entreprenne maintenant de retracer l'époque de la colonisation, voilà toute l'histoire d'Haïti édifiée par des mains haïtiennes. Il est très honorable assurément pour notre pays que ses annales soient conservées et transmises par ses propres nationaux. Je tiens beaucoup, pour ma part, à cet honneur. J'ignore les destinées de ma patrie ; j'ignore ce qu'elles pourront peser dans celles de l'humanité ; mais, je l'avoue, je me suis toujours vivement préoccupé de l'importance de sauver son histoire de l'oubli.

"Haïti a déjà suffisamment de titres à l'attention et à l'intérêt de la postérité, pour avoir été le berceau de la civilisation européenne en Amérique. Les premières denrées tropicales, qui sont devenues aujourd'hui indispensables et d'un usage universel, c'est elle qui les a produites. C'est là que la première église a été bâtie, et que la première semence du christianisme conquérant un monde nouveau a été répandue. Une race sociable et intéressante y a péri tout entière et sa poésie avec elle. Le premier essai de la colonisation qui a transformé cet hémisphère y a été tenté et y a réussi. L'esclavage africain avec ses horreurs a commencé sur ce sol, mais les premiers cris de liberté en sont partis : les premières chaînes de la servitude y ont été brisées. Le premier peuple noir libre s'y est constitué..."

L'ouvrage d'Emile Nau eut un vif succès en Haïti comme en France. La grande publication parisienne, la Revue Contemporaine, en fit une critique élogieuse que reproduisit intégralement Le Moniteur haïtien du 8 septembre 1854, et dont nous extrayons le passage suivant :

"Ce livre mérite de fixer notre attention parce qu'il fait revivre de la vie de l'histoire un peuple entier, un peuple doux et inoffensif, que nous avons tué, nous Européens, nous chrétiens, en lui portant la croix et l'Évangile. Il nous intéresse [35] encore parce qu'il est l'œuvre d'un Haïtien, et que nous entourons de toutes nos sympathies cette jeune nation, qui, après avoir conquis la liberté, s'efforce de créer une littérature nationale. L'île d'Haïti compte déjà quelques poètes : Dupré, Chaulatte, Mullery, Oger Longue'fosse, Milscent et surtout Ignace Nau et Coriolan Ardouin. Elle possède un publiciste remarquable : M. Linstant ; mais la littérature historique est celle qui jusqu'à ce jour a produit en Haïti les œuvres les plus remarquables. Dans cette carrière difficile se sont distingués principalement : M. Madiou, dont les trois volumes ont obtenu un succès légitime ; M. Saint-Rémy, auteur d'une Vie de Toussaint Louverture, chaudement écrite et brillante de coloris ; M. Beau brun Ardouin, dont ici-même nous avons naguère apprécié les études pleines de justesse et de profondeur. Ces travaux recommandables laissaient, malgré leur étendue, deux lacunes dans l'histoire de Saint-Domingue. M. Emile Nau vient d'en combler une en publiant son Histoire des Caciques, à laquelle il s'était dès longtemps préparé par d'excellentes études sur les antiquités de son pays,

"M. Nau a fait précéder son livre d'une introduction consacrée tout entière à l'histoire de Christophe Colomb, jusqu'au moment où ce grand homme aborda aux rivages haïtiens. Entrant ensuite en matière, il décrit la situation de l'île à l'époque de la découverte, l'état social des indigènes, leurs nuances, leur industrie, leur religion, leurs croyances, etc. Ce premier chapitre présente un intérêt particulier. Nous y retrouvons les débris curieux du système cosmogonique des anciens Aborigènes, l'origine du soleil et de la lune et la genèse de l'humanité... Nous sommes entrés dans ces détails pour donner une idée de l'intérêt qu'offre au point de vue archéologique le livre dont nous nous occupons.

"C'est une histoire de sang et de larmes que celle des Haïtiens soumis au joug des Espagnols altérés d'or... M. Emile Nau retrace avec un talent réel ce drame lamentable, qui finit par l'anéantissement de la classe aborigène... Il a consacré ses deux derniers chapitres à mettre en lumière la belle et noble individualité du cacique Henri, et

ce chef indien était [36] digne par ses vertus, son courage et sa générosité d'inspirer à l'historien d'Haïti les plus belles pages de son livre.

"M. Nau termine son ouvrage par un appendice traitant de la géographie primitive d'Haïti, de l'Eldorado imaginaire de Banèque, de la langue et de la littérature des anciens Haïtiens. Il y a joint enfin une flore haïtienne, travail intéressant de son frère, M. Eugène Nau. Ce livre, dont nous venons de donner une succincte analyse, est nettement et élégamment écrit ; il intéresse toujours et souvent il émeut, parce que l'auteur ne s'est pas contenté d'y mettre son talent et qu'il y a laissé couler quelque chose du cœur qui va au cœur. Nous n'avons qu'un reproche à lui adresser. Il a laborieusement et consciencieusement recueilli tous les lambeaux épars de l'histoire primitive d'Haïti : il aurait dû indiquer, dans des notes jetées au bas de chaque page, les sources qu'il a consultées, non pour mettre à couvert sa véracité d'écrivain, qui assurément ne sera pas contestée, mais pour faire connaître au lecteur tous les ouvrages auxquels on peut se reporter pour étudier, soit dans son ensemble, soit dans leurs détails, les annales haïtiennes."

Le Cacique Henri

Pendant qu'en Europe la philanthropie s'épuisait en vains efforts pour arracher les derniers vestiges des aborigènes d'Haïti au plus dur esclavage et que l'avidité coloniale refusait obstinément de lâcher sa proie et de laisser rançonner ses victimes, ces serfs eux-mêmes reprenaient en main la cause de leur émancipation. Ils recommençaient la lutte interrompue à la chute du cacique Cotubanama. Ils n'étaient plus qu'une poignée ; ils étaient à bout de souffrances et de désespoir ; leur destruction était inévitable. Ils le savaient bien, mais ils se dévouaient à une fin glorieuse. Que les derniers Aborigènes périssent au moins libres, et que, par un effort suprême, par une résolution héroïque, ils vengent, en tombant ou avant de [37] disparaître, tout le sang versé de leur race, toutes les souffrances de leurs frères qui furent asservis et égorgés sans résistance et sans combat ! Que le sol reste aux conquérants impitoyables, mais que pas un seul de ses légitimes possesseurs n'y soit enchaîné et n'y vive dans la dégradation et le déshonneur ! Tel

est le serment qu'ils semblent avoir fait. Ils ne se parjurèrent point. Ils se jetèrent dans leurs montagnes, — ces remparts naturels de la liberté et de l'indépendance ; ils y soutinrent pendant quatorze années le choc des conquérants, y devinrent formidables, mirent la colonie à deux doigts de sa perte, et obtinrent enfin une paix honorable, qu'ils stipulèrent sous les conditions d'une entière liberté pour les derniers rejetons de leur race.

Le récit de cette lutte finale achève l'histoire des Caciques et des Aborigènes d'Haïti. Henri, le dernier de ces Caciques, était un sauvage converti et portait un nom chrétien. Il l'était réellement devenu comme la plupart de ses compagnons d'armes. Il fut le plus grand homme de sa race. On aime à penser qu'il eût été digne de commander à un grand peuple et d'être, par exemple, le souverain des indigènes haïtiens lorsqu'ils se comptaient par centaines de mille et qu'ils formaient une nation. Dieu sait cependant s'il eût été plus illustre sous les auspices d'une autre fortune et s'il eût été plus glorieux pour lui d'être autre chose que le chef magnanime d'une petite tribu de braves, se délivrant de la servitude et contraignant leurs maîtres à les laisser finir paisiblement, dans la liberté et l'honneur, le reste des jours comptés à leur race...

S'occupant des moyens de convertir les Indiens au christianisme, la reine Isabelle avait prescrit que les descendants des caciques fussent placés dans les couvents pour y être instruits dans les lettres et élevés dans les lumières et la pratique de la foi. Le jeune Henri, fils d'un cacique du Bahoruco qui [38] avait péri dans le massacre du Xaragua, sauvé lui-même miraculeusement de ce désastre, fut recueilli dans le couvent des Dominicains à Santo-Domingo. Il y fut baptisé et y apprit bien tout ce qu'on lui enseignait. Il étudia le latin et se distingua surtout par la ferveur de sa dévotion.

Une pareille éducation le préparait au commandement suprême d'un peuple, le rendait apte à reformer ses mœurs et sa civilisation : elle ne le façonnait assurément pas pour l'esclavage. Cependant, dans un moment de disette d'esclaves, on alla jusque dans les couvents arracher de jeunes Indiens qui, comme Henri, avaient été jusque là dérochés au joug des maîtres. Henri fut ainsi compris dans un lot d'esclaves donné à un colon qui, peu après, mourut en laissant tous ses biens à un fils du nom de Valenzuela.

Henri avait réussi à se faire chérir de son premier maître, de sorte que, dans les premiers temps de son esclavage, il ne sentit pas toute l'horreur de sa nouvelle condition. Mais il en fut bien différemment avec Valenzuela. Celui-ci le prit en haine et le traita plus durement qu'aucun de ses autres esclaves. Les travaux les plus durs et les plus avilissants étaient son lot. Il n'y avait pas d'humiliations dont on ne l'abreuvât, pas de mauvais traitements qu'on ne lui infligeât. Valenzuela, pour combler la mesure de ses vexations, tenta ouvertement d'outrager sa femme, une belle, jeune et douce Indienne. Alors Henri, poussé à bout, entreprit des démarches qui aggravèrent sa position. Il porta plainte contre son maître au lieutenant du roi, à San-Juan. Cet officier l'écouta à peine et ne lui fit aucune réponse : il s'inquiétait fort peu d'intervenir entre un maître et son esclave. Henri s'adressa alors à l'*Audience Royale*, qui se borna à le recommander par une lettre au lieutenant du Roi. Ce magistrat le reçut cette seconde fois avec brutalité [39] et de manière à faire comprendre au plaignant qu'il était inutile de recourir à lui.

L'effet de semblables démarches fut d'aigrir davantage Valenzuela. Henri n'en fut que plus persécuté, à tel point qu'il résolut de s'enfuir. Il entraîna dans sa fuite plusieurs esclaves indiens de son maître ; d'autres se joignirent à lui sur sa route. Ils avaient tous eu soin de se pourvoir d'armes et de munitions, qu'ils avaient dérobées. Ils se réfugièrent dans les âpres montagnes du Bahoruco.

Henri avait une parfaite connaissance de ces lieux. C'est là qu'il avait vu le jour et qu'il avait passé les premières années de sa jeunesse. Ses ancêtres y avaient vécu et régné. Il reprenait en quelque sorte possession de ses domaines. Il s'était hâté de traverser la plaine et d'atteindre ces montagnes. Lorsqu'il se sentit en sûreté derrière les premiers rochers qui pouvaient lui servir de remparts contre ses ennemis, il s'arrêta pour recenser sa petite troupe et l'organiser. Organiser, tel fut son premier soin : bon augure dans l'homme qui aspire à commander ou dans le chef qui débute ! Cette qualité essentielle marqua toute sa carrière et lui valut sans doute ses succès. Il forma tout de suite de cette poignée de conjurés le noyau d'une troupe régulière et commença à l'exercer à la manœuvre, comme il avait vu faire aux Espagnols. Mais avant tout il fit jurer à ses compagnons de ne plus jamais servir les conquérants et de mourir jusqu'au dernier plutôt que de se laisser réasservir. Et ils ajoutèrent tous à ce serment le vœu, si le Dieu des

Chrétiens, qui était le leur, secondait leur résolution, de briser les chaînes de leurs frères.

Pendant ce temps, Valenzuela, qui s'était bien vite aperçu de l'évasion d'Henri, requit immédiatement quelques hommes armés ; et les ayant renforcés d'un certain nombre de ses esclaves indiens et africains, il se mit lui-même à la poursuite des [40] fugitifs. Lorsqu'il les atteignit, ils se trouvaient encore à l'endroit où ils venaient de former leurs rangs et de proférer leur serment de liberté ou de mort. Dès qu'Henri vit arriver son ancien maître, il lui adressa la parole d'assez loin, lui disant qu'il l'engageait à ne pas l'attaquer et à rebrousser chemin ; qu'il était bien décidé à ne pas se laisser prendre et que lui et ses compagnons avaient tous juré de ne plus servir les Espagnols. Valenzuela s'irrita de cette apostrophe, qui lui parut impertinente, et ordonna à ses gens de se saisir d'Henri. Ces imprudents, ne sachant pas encore à quels ennemis ils avaient affaire, s'avancèrent sans hésitation pour exécuter l'ordre de Valenzuela. Henri, alors, se jeta sur les Espagnols et les tailla en pièces. Plusieurs d'entre eux furent tués et presque tous les autres plus ou moins atteints. Valenzuela lui-même reçut une blessure à la tête. Lui et sa troupe reculèrent en désordre, et les Indiens, les poursuivant, les auraient tous massacrés, si Henri n'avait réussi, non sans difficulté, à contenir l'ardeur de ses hommes et à les rallier autour de lui pour donner aux fuyards le temps de se sauver.

S'adressant à Valenzuela, Henri lui cria : — Allez, remerciez Dieu de ce que je vous ai laissé la vie, et ne revenez plus ici !

Emile NAU.

[41]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Ignace NAU

1812-1835

[Retour à la table des matières](#)

On n'est pas d'accord sur la date exacte de la naissance d'Ignace Nau : les uns le font naître en 1812, les autres en 1813. Quoi qu'il en soit, Ignace Nau, né à Port-au-Prince, fit ses études au lycée fondé en 1816 par le Président Pétion sous la direction d'un Français, M. Balette. Il s'y distingua par des qualités qui devaient bien vite faire de lui l'un des chefs de la jeune littérature haïtienne.

. Réunissant autour de lui ses meilleurs amis du lycée, ses frères Emile et Eugène, d'autres compagnons de jeunesse comme Dumai et Bauvais Lespinasse, St-Rémy, André Germain, Ogé Longuefosse, E. L. Devimeux, Ignace Nau fonda un cénacle qui, en 1836, créa son organe "Le Républicain", à l'instar de L'Abeille Haïtienne de 1817-1820 qui marqua le premier mouvement littéraire inauguré par Milscent, Colombel et Laprée.

À partir de 1837, "Le Républicain" devint "L'Union", sans que ce changement de nom dénotât la moindre déviation du but que s'était assigné la jeune école, dont Emile Nau avait interprété les vues en écrivant dans l'un de ses articles : "Nous ne pouvons pas nier que nous ne soyons sous l'influence de la civilisation européenne : autrement, il faudrait affirmer que nous ne devons qu'à nous-mêmes nos

éléments de sociabilité. Mais il y a dans cette fusion du génie européen et du génie africain, qui constitue le caractère du peuple haïtien, quelque chose qui nous fait moins Français que l'Américain n'est Anglais".

C'est ce quelque chose qu'il s'agissait de mettre en valeur. Et c'est à quoi s'appliquèrent les jeunes rédacteurs de "L'Union" en s'efforçant de montrer, par l'exemple, comment, "en [42] s'avivant aux sources d'inspiration locales, notre littérature, par la fusion du génie européen avec le génie africain, peut atteindre à une incontestable originalité".

Les poésies, contes et nouvelles publiés dans ce journal par Ignace Nau et ses camarades, dont le plus illustre fut Coriolan Ardouin, portaient la marque d'une originalité certaine, tandis que les études historiques, signées de Thomas Madiou, de Dumai et Bauvais Lespinasse, d'Emile et Eugène Nau, révélaient une maturité de pensée vraiment extraordinaire.

Ce mouvement littéraire haïtien attira l'attention de l'étranger et d'importantes revues françaises, comme La Revue des Colonies, La Revue Contemporaine, La Revue des deux-Mondes, reproduisirent, avec des commentaires élogieux, les poésies de Coriolan Ardouin et d'Ignace Nau — ces frères siamois de la littérature haïtienne réunis dans la gloire comme ils devaient l'être dans la mort.

Bien qu'il eût survécu de quelque temps à son camarade, emporté en 1835 à l'âge de 22 ans, Ignace Nau porta jusqu'à la fin de ses jours, en 1845, l'affreux chagrin que lui avait causé la disparition de son cher Coriolan, dont les poésies furent réunies plus tard en brochure par Emile Nau sous le titre de « Reliquiae d'un Poète haïtien ».

Les œuvres d'Ignace Nau, publiées dans les deux journaux dont il fut le rédacteur en chef, n'ont jamais été recueillies, bien que le poète eût lui-même préparé en vue de leur publication la matière de deux volumes de vers. Que sont devenus ces précieux manuscrits ?... Ses contes, nouvelles, articles de critique, mériteraient également d'être connus de la génération présente. Quelques-uns furent signés de pseudonymes, — comme cette "Histoire de Brigands" qui porte la signature de J. Tatin et qui, tout en rappelant le morceau célèbre de Paul-Louis Courier sur les bandits, a tous les caractères d'un récit véridique.

Mort à trente-deux ans, il y a plus d'un siècle, Ignace Nau doit être considéré comme un précurseur dans l'histoire de la littérature haïtienne autonome.

[43]

Une histoire de brigands

À l'est de la ville de Santo-Domingo s'élève une bourgade de quarante-deux feux, connue sous le nom de Los Llanos. Elle occupe une position agréable, au milieu d'une vaste savane s'étendant au nord à perte de vue et joignant la superbe Guabatico que connaissent tous ceux qui ont fait le pèlerinage de Higüey. La vue se promène avec plaisir sur des bosquets, entrecoupés de petits étangs qui, lorsqu'ils sont grossis par de fortes pluies, réunissent leurs eaux et font du bourg un îlot.

Dix-huit familles, la plupart natives de Santo-Domingo, composent la population du village. Les autres maisons restent fermées presque toute l'année, les propriétaires habitant plutôt leurs cases de campagne et ne revenant au bourg que pour assister aux fêtes qui se célèbrent aux mois de mai et de septembre : la première, celle de Saint Joseph, patron du village, et la seconde, celle de Las Mercedes. Hormis ces jours de liesse et quelquefois le dimanche, on voit fort peu de monde à Los Llanos.

Mais parcourez la campagne d'alentour et vous y trouverez une population nombreuse de deux à trois mille âmes. Là, le riche et le pauvre, l'homme actif et le vagabond se rencontrent. Les uns s'emploient aux coupes d'acajou. D'autres s'occupent de la chasse du sanglier et des bœufs sauvages. Très peu d'entre eux s'adonnent à la culture.

Telle était la situation de cette commune lorsqu'en 1832 je vins l'habiter. Fuyant le tumulte des villes, j'avais choisi ce calme séjour afin de me dévouer à l'éducation de mon fils. Depuis plusieurs mois, rien ne faisait diversion à la monotonie de ma nouvelle existence quand un jour l'envie me prit d'explorer les environs. Je sellai mon cheval et, prenant au hasard le premier chemin qui se présentait à moi,

j'arrivai, après [44] un quart d'heure, à une case d'assez bonne apparence. Pressé par la soif, je m'arrêtai et demandai un verre d'eau.

La maîtresse du logis avait assez bonne mine. Elle était grossièrement vêtue et paraissait fort âgée, mais elle était gracieuse. Elle m'engagea si gentiment à descendre de cheval que je ne me fis pas prier. Après m'avoir offert une chaise, Dona Catalina plaça devant moi une petite table et me servit, avec le verre d'eau que j'avais demandé, un plat de *pignonate* — bonbon fait avec du coco. Et elle me dit avec son sourire le plus aimable : « Coma dulce antes de beber agua », ce qui signifie : « Mangez du doux avant de boire l'eau ».

Cet accueil si franc et cette prévenance me surprirent. J'ignorais que ce fût l'usage, dans presque toutes ces campagnes, d'offrir à l'étranger un peu de pignonate ou même une tasse de café, vrai nectar ! C'est même offenser votre hôte que de refuser. Je me mis donc à table, acceptant l'offre de Dona Catalina avec la franche cordialité qu'elle avait mise à le faire. Mon hôtesse se retira et me laissa ainsi maître de la maison.

Je réfléchissais tout seul à l'extrême politesse de cette humble femme quand un bruit confus de gens, qui arrivaient à cheval ou à pied, me tira de ma rêverie. Se bousculant pour entrer dans la maison, ils se précipitèrent vers moi et me donnèrent, chacun, une forte poignée de main. Mais jugez de ma surprise, quand, ayant considéré les nouveaux venus, je vis qu'ils étaient tous couverts de haillons tachés de sang et qu'ils étaient armés de lances, de sabres, de grands coutelas. Ils avaient des visages farouches. Une vingtaine de chiens, aussi effrayants que leurs maîtres, vinrent se coucher au milieu de la salle. Un instant après cette entrée bruyante, un petit enfant de sept à huit ans, que je n'avais pas encore vu, sortit de la chambre et vint s'agenouiller devant celui qui paraissait être le chef de la bande, en lui disant : — « La bénédiction, papa ! » [45] Mais pour toute réponse il n'obtint qu'une forte réprimande et ces paroles, qui me parurent être pour moi une sentence de mort : — Ne vous ai-je pas défendu, monsieur, de marcher sans votre « manchette » ? Retirez-vous et ne vous présentez plus devant moi sans être armé ! »

L'enfant ne répondit pas et disparut : il revint quelques minutes plus tard, avec un sabre et un couteau pendus à sa ceinture. Le colloque qui s'engagea entre le père et le fils acheva de me donner des

souçons, qui n'étaient certes pas rassurants. Déjà, je voyais tous ces coutelas levés sur ma tête pour m'arracher une vie que je n'aurais pu défendre puisque j'étais moi-même sans armes. A chaque mouvement de ces mains toutes dégoûtantes de sang, à ces affreux jurons que laissaient échapper les plus hardis de la bande, je sentais mon sang se glacer dans mes veines. Déplorant le sort des victimes qui sans doute avaient été sacrifiées à la cupidité de ces malfaiteurs, je vis trouble et mes forces m'abandonnèrent : je tombai lourdement sur le plancher.

Dona Catalina accourut au bruit de ma chute. Aidée de quelques-uns des assassins, elle me mit dans un hamac. On me fit avaler quelque cordial. Revenu à moi, j'attribuai cette défaillance à l'excessive chaleur. Et, confus de ma faiblesse, je pris congé de Dona Catalina et de ses hôtes. Je montai au plus vite sur mon cheval et, en un clin d'œil, j'étais rentré au bourg. Je me disposais, dès mon arrivée, à aller donner connaissance aux autorités de la rencontre que je venais de faire d'une bande aussi suspecte quand je trouvai, sur mon chemin, un ami à qui je contai mon aventure. Il partit d'un grand éclat de rire : — Cette troupe de bandits qui vous a causé tant de frayeur, mais c'est Señor Don Francisco, un des plus riches propriétaires de la commune, et ses onze fils : ils reviennent de la *monteria*, c'est-à-dire de la chasse aux cochons marrons. La [46] maison où vous étiez est la sienne... Tenez, voici votre bande de voleurs qui revient.

Reportant alors mes regards vers la plaine, je reconnus non sans surprise mes hôtes de tout-à-l'heure, tous à cheval, conduisant un troupeau de bœufs. Nous en étant approchés à quelques centaines de pas, je fus frappé d'un spectacle nouveau pour moi. Un taureau furieux s'étant échappé de la troupe, aussitôt dix lanciers se jetèrent après lui. L'un d'eux, prenant la tête du peloton, atteignit l'animal qui s'arrêta pour l'attendre de pied ferme. Tournant autour de la bête avec une dextérité étonnante, le cavalier présenta sa lance aux yeux du taureau en fureur jusqu'à ce que, l'ayant atteint au cou, il la lui appliquât légèrement et lui fit prendre la fuite. Alors, piquant des deux et le saisissant par la queue, il le terrassa et, d'un saut, passa de son cheval sur le dos du taureau. En un clin d'œil, la bête furieuse était maîtrisée... Puis, l'homme, remontant sur son coursier qui l'attendait patiemment pendant l'opération, prit la bride et la lance d'une main et, de l'autre, agitant un mouchoir, il fit faire cent tours au taureau qui, fatigué d'une lutte vaine, reprit tête baissée le chemin et alla rejoindre le troupeau.

Ce spectacle rappela à ma mémoire les jeux *agonales* de l'ancienne Rome et, me divertissant un moment, me fit revenir de la mauvaise impression que m'avait causée la vue de ces *monteros*.

Ignace NAU.

[47]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Eugène NAU

1814-1887

[Retour à la table des matières](#)

Né à Port-au-Prince en 1814, Eugène Nau y mourut en 1887. Il appartenait à cette famille Nau qui a donné à la littérature haïtienne le poète Ignace, initiateur du mouvement qui marqua d'un éclat incomparable la seconde époque du gouvernement de Boyer, après la reconnaissance par la France de notre indépendance nationale, et l'historien Emile, auteur d'une admirable Histoire des Caciques d'Haïti.

Eugène Nau, qui fit ses études au lycée Pétion, se spécialisa dans l'agronomie. À plusieurs reprises, le Gouvernement haïtien lui confia des missions scientifiques et, pendant de nombreuses années, il siégea à la Commission de l'Instruction publique de Port-au-Prince. En 1867, il publia sous forme de thèse une brochure intitulée "De l'influence de l'agriculture sur la civilisation des peuples". Cette étude fut rééditée la suite de son principal ouvrage paru en 1886 : "Agronomie et Agriculture en Haïti" (Paris, A. Guyot, éditeur).

Eugène Nau s'était associé aux travaux historiques de son frère Emile. Il a laissé, entre autres manuscrits inédits, un volume important qui a pour titre "Considérations générales sur l'histoire du Cul-de-Sac et du Port-au-Prince".

Il fonda en 1881 La Gazette Agricole où il écrivit de nombreux articles sur l'agriculture haïtienne. Le journal officiel, Le Moniteur, publia de lui des rapports et études d'un grand intérêt.

L'Agriculture au Mexique et dans les Antilles en 1492

Indépendamment de l'alcool qu'ils tiraient du maguey (agava [48] mexicana), les Mexicains se servaient de ses grandes feuilles pour couvrir leurs maisons. S'ils avaient trouvé dans le jus du maguey un excellent succédané du vin, ils avaient également rencontré celui du froment dans la graine pulvérisée du maïs. L'un de ces végétaux était leur vigne et l'autre, leur blé. Remarquez, en passant, que le blé et le maïs sont tous les deux de la même famille des graminées.

La graminée américaine, que l'Europe, l'Asie et l'Afrique naturalisèrent plus tard dans leurs champs, rendait à ces prétendus sauvages huit cents grains pour un, comme leur bananier leur produisait vingt-cinq fois plus de matières nutritives que les meilleures céréales de l'Europe. L'épi de maïs, égrené avec soin, moulu et tamisé de même, leur procurait une farine jaunâtre, avec laquelle ils confectionnaient d'excellentes crêpes, qui formaient la base de la nourriture populaire. La patate, la pomme de terre, la pistache et la banane, ainsi que l'igname, le malanga et le tayo, mettaient à l'abri de la famine ces hommes mille fois plus heureux, à mon avis, que les paysans européens, les Irlandais particulièrement. Les Mexicains de la classe pauvre avaient bien besoin d'être convenablement nourris, car, dans les postes américaines, seuls ils faisaient l'office de chevaux et même de voitures. D'après M. Alexandre de Humboldt, la charge ordinaire d'un de ces courriers était de trente à quarante kilogrammes.

Puis, venaient en seconde ligne, dans leur agriculture tropicale, le pite et le coton, avec lesquels ils fabriquaient des cordes, du fil, des hamacs et des tissus divers ; le tabac, dont les feuilles, séchées et bourrées dans leurs pipes, endormaient leurs soucis et dont la fumée bleuâtre était pour eux l'image de la vanité sur cette terre ; le cacao, dont la pulpe transformée en chocolat était la boisson favorite des grands ; le quinquina, dont la poudre guérissait leurs fièvres opi-

niâtres ; les pommes [49] de terre, dont les tubercules cuits sous la cendre assouvissaient leur faim ; la patate, dont la farine sucrée leur fournissait de bons desserts ; la vanille, dont l'arôme et le goût délicat relevaient, avec le roucou, le piment et le gingembre, la fadeur de leurs préparations culinaires ; le nopal, dont les cochenilles leur donnaient la belle couleur de l'écarlate, seul ou mélangé avec la matière colorante rouge du roucou, et, finalement, le palma-christi, dont les graines oléagineuses procuraient à ces déshérités de la découverte l'huile qui alimentait l'éclairage de leurs maisons. C'est de la tige du maïs qu'ils extrayaient le sucre propre à édulcorer leur chocolat, leurs crêpes ou leur tisane.

Au moindre degré que chez les Aztèques, on trouve également que les Grandes Antilles — Haïti, Cuba, Puerto-Rico et la Jamaïque — possédaient des populations plus douces, plus hospitalières que celles des Iles-du-Vent. Caonabo, le seul cacique guerrier et féroce d'Haïti, venait de l'île Cibuqueira...

Dans ses relations de voyage, Colomb vante souvent à Ferdinand et à Isabelle l'hospitalité des enfants d'Haïti. Les Haïtiens tiraient de leurs champs, travaillés en commun, à peu près les mêmes produits qu'obtenaient les Mexicains, moins la vanille, le maguey, la cochenille et une foule d'autres richesses agricoles. Ils avaient le maïs sans le maguey. c'est-à-dire le froment sans le vin, le blé sans la vigne. Mais, en revanche, que de fruits savoureux dans leurs forêts et dans leurs vergers, dont les plus estimés étaient la figue-banane, le mamey, l'ananas et la sapotille !

À leurs plantes farineuses, à leurs fruits délicieux, ils savaient joindre, pour compléter leur nourriture, les poissons de leurs golfes et de leurs nombreuses rivières, ainsi que le gibier dont leurs forêts étaient alors prodigues. Il faut cependant reconnaître que les Aborigènes d'Haïti étaient beaucoup moins avancés en civilisation que les Mexicains, par la raison que [50] leur agriculture était plus restreinte que celle de leurs devanciers du continent voisin...

Entre les animaux et les végétaux il existe un rapport intime, que Dieu a créé dans sa sagesse. Fou qui le nie ou aveugle qui ne le voit pas quand on étudie ces deux règnes de la nature ! La seule exception qu'il y a, entre les Américains et les peuples de l'Ancien Monde, est que ces derniers ont passé par trois états — pêcheur ou chasseur, pas-

teur et agriculteur — pour arriver à la civilisation, tandis que les habitants de l'Amérique n'avaient passé que par deux états — pêcheur ou chasseur et agriculteur — pour atteindre la demi-civilisation où la conquête les avait trouvés en 1492. Cette différence sensible vient de ce que les grands quadrupèdes — ces amis de l'homme, ses associés — leur avaient malheureusement manqué.

La civilisation vient tard chez les peuples dont les moyens sont bornés. Mais, quand elle s'établit au milieu de deux peuples voisins, le rapport de leurs progrès peut se déduire mathématiquement de leurs cultures réciproques, toutes choses égales d'ailleurs.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets, dans le nouveau comme dans l'ancien monde. Ceci a lieu dans l'ordre physique, pourquoi n'aurait-il pas également lieu dans l'ordre moral ? Dans tous les coins de la terre s'est vérifiée cette règle générale, sans exception aucune, du contrôle réciproque et providentiel des cultures sur la civilisation et de la civilisation sur les cultures.

Eugène NAU.

[51]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Thomas MADIOU

1814-1884

[Retour à la table des matières](#)

Né à Port-au-Prince en avril 1814, Thomas Madiou y mourut le 26 mai 1884. Il eut une longue et brillante carrière qui ramena de la direction du lycée de Port-au-Prince au ministère de l'instruction publique en 1866, au ministère des relations extérieures en 1871, au ministère de la justice en 1871. Dans l'intervalle, il représenta Haïti à l'étranger, et c'est au cours de sa mission diplomatique à Madrid qu'il joua un rôle important dans les négociations qui aboutirent à la reconnaissance par l'Espagne de l'indépendance dominicaine, en janvier 1865.

L'œuvre capitale, qui a placé Thomas Madiou au premier rang des historiens haïtiens, est son Histoire d'Haïti, dont les trois premiers volumes parurent, en 1848, à l'Imprimerie Joseph Courtois, à Port-au-Prince. L'auteur mourut avant d'avoir pu mettre la dernière main à son ouvrage, qui devait s'étendre jusqu'à l'année 1827. Un 4ème volume fut publié par les soins de sa famille en 1906.

Les premiers volumes de l'Histoire d'Haïti étaient devenus introuvables quand le Ministère de l'Instruction Publique pensa à en donner une édition populaire en 1922. Ce travail fut confié au docteur J. C. Pressoir par le Ministre Fernand Hibbert.

Madiou avait profité de son séjour à l'étranger pour consulter tous les documents qu'il pouvait trouver dans les archives, concernant l'histoire d'Hispaniola et de St-Domingue. D'autre part, il avait recueilli avec soin, de la bouche de ceux qui avaient été acteurs ou témoins des événements, tous les renseignements propres à l'éclairer sur les faits les plus importants du passé d'Haïti.

[52]

On peut sans doute lui reprocher d'avoir accueilli avec trop de complaisance beaucoup de ces récits. On sait en effet que la tradition orale est souvent "maîtresse d'erreurs" pour les historiens. Il écrit lui-même, dans la note qui ferme le troisième volume : "Nous savons qu'il est presque impossible que l'historien même le plus sévère, après avoir constaté les causes et les effets des événements importants, puisse toujours être d'une parfaite exactitude dans les détails secondaires"

La découverte ultérieure de documents, dont Madiou n'avait pu avoir connaissance, permettra sans doute de rectifier certains de ses jugements ou de combler certaines lacunes de son œuvre. Cette œuvre n'en reste pas moins considérable.

Dans cette chronique entraînante et parfois émouvante que forment les trois volumes de l'Histoire d'Haïti, nous trouvons tous les éléments qui nous permettent de reconstituer la vie multiple et complexe du peuple haïtien. C'est une mine très riche, où nos écrivains, historiens et sociologues ont puisé et continueront à puiser à pleines mains les matériaux de leurs œuvres.

Nicolas Geffrard

Le Libérateur du Sud

Nicolas Geffrard naquit en 1761 sur l'habitation Périgny, quartier de Plaine-à-Pitres, hauteurs du Camp Périn, dans la commune des Cayes. Il avait pour père un homme de couleur, Nicolas Geffrard, et pour mère, une Africaine sénégalaise, nommée Julie Coudro. Il grandit sur l'habitation de son père, se livrant aux exercices de la chasse, jusqu'au moment où éclata la révolution. Par les soins de sa famille, il apprit à lire et à écrire. Il s'exprimait avec facilité, et, quoique d'une

humeur fougueuse, il était généralement doux et aimable dans ses relations.

Sergent dans la compagnie Massé dès l'aurore de la révolution (1790), Nicolas Geffrard devint lieutenant en 1793, fit la [53] campagne du camp Dérivaux dans les rangs républicains, sous les ordres du général Rigaud, entra dans la légion de l'Egalité au grade de capitaine de chasseurs, prit part à plusieurs actions glorieuses contre les royalistes de la Grand'Anse et fut nommé, en l'an 4, par le général français Desfourneaux, chef de bataillon et commandant du Camp Périn. Il marcha en l'an 5 contre Jérémie, en passant par les mornes de Plymouth.

Elevé au grade de colonel par le général Rigaud pendant la guerre civile de 1799, il prit le commandement du 4^{ème} régiment du Sud. Il se fit toujours remarquer à la tête de ses troupes par un coup d'œil sûr, un grand courage et une sévérité à l'endroit de la discipline poussée jusqu'à la dureté.

Au moment de la chute de Rigaud, il s'échappa, par un trait d'audace, des mains de Dessalines, partit de Cavaillon, traversa les mornes de Plymouth, atteignit le Corail, puis Jérémie, et se rendit à Cuba, fuyant la proscription. Il demeura dans cette île, à St-Yague, jusqu'à l'arrivée à St-Domingue de l'expédition française de 1802. Il revint dans le pays avec les autres réfugiés rigaudins, descendit au Port-au-Prince et se rendit ensuite à St-Marc. S'étant enrôlé comme simple soldat, il combattit Toussaint Louverture pendant toute la guerre de trois mois.

Après la soumission de Toussaint, Geffrard s'achemina vers le Sud pour embrasser ses parents, qu'il n'avait pas vus depuis la chute de Rigaud. Mais aussitôt après son arrivée à l'Anse-à-Veau, il apprit que les colons, qui se redressaient par suite du triomphe des armes françaises, projetaient de l'arrêter. Il se transporta au Cap où, par ce qui se passa sous ses yeux, il découvrit le projet du gouvernement de rétablir l'esclavage. Il se rallia à Pétion dès que celui-ci prit les armes contre les Français, au Haut-du-Cap.

Dessalines, proclamé général en chef par les insurgés, rétablit [54] Geffrard dans son grade de colonel et l'envoya porter la guerre dans le Sud contre les Français. Après la prise de l'An-se-à-Veau en janvier 1803, Geffrard fut promu au grade de général de brigade. Il parvint à

faire accepter l'autorité de Dessalines par les Indépendants du Sud, qui avaient en horreur le général en chef, depuis la guerre civile entre Toussaint et Rigaud. Il conduisit la guerre contre les Français avec une rare habileté, loin des regards de Dessalines, livré à ses seules ressources : il fut le héros de la guerre de l'indépendance dans le Département du Sud...

Le général Nicolas Geffrard était commandant de la Province du Sud quand il mourut, au sein de sa famille, le 31 mai 1806, à la suite d'un violent vomissement. La garnison et presque tous les habitants des Cayes assistèrent à ses funérailles, qui furent célébrées avec la plus grande pompe. Sa mort répandit le deuil dans toute la province du Sud. Son corps, transporté dans la forteresse des Platons y fut enterré, tandis que ses entrailles étaient déposées au centre de la place d'armes des Cayes, à une légère distance à l'est de l'Arbre de la Liberté.

Nicolas Geffrard avait 45 ans.

L'émouvante entrevue

...Les généraux français promettaient d'écraser Toussaint d'un coup. Cependant Leclerc pensa qu'il serait plus prudent et moins barbare d'employer préalablement la voie des négociations pour amener l'ex-gouverneur à un accommodement en lui proposant la seconde place de la colonie. Il croyait que les nombreuses troupes qu'il avait envoyées dans l'Ouest répandraient le découragement autour de Toussaint. Mais celui-ci avait un cœur que les obstacles rendaient de plus en plus énergique ; [55] chaque trahison de ses officiers ne pouvait que le fortifier dans sa détermination de mourir les armes à la main.

Leclerc envoya chercher Isaac et Placide Louverture qui étaient à bord du vaisseau le *Jean-Jacques* et qui n'étaient pas encore descendus au Cap. Frères utérins, ils étaient tout à fait différents de caractère. Isaac l'aîné, d'une humeur froide, d'un esprit lent, possédait une âme faible ; il était incapable de ces résolutions héroïques qui distinguent du vulgaire l'homme passionné. Cependant, il réunissait les qualités de l'homme vertueux. Il avait un cœur compatissant. Religieux, il comblait de ses bienfaits les malheureux qui l'approchaient. Des connais-

sances assez étendues ornaient son esprit. Placide, le plus jeune, d'une humeur fougueuse et entreprenante, était entièrement dévoué à la cause de son beau-père. Moins studieux que son frère, il ne s'était pas livré à l'étude avec la même ardeur. Sa vive imagination n'avait pu soutenir le poids des sciences abstraites : elle ne rêvait que la gloire et la liberté de son pays.

Personne n'ignorait l'amour que l'ex-gouverneur portait à ses enfants. Les autorités françaises pensaient qu'il ferait bien des concessions à la mère-patrie tant que ces deux jeunes gens seraient entre les mains de la République. Un paragraphe des instructions de Bonaparte à son beau-frère disait que toutes sortes d'égards seraient observés envers les fils de Toussaint afin de les gagner au service de la France. Bonaparte semblait croire qu'Isaac et Placide ramèneraient leur père sous les drapeaux de la République s'ils se dévouaient à la cause de la métropole.

Quand ils furent conduits en présence de Leclerc, celui-ci leur dit, en leur remettant la lettre adressée à leur père par le Premier Consul ; [56] — Je pense que cet écrit établira entre le Général Toussaint et moi l'accord le plus parfait

Le 7 février, à onze heures du soir, le citoyen Coisson, Isaac et Placide partirent du Cap, laissant derrière eux un théâtre de dévastation et de carnage : ils reconnurent partout les traces du passage du général Christophe. Quand ils arrivèrent aux avant-postes du général Desfournaux, l'adjudant-commandant Dampierre leur fit l'accueil le plus flatteur. Ils passèrent la nuit dans le camp et en partirent dès l'aurore. Lorsque le soleil inonda de ses rayons les campagnes d'Ennery, d'une richesse prodigieuse de végétation et couvertes de nombreux troupeaux, des paysages d'une rare magnificence excitèrent leur admiration. Le fer et le feu n'avaient pas encore ravagé ces cantons. Les voyageurs avaient laissé loin derrière eux la pointe du Mornet. Le chemin était rempli de femmes et de cultivateurs qui les arrêtaient pour les questionner. Isaac et Placide dirent le motif de leur voyage : chacun les félicitait de leur retour au pays, et la foule les suivait en les acclamant. Elle les accompagna jusqu'au bourg d'Ennery. Leur mère, avertie de leur arrivée par les cris d'enthousiasme qu'elle entendait, accourut au-devant d'eux. Ils entrèrent au palais de leur père à neuf heures du soir, deux jours après leur départ du Cap.

On expédia aussitôt un courrier pour le quartier-général des Gonaïves où se trouvait Toussaint Louverture. Celui-ci, suivi de son état-major, arriva à Ennery le lendemain, 9 février, dans la nuit. Il avait tout de suite saisi la raison de cette courtoisie du général Leclerc. Sa sensibilité paternelle était mise à l'épreuve.

Toussaint serra ses fils contre son cœur, les couvrit de baisers et leur dit :

[57]

— Mes enfants, si vous m'abandonnez, vous ouvrirez dans mon cœur une plaie qui ne se fermera jamais.

Le citoyen Coisson, voyant son émotion et les larmes qui inondaient son visage, profita de ce moment favorable pour lui adresser la parole :

— Est-ce le fidèle serviteur de la République que je vois ?

Toussaint, que la dissimulation n'abandonnait presque jamais, lui répondit :

— Pouvez-vous en douter ?

Coisson continua :

— Le Premier Consul vous envoie vos enfants pour qu'ils soient auprès de vous les interprètes du gouvernement français.

Alors Isaac raconta à son père comment il avait été heureux en France. Il avait vu le Palais des Tuileries, le Premier Consul, qui ne souhaitait que la gloire de son père et le bonheur de St-Domingue. En même temps il lui présenta une boîte d'or, dans laquelle était une lettre de Bonaparte revêtue du sceau de l'État et suspendue à un cordon de soie.

Toussaint ouvrit la lettre et la lut attentivement...

Après cette lecture, Toussaint, toujours calme, en présence d'une foule d'officiers de tous grades, de sa femme, de son beau-frère, de ses nièces les demoiselles Chancy, dit au citoyen Coisson :

— J'éprouve pour vous la plus profonde reconnaissance. Vous avez donné les meilleurs soins à mes enfants. Vous direz au Général Leclerc que je ne traiterai avec lui que lors qu'il aura arrêté les progrès de son armée. Du reste, je lui adresserai une lettre à ce sujet.

Toussaint passa toute la nuit à écrire. Ses paquets à l'adresse du général Leclerc furent remis au citoyen Coisnon par l'adjudant-général Fontaine. À quatre heures du matin, il eut [58] une conversation d'une heure avec ses enfants et retourna ensuite à son quartier-général des Gonaïves, après avoir entendu la messe : c'était une habitude qu'il ne négligeait jamais de pratiquer, dès la pointe du jour, avant de se livrer à ses occupations politiques. Aussitôt qu'il fut arrivé aux Gonaïves, il expédia pour le général Leclerc un nouveau paquet au citoyen Coisnon, qui était encore à Ennery avec ses fils. Le citoyen Grenville, instituteur de son troisième fils St-Jean, avait été chargé de la dépêche. Quelques heures après, Mme Louverture entra aux Gonaïves, suivie de plusieurs animaux portant, prétendait-on, le trésor particulier de Toussaint...

Coisnon, Grenville et les fils de Toussaint, partis d'Ennery, arrivèrent au Cap au milieu de la nuit et remirent la lettre de l'ex-gouverneur au général Leclerc. Celui-ci, après en avoir pris lecture, entra dans une violente colère. Il traita Toussaint de rebelle et dicta à son secrétaire une missive qu'il chargea Isaac et Placide d'apporter à leur père aux Gonaïves.

Quand ces jeunes gens arrivèrent à destination, Toussaint les reçut avec froideur. Il lut la lettre de Leclerc et s'indigna de la réponse arrogante et impérieuse du capitaine-général. Cependant il redevint calme et ne se montra pas abattu par cet ultimatum. Il dit à ses fils qui s'étaient jetés dans ses bras :

— Mes enfants, je déclare la guerre au Général Leclerc et non à la France. Je veux qu'il respecte la constitution que le peuple de Saint-Domingue s'est donnée. Je ne puis traiter avec le Premier Consul puisqu'il a déchiré l'acte qui garantit toutes nos libertés. Mes enfants, je ne voudrais pas contrarier vos sentiments. Je n'emploierai ni la ruse ni la violence pour vous retenir auprès de moi. Si votre père devenait l'auteur de vos malheurs, il serait toute sa vie poursuivi par le remords. Choisissez entre le Capitaine-Général et la liberté de votre pays.

[59]

Il les écarta alors de lui. Son front se couvrit d'anxiété et de douleur.

— Eh quoi, leur dit-il, vous hésitez dans votre choix ? L'homme d'honneur doit se vouer à une cause et non servir deux partis à la fois.

Isaac s'écria :

— Je reste fidèle au Capitaine-Général, qui représente la France, ma patrie.

Ces paroles obscurcirent le front de Toussaint et répandirent sur ses traits une profonde affliction. Il dit à voix basse :

— Ils ont corrompu son jeune cœur. Ils lui ont appris à haïr son père.

— Et vous, Placide, m'abandonnerez-vous ?

Placide se précipita à ses genoux en s'écriant :

— La France, ses plaisirs, sa gloire, j'ai tout oublié. Mon existence vous est dévouée. Je vous suivrai dans les combats. Je mourrai à vos côtés.

Toussaint le releva avec transport, le flatta de ses caresses et le montra avec orgueil à ses officiers.

Il sortit immédiatement du palais du gouvernement, fit battre la générale et réunit sur la place d'armes sa belle garde d'honneur composée d'un bataillon d'infanterie et de deux escadrons. Il se plaça au centre de ses grenadiers, ayant à ses côtés le général Vernet et le chef d'escadron Morisset. Il leur dit d'une voix émue que le général Leclerc leur proposait la honte et l'ignominie ; qu'il voulait que la constitution, le seul garant de leur liberté, fût anéantie et qu'ils se missent à la discrétion du gouvernement français. Il leur demanda s'ils seraient assez lâches pour se soumettre à de tels caprices, s'ils pourraient encore subir le joug de l'esclavage. Les soldats répondirent : — Nous mourrons tous pour la liberté !

[60]

Toussaint leur présenta Placide au grade de commandant et leur dit :

— Il est prêt à mourir pour votre cause.

Placide fut accueilli avec acclamations par ces vieux guerriers que n'effrayaient pas les périls de la rude campagne qu'ils allaient entreprendre.

Thomas MADIOU.

(Histoire d'Haïti, 2^e vol. éd. 1923)

[61]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Emeric BERGEAUD

1818-1858

[Retour à la table des matières](#)

Le préjugé de couleur, que le peuple haïtien a reçu comme un legs funeste de la société coloniale de Saint-Domingue, a eu l'une de ses plus touchantes victimes et aussi l'un de ses plus ardents adversaires dans la personne d'Émeric Bergeaud.

Né aux Cayes en 1818, Émeric Bergeaud y acquit une instruction solide qui lui permit de remplir avec succès le rôle de secrétaire de son oncle, J. M. Borgella, l'un des généraux les plus brillants de notre histoire. Forcé de s'exiler sous Soulouque, il mourut de consommation à Saint-Thomas le 23 février 1858. Il composa, pendant son exil, Stella, roman où se trouvent relatés, sous le voile de l'allégorie, les principaux épisodes des guerres de l'indépendance haïtienne. Le livre fut publié à Paris en 1859 avec une préface de l'auteur et une notice biographique de la plume de Beaubrun Ardouin, puis réédité en 1887 (sans la préface et la notice biographique), par les soins de sa veuve, chez Dentu, Paris, 3, place Valois.

Nous extrayons de la notice que lui consacra Duraciné Pouilh, dans La Ronde du 15 février 1901, les passages suivants :

"On sait ce qui advint dans le Département du Sud après l'insuccès de la prise d'armes de Louis-Jacques à Aquin et la sanglante journée du 16 avril 1848 à Port-au-Prince : ce fut la chasse à la société. Que d'hommes éclairés et innocents, noirs et jaunes, furent moissonnés sous la pression des passions honteuses et implacables du "piquetisme" ! Combien d'autres furent contraints de prendre la route de l'exil et combien de ces derniers y ont fait une fin malheureuse ! Tel devait être le sort de M. Eméric Bergeaud, l'une des plus belles [62] intelligences de la ville des Cayes, que la tempête emporta et jeta sur le rocher de Saint-Thomas, où il ne tarda pas, sous ce climat inhospitalier, à attraper le germe d'une maladie qui ne pardonne jamais. Il se rendit à Paris où, par l'intermédiaire de mon parent Louis Audain, qui faisait alors sa médecine, nous fîmes connaissance en 1857. Il venait chercher au foyer de la science un soulagement à ses souffrances morales et corporelles. Mais que pouvait pour lui la science ? L'exil et l'amour pour la patrie absente avaient déjà produit leurs fruits amers..."

"Pour combattre les ennuis et la nostalgie, Eméric Bergeaud avait consacré ses veilles de dix années d'exil à composer une œuvre de grande valeur. Au moment de repartir pour Saint-Thomas, il confia son manuscrit à M. Beaubrun Ardouin, avec la recommandation expresse de s'entendre avec son épouse pour cette publication, dans le cas où il succomberait au mal qui le rongait. Il ne tarda pas à mourir et, selon ses volontés, Beaubrun Ardouin fit publier l'ouvrage en 1859.

"Cet ouvrage, malheureusement peu connu de la génération actuelle, c'est Stella, œuvre d'imagination, mais où l'auteur, avec un sentiment de haut patriotisme et un talent littéraire incontestable, a mis en relief les principaux traits de l'histoire d'Haïti, en empruntant, pour les orner, les vives couleurs de la fiction. "La révolution de Saint-Domingue, dit Bergeaud dans sa préface, a donné naissance à quatre hommes qui personnifient les excès et la gloire : Toussaint, Rigaud, Dessalines, Pétion". Et il emprunte à la vie de ces quatre personnages les traits nécessaires pour peindre Romulus et Rémus, deux frères utérins, l'un noir, l'autre jaune. Il peint l'Africaine, leur mère, esclave comme eux, qui, succombant sous le fouet inhumain du colon, avant d'exhaler son âme à Dieu, se traîne jusqu'à la porte de leur "ajoupa", montre du doigt la montagne, indiquant ainsi à ses fils que

là étaient pour eux la vengeance, la liberté et la gloire. Et développant cette fiction dans un style riche de poésie, l'auteur décrit les péripéties de la lutte sanglante jusqu'au jour où devait éclore l'indépendance [63] nationale. Et le peintre nous tient, de la première à la dernière page, sous le charme de son pinceau : l'ostracisme dont il est injustement frappé n'attiédit pas dans son cœur l'ardent amour de la patrie. Aussi, en dédiant son œuvre à Haïti, avec quel sentiment d'admiration, revêtu de la forme la plus poétique, ne décrit-il pas nos montagnes verdoyantes, nos sites pittoresques, nos plages ensablées sans cesse caressées par le flux de la mer...

"Aurèle Chevry, noire critique émérite, enlevé trop jeune et trop tôt à la littérature haïtienne, faisant en 1873 dans Le Moniteur une brillante analyse de l'œuvre d'Émeric Bergeaud, a dit : "Stella, c'est la lumière céleste que fixaient nos pères lorsqu'ils relevaient leurs fronts abattus sous le joug colonial ; c'est l'étoile de la patrie, éclairant l'aurore de notre 1er janvier 1804, et destinée à prolonger encore sa bienfaisante influence en venant briller, de nos jours, sur la littérature haïtienne."

"Oui, Stella, conclut Duraciné Pouilh, c'est l'Etoile de la Patrie, c'est le trait d'union pour la famille haïtienne. Et nous tous qui cultivons dans nos cœurs cette union précieuse, nourrissons sans cesse nos esprits des pages réconfortantes de ce chef-d'œuvre."

Le Combat de Vertières

La place était protégée par une puissante ligne de fortifications extérieures, de quatre blockhaus ou postes fortifiés construits sur des éminences, hérissés de canons de gros calibre et confiés à la vigilance de fortes garnisons.

C'est contre ces fortifications qu'il fallait marcher.

Les Indigènes dressèrent une batterie contre un des blockhaus ennemis. Le feu commença. Au premier coup de canon, Rochambeau sortit du Cap à la tête de ses meilleures troupes, infanterie et cavalerie, et se tint en observation, ne perdant aucun détail de l'affaire, d'où dé-

pendait le salut de la capitale. [64] Il avait amené une pièce de canon, qui tira sans relâche.

Entre la place et les postes fortifiés se trouvait une position que les Français avaient négligé d'occuper et à laquelle leurs adversaires attachèrent une grande importance, jugeant que de là ils pourraient isoler la ville des fortifications extérieures et s'en rendre aisément maîtres. Mais la position n'était pas facile à atteindre : les Indigènes avaient contre eux les feux croisés de l'ennemi, l'artillerie et la mousqueterie des blockhaus, sans compter le canon de Rochambeau et de sérieuses difficultés de terrain. Ils ne se rendirent compte de ces obstacles que pour mieux les vaincre : rien n'était comparable à leur ardeur.

L'armée assaillante se divisait ainsi : l'avant-garde, appuyée d'une cavalerie, qui serait opposée au besoin à la cavalerie ennemie, obéissait à un chef d'une valeur éprouvée, Capois ; les principaux corps d'attaque étaient dirigés par deux autres, également braves, Clervaux et Vernet ; un intrépide général, Cangé, conduisait l'arrière-garde ; un autre, Gabart, qui avait reçu à juste titre le surnom de « Vaillant », commandait la réserve.

Les différents corps s'ébranlent. Dessalines leur a parlé. Il leur a montré la position qu'ils doivent prendre, dussent-ils *disparaître numéro par numéro*. Et, ses ordres donnés, le fils de l'Africaine s'assied sur une pierre, attendant un résultat qui pour lui n'est pas douteux.

Les indigènes marchent l'arme au bras, ainsi que le font d'habitude les Français, leurs ennemis, qu'ils ont appris à imiter tout en les combattant, dont ils sont quelques-uns les descendants, tous les élèves, et qu'ils savent honorer autant que le méritent ces premiers soldats du monde.

Tous les postes tirent à l'envi sur la troupe assaillante : la mitraille laboure ses rangs, la mousqueterie la décime, des files [65] entières disparaissent, et pourtant elle avance d'un pas ferme. L'avant-garde est au pied de la fortification la plus rapprochée du chemin. Là, elle es-
sue un feu terrible. Quelque hésitation se manifeste parmi les soldats : leur général les soutient, les presse. Ils tentent vigoureusement le passage, mais l'artillerie ennemie multiplie ses coups et jette la confusion parmi eux. Le désordre des Indigènes semble vouloir se changer en fuite. Les Français sortent alors de leurs retranchements et s'appêtent à poursuivre les fuyards. Mais ils n'en ont pas le temps : la courageuse

avant-garde, ramenée promptement au feu par son général, les oblige à rentrer dans le fort, contre lequel elle se précipite avec fureur. La mousqueterie et l'artillerie vomissent le fer et la flamme. L'infatigable ardeur des Indigènes à remonter ce courant de feu, leurs efforts désespérés, leur acharnement, leur rage, tous les prodiges d'une héroïque constance, toute la furie de l'attaque et de la défense, toutes les incertitudes de la victoire éclatent dans ce combat et forment un spectacle épique qui absorbe l'attention des deux camps.

L'avant-garde, repoussée plusieurs fois et plusieurs fois revenue à la charge, n'a perdu ni gagné du terrain. L'impatience de son général s'irrite : il la harangue et la lance impétueusement contre une batterie qu'il veut enlever. On le voit de loin presser de l'épée le flanc de son cheval, qui bondit à la tête de la colonne. Celle-ci monte à l'assaut, touche déjà aux palissades, quand une décharge foudroyante la rejette en arrière. Le cheval du général est tué, et Capois roule avec l'animal au milieu du chemin. On le croit mort lui-même, mais il se relève, poudreux et sanglant, agite son épée et commande : *En avant !*

Soudain, un bruit s'élève du côté où se trouve Rochambeau. Son armée crie spontanément : *Bravo !* Un roulement de tambours succède à ce cri. Le combat cesse instantanément et un [66] cavalier français vient, au nom du capitaine-général, féliciter le général qui s'est « couvert de tant de gloire »...

Le compliment était flatteur, venant de Rochambeau, dont nous avons déjà reconnu la vaillance : malheureusement, cette qualité s'unissait en lui à des vices qu'elle ne rachetait pas. On se rend néanmoins compte de l'enthousiasme chevaleresque que lui inspira un trait d'héroïsme qu'il pouvait si bien apprécier. En partant de Saint-Domingue, il se souvint de Capois-la-Mort qui avait excité à un si haut point son admiration et lui envoya, comme dernière marque d'estime, un de ses plus beaux chevaux de bataille...

Le combat, un moment interrompu, recommence. Les corps d'attaque viennent prêter leur appui à cette vaillante avant-garde, qui a cruellement souffert. L'arrière-garde et la réserve donnent successivement. Enfin, le passage est forcé et la position, qui doit décider de l'issue, de la bataille, tombe au pouvoir des Indigènes. A peine l'ont-ils conquise qu'ils travaillent à s'y mettre à couvert. Mais il faut en même

temps résister à l'ennemi, dont tous les efforts tendent à les en déloger...

Au plus fort de la lutte survint une abondante pluie qui éteignit le feu des batteries et rendit l'usage des fusils impossible. L'orage du ciel mit fin à l'orage de la terre. Il était presque nuit. Le combat avait duré près de douze heures...

Eméric BERGEAUD.

[67]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

SAINT-RÉMY

1819-1856

[Retour à la table des matières](#)

Bien qu'il compte parmi nos meilleurs historiens, Saint-Rémy ne fut pas mêlé, comme ses émules Thomas Madiou et Beaubrun Ardouin, à la vie politique de notre pays, du moins de façon active. Originaire de la Guadeloupe, où il naquit en 1819, il vint de bonne heure en Haïti et exerça aux Cayes et à Port-au-Prince la profession d'avocat. Il collabora au journal "Le National" des Cayes (1844) ; mais passionné d'histoire, il consacra un long séjour en France, qui devait se terminer par sa mort à Paris en 1856, à des recherches laborieuses dans les archives et les bibliothèques. En 1850, il fit paraître une Vie de Toussaint-Louverture. En 1853, il édita les Mémoires de Boisrond-Tonnerre et les Mémoires de Tous-saint-Louverture. Son œuvre capitale est Pétion et Haïti, en 5 volumes, dont les deux premiers furent publiés, à Paris, en 1854-1855.

La jeunesse de Pétion

Alexandre grandissait, pour ainsi dire, livré à ses propres impulsions. Il savait, à l'âge de treize ans, lire et écrire : là se bornait la plus grande somme d'instruction qu'on donnait dans la colonie aux hommes, noirs et jaunes. M. Boisgirard le punit un jour pour une es-

pièglerie : c'était ce que demandait le mauvais écolier. Il s'échappa de la classe, et malgré les prières de sa mère et la colère du père, il refusa d'y retourner. Le désœuvrement auquel il se trouva tout à fait abandonné le conduisit dans les maisons de son voisinage, où la douceur de son caractère le faisait généralement aimer et choyer.

[68]

Une des maisons qu'Alexandre fréquentait lui était surtout chère : c'était celle de M. Guiole, compatriote de M. Pascal Sabès et fabricant de joaillerie. Mme Guiole avait pour le jeune garçon des soins véritablement maternels. Elle le conseillait et le dirigeait. Elle seule savait en faire ce qu'on voulait.

Mme Guiole l'appelait *Pichoun*, mot provençal qui signifie « mon petit ». Les ouvriers de l'atelier en firent Pikion, Pition, et enfin Pétion. Ainsi, c'est à tort que quelques biographes prétendent qu'Alexandre prit lui-même le nom de Pétion par admiration pour le fameux maire qui dirigea la ville de Paris à l'aurore de la Révolution.

Cependant, M. Sabès, furieux de ce que son fils ne retournait pas à l'école, prit le parti d'en faire un forgeron. Pétion n'alla pas longtemps à la forge : de son propre mouvement il se mit à apprendre l'orfèvrerie, dans l'atelier de M. Guiole. Il était déjà habile ouvrier quand son père fit à son patron la commande de quelques bijoux. C'était aux yeux de Pétion une heureuse occasion de gagner les bonnes grâces de son père en lui prouvant que, malgré les nuages qui existaient entre eux, il avait convenablement utilisé son temps. Il pria donc M. Guiole de lui confier le travail. Ce travail étonna le maître. Il croyait à la possibilité d'une paix entre le père et le fils, car la trêve devait avoir apaisé toute colère. Il envoya Pétion faire lui-même la remise des bijoux. Mais le vieux Bordelais éclata en menaces, refusa les bijoux et ordonna au jeune homme de se retirer. Il avait entendu en faire un forgeron, non un orfèvre : l'intervention d'Ursule, les larmes de Suzanne, rien ne put fléchir le courroux du vieillard.

Pétion alors reporta sa pensée aux premiers jours de son enfance. En remontant la chaîne des ans, il se rappela le peu de sollicitude que son père lui avait marqué, ce refus de lui donner son nom, cette ténacité à ne vouloir faire de lui qu'un grossier [69] forgeron. Alors, le cœur ulcéré, il sortit de la maison paternelle ; et, s'il y reparaisait quelquefois, ce n'était qu'à la dérobée, pour saluer sa mère bien-aimée.

Depuis cette rupture, qu'on dit avoir été définitive entre Pétion et son père, il resserra son intimité avec les soldats de la garnison. Il avait loué une modeste chambre : là, on rencontrait toujours quelques sous-officiers. Enthousiaste plus que jamais du métier de la guerre, il ne faisait que les questionner sur les armes diverses. Souvent, prétend-on, on le surprenait à l'écart, esquissant au crayon tantôt l'attirail de l'artillerie tantôt la perspective d'un combat naval. Du reste, il était doué d'un goût tout particulier pour le dessin, et je sais que jusqu'à la fin de sa vie il aimait à faire mille petites ébauches. On prétend encore que depuis cette époque il préludait aux exercices mathématiques. Quelques ouvrages de stratégie lui tombèrent sous la main et devinrent sa principale lecture.

De plus, adroit dans tous les exercices du corps, nul n'était plus habile que Pétion à l'épée, au sabre, au pistolet et au fusil. Dans les assauts qu'on donnait le dimanche, chacun admirait son jeu et, surtout, sa prestance, car, d'une taille assez favorisée que ne défigurait pas un léger embonpoint, il attirait les regards de tous. Mais quant à l'équitation, on eut dit qu'il n'était pas « créole », tellement aux courses il paraissait mal à l'aise. Quoiqu'il aimât beaucoup le cheval, l'aimant jusqu'à passer des heures à soigner et à panser les siens, il ne parvint jamais, même tardivement, à savoir en diriger aucun qui eût quelque impétuosité.

Pétion, à dix-huit ans, soldat dans les chasseurs de la milice, déjà maître de toutes les passions désordonnées qui flattent, enivrent et dominent la jeunesse, trouvait dans son métier les ressources nécessaires à son existence et à ses plaisirs. Ces plaisirs étaient le bal et la chasse. Conciliateur des différends [70] de tous ses amis, il lui arrivait cependant de se rendre personnelles des querelles d'autrui. Ainsi, un nommé Labastille, qui devint plus tard officier de gendarmerie, arrivé récemment de France où il avait fait ses études, était devenu insupportable aux autres jeunes gens de couleur du Port-au-Prince par la morgue de ses manières et le pédantisme de son éducation. On s'en était plaint à Pétion. Or, dans un bal, Pétion reprocha à Labastille ses procédés vis-à-vis des siens. Possédant dès lors à un suprême degré cette ironie fine qui est le partage des natures intelligentes, le mulâtre inculte des îles prouva sa supériorité sur le mulâtre élevé en Europe. On en vint à un cartel, et le duel fut fixé au *Polygone*, endroit situé derrière la maison du gouvernement. Mais on n'arriva pas aux mains, car Labastille, sur

les fraternelles remontrances de Pétion, sut avouer ses torts, promit de s'en corriger et devint, entre tous les jeunes gens de la ville, un des plus doux et des plus modestes.

Les rendez-vous de chasse étaient aussi une arène où, plus d'une fois, Pétion préluda à sa réputation de bravoure. C'était d'habitude le dimanche, de grand matin, qu'on se réunissait à la *Saline*, au nord-ouest de la ville. Là, au mois de septembre, les alouettes et les pluviers abondent. Les blancs du Port-au-Prince allaient aussi chasser dans cet endroit. Un de ces blancs, nommé Nicolas, jouissait d'une réputation d'adresse et d'intrépidité peu communes. Avant l'aube, il avait pris son affût. Pétion arriva bientôt avec ses camarades. Le blanc, habitué jusque-là à voir les mulâtres plier et céder à sa volonté, enjoignit aux nouveaux venus de ne pas faire le premier coup de feu, car il se le réservait. Mais Nicolas ne savait pas quel était le mulâtre qui était pour ainsi dire le chef de la troupe à laquelle il s'adressait. — Je tirerai, lui répondit Pétion, malgré vous et avant vous, aussitôt que je verrai le gibier.

[71]

Les oiseaux parurent au même instant : Pétion avait tenu parole. Nicolas ne se possédait pas de l'action que venait de commettre le jeune indigène : c'était ce qu'on appelait alors un manquement de respect aux blancs, c'est-à-dire un crime. Aussi, ajusta-t-il soudain son fusil sur Pétion. Pétion immédiatement tira des balles de ses poches, en distribua à ses compagnons et, tout en rechargeant son arme, il dit d'une voix tranquille : — Tirez donc, si vous l'osez. Et il ajouta, montrant d'autres balles : — En voilà ici pour vous, si vous en manquez !

Nicolas fut atterré en présence de l'attitude audacieuse mais calme du jeune homme. Il retourna en ville, promettant de former sa plainte contre le téméraire qui avait osé le défier. Cette aventure fit du bruit : elle étonna l'aristocratie coloniale, et, sans les grandes préoccupations politiques de cette époque, elle eût attiré la foudre sur la tête du jeune Pétion. En tout cas, ce fut là le premier acte de résistance à l'oppression de la part des hommes de couleur.

SAINT-REMY.

[72]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Liataud ETHEART

1826-1888

[Retour à la table des matières](#)

Né à Port-au-Prince, le 9 mars 1826, Liataud Ethéart y mourut le 21 novembre 1888. Après des études classiques faites à la capitale, dans les conditions difficiles où se trouvait alors l'enseignement, le jeune homme alla s'établir à l'Anse-à-Veau et y fonda, en 1851, une institution libre. Revenu à Port-au-Prince, il créa, en 1853, le Collège Wilberforce où il eut, parmi ses plus brillants élèves, Armand Thoby. Ayant été obligé de licencier son établissement cinq ans plus tard, il entra, en 1859, au ministère de l'Instruction Publique en qualité de chef de division, puis, ayant été nommé membre de la Commission centrale de l'Instruction Publique, il collabora étroitement, avec M. V. Plésance, aux importantes réformes scolaires du grand ministre de Geffrard, Elie Dubois. Liataud Ethéart fut directeur du journal officiel, Le Moniteur (1869), chef de division au Département de la Guerre (1870-1872), ministre des Finances, du Commerce et des Relations Extérieures (1872-1873, 1876-1877, 1878-1879), rédacteur des actes officiels du Gouvernement jusqu'en 1888.

Comme écrivain, Liataud Ethéart se distingua particulièrement dans le genre dramatique. Nous avons de lui : "Miscellanées", contenant "Génie d'Enfer", essai dramatique en un acte ; « Guelfes et Gibelins », drame historique en trois actes ; "Situation littéraire d'Haï-

ti" ; "De quelques Opinions sur la littérature du jour" (Port-au-Prince, Imp. Jh. Courtois) ; Essais dramatiques, comprenant : "Deux Etudiants", farce-vaudeville en deux actes en vers ; "Le Monde de chez nous", comédie en cinq actes ; "Faute d'un Habit", monologue, et "Binettes de Classiques", vaudeville en deux actes en vers ; "La Fille de l'Empereur", drame en trois actes ; "Un Duel [73] sous Blanchelande", drame historique en quatre actes et six tableaux. (Paris, Imp. Moquet, 92, rue de la Harpe). D'autres œuvres de ce fécond auteur sont restées inédites et doivent être considérées comme perdues. Il y a lieu de regretter parmi elles un recueil de poésies et une collection de Contes créoles.

"La Fille de l'Empereur" est la pièce la plus connue de Liataud Ethéart : elle s'inspire d'un épisode historique que Thomas Madiou a rapporté avec détail dans son Histoire d'Haïti (3ème tome, page 218, Imp. Chéraquit).

Chancy, neveu de Toussaint-Louverture, au temps où celui-ci était tout puissant comme gouverneur de St-Domingue et avait Dessalines sous ses ordres, s'était fait aimer de Célimène, fille de Dessalines, et avait la promesse de sa main. Mais, devenu empereur, Dessalines a d'autres visées : pour des raisons politiques, il caresse l'idée de marier sa fille au Général Pétion. Mais Pétion, dont le capitaine Chancy est l'aide-de-camp et qui a été mis au courant par lui de ses heureuses amours avec la princesse, ne peut accéder au désir de l'Empereur. Un conflit dramatique naît de cette situation, qui se dénoue par le suicide de Chancy, et le rideau tombe sur ce cri de Célimène à son père : — Sire, vous avez tué le père de mon enfant !

La pièce fut reprise avec un éclatant succès en février 1901 —avec Antoine Innocent dans le rôle de l'Empereur et Mlle. Henriette Biamby dans celui de Célimène — au cours de la fête d'inauguration de l'Œuvre des Ecrivains Haïtiens, alors présidée par le grand orateur Luxembourg Cauvin.

La Fille de l'Empereur
ACTE II, SCENE VI

Pétion (entrant par la porte de droite). — Empereur et Liberté !

Boisrond-Tonnerre (entrant par la porte de gauche). — Empereur et liberté !

[74]

Charlotin (entrant par la porte du fond avec Dessalines et Vernet). — L'Empereur ! messieurs.

Germain. — Présentez vos armes ! (Les officiers se découvrent et saluent trois fois).

L'Empereur Dessalines. — Après les amusements, nous nous devons aux affaires sérieuses de la patrie, notre mère commune. Messieurs, je vous ai convoqués pour vous parler de quelque chose d'important, de grave et, en même temps, de bien doux à mon cœur. Mais, avant tout, laissez-moi vous entretenir de notre situation politique. Par mon ordonnance du 26 juillet, j'ai appelé à commander en chef l'armée d'Haïti le général Christophe, et j'ai maintenu au ministère des finances André Vernet, ici présent ; à celui de la guerre, Etienne Elie Guérin. Des circonstances impérieuses, jointes à un devoir de conscience, m'ont porté à conférer ce titre au général Christophe : tous ses antécédents l'appelaient à cette charge honorable. La grande part qu'il a prise à la guerre de l'Indépendance, son courage, ses talents militaires, sa fidélité à mon gouvernement devaient nécessairement le combler de gloire, lui marquer la seconde place dans mon Empire, dans cette patrie, tombeau de nos persécuteurs. Le Nord, l'Ouest et le Sud ont été partagés chacun en deux divisions, confiées au commandement d'hommes éminemment capables : le général Pétion conserve celui d'une des divisions de l'Ouest... Général, qu'avez-vous à dire de ce plan ?

Pétion. — Sire, il a été dicté par votre sagesse et je n'ai qu'à vous remercier de la grande confiance que vous avez placée en moi.

L'Empereur. — Messieurs, je suis bien aise de voir mes idées en harmonie avec celles du général Pétion et de recevoir son approbation en cette circonstance. Bientôt, nous aurons à améliorer le sort de la brave armée qui a contribué à nous rendre [75] maîtres de ce sol, que nous avons maintenant le droit de fouler avec l'arrogance d'hommes libres et indépendants. Dans peu, leurs gages augmenteront : ils seront nourris et habillés aux frais du gouvernement. Devenues plus fortes par ces invincibles moyens, nos troupes pourront opposer leurs baïonnettes aux armes débiles de nos oppresseurs s'ils pouvaient penser à reconquérir Haïti, d'où notre vaillance les a expulsés à tout jamais. Grâce à la sollicitude de mes ministres, le commerce, protégé par des lois sages, prend chaque jour un nouvel essor, la justice suit son cours régulier. L'agriculture, cette source féconde de richesses, nous procure le bonheur, et l'instruction publique prépare à la patrie des citoyens qui consolideront notre œuvre. ,

Vernet. — Sire, je répons au nom de mes collègues. Sous un Empereur tel que vous, Haïti marchera dans la voie du progrès. Si vos ministres ont le bonheur d'arriver à une administration sage et régulière, la gloire n'en peut que rejaillir sur Votre Majesté, qui a la ferme volonté de faire le bien.

L'Empereur. — Maintenant, messieurs, j'ai des remerciements à donner à chacun de vous en particulier : à vous, Boisrond-Tonnerre, rédacteur de ce fameux acte qui nous a rendus libres et glorieux ; à vous, Mentor, qui m'entourez de vos conseils ; à vous, Darran, l'une des illustrations de mon état-major ; à vous, Germain, qui, aidé de votre illustre chef le général Pétion, commandez si bien cet arrondissement. La récompense de tous ces services ne se fera pas attendre. Quant à vous, Charlotin, vous êtes mon bras droit ; je ne puis agir sans vous. Oui, Messieurs, travaillons au bonheur, à la prospérité de notre patrie. Formons avant tout une chaîne indissoluble, terrible rempart contre lequel viendront se briser les intrigues de nos ennemis. Noirs et Jaunes, qui devez composer les anneaux de cette chaîne, n'oubliez pas que c'est en nous unissant, en nous [76] donnant la main, une main franche et cordiale, que nous pourrons nous élever à la hauteur de nos destinées. Haïtiens, regardez les couleurs éclatantes de ce drapeau qui nous a conduits tant de fois à la victoire, que nos soldats portent avec tant de fierté, et dites si vous pouvez le déchirer !... Mais votre cœur se soulève comme le mien, vous frémissiez d'indignation et vous jurez

de vivre étroitement unis ! Pour ma part, je veux que le peuple haïtien devienne bronzé par la fusion des Noirs et des Jaunes : je protégerai les alliances qui se feront dans cette intention, et, pour preuve, c'est dans ma propre famille que j'en donnerai l'exemple. Ne m'approuvez-vous pas, Général Pétion ?

Pétion. — Sire, tout Haïtien doit être animé des sentiments que vous venez d'exprimer. Ce que Votre Majesté entreprend de faire est grand et noble. Et quel homme osera parler encore de préjugé de couleur en face du glorieux Fondateur de notre Indépendance, faisant abnégation de sa personne, de sa famille même, pour couvrir de honte ceux qui voudraient semer la division entre des frères, des enfants nourris du même lait ! Non, Sire, ce serait impossible !

L'Empereur. — Avancez, Général Pétion, je vous accorde la main de la Princesse Célimène, ma fille. (A ce moment, la porte du fond s'ouvre et laisse entrer l'Impératrice et Célimène).

SCÈNE VII

L'Empereur. — Entrez, ma fille, et terminons cette soirée de bal par des préparatifs de réjouissances...

Célimène. — Mon père...

Le Capitaine Chancy (un genou en terre). — Sire, qu'il me soit permis de rappeler au souvenir de Votre Majesté... Sire, en 1802, vous m'appeliez votre gendre... En 1805, ne me donnerez-vous pas le même nom ?

[77]

L'Empereur. — Faites retirer ce fou de ma présence. Quel est-il, cet insensé, qui ose me parler sans y être invité ? Comment a-t-il osé pénétrer dans cet appartement ? Qu'on l'entraîne loin de moi !

Célimène. — Mon père, c'est le neveu du Gouverneur Toussaint-Louverture, le fiancé à qui vous m'aviez promise...

L'Impératrice. — Ma fille, devant cette assemblée !...

L'Empereur. — Qu'entends-je ? Ma fille s'unir au neveu d'un serviteur des Français !...

Pétion. — Pardonnez, Sire... Capitaine Chancy, rendez-vous aux arrêts jusqu'à nouvel ordre. (Chancy sort).

L'Empereur. — Général, j'approuve votre énergie. Mesdames, rentrez dans vos appartements.

SCÈNE VIII

L'Empereur. — Allons, cela ne doit rien changer à nos plans, et bientôt le Général Pétion épousera ma fille.

Pétion. — Sire, encore un instant... Vous êtes témoin de l'aversion de la Princesse pour ce mariage...

L'Empereur. — Et que m'importe à moi, cette aversion ? Le mariage aura lieu : je l'ai dit, cela sera...

Pétion. — Sire, vous parlez avec franchise : permettez-moi d'être loyal à mon tour. A peine aviez-vous parlé de cette union entre la Princesse et moi que les circonstances dont nous venons d'être les témoins m'ont empêché de prendre la parole et de vous répondre. Sire... Je n'aime point le mariage.

L'Empereur. — Ai-je besoin de redire ce que je viens de vous exposer tout-à-l'heure ? Des hésitations ! Songez, Général, que le bonheur d'Haïti dépend de ce mariage. Songez-y !...

Pétion. — Oui, Sire, je dois au pays le sacrifice de mon sang, de ma vie même. Mais, de grâce, Sire, ne forcez pas mes sentiments, j'y tiens plus qu'à ma vie...

[78]

L'Empereur. — Eh bien ! le mot est lâché ! Vous refusez mon alliance, Général. On ne m'avait donc pas trompé ! Je marche sur un volcan ! Des ennemis, des ennemis à chaque pas que je fais !... Allons, ayons le courage de récapituler tous les rapports qui me sont parvenus. Dans la 2ème division militaire de l'Ouest, plus de biens domaniaux. Grâce au directeur des domaines, les Vastey, les Blanchet ont mis les fils des colons en possession des biens de l'État, au préjudice de mes pauvres soldats... Prenez garde à vous, nègres et mulâtres ! Les terres que nous avons conquises en versant notre sang appartiennent à nous

tous : j'entends qu'elles soient partagées avec équité. Sous peu, les contrebandiers et les prévaricateurs seront punis... Partout les autorités transigent avec le devoir. On ne se contente pas de dilapider, on conspire, on veut se soulever contre moi ! Mais qu'on ose prendre les armes ! Qu'on ose seulement lever la tête !... Personne ne me seconde. Chacun s'efforce d'obtenir des richesses. L'Empire est une ville prise d'assaut et livrée au pillage. Ceux qui devraient me soutenir me trahissent et tâchent de me rendre odieux à la population ! Mais, heureusement pour Haïti et pour moi, Dieu m'a donné du courage et des baïonnettes. Eh bien, pour arriver à mes fins, je ferai fusiller, je ferai saccager, je ferai brûler !... Haïtiens, prenez garde à vous ! Ce ne sont point de vaines paroles que je prononce en ce moment. Tous les moyens me seront bons ! Oui, je ferai tout ce que je dis ! Sur ma foi de Jean-Jacques, je le ferai... Messieurs, la séance est levée...

Liautaud ETHEART.

[79]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Duraciné POUILH

1826-1902

[Retour à la table des matières](#)

Duraciné Pouilh naquit à Port-au-Prince le 16 décembre 1826. Il appartint à cette jeunesse ardente qui rêva de transformer Haïti en lui donnant des institutions libérales et en changeant les conditions d'existence matérielle et morale du peuple haïtien par la diffusion de l'instruction dans toutes les couches de la société. Il fut journaliste et devint rédacteur- gérant du journal L'Opinion Nationale où il eut comme directeur, en 1861, Exilien Heurtelou, et comme principal collaborateur, A. Montfleury. Il administra seul ce journal — qui joua un rôle si important dans l'histoire de la pensée haïtienne — de 1862 à 1865.

Le métier de journaliste ne nourrit guère son homme en Haïti. Duraciné Pouilh entra dans le commerce. Il fut, comme dit Georges Sylvain, "l'un des derniers survivants, avec Marmont Flambert, son fidèle compagnon, de l'ère triomphante du commerce haïtien". Il s'était acquis une si solide renommée parmi ses pairs qu'ils l'élurent Juge au Tribunal de Commerce et l'y maintinrent jusqu'en l'année 1892 où le Gouvernement de Florvil Hippolyte l'envoya siéger au Tribunal de Cassation.

Duraciné Pouilh mourut à Port-au-Prince le 5 février 1902, en ce tragique mois qui vit disparaître Pétion Gérôme, Victorin Plésance, Louis-Wilson Doret, Demesvar Delorme. Sa disparition fut un coup sensible pour la jeune revue littéraire, La Ronde, à laquelle il avait apporté dès la première heure sa généreuse et cordiale collaboration. On aimait ce vieillard vénérable, représentant d'une époque disparue, féconde en vertus et en courages, et dont il tâchait de faire revivre les figures les plus remarquables en de courtes notices, qui sont [80] souvent de la grande histoire, et dans lesquelles le souci de la vérité ne le cède qu'à la simplicité de la forme.

Duraciné Fouilh s'était prodigué dans les journaux de son temps. Il publia l'Annuaire d'Haïti, où l'on trouve des renseignements géographiques, historiques, économiques de grande valeur sur le pays. Mais son œuvre principale, encore inédite, est un Dictionnaire Etymologique et Biographique, véritable monument destiné à perpétuer le souvenir de tous les Haïtiens ayant joui de quelque notoriété. Quelques-unes de ces notices biographiques ont été publiées dans La Ronde, celles sur Fruneau, Joseph Courtois et Mme Courtois, Daguesseau-Lespinasse, Tertullien Guilbaud, Eméric Bergeaud.

Un Duel Tragique

Si le devoir ou le hasard vous conduit au morne et silencieux asile des morts à Port-au-Prince, prenez à droite le sentier entre le monument octogone de la famille Rouanez et celui de la famille Vicxama. Arrivé à la hauteur côté sud-ouest de ce dernier, jetez les yeux en face, sur le bord du même sentier : vous verrez un carré long, en briques rouges, à fleur de terre et sans la moindre inscription : c'est là que fut inhumé le corps de Fruneau. Peu de personnes encore le savent : bientôt tout le monde l'ignorera.

M. Joseph Courtois avait fondé en 1825 le journal *La Feuille du Commerce*. A cette époque, les jeunes gens, entrés en 1816 au lycée national de Port-au-Prince fondé par l'immortel Pétion, étaient devenus des hommes éclairés, et la lecture des journaux, où ils trouvaient relaté le mouvement progressif des autres nations, devait les rallier à

l'opposition qu'avait fait naître l'administration, incontestablement honnête mais absolument stationnaire du Président Boyer.

La Feuille du Commerce ouvrait ses colonnes d'autant plus facilement à l'Opposition que M. Courtois en faisait lui-même [81] partie. Parmi les anciens lycéens se trouvaient aussi des jeunes gens ayant des attaches avec le Gouvernement : ils fondèrent, de leur côté, en août 1830, le journal *Le Phare*, dont le rédacteur en chef était Duton Inginac, fils du secrétaire-général (c'est-à-dire ministre de l'intérieur) et neveu par alliance du Président.

Les principes d'économie politique préconisés par *Le Phare* se resentaient tout naturellement de la position de son rédacteur en chef, et l'Opposition dut les combattre : ce fut Fruneau qui s'en chargea.

Fruneau appartenait à notre race. Il était arrivé de France depuis quelque temps, ayant acquis une brillante instruction qu'il venait mettre au service de sa nouvelle patrie. La discussion s'envenima, devint acerbe et finit par dégénérer en personnalités offensantes.

Nous avons déjà raconté que le Président Boyer avait désapprouvé M. Granville au sujet de sa mission aux États-Unis d'Amérique. Selon M. Beaubrun Ardouin (*Histoire d'Haïti*), Granville avait attribué aux conseils du général Inginac les reproches qu'il avait encourus, et Fruneau, qui était professeur de mathématiques au lycée et que Granville aimait comme son fils, n'ignorait pas ses préventions contre le secrétaire-général

Au cours de la polémique, Fruneau avait dans un article outragé son adversaire et attaqué l'honneur de sa famille. Un duel devint inévitable. Il se vida au sabre dans l'après-midi du 13 avril 1831. La rencontre fut fatale : Duton reçut une grave blessure à la tête et Fruneau tomba mort.

L'Opposition accusa l'un des témoins de Duton — Lambert Deschamps, officier dans la garde présidentielle et maître d'armes — d'avoir, au moment psychologique, soulevé le sabre de son client et d'avoir été ainsi la cause de la mort de [82] Fruneau. La vérité — ce fut l'opinion impartiale de mon père, témoin oculaire du duel — c'est que Fruneau, qui maniait bien les armes mais qui était d'un tempérament fougueux, porta le coup sans se couvrir suffisamment. Duton, en

s'affaissant, ne fit instinctivement que tendre le bras : son malheureux adversaire s'enferra !

Le corps de Fruneau fut transporté au lycée, où le jeune homme logeait avec son directeur, — local occupé par l'ancienne Fonderie Nationale. Les anciens lycéens ainsi que les plus âgés des élèves passèrent la nuit à veiller leur professeur, et le lendemain, quand il fallut faire la levée du corps, l'Opposition, prenant le haut bout, dirigea, avec de grandes démonstrations, le convoi funèbre par diverses rues avant d'aller au cimetière, où plusieurs orateurs se firent entendre.

En passant devant le palais national, des personnes de la foule avaient crié : « Vive la liberté de la presse ! À bas la tyrannie et les tyrans ! » C'était évidemment une manifestation hostile contre l'autorité constituée. Le Président Boyer était à ce moment à l'Arcahaie. À son retour, il éclata en propos violents contre la Commission de l'instruction publique, la destitua bien à tort, accusa Granville de contribuer à égayer la jeunesse et le révoqua ainsi que d'autres professeurs. Huit personnes — parmi lesquelles se trouvait M. Courtois — furent accusées d'être les meneurs de la manifestation : elles furent poursuivies en police correctionnelle et acquittées.

Le duel Fruneau - Duton Inginac est le souvenir le plus lointain de mon enfance. J'avais alors un peu plus de quatre ans. Ma famille habitait la rue des Casernes, en face de la propriété où a été depuis bâtie l'Eglise Episcopale. C'était avant le coucher du soleil : quelqu'un entra précipitamment chez nous, parla à ma mère, qui sortit tout aussitôt avec lui. Elle revint affolée, ouvrit son armoire, prit ciseaux, fil et aiguille, [83] et ressortit. Je voulus la suivre. Elle me menaça de la main et je rebroussai chemin. Quelque temps plus tard, me racontant les circonstances qui avaient amené le duel, elle m'apprit que ce que je l'avais vue revenir prendre ce jour-là avait servi à coudre la blessure de Duton, qui demeurait non loin de nous, à côté de la grande propriété Voltaire.

La blessure de Duton se cicatrisa, mais il ne continua pas moins à en souffrir périodiquement. Il dut plus tard partir pour la France et mourut, croyons-nous, au Havre. Ses restes furent transportés à Port-au-Prince et déposés dans le monument Inginac, à l'entrée du cimetière intérieur.

La mort tragique de Fruneau fut le point de départ ostensible de l'opposition contre Boyer. Elle ne cessa dès lors de saper son administration jusqu'à son renversement par la révolution de 1843. Mais au triomphe de cette révolution, dont le beau programme de Praslin n'était, en définitive, comme ceux de toutes nos autres révolutions, qu'un véritable trompe-l'œil, — que fit cette Opposition pour honorer la mémoire du jeune athlète qui avait perdu la vie pour le triomphe des principes libéraux et progressistes ? Elle ne pensa même pas à buriner le nom de Fruneau sur son mince carré de briques pour indiquer sa dernière demeure aux générations futures !

L'ingratitude est fille chérie de la politique.

Duraciné POUILH.

[84]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Demesvar DELORME

1833-1901

[Retour à la table des matières](#)

Demesvar Delorme naquit au Cap-Haïtien le 10 février 1833 et mourut à Paris le 25 décembre 1901. Professeur à l'école primaire de garçons de sa ville natale en 1851, puis au Collège Adélina, il prit en 1859 la direction du journal "L'Avenir". Elu député en 1862, il vit renouveler son mandat en 1867 et en 1878, fournissant pendant ce temps une collaboration active au "Progrès", à "l'Indépendance Nationale,"⁹ à "L'Opinion Nationale".

Delorme devint ministre des relations extérieures, de l'instruction publique et des cultes en 1868. Ministre plénipotentiaire d'Haïti à Berlin et près du Saint-Siège, il occupa ce poste de 1890 à 1896. Ses nombreux écrits : Haïti et la France, brochure signée Charolais ; Les Théoriciens au Pouvoir (1870) ; Francesca, roman (1872) ; Le Damné, roman (1877) ; Les Races Américaines ; Le Système Monroe ; La Misère au sein des Richesses ; Les Paisibles ; l'Albanaise, nouvelle ; La Hollande, étude historique (1898), lui assurèrent dans le pays une influence considérable, et toute une époque de la littérature haïtienne se trouve marquée de sa puissante empreinte. Son existence politique, mêlée aux événements les plus importants qui se sont déroulés de 1859 à 1900, est une page, mouvementée, de l'histoire nationale.

Avant son dernier voyage pour l'étranger, Delorme avait annoncé à son ami Duraciné Pouilh, aux côtés duquel il avait longtemps combattu dans le journal "L'Opinion Nationale", la publication prochaine d'un livre Au-Delà, où il se proposait d'exposer sa conception philosophique de la vie, et d'un volume qu'il avait intitulé : Mes Mémoires. Ces ouvrages sont encore inédits.

[85]

Les "souvenirs" de Delorme, qui doivent partir de son entrée dans la vie publique et prendre fin avec sa mission au Vatican, constitueraient certainement une très importante contribution à l'histoire politique et littéraire d'Haïti. L'auteur du "Damné" fut député, ministre ; il connut la prison, l'exils la misère et la richesse ; il représenta son pays à Berlin, à Rome ; il eut l'amitié précieuse de Lamartine, entretenait des relations cordiales avec Dumas père, Victor Hugo, Michelet, et même l'arrogant Guillaume II lui donna des témoignages de son admiration impériale : il est désirable que, par la publication de "Mes Mémoires", une si riche moisson de faits soit mise à la portée de nos historiens.

Georges Sylvain écrivait dans "La Ronde" du 5 décembre 1898 : "Moi aussi, foi, dans mon for intérieur, commencé par accoler au nom de Delorme l'intransigeante, l'implacable, l'horifique épithète de vieux bonze. Puis, la réflexion est venue. Je me suis dit qu'à tout prendre, le séduisant esprit qui eut la gloire à ses débuts de résumer en lui, pour les avoir éloquemment précisées, les aspirations et les espérances de toute une génération enthousiaste et fière, l'écrivain de pure lignée, qui connut la joie d'être loué par Dumas, Michelet et Victor Hugo, d'être aimé par Lamartine, mériterait de nous mieux qu'un dédaigneux oubli. Et j'ai saisi avec empressement l'occasion que m'offrait la publication de ce nouveau livre, consacré à la Hollande, pour payer un juste tribut de reconnaissance à l'un de nos devanciers, dont l'œuvre honore, quoi qu'on en pense, la littérature nationale... Il m'a pris fantaisie de relire les Théoriciens au Pouvoir qui, maintenant comme par le passé, continue d'être l'œuvre capitale de Delorme. Malgré l'éclat des travaux de Fustel de Coulanges, de Martha et de Boissier qui, parmi tant d'autres, ont renouvelé les études sur l'antiquité, là je ne trouve qu'à louer. Il n'a jusqu'ici manqué à ce livre d'une si aimable érudition, d'une veine si heureuse, qu'un peu de perspective pour être universellement apprécié selon son mérite... A

l'exemple de Lamartine, son maître et ami, Delorme, dans les Théoriciens, vise par dessus tout à certaines qualités d'élégance, de finesse [86] et de correction, qui sans doute paraîtraient dépourvues de saveur au gros de nos publicistes. Un style d'une harmonieuse unité, abondant et fluide, qui, sans rien sacrifier des nuances les plus délicates de la pensée, reste fidèle au génie de la langue, fait de clarté et de mesure, ainsi auraient pu se définir alors ses préférences d'écrivain. Aujourd'hui, nos goûts vont plutôt aux traits bien accentués, à l'accumulation des tons crus, aux épithètes fortement colorées. Pour que la phrase réponde aux vibrations de nos nerfs toujours tendus, nous avons changé le rythme et brisé le nombre. Dans notre préoccupation d'étonner, nous oublions souvent de plaire. Mais les modes passent. Le livre des Théoriciens est de ceux qui rajeunissent au cours des années."

On trouve, dans cet ouvrage considérable, des descriptions de paysages haïtiens, de coutumes locales, de scènes rustiques, des récits, contes et nouvelles, qui réunis en volume, formeraient un livre d'une lecture extrêmement attachante pour nos écoliers.

Boisrond-Tonnerre et la France

Aux moments suprêmes de notre indépendance, un homme parut, étonnant et incompris, qui, brûlant du feu de l'enthousiasme et de l'inspiration, consacra sa plume acérée à la première phase de notre histoire. Michel-Ange abrupt et délirant, il voulut tailler à grands traits, dans un sauvage génie d'originalité, le fronton du temple que nous élevions à la liberté de notre race.

La foudre avait secoué son berceau, la flamme du ciel avait environné de sa rouge et lugubre clarté le front prédestiné de celui qui devait s'appeler Boisrond-Tonnerre. Il avait gardé de cette flamme et de cette foudre dans son cœur, et c'est avec ces éléments terribles qu'il écrivit, le premier janvier 1804, l'acte de l'Indépendance d'Haïti,

[87]

Si l'expression de la colère et de la victoire encore incertaine a été poussée jusqu'aux accents convulsifs de la haine, il faut, pour être

juste, faire un peu la part des temps. Le sang n'était pas encore séché sur les champs de bataille innombrables qui marquaient les étapes de cette lutte de géants ; on heurtait encore dans les bois les cadavres, tout tièdes des derniers combats ; le vent du soir balançait encore aux branches des arbres le bout de corde rompu des derniers gibets ; le drapeau du Premier Consul pouvait encore se voir, au loin, à l'horizon de la mer ; les âmes étaient encore haletantes de toutes les violentes émotions de la vengeance, de la victoire et de l'appréhension d'une nouvelle invasion ; les soldats, appuyés sur leurs fusils, s'attendaient à chaque instant à entendre le cri : « Aux armes ! » s'élever encore du rivage.

D'autre part, le ciel de la France s'éclaircissait en Europe. Le Consulat avait partout relevé les affaires de la République. Les rois se tassaient et baissaient la tête. L'officier d'artillerie du Cap de Toulon allait être élevé sur le pavois. Le soldat d'Arcole et des Pyramides était sur le point de ceindre le diadème des Césars...

Il n'y avait alors aucune raison pour les soldats de Dessalines de croire que tout était dit, qu'ils avaient livré leurs derniers combats, que les lauriers de Vertières avaient ombragé leurs derniers exploits, que la patrie qu'ils venaient de fonder ne serait pas, avant six mois, envahie par des armées plus nombreuses conduites par des Rochambeau plus cruels... Dans une telle situation, ne fallait-il pas monter les esprits au niveau des circonstances ? Et ne faut-il pas excuser le patriote qui, résumant dans son âme ardente tout le martyrologe de ses frères, avait été appelé à réunir ses concitoyens autour de l'autel de la Liberté et à leur demander le serment de vivre libres ou de mourir ?

[88]

Il faut pardonner à Boisrond-Tonnerre les cris de haine et de sang qui assombrissent sa mémoire. Il faut amnistier le Tyrtée furieux qui croyait préluder au troisième acte du drame sanglant ouvert par Ogé sur la grande place du Cap... Son tort, c'est d'avoir fermé les yeux à l'avenir. Incarnant en lui la guerre de l'indépendance,

Ah ! s'il revenait de nos jours et qu'il eût vu le spectacle de la patrie pacifiée et grandissante, réconciliée avec la France, et marchant d'un pas de plus en plus ferme dans la compagnie des Nations ! S'il revenait pour voir la France qu'il maudissait, rentrant dans la grande voie que lui a tracée la Providence, verser son sang sur les champs de ba-

taille de Crimée et d'Italie pour la liberté des peuples ! S'il était là pour entendre cette France, en 1848, parlant par l'organe de son poète adoré, Lamartine, décréter la liberté de tous les hommes, et voir cet acte sublime de séparation, non pas éludé et profané comme la première fois, mais accompli avec enthousiasme dans ses colonies, — nos voisines ! Oui, j'en suis bien sûr, Boisrond-Tonnerre eût tenu un autre langage, et, au lieu de crier vengeance, il eût demandé paix, oubli, embrassement fraternel. Il eût aimé l'Europe, il eût aimé la France, comme nous les aimons nous-mêmes.

La France est grande et généreuse entre les nations. C'est la terre de la chevalerie, du dévouement, de la poésie, du sentiment. Ceux qui oppriment les hommes, ceux qui pétrissent leurs plaisirs avec les larmes et le sang des malheureux, la France les déteste comme nous les détestons nous-mêmes... Elle aussi, elle déplore des malheurs sans nom qu'ont causés dans son propre sein la tyrannie et la violence des maîtres-car, elle aussi, elle a eu des maîtres, et des maîtres sans pitié, tout comme les Caradeux et les Montarand., Elle s'est levée [89] à la fin du siècle dernier et a conquis en même temps les droits de tous les hommes. C'est elle-même qui a réveillé nos pères et leur a montré le chemin de la liberté.

Si Boisrond-Tonnerre avait vécu jusqu'à nous, ces pensées auraient été les siennes. Né pour les grandes choses et pour les grandes idées, il eût sacrifié aux dieux nouveaux. Chargé de porter la parole, un premier janvier, sur l'anniversaire du grand acte qu'il a inauguré, c'est d'amour et d'oubli qu'il aurait parlé aujourd'hui. Sa parole, sans rien perdre de cette verve tonnante qui le travaillait, eût tourné sa vigueur et sa fulgurante clarté vers l'avenir de paix et de grandeur que nous poursuivons après lui.

Boisrond-Tonnerre a inauguré la littérature haïtienne... Engagé plus avant dans la carrière de l'idée et de la production artistique, il aurait pu prendre le vol hardi de l'aigle. Il nous aurait parlé la langue de Byron : il en avait l'accent, la colère, le tempérament, la vigueur, l'indépendance. Les mêmes orages grondaient dans son âme et y perpétuaient les mêmes tempêtes d'orgueil et de poésie que l'autre a proménées par toute l'Europe, comme une traînée de feu, jusqu'au camp de Missolonghi.

Je pense avec orgueil qu'un homme ¹, dont le nom résume à lui seul toutes les grandeurs intellectuelles de l'espèce humaine, retient par cœur la pièce par laquelle Boisrond-Tonnerre s'est manifesté parmi nous ! Cet homme est pourtant un Français, et un Français qui, en un jour difficile, a été la France elle-même.

Demesvar DELORME,

¹ Lamartine.

[90]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Dulciné JEAN-LOUIS

1837-1906

[Retour à la table des matières](#)

Dulciné Jean-Louis naquit à Jacmel le 23 décembre 1837, Il fit ses premières études sous la direction d'un maître français nommé Debrée, qui lui enseigna les rudiments du latin. Dans les environs de 1845, les moyens de s'instruire n'étaient guère faciles, même à Port-au-Prince : la situation était naturellement pire en province. Le jeune homme en quête de savoir trouvait parfois un précepteur, dont la science n'était pas souvent très étendue mais qui pouvait servir de guide à son élève, et la bonne volonté de celui-ci faisait le reste. Ainsi se forma Hannibal Price. Plus extraordinaire encore fut le cas de ce Dr Révolu, éloquent parlementaire de la brillante période législative de 1872-1876, qui, ayant appris à lire comme Toussaint-Louverture à l'âge de 50 ans, devint pharmacien, puis médecin, fit son premier voyage à Paris dans sa 70ème année et put être autorisé à opérer à Clamart sous les yeux étonnés de professeurs tels que Moissenet, Andral, Paul Dubois, de l'hôpital de la Charité.

Dulciné Jean-Louis n'avait pas attendu si longtemps pour faire apprécier sa vive intelligence et les connaissances qu'il avait acquises par un labeur opiniâtre. Il entra de bonne heure à l'Administration des finances de Jacmel, dont il devint le chef après y avoir passé vingt-deux-ans. À cette époque, chaque Administration financière de

la province envoyait ses recettes mensuelles à la capitale, et c'est le jeune Dulciné que l'on avait estimé digne, à cause de son honnêteté reconnue, de remplir cette mission flatteuse mais passablement dangereuse. Il a raconté agréablement l'un de ces voyages, effectué en 1857 en compagnie d'une famille française — la famille Adriet — que l'Empereur Soulouque avait fait engager [91] en France pour diriger le Collège-Olive, pensionnat nouvellement créé à Port-au-Prince à l'intention des princesses du sang et des jeunes filles de l'aristocratie impériale.

Dulciné Jean-Louis fut nommé plus tard à la direction de l'Inspection scolaire de Jacmel. Comme administrateur des finances et comme inspecteur des écoles, il eut le précieux avantage d'entreprendre des tournées fréquentes dans l'intérieur du pays : cela le mit en mesure de mieux observer et étudier les populations rurales, au milieu desquelles il avait d'ailleurs vécu pendant une bonne partie de sa jeunesse. Il a en effet raconté lui-même que son père — qui fut son véritable professeur d'agriculture — possédait une "habitation" dans la plaine de Jacmel et l'y amenait souvent avec lui. Dulciné dirigea à son tour cette habitation, et c'est pour faire profiter ses compatriotes de l'expérience qu'il avait acquise dans la pratique des travaux agricoles qu'il écrivit ses "Manuels de Culture, appropriés au climat et au terroir d'Haïti" : café, cacao, canne à sucre et autres, — études remarquables, pleines d'observations intéressantes sur l'économie haïtienne et les cultures paysannes. Ces manuels n'étaient en réalité, sous une forme plus dogmatique, que le recueil des nombreux articles sur les cultures tropicales qu'il avait publiés, soit dans les journaux « L'Indépendance d'Haïti » et « L'Echo d'Haïti », soit dans le "Bulletin Officiel de l'Agriculture" dont il eut quelque temps la direction.

Profitant de son passage à l'inspection scolaire de Jacmel, de 1883 à 1887, Dulciné Jean-Louis introduisit ces manuels, à ses propres frais, dans plusieurs écoles urbaines et rurales. "Après la lecture courante — dit-il — je les ai expliqués moi-même aux enfants. En peu de temps, j'ai pu constater qu'ils lisaient avec d'autant plus de plaisir qu'ils se rendaient compte de faits qu'ils avaient sous leurs yeux et qui, malgré leur simplicité et leur fréquence, seraient passés pour eux inaperçus. Ce sont des "leçons de choses" profitables, où les élèves apprennent bien et en même temps l'orthographe et la prononciation correcte des mots qu'ils ont à employer chaque jour".

[92]

Dulciné Jean-Louis prévoyait, pour le développement agricole du pays, une étroite collaboration entre l' élite dirigeante et nos populations rurales si hospitalières, si laborieuses quoi qu'on dise. De ces populations de nos plaines et de nos montagnes, personne na su parler avec plus de sincérité et de tendresse parce que, ayant vécu au milieu d'elles, il connaissait mieux que tout autre leurs sentiments, leurs besoins, leurs croyances, leurs aspirations obscures. Il les avait vues avides de progrès, abandonnant les superstitions qui les tiennent asservies à la maladie et à la misère toutes les fois qu'une parole amie prenait le chemin de leur cœur. Il croyait fermement qu'en élevant le niveau moral et intellectuel des masses paysannes, en leur inspirant le goût du confort et du bien-être, en leur apprenant à se bien nourrir, à se vêtir proprement, à se construire des maisons salubres, à observer les règles rigoureuses de l'hygiène, à se constituer des familles régulières par le mariage religieux, nous les attacherions au sol par des liens très doux et leur ferions aimer cette terre d'Haïti où elles doivent vivre heureuses dans la paix des labeurs féconds. Dulciné Jean-Louis voulait confier cette œuvre de justice sociale à six fonctionnaires qu'il plaçait, dans son échelle des valeurs, au premier rang de la hiérarchie : le prêtre, l'instituteur, le médecin de campagne, le professeur d'agriculture, l'agent voyer, l'ingénieur des eaux et forêts. Jusqu'ici le paysan haïtien na connu le plus souvent comme seuls "maîtres" que le gendarme qui le maltraite, le chef de section qui le gruge, le juge de paix qui le dépouille, l'arpenteur public qui lui prend ses terres.

Ce sont là les idées qu'il a exprimées dans ses nombreux écrits et, particulièrement, dans les deux premières livraisons de son livre : "Haïti : Choses de la campagne", dont la troisième partie est malheureusement encore inédite. Sa mort, survenue le 27 mai 1906, l'empêcha de mettre la dernière main à cette œuvre intéressante, où nous trouvons des descriptions de paysages, des observations de mœurs, des considérations sociales et économiques, des tableaux de vie champêtre, — tout cela présenté, sans souci de littérature, dans une langue [93] simple, limpide comme une eau de source, "naturelle" comme ces paysans et paysannes dont il nous dépeint les coutumes naïves.

Scène Matrimoniale

En montant un peu, sur la rive droite, à l'endroit où la rivière de la Vallée vient mêler ses eaux à celles de la Rivière-Gauche, sur l'un des étages du Morne Duré, on voit, considérablement élevée à 2.725 mètres d'altitude, la cime bleue de la Selle-à-Cheval émerger des nuages qui la recouvrent, le soir, et la couronnent, à certaines heures du jour, de ces admirables flocons blancs qu'un écrivain a appelés la « blanche chevelure des monts ». Puis, c'est une succession de pitons, de sommets, au-dessus desquels se dresse, vis-à-vis de la Selle, la crête du Coq-qui-chante, point de départ du tronçon qui se relie à la Hotte pour former notre grande chaîne méridionale, s'étendant du cap de la Béate à celui de Tiburon, sur 380 milles en ligne droite, sur plus du double par ses circonvolutions.

C'est en observant ce pic, du ressaut où je me trouvais, que j'ai compris le nom de Coq-qui-Chante : il ressemble vraiment, devant l'imposant sommet de la Selle-à-Cheval, à un jeune coq qui, parvenu à l'âge adulte, se dresse devant son père, ose le regarder en face et le défier par un fier cocorico.

Depuis combien de temps sont-ils dans cette posture ? Quelle éruption, quel cataclysme a fractionné et façonné ainsi cette grande chaîne, ces massifs, et en quel temps, à quelle époque ? Est-ce l'eau toute seule qui a accompli au cours des âges ces profonds sciages, ces prodigieuses dentelures ? On peut l'en accuser pour cause flagrante : on la trouve toujours au fond de chacune d'elles, allant à d'autres eaux où à la mer, en torrent, en rivière ou en fleuve. Mais d'autres forces ont dû participer [94] à ces ciselures : son allié ordinaire, le feu souterrain, par exemple.

J'ai été le plus agréablement du monde distrait de ces pensées par une rencontre, un tableau idyllique que rendrait difficilement le pinceau le plus habile...

Une bande de jeunes filles, portant chacune sur la tête un paquet d'herbe sèche, débouchent d'un sentier parallèle à la route que je suis. Elles défilent, sautillant d'un pas pressé mais gracieux. Je me mets de côté, sous le prétexte de les laisser passer, en réalité pour les mieux

voir. Leurs faces juvéniles sont noires comme l'ébène et fraîches cependant comme le lys. Elles sont uniformément et proprement vêtues d'un *caraco* bleu, serré légèrement à la taille par un mouchoir, tandis qu'un autre mouchoir enveloppe leurs cheveux. Elles me saluent, l'une après l'autre, d'un bonjour, d'un bon regard et d'une inclination de la tête ou du buste, et continuent leur chemin. Dans leur physionomie il y a plus que du plaisir — de l'enjouement...

Pourquoi sont-elles ainsi mises toutes de la même façon comme dans une communauté ? Pourquoi sont-elles toutes, comme Jeanne, Jeannette et Jeanneton de la chanson, jeunes et gentilles ? Elles ne sont pas évidemment des sœurs travaillant pour leurs parents : j'en ai compté plus d'une douzaine, et elles me semblent presque toutes du même âge. Je les suis, pour percer le mystère, à la piste, ne voulant pas paraître indiscret.

Elles ne tardent pas à entrer dans une grande cour, où juste en face se trouve une belle maison en construction. Je me mets dans une clairière d'où je peux tout voir sans être vu. Complication du tableau et du mystère ! Tous les hommes que je vois là sont jeunes et alertes : ils ne s'amuse pas en folâtrant sur le gazon vert et fleuri, ils travaillent ferme à la couverture [95] de la maison. Plusieurs sont aux abords, recevant des jeunes filles des paquets de chaume et de lianes. J'épie les jeux de physionomie : celle-ci donne son fardeau avec un léger sourire, celle-là avec un regard furtif, la tête demi-baissée, l'autre d'un air grave. Même jeu du côté des hommes. Tout se passe dans un silence de cérémonie. Je regarde, émerveillé, sans rien comprendre...

Je remontai à cheval, sûr de trouver dans la maison où je devais me reposer la clef du mystère. Après les préliminaires et compliments d'usage, j'interrogeai mon hôte.

Le fils Alexis, me dit-il, doit se marier à la fille de Paul. On construit leur future demeure sur la propriété du père de la fiancée. Celle-ci réunit toutes ses jeunes compagnes et amies pour le transport et le service de la « paille », fauchée et déposée en fenaison dans une précédente corvée. Le futur convoque tous ses jeunes amis et camarades experts dans l'art de la couverture.

Ces réunions ne sont-elles pas arrangées par des parents bien avisés pour provoquer et activer les mariages ?

Je ne sais pas. C'est une coutume qui existe, de temps immémorial, depuis l'Eau-de-la-Vallée jusqu'au Figuier-Decamp, à trois lieues environ à la ronde. On ignore qui l'a inventée et inaugurée.

Je pensai en moi-même que cette façon de mettre en contact jeunes filles et jeunes hommes était un moyen plus ingénu et plus ingénieux que les agences matrimoniales et les entremetteuses de l'étranger...

Dans nos fêtes mondaines, organisées assez souvent dans le même but, les prétendants sont armés de leurs compliments, de leurs propos flatteurs, de leurs tours de cotillon les plus entraînants ; les prétendantes, de toutes les grâces de l'esprit, de tous les charmes de la toilette. Là-haut, c'est dans le champ [96] clos du travail que se trouve la grande joute et que l'on va voir et juger le mérite. La demoiselle qui s'y donne avec plus de joie, plus d'entrain, plus de bonne volonté, l'emportera sur la plus belle et la plus charmante. Le jeune monsieur, le plus ardent, le plus constant, le plus dur au labeur, pourra ne pas avoir raison du coq du village dans la préférence de la demoiselle, mais il enlèvera la position du côté des parents, et c'est là ce qui compte le plus dans nos campagnes...

Ainsi, avant peu, toute la bande, augmentée cette fois des vieux et des vieilles, accompagnera à l'autel Monsieur et Madame Alexis. Et plus tard, ce sera le tour de la petite, qui enveloppait son « receveur de paille » d'un regard si chaste, et, puis après, de cette autre qui regardait le sien avec un sourire d'assurance et de confiance.

Et toute la bande y passera, pour le plus grand bien de la nation...

Dulciné JEAN-LOUIS.

(Choses de la Campagne)

[97]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Hannibal PRICE

1841-1893

[Retour à la table des matières](#)

Né à Jacmel en 1841, Hannibal Price mourut à Brooklyn en 1893. Il fit ses études primaires dans sa ville natale, sous la direction de M. Venance Barbeyer, un ancien marin devenu instituteur, et quitta l'école à l'âge de quatorze ans. Il entra tout de suite dans la vie active et fut tour à tour commerçant, agriculteur, industriel, — comblant par un labeur opiniâtre les lacunes de son instruction. Poussé par son ardent patriotisme et son attachement aux idées libérales à s'occuper de politique militante, il se présenta aux élections législatives de 1876 et fut envoyé à la Chambre des députés dont il devint le président. Banni une première fois par le gouvernement de Domingue, il connut de nouveau l'exil après les événements du 20 juin 1869. Il passa de nombreuses années à Panama, où sa connaissance pratique des affaires lui avait assuré une excellente situation dans les bureaux de la Compagnie française présidée par Ferdinand de Lesseps. Il fut nommé en 1890 par le Président Hippolyte ministre d'Haïti à Washington, où il resta trois ans.

Hannibal Price a écrit une "Étude sur les finances et l'économie des nations", en deux volumes, dont le premier seulement a été publié. Son "Rapport sur les travaux de la première Conférence Panaméricaine" est un travail de grande valeur qu'il eut la bonne idée de faire

paraître en brochure. Son œuvre capitale, De la Réhabilitation de la Race Noire par la République d'Haïti, fut éditée en 1899 par ses héritiers (Imprimerie Verrolot, Port-au-Prince).

L'ouvrage posthume d'Hannibal Price fit une profonde impression sur la jeunesse studieuse de 1900 parce qu'il aborde, avec sincérité et courage, les problèmes essentiels de la société [98] haïtienne. Dans la première partie de son livre, l'auteur, en posant le principe de l'identité de l'homme dans la diversité des races, en arrive, par la nature même de son sujet, à examiner certaines de ces questions qui tourmenteront éternellement la conscience humaine : "Pourquoi sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ?" Si la philosophie n'en est pas très neuve, l'écrivain ne se proposant point de créer de "système", il y passe néanmoins un grand souffle évangélique qui rappelle les plus belles pages de Tolstoï. Mais c'est en étudiant, dans la deuxième partie, la place que notre pays occupe dans le monde et le rôle qu'il y doit jouer que M. Price émet sur notre état social des vérités bonnes à répandre.

Qu'avons-nous été dans le passé ? Quel usage avons-nous fait de la liberté et de l'indépendance si chèrement acquises ? Dans quelle mesure subissons-nous encore l'influence de nos anciens maîtres de France ou de nos ancêtres d'Afrique ? L'acte du 1er janvier 1804, en nous affranchissant de l'esclavage du corps, nous a-t-il, par une sorte de vertu magique, débarrassés du même coup de toute servitude morale ? Quelles sont nos institutions où se peut constater la survivance de l'esprit africain ou celle de l'esprit français ? La société haïtienne a-t-elle évolué ou rétrogradé ? Quelles causes ont nui à son développement ou hâté sa marche vers le progrès ?... Telles sont les questions que pose M. Price et auxquelles il répond avec un sens très avisé de l'histoire, une connaissance pratique des lois qui président à la vie des sociétés, une vue bien nette des besoins de la nation haïtienne, et toujours dans une langue claire, rapide, qui tantôt raconte simplement des anecdotes spirituelles ou fixe d'une façon piquante un trait de mœurs finement observé, tantôt s'élève à la véritable éloquence lorsque l'auteur nous rappelle les faits glorieux de notre histoire et nous indique les hautes destinées que nous réserve l'avenir.

L'une des questions les plus irritantes de la vie haïtienne est celle du préjugé de couleur : M. Price l'attaque vigoureusement à l'extérieur comme à l'intérieur. Appelant à son aide la science et l'histoire,

il fait la guerre à l'immonde passion en des pages vibrantes où éclate son indignation éloquente.

[99]

De telles pages devraient pouvoir être lues de tous les Haïtiens, s'ils savaient tous lire. Mais ils ne savent pas tous lire, hélas ! Les idées émises par de hauts penseurs ou de grands patriotes n'arrivent au peuple que par de lentes infiltrations et lorsque le mal qu'elles auraient prévenu a déjà fait son œuvre néfaste. A l'envoyé français, qui venait lui proposer des honneurs et de l'or s'il consentait à se remettre au service du Roi de France, Pétion montra les nombreux citoyens présents à l'entrevue, et lui dit : "Voici le peuple. C'est lui le maître. C'est à lui qu'il faut parler !"

C'est ce peuple, ce souverain, qu'il faut éduquer pour qu'il éloigne de son esprit et de son cœur les idées fausses et les sentiments abjects : telle est la conclusion de ce grand livre, qui place Hannibal Price parmi les bienfaiteurs de la nation haïtienne.

Haïti parmi les Nations Civilisées

En 1865, après un vaste incendie à Port-au-Prince, j'eus la pensée d'une spéculation en bois dur pour construction. J'entrepris l'organisation d'une exploitation au fond de la plaine du Cul-de-Sac, dans la région des « hattes ». Un bûcheron avait commencé la construction d'une grande case. Le toit de chaume était achevé. J'achetai la case, dont on termina rapidement les cloisons extérieures, et je m'y installai sans attendre qu'on eût placé des volets aux ouvertures.

La crainte de la chaleur et l'insouciance de la jeunesse me firent ajourner indéfiniment la pose des portes et fenêtres, et je vécus ainsi de longs mois au milieu des paysans de cette plaine, dans une maison dont les ouvertures restaient béantes la nuit comme le jour.

Un jeune noir des environs m'avait bombardé « capitaine » en venant m'offrir de prendre soin de mes chevaux. Sa physionomie ouverte me plut : elle me semblait intelligente et [100] énergique. Je l'engageai à mon service et n'eus jamais la main aussi heureuse. Cependant, je sus plus tard que mon garçon, qui se nommait Capaix, passait à deux

lieues à la ronde pour le plus méchant garnement de la plaine. Lorsqu'on apprit que le prétendu bandit couchait sur une natte au pied de mon lit, qu'il avait charge de l'entretien de mes armes et me suivait, portant ma carabine, quand j'allais en pleine forêt choisir les arbres à abattre, ce fut une sorte de stupeur dans le voisinage, et la superstition populaire décida que je devais être couvert sous mes habits d'une triple cuirasse de « ouangas ».

Un matin, dans la forêt, je vis venir à moi un vieillard, centenaire ou à peu près, courbé par l'âge mais encore solide et sain d'esprit.

— Je vous cherchais, me dit-il.

C'était le père de Capaix. Son nom était Saint-Charles. Il trouvait que son fils devenait meilleur depuis qu'il était avec moi, et le vieillard tenait à m'en remercier.

Mon cœur s'ouvre toujours à tout ce qui est faible, à tout ce qui peut requérir appui ou protection. J'aime les enfants, les femmes, les vieillards surtout, dont les souvenirs vous font vivre un passé inconnu grâce auquel le présent s'explique. Pour les choses qu'il a connues, pour les scènes dans lesquelles il a été témoin ou acteur, le récit d'un vieillard même illettré est plus instructif pour moi qu'un livre d'histoire.

Cherchant l'homme dans les faits, la pensée dominante d'une époque dans ses manifestations historiques, je trouve parfois plus de vérité dans une légende que dans un gros volume. Aussi était-ce pour moi une mine précieuse que ce vieillard qui avait vécu pour ainsi dire l'histoire même du pays. Il était du Nord. Il avait pris part à tous les combats qui avaient transformé la colonie de Saint-Domingue en république d'Haïti. Tous nos personnages historiques, il les avait vus, il les [101] avait connus, il leur avait parlé. Il avait combattu sous Toussaint-Louverture contre Rigaud, mais il avait préféré Pétion à Christophe et son sang avait coulé pour la République.

Je l'engageai à venir me voir, et presque chaque soir, en plein vent, sous notre ciel insolent de splendeur, le vieux soldat, accroupi devant mon hamac, répondait pendant de longues heures à mes questions, étalait à mes yeux des souvenirs sans nombre, qui étaient autant de pierres précieuses quoique brutes.

Quand je quittai l'école, l'un des premiers ouvrages qui me tombèrent dans les mains avait été l'Histoire de la Révolution française de M. Thiers. Je n'y vis que des flots de sang, qui semblaient couler sur toutes les pages : un mot, un seul mot, guillotine, paraissait s'en détacher en lettres rouges. Je passai à l'Histoire du Consulat et de l'Empire : c'était Marengo, c'était Iéna, c'était Austerlitz, des batailles, du sang, toujours du sang. J'avais voulu connaître aussi l'histoire de mon pays : c'était encore du sang, du sang, rien que du sang, ruisselant de toutes les pages ; à mon esprit d'adolescent ce nom d'histoire en était venu à n'offrir que l'image d'un cloaque immonde, d'un charnier infect où l'humanité se débattrait impuissante dans une boue sanglante.

Cette impression s'était sans doute graduellement dissipée à mesure que la maturité donnait plus de force à mon esprit. Cependant, l'idée ne m'était pas encore venue de relire notre histoire nationale en vue d'en dégager les leçons.

Le vieux Saint-Charles mêlait à ses récits des réflexions personnelles sur les hommes et les choses dont il parlait. Il revenait sans cesse à une pensée qui semblait surtout l'obséder.

— *Ce pays, répétait-il, se perdra, les blancs le prendront, si les nègres et les mulâtres ne savent mettre fin à leur division.*

J'avais peut-être entendu la même phrase mille fois auparavant. [102] C'est une banalité que toutes les bouches en Haïti jettent à tous les vents d'un bout de l'année à l'autre. Mais, dite si souvent et avec un accent de si profonde conviction par cet homme, dont la carrière était terminée, qui marchait tristement vers la tombe, doutant de la vitalité de l'œuvre dont l'accomplissement avait été l'orgueil de sa génération, cette phrase m'impressionna.

Le préjugé de couleur étant inconnu dans mon entourage, j'avais vécu jusque-là sans jamais songer qu'il pût y avoir dans le monde une question de couleur. J'avais un large cercle d'amis blancs, noirs ou colorés dont les relations avec moi n'avaient rien qui fût susceptible d'appeler particulièrement mon attention sur leur couleur. Je savais néanmoins que l'opinion générale voulait qu'il y eût une question de couleur au fond de toutes nos discordes.

Quelle était cette question ? Je n'y avais jamais songé. Tout à coup, elle m'apparut grave et sérieuse.

Qu'importait à ce vieillard que ce pays redevînt ce qu'il avait été : la riche colonie de quelque puissante nation civilisée ? Il n'était qu'un pauvre paysan et ses enfants auraient peut-être plus de bien-être sous un régime qui assurerait l'introduction dans le pays des capitaux qui lui manquent. L'esclavage venait d'être aboli aux États-Unis. Depuis longtemps il avait cessé d'exister dans les colonies françaises et anglaises. Nul ne pouvait donc songer à y plonger les citoyens d'Haïti, libres depuis trois générations.

Je compris pourtant la pensée qui obsédait le vieux soldat : c'était celle à laquelle ses chefs d'autrefois avaient donné expression par notre vieille formule constitutionnelle : « Aucun blanc ne pourra mettre le pied sur le territoire haïtien à titre de maître ». Ce vieillard avait raison. Il n'était qu'un paysan, mais grâce à son titre *d'Haïtien* il était un *homme*. Et, à l'époque [103] où il me parlait, si l'événement qu'il redoutait était venu à s'accomplir, ses enfants n'auraient peut-être pas cessé d'être des paysans mais ils auraient cessé d'être des hommes. *Il en serait encore de même aujourd'hui*. L'esclavage est aboli partout ; le préjugé de couleur ne l'est entièrement nulle part, hors le territoire de la République Noire.

L'homme d'État, de quelque nation blanche que ce soit, qui soutiendrait le contraire pour endormir la vigilance des Haïtiens, mentirait à sa conscience et à Dieu. Et c'est parce qu'il en est ainsi que la petite nationalité haïtienne a une haute raison d'être dans le monde.

Je me savais Haïtien : le hasard du lieu de ma naissance en avait ainsi disposé. J'ai aimé de tout temps mon pays, parce qu'une mère est toujours belle aux yeux de son fils. J'ai toujours été prêt à mourir pour mon pays, parce qu'il y a des choses pour lesquelles le sentiment de la dignité nous commande de mourir au besoin, et la patrie est une de ces choses-là.

Ce n'est pas tout cela que me révéla la parole du vieux Noir. Ce qu'elle m'a révélé, c'est que je suis haïtien par une exigence spéciale et impérieuse du sang qui coule dans mes veines et que je ne puis être, pour ce motif, autre chose qu'un Haïtien, sans déchoir, sans encourir mon propre mépris et celui des autres. Il en sera ainsi aussi longtemps que la question de race n'aura pas été résolue dans toute la chrétienté par la réhabilitation du nègre, par la pratique de l'égalité entre tous les hommes, sans acception de race ou de couleur.

Une conception nouvelle de la patrie haïtienne venait d'ouvrir à mon esprit un immense champ d'investigation. J'ouvris de nouveau l'histoire de mon pays.

Cette nouvelle étude critique fit naître en moi une conviction profonde de la destinée providentielle du petit peuple [104] haïtien, — une conviction qui égale la sincérité de ma foi dans la divinité du Christ.

Il y a, au milieu de la Mer des Caraïbes, un petit territoire, — le tiers ou le quart d'une île de médiocres dimensions, peuplé d'un million d'hommes noirs, si peu riches, si peu instruits, si faibles enfin qu'on se demande avec étonnement par quel phénomène d'équilibre se maintient debout, au cœur de l'Amérique, cette fille chétive de l'Afrique. Est-ce par l'indifférence du monde civilisé ? Non. Dans le concert des nations, elle attire tous les regards. Qu'elle ait le front ceint de l'auréole de gloire d'un Toussaint-Louverture ou les épaules couvertes du manteau carnavalesque d'un Empereur Soulouque, depuis bientôt un siècle l'attention n'a cessé d'être fixée sur elle. Est-ce du moins à la bienveillance, à l'admiration, à la pitié du monde civilisé qu'elle doit de rester vivante ? Non. Elle est haïe, haïe comme aucun peuple ne l'a été auparavant. Un monarque français l'a appelée « pays de barbares » ; un président américain l'a qualifiée « une tache sur la carte du Nouveau-Monde ». Ni l'un ni l'autre n'a osé cependant proposer l'écrasement de la barbare ou l'effacement de la tache. Son nom reste sur le rôle des nations civilisées et chrétiennes. Dans leurs grandes assises, elle retient son fauteuil et quand elle se présente, modeste, timide, presque tremblante dans son humble appareil, l'huissier se demande, indigné :

— Que vient-elle faire ici ?

Mais il s'incline et lui dit respectueusement, comme aux autres :

— Passez, Madame !

Il en est ainsi parce que Dieu le veut, parce que l'existence de cette chétive nationalité haïtienne est providentielle. Jésus de Nazareth naquit dans une étable et mourut sur un gibet. Les hommes n'ont rien connu de si grand que Jésus : c'est [105] l'Homme-Dieu. « Les premiers seront les derniers, les derniers seront les premiers » : cette grande parole évangélique s'est vérifiée, se vérifie sans cesse dans

l'existence de la nation haïtienne. C'est un petit peuple, c'est aussi une grande nation. Son histoire, c'est l'histoire de la réhabilitation de toute une race d'hommes...

Haïti, comme l'a pressenti mon compatriote Firmin, c'est « l'égalité des races humaines ». Haïti sera l'instrument de la réalisation parmi les hommes de la grande pensée chrétienne, de la grande parole du Dieu fait homme :

— Aimez-vous les uns les autres.

L'Union autour des Tombes

Il faut compter au nombre des plus grands malheurs d'un peuple l'impossibilité d'honorer ses hommes illustres : c'est ce qui arrive dans un pays éprouvé par la guerre civile. La couronne de laurier que l'on tresse à un héros semble toujours une insulte à la piété des souvenirs qui attachent le nom d'un autre héros au cœur d'une section de la communauté. Il en est de la guerre civile comme de tout recours à la force : elle produit des vainqueurs et des vaincus. Le triomphe des premiers et la défaite des derniers sont scellés au même instant : la même date reste glorieuse pour les uns et néfaste pour les autres.

Le patriotisme ne peut que s'en affaiblir, car il est tout entier dans le culte des gloires du passé et dans l'espérance de plus grandes destinées communes dans l'avenir. Comment ce sentiment élevé, qui détache en quelque sorte l'homme de lui-même pour l'identifier à ses compatriotes, ne s'affaiblirait-il pas là où le passé est marqué par la haine et apprend à attendre de l'avenir la vengeance ?

[106]

Heureuses les nations qui n'ont point été arrêtées dans leur élan, à des époques décisives de leur histoire, par ces dangereuses commotions intestines qui laissent ramollis, relâchés, pendant une longue suite de générations, les liens politiques et sociaux. Non moins heureuses celles qui, en sortant de ces violentes convulsions, rencontrent un génie supérieur, tutélaire, providentiel, qui verse le baume réparateur sur les plaies de la patrie, apaise les rancunes, rapproche les esprits et les cœurs, ravive le patriotisme et fait naître des espérances

d'avenir, plus nobles, plus larges, plus élevées que celle de la coupable vengeance de frères contre frères.

Mais, hélas ! combien plus malheureuse entre toutes, la nation au sein de laquelle des mains inconscientes ou volontairement criminelles s'emploient, génération après génération, à rouvrir les plaies du passé, à épaissir le voile des rancunes anciennes ou nouvelles étendu sur toutes les gloires nationales comme les sombres nuées d'orage sur les rayons lumineux de l'astre du jour !... Telle a été jusqu'à l'heure présente la destinée de la malheureuse nation haïtienne, par une conséquence fatale de l'ancien esclavage des noirs, des intérêts divergents qu'il avait fait naître et du préjugé qui en a été la suite et lui a survécu partout.

À une époque décisive de notre histoire nationale, la Providence suscita parmi les enfants de la race noire en Haïti des hommes étonnants par la hauteur merveilleuse à laquelle s'élevaient en eux les vertus les plus rares dont puisse se glorifier l'humaine nature. Génie spontané d'organisation, probité dans l'administration, sûreté du coup-d'œil, habileté diplomatique, fermeté dans le commandement, dignité, courage atteignant à l'héroïsme, tout ce qui fait la supériorité de l'être humain dans l'universalité de la création, tout cela éclata, brilla d'un éclat immortel parmi les enfants noirs, rouges ou jaunes de l'Afrique, [107] sur cette terre d'Haïti où il a plu à l'Eternel de rompre la chaîne des iniquités séculaires dont étaient victimes ses enfants à peau noire, où il lui a plu d'affirmer l'identité de l'homme, de ceindre le front du Nègre de l'auréole de toutes les gloires, en disant au blanc d'Europe et d'Amérique : « Regarde et reconnais ton frère ».

Parmi les héros auxquels la piété des nations blanches élève des statues, combien en est-il dont la gloire se puisse comparer à celle de Toussaint-Louverture, de cet ancien esclave de Bréda transformant ses hordes d'esclaves révoltés en une armée régulière, disciplinée, aguerrie, glorieuse, et pouvant dire au Comte de Laveaux, noble de vieille roche et général français : « J'ai fait ce que vous n'avez su faire. J'ai repris Saint-Michel à l'Espagnol et l'ai chassé de la Colonie. Je m'apprête à en chasser aussi l'Anglais. Et demain, j'irai planter le drapeau tricolore sur la cathédrale de Santo-Domingo. Je veux, en retour, la liberté pour mes frères et, pour moi-même, la lieutenance du gouvernement aujourd'hui, l'autorité suprême demain ! »

Et cet autre nègre, Henry Christophe, qui répondit à la menace des 80 vaisseaux formant la flotte alliée de la France, de l'Espagne et de la Hollande et appuyant une armée de 45.000 soldats blancs, par cette fière épître à Leclerc, qu'on apprendrait aux enfants dans les écoles de toute nation blanche qui aurait eu l'honneur de compter ce héros parmi ses aïeux !

Et Jean-Jacques Dessalines, cet autre ignorant sublime, qui a rédigé et signé, avec « la pointe d'une baïonnette trempée dans le sang de la race privilégiée », cet acte de l'indépendance d'Haïti, qui est l'acte de la réhabilitation de la race noire, l'affirmation de l'identité de l'homme, le relèvement de la race noire, la restauration de la Croix du Christ foulée aux pieds [108] par les faux chrétiens d'Europe dans la colonisation de l'Amérique !

Et ce mulâtre, Alexandre Pétion, l'initiateur de ses frères dans la pratique de la liberté civile et politique, le modèle de la sincérité, de la probité, de la vertu, dans les relations de gouvernant à gouvernés, rassemblant la population dans son palais présidentiel, la montrant au Français Dauxion-Lavaysse, envoyé par le Roi de France pour lui offrir, à lui Pétion, des millions et des honneurs s'il voulait bien trahir ses frères et les remettre sous le joug, et disant à l'ambassadeur royal, avec son admirable simplicité républicaine : « Monsieur, voici le Souverain, le Maître ici. Parlez au Peuple. »

Et cet autre mulâtre, Jean-Pierre Boyer, dont la sagesse patriotique avait fermé l'ère de nos troubles sanglants ; mis fin à la guerre civile et à l'appréhension de la guerre étrangère ; remédié à l'émiettement du territoire en attirant tous ses frères, par le seul attrait de la liberté, sous le drapeau républicain de Pétion ; constitué l'unité nationale de l'île entière à l'ombre de ce drapeau ; assuré la consécration définitive de la liberté et de l'indépendance de ses compatriotes en obtenant l'adhésion de la France au fait accompli ; lancé enfin son pays dans les voies de la civilisation, de la prospérité et du bonheur par une paix ininterrompue d'un quart de siècle !

Et Ogé, et Chavanne, ces nobles martyrs ! Et André Rigaud, et Clerveaux, et Capois, et Gabart, et Guerrier, et Monpoint, et Bauvais, et Lambert, et Borgella, et Riche, et Pierrot, et Bazelais, et Magny, et Bonnet, et Boistrond-Tonnerre, et Marcadieu, et Coutard, et Faubert, et Inginac ! Tous ces mulâtres, tous ces nègres illustres, dont les noms

glorieux brillent dans le ciel de la race noire, tous ces grands hommes doivent-ils être perdus pour leurs descendants ?...

Ils ont paru dans des temps agités ; ils sont nés de l'agitation [109] même de ces temps. Ils avaient des passions. Ils n'étaient pas parfaits. Ils se sont heurtés les uns aux autres. Ils ont connu la guerre civile. N'y avait-il jamais eu de guerres civiles avant eux sur la terre ? Les citoyens d'une couleur uniforme dans un même pays n'ont-ils jamais subi l'empire des passions ; ne se sont-ils jamais heurtés les uns aux autres ?...

On raconte qu'après la mort de l'Empereur Dessalines, une pauvre folle qui errait habituellement par les rues de Port-au-Prince vivant de la charité publique, rencontra le cœur mutilé et abandonné du Fondateur de l'Indépendance d'Haïti, le recueillit et lui fit une modeste sépulture.

Puisse ce livre élever le cœur de mes compatriotes à la hauteur du cœur de cette pauvre femme. Recueillons pieusement les dépouilles de nos aïeux. Faisons-leur des sépultures dignes de leurs grands noms, de leurs immenses services à la cause de l'humanité. Et, là seulement, devant leurs tombes glorieuses, nous retrouverons le véritable amour de la patrie et nos mains se joindront et s'étreindront pour toujours.

Qui que vous soyez, mulâtre ou nègre qui vous méfiez l'un de l'autre en vous préoccupant de la chimère de résoudre une question qui n'existe pas, songez que cette pauvre femme dont la raison succombe au bruit de nos luttes fratricides, que cette négresse qui ramasse et enterre nos morts, qui répare nos oublis, nos fautes ou nos crimes, c'est notre bisaïeule, c'est notre aïeule, c'est notre mère à tous !

Hannibal PRICE.

[110]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Armand THOBY

1841-1899

[Retour à la table des matières](#)

Il y a exactement 47 ans que la population de Port-au-Prince faisait les plus touchantes funérailles à M. Armand Thoby, mort le 7 août 1899. J'en ai gardé un vif souvenir parce que sur la tombe de ce grand homme d'État et écrivain haïtien, je prononçai, au nom de La Ronde, un discours qui fit quelque sensation : il fallait en effet au petit professeur de lycée que j'étais alors un certain courage pour oser faire l'éloge public d'un si haut personnage que venait de frapper en plein cœur un acte arbitraire du Gouvernement.

Né à Saint-Marc le 16 août 1841, Armand Thoby a joué, comme Boyer-Bazelais, Edmond Paul, Hannibal Price, Demesvar Delorme, un rôle de premier plan dans la politique haïtienne. Il fut élu député en 1867, réélu, en 1870, en 1873 et en 1876. Il devint secrétaire d'État de l'Intérieur en 1876 et en 1878. Il entra au Sénat en 1878. Après un long exil, il fut envoyé à Paris en 1888 par le Président Légitime comme ministre plénipotentiaire. En 1891, il alla en la même qualité à Santo-Domingo. Il présida avec un éclat particulier la Société de Législation de 1896 à 1899.

Armand Thoby établit d'abord sa réputation d'écrivain par sa brillante collaboration au journal "Le Civilisateur". L'un de ses ar-

ticles emprunte aux circonstances actuelles un intérêt exceptionnel : c'est celui qu'il consacra à l'attentat odieux dont l'Allemagne se rendit coupable à l'égard de notre pays et qui mérite d'être rappelé. Deux commerçants allemands, Dickman et Stapenhorst, prétendaient, le premier, avoir été pillé à Miragoâne, le second, avoir subi des dommages au Cap-Haïtien lors du bombardement de cette ville par le Bull-Dog en 1865. "Deux frégates allemandes — écrit le [111] Dr J. C. Dorsainvil — mouillèrent le onze juin 1872 en rade de Port-au-Prince. Deux heures après leur arrivée, le Capitaine Batsch exigea le paiement immédiat de trois mille livres sterling, puis, sans même attendre la réponse du gouvernement, s'empara de deux navires de guerre haïtiens paisiblement à l'ancre. Indignée mais convaincue de son impuissance, Haïti paya. Batsch rendit sa proie et partit. Sur le pont de chaque navire haïtien, on trouva le drapeau national largement étalé et... hideusement souillé". On croit généralement que cette action honteuse avait été ordonnée par Bismarck pour punir les Haïtiens d'avoir, pendant la guerre franco-allemande, trop vivement manifesté leurs sympathies pour la France.

Jeune député de 31 ans, Thoby exposa de façon lumineuse dans "Le Civilisateur" la thèse haïtienne et protesta avec indignation contre la brutale agression teutonne. Un chansonnier et un poète lui firent écho : Jean Boissette, dans une chanson créole devenue vite populaire, faisait rimer "prussien" avec "chien" et comparait Bismarck et Batsch à des "malfinis" ; Oswald Durand, qui avait alors trente-deux ans, écrivit son ode vengeresse qui se terminait par ces vers méprisants : "Nous jetâmes l'argent, le front haut, l'âme fière, — Ainsi qu'on jette un os aux chiens !".

Armand Thoby collabora également à l'Echo de la Révolution (1883), à L'Union (1888-1889), à la Revue de la Société de Législation (1892-1899). De son ouvrage La République Parlementaire il publia plusieurs chapitres qui parurent, sous forme d'études détachées, dans le journal L'Union et furent ensuite reliés en brochures à l'Imprimerie de la Jeunesse, Port-au-Prince, 1888-1889. Il commença dans la Revue de la Société de Législation (1894-1899) la publication d'une œuvre considérable : Les Constitutions haïtiennes et leurs Metteurs en œuvre. L'Imprimerie Mme. F. Smith, Port-au-Prince, édita en 1901 Jacques Bonhomme d'Haïti, en trois tableaux, auquel Georges Sylvain consacra, dans la Ronde du 15 décembre 1901, une étude

pleine de finesse et d'esprit. Dans cette œuvre curieuse — dit Sylvain — M. Armand Thoby [112] démontre que "c'est pure duperie de s'imaginer qu'une dictature, si fortement organisée qu'on le suppose, soit capable d'assurer jamais une paix féconde et durable. Tout établissement politique, qui a pour effet de livrer une nation sans contrepoids efficace à la domination d'un seul homme, porte en lui-même un principe d'instabilité et d'inquiétude. Sous le régime de l'arbitraire et du bon plaisir, aucun intérêt ne peut se flatter d'être indéfiniment sauf. Il n'y a pas de garantie solide pour le droit en dehors de la liberté".

Armand Thoby entreprit d'écrire l'histoire de l'Armée Indigène qui, après avoir glorieusement conquis l'indépendance, dégénéra au point de devenir un servile instrument de tyrannie contre la nation. Beaucoup de gens, qui se mêlent aujourd'hui de juger la politique haïtienne au cours de notre premier siècle de vie indépendante, s'en prennent à l'élite intellectuelle du pays et la rendent responsable de toutes les fautes commises. Ils ne se disent pas que cette élite était très peu nombreuse au début et qu'elle ne s'est formée que lentement avec les progrès de l'éducation publique. C'est l'armée — une armée dégénérée — qui a été la véritable maîtresse de la nation et qui lui a imposé le plus souvent des chefs ignorants ou indignes. S'il s'est trouvé des hommes de l'élite pour s'associer au despotisme militaire afin de tirer profit de ses turpitudes, d'autres furent emprisonnés, exilés, ruinés, fusillés, à cause de leur attachement à la liberté. C'est aux efforts de ces derniers que nous devons les quelques progrès qui ont été accomplis par la société haïtienne. Et parce qu'ils luttèrent pour l'application des principes démocratiques, la République d'Haïti a pu sans trop faire sourire, se ranger parmi les Nations Unies qui combattirent la dictature hitlérienne, au nom de la liberté humaine.

L'ouvrage sur l'armée indigène est resté malheureusement inédit, de même que ces autres écrits de l'infatigable chercheur : Etymologies créoles, Etudes sur nos finances, Notes pour servir à l'histoire d'Haïti.

M. Thoby portait la lumière dans les questions les plus compliquées — agraires, financières, commerciales, historiques, [113] philologiques — et son éloquence, claire, prêtrise et substantielle fut l'une des illustrations de la tribune haïtienne au temps unique où le parlementarisme connut en Haïti toute sa splendeur. De son existence entière consacrée à la lutte pour le progrès et la liberté ressort pour la

jeunesse une grande leçon, qu'il a lui-même formulée en ces termes : "En dépit des défaillances individu elles, gardez intacte votre foi dans les principes d'ordre, de justice et de moralité, qui donnent du prix à la vie et font les sociétés solides et respectables. Ne cessez jamais de vous réclamer de la liberté : c'est l'unique sauvegarde contre le déchaînement de la bête humaine".

L'Armée Indigène

Comme le présent, si différent qu'il soit du passé, s'y rattache par plus d'un lien, la première armée d'Haïti, l'Armée Indigène, avait plus d'un trait de ressemblance morale avec l'armée coloniale, dont elle reproduisait, sous des noms nouveaux, certains côtés défectueux, quoique sa mission — aucune armée n'en a eu de plus sacrée ! — fût de défendre l'œuvre de l'émancipation générale des Noirs et de conquérir l'indépendance d'Haïti. Sa force résidait moins dans ses effectifs que dans les qualités militaires qu'elle possédait. Sans-Souci et ses Congos, Lamour-Dérance et ses sauvages du Doko ne la représentaient pas : elle les avait domptés ou absorbés en 1803. Elle était pleine de bravoure et d'obéissance à ses chefs. Elle était traitée pourtant avec la plus grande rudesse, mais chaque homme s'accoutumait à vivre de peu, — d'un « maïs boucané ».

Est-ce la misère, l'âpreté de la lutte, le spectacle des noyades de Rochambeau, le souvenir irritant des tortures et des hontes de l'esclavage, l'absence des sentiments affectifs et de toute solidarité humaine entre le maître et l'esclave, jointe à cette acre volupté que dut éprouver Spartacus en immolant [114] un Romain, est-ce tout cela qui faisait l'armée indigène sans entrailles, sans merci pour ses ennemis ? Elle avait des guerriers farouches, qui tuaient dans le combat, qui égorgeaient après ; qui, en vrais Scandinaves, eussent bu l'hydromel dans le crâne d'un colon. *Coupé têtes, boulé cases*, le fer et le feu d'une main, l'épée ruisselante de sang, de l'autre, la torche enflammée : voilà nos pères, dans leur grandeur terrible, voilà les acteurs du drame de 1804 !

Quelques circonstances atténuantes que présentent nos historiens — et certes elles sont nombreuses et décisives — les représailles res-

tent des représailles, c'est-à-dire quelque chose que l'on comprend, que l'on explique, que l'on excuse, mais contre lequel l'Humanité crie et proteste.

Dans ces féroces vengeurs de la race noire, l'esclavage avait-il tout à fait tué l'homme ? Leurs âmes aigries étaient-elles damnées ? Leur sombre tableau n'a-t-il pas quelques côtés riants ? Au fond de leur ciel obscur ne voit-on pas scintiller quelques étoiles ?... Oui, hâtons-nous de le dire, l'idée de nos pères a eu ses apôtres humains. L'armée indigène avait aussi quelques guerriers, bons comme saint Louis, qui savaient éveiller sa pitié. Et alors le cœur de l'Haïtien se montrait tel qu'il est, compatissant à tous les maux ; d'anciens esclaves sauvaient leurs maîtres, et des soldats français faits prisonniers étaient rendus à leurs régiments.

L'armée indigène offrait ainsi toutes sortes de contrastes ; et, en cela, elle était l'image des différentes couches de la société coloniale qui se réclamaient du sang africain et qui fournissaient leurs contingents d'hommes pour la guerre de l'indépendance. Elle plaçait déjà la patrie au-dessus des partis, et elle demandait ses officiers aux compagnies franches de Villatte, aux intrépides légions de l'Ouest et du Sud créées par Polvérel et Sonthonax et dites de l'Égalité, aux fameuses et [115] solides demi-brigades de Toussaint-Louverture. Et qu'on ne s'imagine pas que les officiers de cette armée fussent des militaires improvisés ! De 1790 à 1802, ils s'étaient battus contre les Espagnols, contre les Français et entre eux-mêmes. Ils avaient appris la guerre avec d'excellents officiers français. Quelques-uns avaient commandé en chef des corps d'armée, d'autres des demi-brigades et des places de guerre. Dessalines avait été colonel de la 4^e demi-brigade coloniale, Pétion de la 13^e, Christophe de la 1^{ère}. L'administration civile ayant disparu dans la tourmente révolutionnaire, les commandants des places de guerre s'étaient exercés à administrer, et toutes les communes étaient des places de guerre où campait l'armée coloniale.

Tels étaient les chefs de l'armée indigène, de l'armée d'autrefois, — hommes de forte trempe, d'initiative et d'expérience pratique.

Ce n'était pas tout de conquérir l'indépendance : il fallait la consolider ; il fallait qu'elle servît à prouver l'aptitude politique de la race noire. L'armée, qui était le seul corps organisé, était, au lendemain de 1804, le seul instrument de progrès politique et social. Il n'existait plus

de tribunaux, plus de municipalités, plus de corps administratifs. L'armée administrait, l'armée jugeait. Mauvaise administration, justice abominable, dira-t-on ? Cela valait mieux, durant la guerre, que l'anarchie de Sans-Souci et de ses Congos. C'était l'obéissance à un chef unique ; c'était la reconnaissance et le respect d'une autorité suprême ; c'était enfin l'ordre à la façon des héros de 1804. Non pas de tous, assurément, car ce qui était tolérable *avant* l'expulsion des Français et *pendant* la lutte ne pouvait l'être *après*. Et c'est ici qu'éclate la divergence des systèmes parmi les hommes qui devaient le plus influencer sur les destinées de notre pays.

[116]

La question est des plus graves, car la pensée nationale n'avait d'interprète et d'instrument que l'armée, et sa bonne ou sa mauvaise constitution était grosse de conséquences sociales et politiques. Les uns, voulant exercer un despotisme absolu— et ce, pensaient-ils, pour le plus grand bien des masses populaires — entendaient concentrer toute la population en état de porter les armes dans l'armée, et toute l'autorité dans le chef de l'armée, qui serait Empereur, Président à vie ou Roi. Ceci posé — et pourvu que tout pivotât sur la pointe des baïonnettes — on ne voyait aucun inconvénient au luxe de quelques tribunaux et d'un Conseil d'État consultatif, nommé par le Chef et formé des généraux de l'armée : on a là, en raccourci, le système politico-militaire de Dessalines et de Christophe. Les autres, tout en conservant à l'armée son rôle prépondérant et au Chef de l'État sa mission tutélaire, entendaient faire le départ du civil et du militaire, et même initier le peuple à la pratique des libertés publiques par l'intronisation des institutions représentatives. Cela ne signifie pas que l'un de ces héros de 1804 eût songé à rabattre de son omnipotence militaire ou sociale : la nature humaine ne comporte pas en général un si complet désintéressement. Celui-ci — et le plus sage — se servira ou s'affranchira de la législature, voyant d'ailleurs plus loin et plus juste qu'elle. Celui-là, rageur en diable, appliquera la peine de mort à un délit de presse, et l'affaire sera menée sommairement, en un jour et tambour battant, par une commission militaire ; et, comme s'il n'avait pas dépassé la mesure, il emprisonnera, fera expulser de la Chambre et internera dans l'intérieur du pays les députés opposants qu'il soupçonne d'intelligence avec le condamné !

Qu'importent ces faits, si nombreux et si importants qu'ils soient ! Ils n'obscurcissent pas le principe de droit public qui est posé. Le système absolu est condamné ; l'esprit s'ouvre à [117] l'idée de justice sociale ; l'âme du citoyen s'élève en dignité ; la conscience publique se manifeste. On parle, on discute, c'est quelque chose. On n'est pas écouté, qu'en sait-on ? Mais on se fait entendre, c'est sûr...

Nos premiers Chefs d'État ont dû plier l'armée aux nécessités de chaque moment et l'adapter aux éléments humains qu'elle avait pour but de concentrer dans une action commune. Dans un pays où l'esprit de réforme s'allie à l'esprit conservateur, elle se serait perfectionnée et transformée avec le temps. Par la faute des mauvais gouvernements et par suite des révolutions stériles, elle s'est corrompue et effondrée. L'armée d'autrefois est morte dans l'esprit qui la vivifiait, et, ce qui est pis que la mort, elle s'est survécue dans les vices qui ont amené sa décomposition. Et l'on peut avancer cette vérité, qui a tout l'air d'un paradoxe : depuis longtemps, ce qui a le *moins* dominé dans la question de l'armée haïtienne, c'est l'idée d'une armée. L'armée indigène n'a pas fait souche d'hommes de guerre : elle était digne pourtant d'illustres rejetons...

Armand THOBY

[118]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Frédéric MARCELIN

1848-1917

[Retour à la table des matières](#)

Né à Port-au-Prince le 11 janvier 1848, Frédéric Marcelin mourut à Paris en 1917. Reçu avocat en 1867, il fut nommé secrétaire de légation à Washington en 1868. Il devint député de Port-au-Prince en 1875 et en 1882. Il s'occupa de commerce pendant quelque temps et fut élu en 1891 doyen du Tribunal de commerce de la capitale. Appelé au ministère des finances et du commerce en 1892, il y resta jusqu'en 1894. Il y retourna en 1906 et sortit du pouvoir en 1908, à la chute du gouvernement de Nord Alexis.

Frédéric Marcelin collabora brillamment aux journaux L'Œil, Le Réveil, Le Peuple, Le Ralliement. Il fonda en 1905 la revue "Haïti Littéraire et Sociale", dont les deux frères Laforest, Antoine et Edmond, devinrent successivement le directeur. Ses principales œuvres sont : Ducas-Hippolyte (Imp. du Commerce, Havre, 1878) ; La Politique, discours à la Chambre des députés ; La Banque Nationale d'Haïti ; Questions Haïtiennes ; Le Département des finances et du commerce d'Haïti ; les Chambres législatives d'Haïti, de 1892 à 1894 ; Choses Haïtiennes, politique et littérature ; Haïti et sa Banque nationale ; Nos douanes ; Haïti et l'indemnité française ; Une évolution néces-

saire ; Thémistocle-Epaminondas Labasterre, roman ; La Vengeance de Marna, roman ; L'Haleine du Centenaire ; Le Passé, impressions haïtiennes ; Marilisse ; Vesouriche, non publié ; La Confession de Bazoute, romans. Les romans furent édités à Paris chez P. Ollendorf ; la plupart des autres ouvrages chez P. Taillefer, 67, boulevard Malesherbes.

Si la carrière politique de Frédéric Marcelin a été l'objet de critiques acerbes, on est d'accord pour reconnaître que son [119] œuvre d'écrivain est la plus importante contribution qui ait été jusqu'ici apportée à la littérature haïtienne. Ses romans, particulièrement Thémistocle-Epaminondas Labasterre, provoquèrent un vif intérêt parmi les critiques français qui, tout en rendant hommage au talent de l'auteur, trouvèrent un peu poussé au noir le portrait qu'il présentait du peuple haïtien et émirent quelque doute sur la ressemblance. Georges Sylvain écrivit à ce propos dans "La Ronde" du 15 octobre 1901 : "...D'où vient donc que l'accumulation de tous ces détails vrais produise une impression à ce point équivoque qu'aux yeux des étrangers eux-mêmes l'invraisemblance de l'ensemble en paraît évidente ? C'est que, en dehors et au-dessus de la vérité formelle, qui tient aux faits et aux mots, il y a pour l'œuvre d'art une vérité plus intime, plus profonde, que l'artiste acquiert seulement par l'intelligence de l'objet auquel s'applique son étude. Or, pour avoir l'intelligence complète d'une portion quelconque d'humanité, il faut un peu de sympathie humaine. L'âme haïtienne est absente de ce livre qui a la prétention d'indiquer sa voie au peuple d'Haïti ; et il n'en saurait être autrement puisque l'auteur ne croit pas à l'âme haïtienne"...

Frédéric Marcelin répondit à ses critiques, avec esprit et bonne humeur, dans son ouvrage Autour de deux romans.

La Citadelle

Nous voilà grimant, à travers les lianes et le feuillage touffu des arbres, l'étroit sentier qui mène à la Citadelle. Il s'agit de bien guider son cheval, car les glissades dans le précipice qui, des deux côtés, borde le chemin, pourraient être funestes. Il faut aussi se garer des branches folles qui, à tout instant, menacent le visage et les yeux...

Deux heures de route ainsi pour franchir les deux petites lieues qui vous éloignent de Milot, et subitement, au tournant du chemin qui monte en serpentant, une muraille formidable, [120] un éperon de construction cyclopéenne se dresse devant vous sur la crête de la montagne. Impossible de passer. On est arrivé. C'est la Citadelle.

Sur la plate-forme, en face de l'énorme poterne, on met pied à terre. Des pyramides de bombes, des boulets, des canons, des obusiers, des mortiers à profusion font trébucher nos pas. Les chevaux, débarrassés de leurs harnachements, se roulent délicieusement dans la mousse touffue. Leurs licols, fortement rattachés aux anneaux des pièces de l'artillerie royale, empêchent toute évasion. Ces soins terminés, la haute et sombre poésie de ce monstrueux poème de pierre va nous saisir tout entiers, durant les quelques heures que nous vivrons là...

Si une œuvre vaut précisément par l'effort tenté et vaincu, la Citadelle Laferrière est une œuvre de génie dans la plus grande acception du mot. Nous sommes à près de 3.000 pieds d'altitude ; des gouffres insondables nous entourent de toutes parts ; le sentier qui nous a conduits à ce faite semble invisible, et on dirait que nulle communication n'existe plus pour rentrer dans le monde. Regardez maintenant derrière vous. Voilà la puissante muraille, montagne sur une autre montagne, qui porte presque aux cieux sa couronne de genévriers sauvages, poussés à l'aise dans ses épaisseurs. Régulièrement percée de plusieurs rangs d'embrasures, elle montre encore quelques mélancoliques et silencieuses gueules de cuivre, échappées au brocanteur.

Si l'œil mesure avec stupeur la hauteur de ces murs, si leur largeur provoque l'étonnement, l'enceinte de la Citadelle n'excite pas moins d'admiration, car elle pourrait contenir une armée. Calculez ce qu'il a fallu d'efforts, de patience, de génie pour transporter ici, à cette hauteur, les matériaux nécessaires à une telle entreprise, toutes ces pierres, tout ce fer, tous ces canons, tout ce qui a servi à ce prodigieux entablement [121] imposé par la volonté d'un homme à cette montagne !

C'est sur le Bonnet-à-l'Evêque que la Citadelle Laferrière est construite. Quand le temps est exceptionnellement clair, la forteresse peut se voir du Cap, rarement toutefois, car les nuages la dérobent presque toujours à la vue. Christophe avait rêvé d'en faire le boulevard

de l'Indépendance d'Haïti. Obsédé de cette pensée que la France essaierait de reconquérir l'île, il avait voulu édifier une place forte, qui deviendrait le centre de la résistance, le noyau qui alimenterait la défense sur tous les points et où, enfin, dans un suprême danger, les défenseurs de la Patrie pourraient se réfugier et attendre, derrière des remparts inexpugnables, l'aurore des jours nouveaux. Rien n'avait été épargné pour que la Citadelle fût digne de sa religieuse destination. Christophe sentait qu'il incarnait l'âme de son peuple, et cette croyance le rendait insensible à toute autre considération : il y prodiguait avec une mystique indifférence et ses trésors et la vie de ses sujets...

Nous voici au pied de l'escalier qui conduit au sommet de la forteresse. L'herbe, qui est la souveraine absolue du domaine, en a envahi toutes les marches. On les grimpe pourtant sans trop d'effort. A mesure qu'on monte, à mesure que la vue, que nulle barrière n'entrave, embrasse le prodigieux panorama, qui se dévoile graduellement, on sent un hymne d'enthousiasme, de délire, de folie, s'élever de même dans le cœur, degré par degré, avec les gradins qu'on franchit. Au sommet, il éclate. C'est une fanfare, un cri d'allégresse, un hosannah de victoire. Gloire à Christophe, gloire à l'incomparable artiste qui éleva ce poème de pierre en l'honneur de son pays et pour sa défense ! Ah ! comme on comprend l'amour barbare qu'il lui portait, en face de ce spectacle ! L'île entière semble s'étager à vos pieds, à perte de vue. On ne la voit pas nettement, on la devine sous ces infinis de verdure, d'azur, de ciel, fondus [122] dans l'atmosphère d'une pâte idéalement bleue. Domptant cette ivresse, le regard revient à des contours plus précis. C'est plus de deux cents lieues carrées qui visiblement s'affirment. Voici le Cap, le Limbe, l'Acule du Nord, le Dondon, Limonade, la Grande-Rivière, Ouanaminthe, enfin Puerto-Plata et ses brouillards argentés. Incomparable panorama ! Les océans, les mers, les rivières au cours sinueux, les hautes montagnes, les vallées profondes, dans l'obscurité verte, s'harmonisent dans des nuances indéfinissables. Sur ce pic presque inaccessible, il semble qu'on ait devant soi une vaste toile, immobile et vivante à la fois, aucun bruit, aucun mouvement n'indiquant la vie qui palpète pourtant dans le moindre détail de ce merveilleux tableau.

Des nuages bas et légers jouent autour de nos têtes. Le froid est vif et piquant. Sous nos pieds un gouffre, le Grand Boucan, montre ses

profondeurs béantes. Sur l'épaisseur énorme du mur, de crainte de vertige, on se couche à plat ventre, et on écoute, et on sonde du regard. Des bruits étranges, la cacophonie mystérieuse d'un monde inconnu s'élève de l'abîme. C'est du mugissement, c'est de la rafale, de la plainte aussi. Cela crie, grince des dents, mugit comme la course brisée d'un torrent que le roc arrête. Cela pleure surtout lamentablement. Toutes les victimes que Christophe fit précipiter dans le Grand-Boucan, dit la légende, hurlent ainsi au pied de la tour leur éternelle malédiction. La nuit, c'est autrement sinistre. Le gouffre s'agite, s'anime, vit, et la plainte des désespérés prend langue humaine. Les voix montent, dans le silence des bruits, distinctement, disant leur détresse et implorant miséricorde. On sent le défilé des ombres qui errent en bas...

Pour juger une époque, il faut se mettre dans sa peau, entrer dans ses sentiments, dans ce qui constitua son âme du moment. Or, longtemps après les guerres de l'indépendance, [123] l'obsession formidable, latente, le cauchemar de chacun fut le péril étranger. Cette obsession ne faisait pas peur, elle ne faisait pas trembler. Elle tenait les cœurs en éveil et les préparait aux sacrifices futurs qu'ils étaient tout prêts à accomplir. Dessalines avait trouvé la formule épique : « Au premier coup de canon d'alarme, les villes disparaissent et la nation est debout ! » Christophe, moins lyrique, plus stratège et meilleur administrateur, pensait que l'adjonction de quelques bonnes forteresses aux accidents naturels de notre sol ne saurait nuire. De là, Laferrière. Laferrière répondait aux préoccupations de tous. Et depuis la pauvre femme des champs qui apportait sa pierre aux fondations jusqu'au général qui conduisait les corvées, chacun sentait qu'il coopérait à une œuvre patriotique et nationale.

Laferrière a été inutile, parce que les événements ont eu un cours qu'il eût été, à l'époque, difficile et bien imprudent de prévoir. Sa construction n'en fut pas moins incontestablement dans la logique contemporaine. Qu'elle n'ait pas servi, peu importe ! Elle est et demeure un des plus beaux chants de notre cycle héroïque.

Inutile, en est-on bien sûr ? En dehors et au-dessus de sa valeur stratégique, la Citadelle est un vivant exemple du génie haïtien. Elle

prouve l'effort dont ce génie est capable et qu'on peut obtenir de lui... Car, de même qu'on expérimente une plaque d'acier pour s'assurer de sa solidité, il n'est pas indifférent d'éprouver la force d'un peuple. Christophe l'a fait, et c'est la philosophie du monument qu'on voit sur la crête du Bonnet-à-l'Evêque. Haute philosophie de l'effort, du travail, de la discipline, de la règle, qu'il s'appliqua à faire régner dans ses États.

Frédéric MARCELIN.

[124]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Anténor FIRMIN

1851-1911

[Retour à la table des matières](#)

Né au Cap-Haïtien le 20 octobre 1851, Anténor Firmin mourut à l'étranger le 19 septembre 1911, au moment où il s'apprêtait à regagner son pays dont un exil de neuf ans l'avait éloigné.

La carrière de ce grand Haïtien fut brillante et dramatique. Il fit ses études dans sa ville natale. À l'âge de 27 ans, il devint directeur du journal "Le Messager du Nord" où il affirma avec talent ses convictions libérales en adoptant le programme politique, économique et social de Boyer Bazelais.

Etant allé en France quelque temps après la défaite du parti libéral, ce jeune avocat, qui s'était formé presque tout seul par un labeur opiniâtre, pensa d'abord à compléter ses connaissances juridiques à la Faculté de droit de Paris, mais un sujet d'étude, qui lui sembla d'importance capitale, attira et absorba son attention : les conclusions de la plupart des anthropologistes du temps paraissaient confirmer la thèse gobinienne de l'inégalité des races humaines. Les nègres ayant toujours été considérés comme "le type le plus abject de notre espèce, absolument incapable d'un haut développement intellectuel et moral", Firmin entreprit de réfuter par les leçons de la science et de l'histoire un jugement aussi erroné sur la race noire.

Il se mit donc à la besogne, étudia tout ce que l'anthropologie, l'ethnologie et l'ethnographie avaient pu jusqu'alors rassembler de positif sur l'homme et les races, et publia, comme résultat de ce labeur énorme, son livre De l'Egalité des Races Humaines (F. Pichon, Paris 1885), qui reste, malgré les progrès réalisés depuis cette date dans le domaine des [125] sciences anthropologiques et sociologiques, une œuvre de haute valeur, en raison particulièrement de sa solide documentation historique.

Le succès de cet ouvrage consacra définitivement la réputation de Firmin, qui, rentré au Cap-Haïtien, se voua d'abord de façon exclusive à l'exercice de sa profession d'avocat. La politique devait bientôt le reprendre. Il devint membre du gouvernement provisoire institué dans le Nord par le général Florvil Hyppolite en protestation contre l'élection de Légitime, le 16 décembre 1888, comme président de la République.

*Au triomphe de la révolution, Firmin, élu à l'assemblée constituante, prit une part brillante, à côté de l'éloquent orateur Léger Cauvin, à la discussion de la Constitution de 1889. Sa présence au ministère des finances et des relations extérieures (9 octobre 1889), dans le premier cabinet de Florvil Hyppolite, fortifia la confiance du peuple dans le nouveau gouvernement. Grâce à son habile diplomatie, Firmin put écarter la demande présentée, en avril 1891, par l'amiral américain Bancroft Gherardi pour l'établissement d'une base navale au Môle Saint-Nicolas : on peut trouver tous les détails de ces négociations dans le livre remarquable de M. Rayford W. Logan, *The Diplomatic Relations of the United States with Haiti (1770-1891)*.*

*Pendant un séjour à Paris en 1892, Firmin y prononça une importante conférence qu'il publia sous le titre de *La France et Haïti*.*

Firmin fut de nouveau ministre des Finances et des Relations Extérieures de 1896 à 1897 dans un cabinet où figurait son émule Solon Ménos. Nommé ministre plénipotentiaire à Paris, il resta dans la capitale française de 1900 à 1902. La vacance présidentielle s'étant produite par le départ de Simon Sam, une jeunesse ardente se groupa autour de Firmin, qui se porta candidat à l'élection du 15 mai 1902. Malheureusement, les élections législatives donnèrent lieu à des troubles qui dégénérèrent en une guerre civile, dont le résultat inattendu fut l'avènement du général Nord-Alexis à la présidence [126] de

la république. Exilé de son pays, Firmin écrivit les Lettres de St-Thomas et M. Roosevelt, Président des États-Unis, et la République d'Haïti [Hamilton Bank Note Engraveing and Printing Cy, 90, Gold Street, New-York, F. Pichon et Durand-Auzias, 20 rue Soufflot, Paris, 1905).

Ce dernier ouvrage, comme le dit l'auteur, lui fut inspiré par le désir de mieux faire connaître les États-Unis aux Haïtiens et Haïti aux Américains. On avait accusé Anténor Firmin d'être hostile aux États-Unis, à cause de son attitude de 1891 au sujet de la cession du Môle Saint-Nicolas : il montre au contraire, dans son livre, qu'il était partisan d'une politique de "bon voisinage", dont un autre Roosevelt, Franklin Delano, devait donner la formule définitive.

Haïti, Reine des Antilles

Placée à l'entrée du golfe du Mexique, Haïti se trouve entre les 17° et 21° degrés de latitude septentrionale, entre les 71° et 77° degrés de longitude occidentale, à partir du méridien de Paris. La température moyenne est celle de la zone torride. Le maximum de la saison caniculaire est de 30 degrés centigrades ; le minimum de la saison hivernale, de 21 degrés. Ce sont là des moyennes, car lorsque l'été bat son plein, au mois d'août, le thermomètre monte à midi à 42 degrés dans certaines villes du littoral, tandis qu'en hiver elle descend jusqu'à 12 degrés, la nuit, dans les montagnes élevées, qui sont souvent couvertes de brouillards comme à Plaisance, Vallière, les hauteurs de Pétienville, par exemple.

Dans toutes les saisons la chaleur est toujours tempérée par les brises du matin et du soir, favorisées par la position insulaire du pays. La terre et la mer, chauffées ensemble, ne se refroidissent pas en même temps après le coucher du soleil. La terre, bonne conductrice de la chaleur, s'échauffe plus vite mais se refroidit aussi plus vite. Le soir, l'air plus chaud de [127] l'océan tendant à monter en vertu des lois élémentaires de la physique, l'air relativement froid de la terre — pour combler le vide — va prendre la place abandonnée. Ainsi s'établit un courant d'air suave, délicieux, qui est la brise du soir. Le phénomène

inverse a lieu le matin, grâce à la lenteur plus grande de la mer à s'échauffer relativement à la terre.

Une autre cause du rafraîchissement de l'air est la pureté du ciel des Antilles. Lorsque, dans les journées estivales, la vapeur d'eau est absorbée par l'air atmosphérique et laisse pourtant le ciel sans nuage, les nuits sont merveilleusement belles. C'est alors que les astres brillent d'un éclat magique... Alexandre de Humboldt a fait une description magnifique du ciel de l'hémisphère austral. Toutes ces brillantes constellations que l'on nomme Argo, la Croix du Sud, le Baudrier d'Orion, le Centaure, etc., et qui sont visibles à l'horizon d'Haïti, lui ont inspiré des effusions poétiques que n'a pas toujours eues Alfred de Musset dans ses *Nuits* pourtant si belles.

De cette beauté même de la nuit calme et sereine découle toujours la plus douce fraîcheur du matin. La pureté de l'atmosphère laisse rayonner lentement dans les couches éthérées de l'air la chaleur latente des corps libres répandus à la surface de la terre, dont la température baisse graduellement. L'air inférieur et ambiant se refroidit à leur contact, et la vapeur d'eau qu'il contient se transforme en gouttelettes de rosée. Toutes les feuilles balsamiques et à surface lisse en sont couvertes et imprégnées. Évaporée aux premières ardeurs du soleil, cette rosée rafraîchit délicieusement l'air matinal et l'embaume de mille senteurs enivrantes, vrais effluves des fleurs tropicales.

De ces causes diverses résulte ce fait remarquable que, au 17^e degré de la ligne équatoriale, les lignes isothermes d'Haïti se rapprochent parfois du climat ardent des Guyanes, tandis [128] qu'elles varient agréablement en montant vers les montagnes, où l'on jouit d'une température fort approchante de celle du midi de l'Europe. Que l'on quitte Port-au-Prince, où les chaleurs estivales sont à peine supportables pour l'Européen non acclimaté, et que l'on fasse l'ascension de Pétionville : à douze kilomètres de distance, la température baisse sensiblement ; l'air est doux et léger ; on se sent vivre à l'aise. Si l'on gravit les hauteurs de Kenscoff, on aura froid en plein mois d'avril.

Haïti est un pays de montagne, mais son système orographique offre une disposition admirable. Tout semble y être mesuré de manière à faciliter l'écoulement des eaux vers la mer. Le faite de ce système se trouve dans le plus haut pic du Cibao, la Loma de Yaqui ou de Ru-

cillo, dont l'élévation est de 3.000 mètres au-dessus du niveau de la mer...

Dans les compositions géologiques de ces montagnes on rencontre les traces de toutes les grandes révolutions qui sont l'histoire de la terre, soit qu'elles témoignent de grands cataclysmes périodiques dont Cuvier soutenait la théorie, soit qu'elles ne montrent que les effets lents mais constants des causes actuelles qui la travaillent et la transforment successivement depuis des centaines de siècles, suivant Charles Lyell. Le système général en est franchement volcanique. Lorsqu'on parcourt les endroits où les roches dénudées paraissent dans toute la beauté sauvage de la nature, racontant au penseur et au savant les grands déchirements que le globe a subis dans les intumescences de la matière indomptable, on voit, nettement écrite sur les différentes espèces de masses minérales, la généalogie de cette terre qui a été surnommée la Reine des Antilles...

Une autre particularité qui donne un immense avantage au territoire d'Haïti ce sont les nombreuses dentelures de sa côte, créant autant de petites baies, des anses et des débarcadères, [129] qui mettent l'île en communication avec la mer presque sur tous les points du littoral. Sous ce rapport, aucun autre pays du monde n'est aussi bien favorisé que le nôtre. Pour 77.000 kilomètres carrés de superficie, l'île d'Haïti mesure 3.000 kilomètres de tour. Et il faut ajouter ce fait que les côtes escarpées, appelées ordinairement côtes-de-fer ou côtes fermes, y sont plutôt des exceptions.

Encore que le climat haïtien soit très ardent et que toutes les plantes tropicales y poussent avec une exubérance de sève qui fait de la flore d'Haïti une des plus luxuriantes du monde, on ne rencontre point dans l'île de ces forêts inextricables, qui deviennent un véritable obstacle pour la circulation des habitants. Le relief du sol, divisé en groupes de monticules en lignes parallèles ou obliques avec des altitudes différentes, fait que la végétation du pays est plus variée sur un espace de vingt kilomètres qu'il n'en est d'ordinaire pour des étendues considérables dans les vastes continents au sol plus uni et à niveau continu...

Les rivières arrosent de toutes parts la surface de l'île, et les cours d'eau sont alimentés par des pluies presque continuelles. La saison pluviale la plus importante est celle d'avril à septembre, durant la-

quelle les nuages déversent une quantité d'eau énorme. Mais, dès le mois de novembre, une pluie moins orageuse, fine et drue, tombe de longues heures, des journées, des semaines entières, sous le nom de « pluie de la Toussaint » ou « Nord »...

Toute la surface de l'île, surtout de la partie haïtienne, consiste en terrains cultivables dans toutes les saisons de l'année. Il y vient des arbres, des arbustes, des plantes de toutes les zones. On y trouve des fruits de l'Europe et de l'Asie australe à côté des productions qui ne se rencontrent que dans les régions de l'Afrique tropicale. Les arbres fruitiers, les plantes [130] oléagineuses ou textiles y abondent. Les bois de travail et de construction s'y montrent partout ; quant aux bois de chauffage, la quantité en est inépuisable.

Les principales espèces végétales dont Haïti tire des moyens d'échange international sont le cotonnier, le cacaoyer, apporté dans l'île en 1666, le caféier, introduit en 1729, le campêche, le bois jaune ou fustel, le gaïac. Une culture pratiquée sur une grande échelle en Haïti est, à côté du café, celle de la canne à sucre, introduite dans l'île dès 1506 et dont on fabrique le tafia, puis un rhum excellent, de la cassonade, du sucre turbiné et même raffiné.

Les vivres sont en abondance et fournissent au peuple une nourriture facile, saine et substantielle. Il faut citer en première ligne le fruit du bananier, les racines du manioc, l'igname, le maïs, le riz, la patate. Une grande quantité de légumes aussi variés que succulents complètent les aliments du régime végétarien.

Si du règne végétal on passe au règne animal, on trouve que la faune d'Haïti est aussi riche que sa flore. Les bêtes de boucherie, les animaux de trait se rencontrent en grand nombre en Haïti, une partie dès l'époque de la découverte, et la plupart à partir du commencement de la colonisation des Espagnols et des Français. Le bœuf, la chèvre, le porc, le cheval, l'âne, le chien s'y sont acclimatés sans effort, en subissant des transformations qui les ont adaptés au climat sans rien changer à leurs qualités génériques ou spécifiques.

Le petit gibier foisonne dans l'île. Les espèces ornithologiques y sont aussi nombreuses que remarquables. Les bois sont, par endroits et à certaines époques de l'année, littéralement couverts de ramiers grands et petits, de tourterelles, de perdrix, d'ortolans, de sarcelles et de pintades, qui parsèment les sentiers montagneux et se rencontrent

même dans la plaine. Les [131] gallinacés de basse-cour, tels que le dindon, le coq, le pigeon, sont partout en abondance, et le climat dispense de toute recherche artificielle pour en augmenter la production.

Pour ce qui concerne les crustacés, les mollusques et les poissons, la position de l'île, les profondeurs variées des mers qui l'entourent et les courants sous-marins, sur le passage desquels elle se trouve en face du golfe du Mexique, tout indique combien sa faune marine doit être riche en espèces et la pêche facile dans ses eaux territoriales.

Remarquons qu'à côté de tous ces animaux utiles, on ne rencontre en Haïti aucun carnassier, aucun insecte vraiment dangereux, — la piquête des araignées-crabes, des scorpions et des « mille-pieds » n'étant d'aucune gravité. Point de reptile au venin meurtrier, tel que le trigonocéphale qui n'infeste, dans les Antilles, que la Martinique et Sainte-Lucie.

Toutes les conditions se réunissent donc pour faire d'Haïti un vrai Eden, terre généreuse, émancipatrice, capable de régénérer toutes races d'hommes jouissant de ses bénédictions, pourvu que d'autres conditions plutôt délétères ne viennent point en neutraliser l'heureuse influence.

A. FIRMIN.

(M. Roosevelt, *Président des États-Unis, et Haïti*).

[132]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Justin DEVOT

1857-1921

[Retour à la table des matières](#)

Né à Port-au-Prince le 9 août 1857, Justin Dévot fit ses études secondaires au lycée Pétion et ses études de droit à la Faculté de Paris, où il obtint en 1886 son diplôme de licencié. Rentré en Haïti, il fonda avec un groupe d'amis, dont Solon Ménos, l'École libre de Droit de Port-au-Prince, qu'il dirigea de 1887 à 1888. Envoyé à Paris comme conseiller de légation, il occupa un an cette fonction (1888-1889). A son retour à Port-au-Prince, il fut nommé par le gouvernement professeur à l'École de Droit qui venait d'être reconstituée. Il y resta de 1890 à 1894. Membre-fondateur de la Société de Législation (1892), il contribua, par les conférences qu'il y prononça comme par ses savantes communications, à assurer le succès de cette utile association.

Justin Dévot avait très tôt commencé sa brillante carrière, vouée tout entière au progrès de la société haïtienne : à l'âge de 19 ans, il créa, avec quelques lycéens, le "Cercle des Amis de l'Etude", qui eut pour organe un petit journal, "Le Travail", dans lequel le jeune homme fit ses premières armes (1896). Il collabora au livre "Les Détracteurs de la Race Noire et de la République d'Haïti" (1861), publié par un groupe d'étudiants à Paris (L.-J. Janvier, Jules Auguste, C. Denis, etc.) et où sa réponse à M. Léo Quesnel fut particulièrement remarquée pour la force de son argumentation et la fermeté élégante

de son style. Il apporta une collaboration régulière au journal l'Union (1888-1889), à la Revue de la Société de Législation, aux grandes revues de Paris consacrées à l'expansion des études sociologiques et de la philosophie positiviste : la Revue Internationale de Sociologie, la Coopération des Idées, la Revue Occidentale.

[133]

En 1893, Justin Dévot fit paraître successivement, chez Pichon, 24, rue Soufflot, Paris, La Nationalité, l'une des plus fortes études juridiques qui ait été écrite par un Haïtien ; Acta et Verba, recueil d'articles ; Cours d'Instruction Civique, dont le premier volume seulement a été publié. En 1901 et 1902, parurent une série de brochures d'un intérêt considérable : Le Centenaire de l'Indépendance d'Haïti ; Le Travail intellectuel et la Mémoire sociale ; Considérations sur l'état mental de la société haïtienne : Le Devoir électoral ; La Classification des sciences abstraites ; Le Positivisme.

La perte de son unique enfant bouleversa si douloureusement la vie de Justin Dévot qu'il s'enferma dans une solitude presque absolue : il y accueillit cependant par sympathie ses jeunes amis de La Ronde, et il consentit à sortir de sa retraite et à reprendre contact avec la foule lorsqu'on vint lui demander le concours de son activité désintéressée en vue de préparer la célébration du centenaire de l'indépendance nationale : il se donna tout entier à cette grande tâche et se dépensa, pendant l'année 1903, en discours, écrits et conférences, qui n'ont pas été malheureusement coordonnés et réunis en volume. En 1906, M. Murville-Frère, ministre de l'Instruction publique, pensant qu'il était nécessaire de donner une place plus grande aux sciences économiques dans l'enseignement du droit, créa à l'École de Droit de Port-au-Prince une chaire de science financière et d'économie industrielle qu'il confia à M. Justin Dévot. En 1911, le Président Leconte, comme un hommage à ses hautes qualités d'esprit et de caractère, l'appela spontanément à siéger au Tribunal de Cassation.

M. Justin Dévot mourut le 28 février 1921. Dans une étude de la Ronde du 18 novembre 1901, reproduite dans le premier volume de mon livre "Pour une Haïti Heureuse", j'ai essayé de décrire l'œuvre de ce grand homme qui a mérité le nom de "directeur spirituel du peuple haïtien".

La Patrie Haïtienne

Vous appartenez, jeunes amis, à un pays privilégié, envers [134] qui la nature s'est montrée prodigue de ses dons et qui n'a qu'à le vouloir pour que la prospérité, la joie, le bonheur viennent le visiter et s'asseoir à son foyer.

Fragment d'une grande île montagneuse comprise dans le groupe des Antilles, notre pays se trouve, d'un côté, limité par la mer, qui baigne ses côtes et permet de le mettre facilement en communication avec les contrées étrangères, d'où il tire des produits pour sa consommation et auxquelles, pour leurs besoins, il en envoie des siens, entre autres son café si recherché.

La majeure partie de nos villes, bâties sur le littoral, jouissent ainsi, pour entrer en relations non seulement avec l'étranger mais encore les unes avec les autres, de ce grand moyen de locomotion qui s'appelle la *navigation maritime*. Beaucoup de villes de l'intérieur, actuellement privées de débouchés par suite de l'insuffisance des voies de communications, pourront un jour bénéficier des mêmes avantages quand, utilisant à cette fin nos grands cours d'eau, on arrivera à organiser la *navigation fluviale*. Les chemins de fer et les canaux de transport contribueront aussi au rapprochement des localités entre elles et au facile écoulement de leurs produits.

D'un autre côté, notre pays, par une longue ligne de séparation dite « ligne frontière », touche à un État voisin, la République Dominicaine, dont les possessions territoriales embrassent tout le reste de l'île. Mais l'étendue de côtes baignées par la mer est beaucoup plus développée que celle des terres situées sur cette ligne frontière.

Vous connaissez l'incomparable fertilité du sol haïtien qui devient productif d'aliments sans grands frais de labour et sans exiger de l'homme le travail patient et dur que le laboureur est forcé d'exécuter sous d'autres climats. Ce sol recèle de plus en sec profondeurs des gisements miniers, métaux, métalloïdes, pierres précieuses, qu'il est possible d'en extraire et [135] qui deviendront, au jour de leur exploitation, une source de richesse pour l'exploitant comme pour l'État. Joignez à cela la variété des produits agricoles, des arbres fruitiers, dont

quelques-uns, en leur haute stature, déploient majestueusement leurs branches chargées de fruits savoureux ; l'absence d'animaux féroces, dangereux et nuisibles, si abondants en d'autres pays ; la douceur d'un climat qui permet, à la lettre, la vie à la belle étoile ; des sources et des rivières dont l'eau, par sa limpidité et sa pureté, éloigne toute idée de comparaison ; un air sain, salubre, peu propice aux maladies épidémiques, à la propagation des germes infectieux ; un printemps plein d'agrément alternant avec un été toujours vert, rafraîchi de légères brises bienfaisantes. Et vous aurez à peu près le compte des avantages que votre pays vous offre et qui sont déjà autant de raisons de l'aimer et de vous y attacher fortement.

Ne laissez donc pas dire en votre présence que votre pays « n'est pas bon ». Quand vous entendrez émettre cette injuste appréciation, protestez énergiquement et faites ressortir que le pays ne se refuse pas à ses habitants, qui n'ont qu'à le vouloir pour y vivre paisibles et heureux.

Mais à part ces considérations d'ordre physique et matériel, il y en a d'autres d'une nature plus élevée pour vous porter à aimer Haïti et à vous y dévouer. Ces considérations découlent des grands souvenirs qui planent sur sa naissance et se rattachent à un fait unique, sublime, inoubliable : celui d'un groupe d'hommes, appartenant à une race jugée méprisable et inférieure par d'autres hommes, tenus à ce titre dans l'opprobre et l'abjection, voués par leurs exploiters à la misère, à l'ignorance perpétuelle, à une existence grossière et toute mécanique, qui, un jour, se soulèvent, résolus et courageux, conquièrent leur liberté et parviennent, livrés à leurs seules forces, sans aide et sans soutien, à vaincre leurs oppresseurs, à se rendre [136] maîtres du coin de terre témoin de leurs souffrances, à l'ériger en pays libre, à s'y organiser en État indépendant et autonome au milieu de l'hostilité ouverte ou sourde des autres grands États chargés de siècles, et, finalement, à leur imposer, à tous, la reconnaissance et le respect du fait accompli au nom du droit, de la liberté et de la dignité humaine. Cela est admirable. Et quelles que soient les destinées de notre pays, ce fait restera gravé dans la mémoire des hommes et dans les fastes de l'éternelle histoire...

Nos pères eurent à déployer surtout les mâles vertus du soldat : le courage, l'énergie, la résistance à la fatigue, l'endurance, le dédain de la mort et des tortures physiques, et, grâce à elles, ils ont pu constituer

et nous léguer une patrie, *matériellement* et *moralement*, car leur legs ne se compose pas seulement de cette riche et belle terre dont nous vous parlions plus haut, il comprend aussi ces glorieux souvenirs d'une indépendance conquise par l'effort de la personnalité humaine comprimée et tendant à la liberté. C'est un legs indivisible que nous devons conserver tel, en y ajoutant d'autres souvenirs glorieux, pour le transmettre à nos descendants qui, à leur tour, le garderont indivis et en accroîtront la valeur pour leurs successeurs.

Et ici, jeunes compatriotes, apparaît l'idée de Patrie. Il ne s'agit plus seulement d'une terre, ayant ses limites et ses qualités propres, que nous habitons tous ensemble, sachant que nous y sommes fixés pour la vie et que nos enfants et arrière-petits-enfants à l'infini y seront fixés comme nous : il s'agit, en outre, d'un ensemble de souvenirs dont nous avons le droit de tirer gloire devant l'univers entier et qui se trouvent liés à cette terre comme l'âme au corps, l'animant et lui donnant son caractère spécial dans le monde. Par suite de ces souvenirs communs, des faits qu'ils rappellent, de l'évocation qu'ils provoquent de nos années de début, des luttes titaniques de [137] nos ancêtres et de leurs stoïques souffrances, tous les Haïtiens ont une certaine façon commune d'être, de sentir, de penser. Ils conçoivent et donnent à l'étranger, à propos d'eux-mêmes, l'idée d'une collectivité, « une et indivisible » par certains sentiments, et qui ne peut être, sous ce rapport, confondue avec aucune autre : *qu'ils ont une Patrie, en un mot, et forment une nation.*

Ainsi donc, ce mot « Patrie », si vivant, si doux à prononcer et qui s'insinue si agréablement dans le cœur, éveille l'idée d'un groupe d'hommes réunis sur un même territoire, soumis volontairement aux mêmes lois qu'ils se sont données ou qu'ils ont acceptées de leurs prédécesseurs, décidés à continuer la vie en commun et à partager les mêmes destinées, à garder et à transmettre indivis à leurs descendants le dépôt de souvenirs et de traditions que leur ont légué leurs pères, et qui, par cela seul, possèdent un fonds commun et inaltérable d'idées, de sentiments, une façon d'être commune, une manière générale de concevoir les nécessités de l'existence et d'y pourvoir. En un mot, il y a dans la Patrie un élément *psychologique*, une âme, dont l'influence est générale et se fait sentir à chacun de ceux dont la réunion constitue cette patrie...

L'âme nationale, l'âme de la patrie, sont des expressions fort employées et très exactes, ayant une signification bien précise. Que demain l'étranger, puissant et armé de convoitises autant que de canons, vienne menacer notre autonomie et fasse mine de s'emparer d'un coin de notre territoire, et vous la sentirez frémir et s'agiter d'indignation, cette âme ! Elle deviendra visible à tous les yeux, et vous la reconnaîtrez en bien des choses que vous regardez aujourd'hui d'un œil distrait peut-être et indifférent. Ainsi, à l'heure imminente d'un péril national, le petit drapeau *rouge et bleu* qui flotte au haut de sa hampe en tête du régiment qui passe, ce petit drapeau, fait de deux morceaux de toile, sera bien le symbole palpitant de la [138] Patrie menacée et, en le contemplant, vous croirez voir voltiger autour de lui, en vous indiquant le devoir à remplir, tous les beaux souvenirs de l'épopée grandiose de l'Indépendance. Saluez toujours avec respect, jeunes amis, le petit drapeau rouge et bleu, en qui s'incarne l'honneur du régiment et où vient se poser, aux heures de danger, l'âme de la Patrie.

Rien de plus complexe, de plus enlaçant, que le sentiment patriotique. On n'en comprend bien toute la force et l'empire qu'en certaines occasions exceptionnelles, et plutôt dans le malheur que dans la joie.

Ce sentiment s'infiltré, pour ainsi dire, dès la naissance dans l'âme de l'enfant avec les doux chants et les tendres paroles dont le berce sa mère. Il y étend ses possessions à mesure qu'il grandit, s'en empare et imprime, sans qu'il y songe, un cachet particulier à ses actions et à ses pensées. On croit être libre, pouvoir, dans une heure de découragement, s'éloigner de la Patrie, se désintéresser de son sort, ne plus penser à elle. Mais voilà que l'heure d'après, l'on se trouve tout ressaisi par les soucis patriotiques dont l'on croyait s'être défait : on est le patriote qu'on a toujours été, prêt à souffrir des souffrances de la Patrie, à se réjouir de ses joies, à lui souhaiter de longs jours heureux et à en espérer fermement la venue.

Le patriotisme, une fois qu'il a pris racine dans un cœur d'homme, ne s'en arrache plus qu'avec le cœur lui-même, et un pareil arrachement cause la mort...

Justin DEVOT.

[139]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Monsieur JÉRÉMIE

1858

[Retour à la table des matières](#)

On l'appelle Monsieur Jérémie pour le distinguer de la ville de Jérémie, car son nom est aussi connu dans tout le pays que celui de la gracieuse capitale de la Grand'Anse, et cette appellation cérémonieuse appliquée au plus alerte et au plus courtois des vieillards n'exprime de la part de ses amis que déférence et affection.

Né à Port-au-Prince le 21 mars 1858, Joseph Jérémie fit ses études, sous la direction d'une mère admirable, d'abord, dans une petite école privée du quartier du Morne-à-Tuf, puis chez les Frères de l'Instruction Chrétienne et enfin au Collège St-Martin. Ayant étudié le droit avec un célèbre juriste du temps, M. Jacques Thébaud, il fut commissionné avocat du barreau de Port-au-Prince : son nom figure aujourd'hui au premier rang du tableau de l'Ordre.

Chef de division au ministère de la marine en 1884, M. Jérémie fut élu député de Port-au-Prince en 1887 et constituant en 1888. Il entra comme juge au Tribunal de Cassation en 1894, quitta son siège pour aller diriger pendant un an le département des relations extérieures, et retourna à notre haute cour de justice en 1903. Il fut ministre de l'intérieur sous le gouvernement d'Antoine Simon en 1910 et, pour

une très courte période, secrétaire d'État des relations extérieures sous le gouvernement éphémère de Davilmar Théodore en 1915.

Quelle remplie qu'ait été la carrière politique de M. Jérémie, elle apparaît très pâle à côté de son activité sociale et patriotique. Tout jeune, il créa un petit journal, "Le Persévérant," où ses meilleurs articles furent consacrés à l'instruction publique. Il pensait que la façon la plus intelligente de [140] célébrer le premier centenaire de l'Indépendance d'Haïti était de mettre le peuple en mesure, par une forte éducation à la fois intellectuelle, morale et professionnelle, de continuer l'œuvre constructive des fondateurs de la patrie.

Comme président de l'Association du Centenaire de l'indépendance Nationale, dont il fut l'un des principaux promoteurs, il prononça de nombreux discours et conférences, dans lesquels il esquisssa un programme pratique d'organisation du travail et de l'enseignement populaire. Il fonda "l'École du Soir pour ouvriers illettrés". Deux brochures : "L'Éducation populaire" (1892) et « Instruction et Travail » (1894), exposent ses vues sur ces graves problèmes, toujours actuels.

En 1901, M. Jérémie publia son œuvre la plus considérable "L'Effort", qui mériterait d'être lue et commentée dans les classes supérieures de nos lycées et collèges. Il a évoqué dans "La Paroisse Sainte-Anne" son enfance laborieuse, dans "Lourdes" ses visites au pays de Bernadette et, dans des pages exquises de naturel, ses années studieuses du Collège Saint-Martial. Il a ainsi apporté une note nouvelle dans la littérature haïtienne, car nul de nos écrivains n'a su parler, avec autant de simplicité, de tendresse et d'émotion, des êtres et des objets familiers du passé.

Dans un recueil, "Le Jubilé de M. Jérémie", publié à l'occasion du 80ème anniversaire de sa naissance, on trouve les discours et conférences qui furent prononcés au cours des manifestations organisées, en mars 1938, en l'honneur du "doyen" des lettres haïtiennes et du barreau port-au-princien : les conférences du Dr. Gaston Dalencour, de M. Timothée Paret et du Dr P. C. Verret, consacrées à la vie, à l'œuvre littéraire et à l'action sociale du jubilaire, constituent un hommage particulièrement remarquable au grand vieillard qui, malgré ses 89 ans, continue à se montrer partout où il y a une bonne parole à dire ou un beau geste à faire.

Ma Mère

Le 21 mars 1858, un enfant naissait à Port-au-Prince au fort [141] d'une épidémie. Au fond de la propriété de sa famille, il y avait deux rangées de six chambres occupées par des locataires. La petite vérole faisait rage. La propriétaire, qui était sur le point d'accoucher, s'était faite infirmière.

Trois jours après la naissance de l'enfant, on reconnut qu'il était varioleux. Il fut étendu sur la paille, une taie à l'œil, le nez fendu. Le croque-mort vint pour le prendre. La pauvre mère implora pitié :

— Laissez-le moi. Ses petits yeux roulent encore sous sa paupière !

Elle pria et fit des vœux. L'enfant devait vivre, mais avec une jambe recourbée. Elysée Duplessis, chirurgien célèbre, appelé par le père, fit l'opération.

— Cet enfant, opina-t-il, ne marchera que sur des béquilles.

Le petit opéré, sauvé de la variole, devait cependant marcher droit. Et plus tard, ma mère — pourquoi ne pas me découvrir maintenant ? — ma mère me disait :

— Vous n'avez pas le droit de faire comme tout le monde : vous êtes un miraculé...

Des voix heureuses savent s'élever autour d'un berceau. « Cet enfant miraculeusement sauvé est appelé à remplir une grande mission. » Répéter cette parole à l'enfant, c'est faire entrer dans son esprit une suggestion. Grâce à l'humble milieu où j'ai évolué, j'ai été suggestionné en bien. Je me suis constamment gardé des prétentions folles, des rêves fantastiques.

Faire avec son cœur, en toute droiture de conscience, les petites choses, c'est accomplir les desseins de Dieu. Ce n'est pas la fin qu'on se propose par vanité qui fait la grandeur de l'action. Souvent, c'est après l'accomplissement d'un acte, et longtemps après, qu'on en reconnaît l'excellence. Des voix désintéressées le proclament grand par ses effets.

[142]

Une réflexion maternelle, puisée à la source des conseils divins, m'a souvent inspiré dans la vie.

Un soir, ma mère souffrait : on lui appliqua sur le front une feuille de tabac ; quelques minutes après, la douleur cessait. Cette médication fut pour ma sensibilité l'occasion de se montrer.

Le lendemain — j'avais alors six ans — je revenais du Bois-Chêne avec une précieuse trouvaille.

— Maman, voici un petit pied de tabac que j'ai pris pour vous au bord de la rivière. Je vais planter ce « remède », et vous ne souffrirez plus de la tête.

L'amie de la famille qui m'avait accompagné au Bois-Chêne me félicitait un jour du soin que je mettais à arroser, chaque matin, chaque soir, ma petite plante. Flattée de cette attention à l'adresse de son enfant, ma mère répondit : « Celui qui est fidèle dans les petites choses sera fidèle dans les grandes choses ». Je sentais déjà, mais préservé de toute vanité, que je faisais une grande chose, car l'amour filial soutenait la constance dans mon cœur. Trois mois après, sur une tige svelte s'épanouissait un bouquet superbe. Une poussière de semences allait bientôt nous donner un champ de tabac...

La parole de la mère à l'oreille de l'enfant ne sera jamais oubliée.

Quand je me faisais jardinier par affection, je semais mon grain de sénévé dans le champ de l'avenir...

L'Action Collective

Il est certainement une heure où un homme résume dans sa personne la pensée de tout un peuple, où toutes les forces latentes trouvent en lui l'impulsion nécessaire pour agir. On dit alors que cet homme est un homme providentiel et qu'il [143] accomplit une mission. Mais pour que cet homme paraisse, il faut que la pensée soit restée longtemps en incubation dans le milieu dont il est le produit. Il est alors le corps donné à l'idée.

Le régime odieux de l'esclavage avait accumulé de justes indignations dans le cœur des esclaves de Saint-Domingue. Dans les champs, dans les ateliers, partout, les esclaves murmuraient. Ils n'attendaient qu'un moment pour manifester par la dévastation leur mécontentement. Lorsque la révolution a éclaté, elle était déjà faite dans les âmes. Le despotisme des chefs n'a été que la manifestation brutale de la colère de l'époque.

Lorsqu'un peuple sans espérance soupire après l'anéantissement, il ne tarde pas à trouver, encore à ce moment, un citoyen qui résume en lui toutes ses tendances. Ce n'est plus le serviteur d'une idée féconde, l'incarnation d'une force en avant, c'est l'homme qui met la main à la roue pour faciliter le recul. Tous accepteront sa domination parce que dans leur jugement il joue, lui aussi, un rôle providentiel.

Ce ne sont pas les despotes qui civilisent, ce sont les nations qui se civilisent. Ce ne sont pas les despotes qui détruisent, ce sont les nations qui se détruisent. Quand on veut chasser l'ennemi de la place, on trouve toujours une voix ferme qui commande. Quand il s'agit d'abandonner le terrain de la lutte, il suffit qu'un fuyard crie : sauve-qui-peut ! pour que la déroute s'opère en masse.

Une nation qui reste inactive dans l'attente d'un homme n'aura pas un sauveur. Le premier audacieux venu se saisira de toutes ces volontés lâches pour en faire dès complices. Son œuvre de destruction sera facile. Il aura assez de lucidité pour comprendre qu'on n'obtient rien de bon là où il n'y a pas d'énergie pour le bien.

[144]

Il est donc certain que nous devons la restauration de l'édifice national, non à un individu, mais à nos institutions, non à un bras fort, mais à toutes les têtes pensantes. N'attendons pas un personnage extraordinaire, produisons des capacités suffisantes...

Tout peuple qui naît à la vie politique doit tendre au progrès : c'est ce qui le sauvera de l'oubli. Mais le monde n'est plus au temps où la multitude n'était rien, où quelques individualités étaient tout. On ne classe pas une nation d'après le petit nombre d'esprits remarquables, qu'elle peut offrir, mais d'après la valeur de toutes les capacités d'où résulte sa capacité majeure. Aujourd'hui, un peuple qui comptera

seulement sur quelques unités sera inévitablement condamné. Il faut créer une vie nationale par l'activité intelligente de tous.

Puisque une nation a son idéal, s'il lui est indifférent que chacun soit pénétré du but, elle n'avancera pas. Elle restera sur la route jusqu'à ce qu'elle soit broyée par une nation plus forte qui marche à sa destinée. Pénétrons-nous bien de ceci : le droit nouveau n'exige pas que les grands États effacent les petits, mais ils passent sur tout ce qui stationne sur la voie.

Lorsqu'on ne reconnaît pas que l'homme est le point de départ du progrès, on poursuit un problème insoluble. Lorsque la majeure partie d'une société mène une vie misérable au milieu d'une nature luxuriante, le progrès n'est pas dans cette société. Les apparences, le luxe qui se déploie sur les habits, les bonnes manières, ne sont pas les signes du progrès.

Il y a une différence entre la civilisation et le progrès. La civilisation peut être considérée comme un point d'arrivée. Une nation qui décline offre encore les caractères d'une civilisation avancée. Mais autre chose est le progrès : il ne dépend pas de la civilisation, il la crée. Un peuple porte en lui-même les conditions du progrès. Avec un esprit droit il le réalisera.

[145]

Pour légitimer ses usurpations, un puissant État dit au monde qu'il apporte la civilisation chez les barbares. Il suffit qu'il déploie son drapeau sur le territoire conquis pour que la civilisation se montre. Mais ce drapeau est un suaire chargé de franges d'or. Le progrès, au contraire, c'est le mouvement, l'avancement permanent vers un ordre supérieur.

Cette œuvre de haute conception exige de la part de ceux qui ont en main les destinées de la République une attention soutenue, un effort persévérant. Il est indispensable que l'œil scrutateur de la vigilance pénètre dans tous les replis de l'âme nationale. Dans cette âme rien ne doit être obscur. Un homme, quel qu'il soit, est un exemple. Sa présence éveille une idée, car il est lui-même une source d'idées : il médite.

Aux yeux du minuscule porte-faix la conduite des favorisés du sort est le signal de la débâcle. Demain, il se dira : « Le salut de la patrie

n'est plus possible. Pourquoi rester sous une ruine qui croule ? » C'est à vous, jeunesse qui sortez des écoles, c'est à vous qu'il appartient de prévenir ce naufrage de la foi. Remontez les cœurs. Vous n'êtes pas au pouvoir, mais vous tenez une plume. La détermination d'agir est déjà un acte. L'amour des grandes choses est une force impulsive. C'est une grande chose que de dire au peuple : Tout n'est pas perdu.

JÉRÉMIE.

[146]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Solon MENOS

1859-1918

[Retour à la table des matières](#)

Solon Ménos naquit aux Baradères, dans le Département du Sud, le 9 mars 1859. Il vint à Port-au-Prince et fut placé au Petit-Séminaire Collège St-Martial, où il se distingua par sa piété édifiante et sa brillante intelligence. Il alla en France à la fin de ses études secondaires et, s'étant inscrit à la Faculté de droit de Paris, il y obtint avec éclat son diplôme de docteur.

Pendant son séjour à Paris, Solon Ménos publia un recueil de vers, les Mnémoniennes, dont il était le premier à dire le plus grand mal mais où l'on découvre quelques jolis poèmes, à la manière de Banville, qui, sous le badinage élégant de la forme, révèlent l'âme exquise d'un poète véritable. Revenu à Port-au-Prince, le jeune docteur en droit sembla renoncer complètement à la poésie et s'adonna de façon exclusive à sa profession d'avocat.

Solon Ménos trouva au barreau de la capitale des confrères qui avaient reçu entièrement en Haïti leur formation juridique et qu'il apprit à estimer et à admirer pour leur science, leur éloquence et leur valeur professionnelle : il aimait à rappeler que ses luttes courtoises avec les Léger et Luxembourg Cauvin, les Edmond Lespinasse, les Michel-Oreste, les Emile Deslandes, lui avaient permis de fortifier ses

connaissances théoriques et d'acquérir cette pratique qui fit de lui l'un des procéduriers les plus redoutés de son temps. Il contribua à la création de l'École libre de Droit et de la Société de Législation, où il prodigua les trésors de sa science et de son expérience.

Solon Ménos, qui s'était fait connaître du grand public par son active collaboration à des journaux de Port-au-Prince, se [147] rallia avec ferveur, pendant les troubles civils de 1888-1889, à la cause de François Légitime, en compagnie des nombreux jeunes gens qui plaçaient en ce noir instruit, honnête, progressiste, leur espoir d'une régénération nationale par l'union de tous les Haïtiens, sans distinction. Il devint ministre des Finances et des Relations Extérieures et rédigea en grande partie la constitution libérale de 1888.

Rentré dans la vie privée, Ménos reprit l'exercice de sa profession d'avocat. En 1897, la mauvaise situation politique et économique du pays obligea le Président Tirésias Simon Sam à donner satisfaction à l'opinion publique en faisant appel à des hommes comme Anténor Firmin et Solon Ménos pour former son cabinet. Firmin s'étant retiré du ministère quelques mois après, Solon Ménos y resta jusqu'à l'affaire Luders, qui devait marquer profondément sa carrière, donner une nouvelle orientation à ses conceptions de politique extérieure, et le pousser à écrire le livre qui le fait entrer, plus sûrement que les Mémoniennes ou son étude juridique l'Affaire Aboilard, dans la galerie des meilleurs écrivains d'Haïti.

Un sujet allemand de descendance haïtienne, Emile Luders, avait été jugé et condamné par la justice de paix pour violences exercées sur la personne d'un gendarme. Ce jugement fut confirmé sur appel par le tribunal correctionnel. Le condamné avait la voie du recours en cassation si cette nouvelle sentence ne lui paraissait pas conforme à la loi. Il préféra faire intervenir le Chargé d'Affaires d'Allemagne, Comte Schwerin, qui, par ses procédés discourtois, froissa la légitime susceptibilité du gouvernement haïtien. Dans la matinée du 6 décembre 1897, deux navires-écoles de la marine impériale, la Charlotte et le Stein, entrèrent dans la rade de Port-au-Prince. Le commandant en chef, Capitaine Thiele, lança immédiatement un ultimatum au gouvernement, réclamant une indemnité de 20.000 dollars, une lettre d'excuses à l'Empereur et un salut au drapeau allemand de 21 coups de canon. Véhémentement soutenu par le sentiment populaire et par la presse, le gouvernement de Simon Sam parut tout

d'abord décidé à ne pas accepter cet arrogant ultimatum et à laisser le capitaine teuton exécuter sa menace de bombarder [148] la capitale au mépris de toutes les règles du droit international. Mais devant le silence plus que prudent dont fut accueillie par les légations étrangères sa protestation indignée, le gouvernement haïtien, obéissant d'autre part à des préoccupations égoïstes de politique intérieure, céda. Et le 6 décembre 1897, le drapeau blanc fut hissé sur le palais présidentiel...

Solon Ménos, qui avait mené les négociations comme ministre des Relations Extérieures, a raconté cette douloureuse épreuve dans l'Affaire Luders (Imp. Verrollot, Port-au-Prince, 1898), — œuvre de documentation précise, de solide argumentation juridique, d'ironie mordante et de fervent patriotisme, qu'aucun Haïtien ne peut lire sans une profonde émotion. Ce récit dramatique donna à l'auteur l'occasion d'exposer et de recommander une politique de solidarité interaméricaine capable de mettre notre petit pays à l'abri des agressions européennes. Il est tout à fait étonnant que, dans les considérations qu'il a présentées sur ce sujet, Solon Ménos ait prévu de façon si précise tous les éléments et même trouvé le nom de la doctrine de bon voisinage (voir page 233) dont le Président Franklin D. Roosevelt a donné la formule définitive.

C'est en servant cette politique que Solon Ménos a pris rang dans la lignée des grands diplomates haïtiens, Stéphen Preston, Hannibal Price, Jacques N. Léger, qui furent à Washington non des pro-américains — comme l'envie calomnieuse les a parfois désignés — mais les défenseurs d'un idéal panaméricain d'amitié, de justice et de coopération, dans lequel ils plaçaient leur rêve fervent d'une Haïti heureuse et respectée.

Solon Ménos était ministre plénipotentiaire d'Haïti au moment de l'intervention américaine du 28 juillet 1915. En ces heures difficiles, il remplit ses devoirs auprès du gouvernement des États-Unis avec une dignité et un courage qui lui attirèrent la considération du Département d'État et de ses collègues du corps diplomatique, parmi lesquels sa culture française et sa science juridique lui avaient assuré une place de choix, comme l'attesta la déférente sympathie dont fit preuve [149] à son égard l'ambassadeur français, M. Jusserand. Il tomba au poste d'honneur. Agé et souffrant, il n'avait pas hésité à se rendre à New-York pour présider, le 7 octobre 1918, aux cérémonies de l'Haï-

tian Day consacrées à l'Emprunt de la Liberté. Il prit froid en restant tête nue, sous un ciel pluvieux, pendant que les mains gracieuses de Melle Adeline Moravia, la fille de notre Consul-général à New-York, hissaient pieusement le drapeau haïtien sur l'autel de la Liberté érigé à Madison Square.

Le dernier discours de l'auteur de L'Affaire Luders fut un chant de triomphe, car il eut, avant de mourir, le 14 octobre 1918, la joie suprême de voir s'avancer, sous les plis des étendards des Nations Alliées, cette revanche dont son cœur meurtri avait si longtemps rêvé : la victoire du Droit sacré sur la Force injuste.

1918 vengea 1897.

Le Sénateur Diogène Serre

Le 2 décembre, le Cabinet se présenta successivement à la Chambre des Communes et au Sénat pour faire à huis-clos une communication rendue urgente par la tournure de plus en plus grave que revêtait le conflit. Je donnai lecture à l'une et à l'autre assemblée de toute la correspondance échangée entre le département des relations extérieures et le Comte Schwerin postérieurement à la mise en liberté de M. Luders, ainsi que des principaux télégrammes de notre Chargé d'Affaires à Berlin et de la dépêche de M. Daniel annonçant l'arrivée de deux frégates allemandes. J'insistai sur le rejet de notre proposition d'arbitrage et le parti-pris du Gouvernement impérial de nous imposer ses conditions inadmissibles sans vouloir entendre raison. Je parlai de l'obligation faite au pays de se préparer à défendre sa dignité contre une agression probable, et des dispositions du Gouvernement du Général Sam qui, tout en voulant encore espérer une équitable transaction, avait [150] pris et continuerait de prendre les mesures militaires que commandait la sûreté extérieure de l'État.

La Chambre des Communes offrit à cette occasion un spectacle inattendu. Ce n'était plus le frémissement indigné des premiers jours, l'impétueux bouillonnement des passions héroïques, l'exaltation presque tumultueuse des âmes promptes aux patriotiques abnégations. Soit que la ténacité de nos récentes résistances eût rouvert chez elle des blessures d'amour-propre, soit qu'une lassitude de fin de session

extraordinaire eût paralysé ses facultés émotives et ralenti les battements de son cœur, soit pour toute autre cause, cette assemblée avait dépouillé ses vaillantes ardeurs et la réconfortante spontanéité de son énergie primitive. Elle écouta, silencieuse, immobile, figée, comme si elle obéissait à un mot d'ordre...

Quant au Sénat, il nous avait plus d'une fois fourni l'occasion de constater avec M. de Tocqueville que « la grande maladie de l'âme, c'est le froid », et d'inférer de cette judicieuse observation qu'il était on ne peut plus malade. Parfois même nous étions tentés de nous demander si nous n'avions pas affaire à un « Grand Corps » sans âme. Mais, ce jour-là, une surprise nous était réservée.

Dans la séance que la persistance de nos scrupules diplomatiques fermait à l'anxieuse attention du peuple, des discours très édifiants succédèrent à l'exposé fait par moi au nom du Cabinet. Ce fut d'abord M. le Sénateur Pujol qui déclara que nous étions trop faibles pour tenir tête à l'Allemagne et qu'il valait mieux céder tout de suite. Quelques-uns, parmi lesquels MM. S. M. Pierre, Guibert, Stéphen Archer brillèrent au premier rang, ne furent pas aussi positifs : ils s'interrogèrent à tour de rôle, avec de multiples hochement de tête, sur les moyens de défense dont nous disposions, et l'expression dubitative de leur sentiment incertain et de leurs restrictions probables [151] impliquait le plus indéterminé et le plus décourageant des avis. Et, comme couronnement de ces opinions enveloppées de mystère, une discrète allusion fut faite aux conséquents possibles d'un antagonisme éventuel entre les villes et les régions rurales, la conclusion vraisemblable de tant de conseils indécis étant qu'une mésintelligence problématique condamnerait à l'avortement toute velléité de résistance.

Alors un Sénateur se dressa dans cette petite salle aux plafonds bas, où semblait tournoyer un voilement ambigu d'invisibles chauves-souris. Je ne l'avais jamais observé auparavant, et peut-être ne le rencontrerai-je plus dans la triste carrière politique où s'engouffrent et s'anéantissent la conscience, la bonne volonté, l'intelligence. J'ignore comment il parla ou vota dans d'autres circonstances et je ne veux pas chercher à le savoir. Venait-il du Nord ou du Sud ? ? On ne se souciait pas du tout d'un tel détail en l'écoutant.

Il rappela la gloire des jours splendides où éclata la radieuse éclosion de notre indépendance. Il dit le devoir impérieux et inéluctable

qui nous était dicté de maintenir nos traditions nationales. Il trouva des paroles vengeresses, entraînantes, décisives, en faveur de la lutte à outrance. Assurément, il était impossible de subir ces effroyables vexations, de se soumettre à tant d'exigences abominables, de plier le genou devant l'Allemand. Il convenait de s'immoler et de combattre désespérément jusqu'à la mort, jusqu'au dernier. Il était un vétéran, il avait longtemps vécu dans les camps, il avait marché, souffert, vieilli, dormi côte-à-côte avec le paysan : il connaissait les populations, et c'est pourquoi il proclamait bien haut que les craintes d'une levée des campagnes contre la ville en présence de l'étranger étaient absolument chimériques.

Et M. le Sénateur Diogène Serre développa sa pensée en termes chaleureux et vibrants, et, dans cet instant unique, on [152] eût dit que l'esprit des grands ancêtres animait sa voix, toute pleine des accents de l'épopée initiale...

Solon MENOS.

[153]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Fleury FÉQUIÈRE

1860-1941

[Retour à la table des matières](#)

Né au Petit-Trou-de-Nippes le 19 août 1860, Fleury Féquière vint tout enfant à Port-au-Prince. Il fit ses études au collège fondé et dirigé par le mathématicien haïtien Pierre Ethéart. Chef de division au ministère de la marine en 1887, il fut membre de la Chambre des Comptes (1895-1899), d'où il passa à la Chambre des députés (1899-1904). Il devint ministre des finances sous le gouvernement de M. Dartiguenave (décembre 1918 à décembre 1920).

M. Féquière fournit une collaboration régulière à plusieurs journaux, particulièrement au "Nouvelliste" dont il fut l'un des principaux rédacteurs des premières années. Il publia des brochures sur des questions sociales : Le Jeu en Haïti ; La Morale et le Code ; l'Alcoolisme et ses ravages. Il écrivit, en collaboration avec Henri Chauvet, Une Nuit de Noces, drame en un acte. Il prononça plusieurs conférences, dont l'une, L'Abolition de l'Esclavage à St-Domingue, fut donnée en janvier 1903 à l'Association Nationale du Centenaire.

Toute la carrière de Fleury Féquière, mort le 9 mars 1941, est un bel exemple de continuité morale, de probité intellectuelle et d'intégrité politique. Bien qu'il eût été député, journaliste, ministre, il se défendit toujours d'être un homme politique, parce qu'il s'enorgueillissait

d'être d'abord un industriel et parce qu'il était surtout resté constamment étranger aux duplicités, tripotages et intrigues dont la politique professionnelle est malheureusement faite. Il rêva d'une autre politique pour Haïti — d'une politique d'élévation morale pour le peuple haïtien, de prospérité économique pour le pays, de justice et d'équité pour toutes les classes de la communauté nationale,

[154]

Dans un ouvrage de 500 pages, l'Éducation Haïtienne, paru en 1906 à l'Imprimerie de l'Abeille, Port-au-Prince, Féquière a étudié les questions les plus vitales pour Haïti : celles d'éducation et de travail, qui sont à la base de toute réforme profonde et durable. Il y a passé en revue les diverses manifestations de la vie morale et de l'activité économique du peuple haïtien, en proposant les remèdes qu'il croyait les plus nécessaires pour le développement du pays.

Ce programme, il tâcha de l'appliquer quand il fut en mesure de le faire. Il aida vigoureusement ceux qui essayèrent de l'appliquer à leur tour. C'est ainsi qu'il participa de façon active à la création de deux œuvres — l'École professionnelle Elie-Dubois et l'École libre des Sciences Appliquées — qui suffiraient à elles seules pour lui valoir l'estime reconnaissante des Haïtiens. On sait quels services l'École Elie-Dubois, dirigée avec dévouement par les Chères sœurs Marie de Louvain, a rendus à la jeunesse féminine d'Haïti. On sait moins que Fleury Féquière doit être légitimement considéré comme l'un des pères de ce bel et utile établissement. De même, il assura, comme député, la vie de l'École des Sciences Appliquées, en lui faisant accorder une subvention par le Corps Législatif. Les deux cents ingénieurs qui sont sortis de cette institution ne peuvent refuser de rendre hommage à sa mémoire.

M. Féquière a laissé des cahiers de Souvenirs, dont quelques chapitres ont été publiés par le journal L'Opinion, de Port-au-Prince.

Nos Paysans

L'enseignement primaire obligatoire est la grande dette de la nation envers la jeunesse : cette dette présente un caractère plus impérieux et plus sacré en ce qui concerne les enfants des campagnes parce que nous sommes, à leur égard, manifestement en retard de paiement... Il y a là un problème social d'une extrême importance et qui, depuis 1804, attend sa solution. [155] Il est temps de songer au sort de nos paysans, de cette foule anonyme sans laquelle la nation ne saurait exister. Il est temps que la voix de notre conscience nous rappelle les légitimes réparations qui sont dues à ces éternels délaissés, de qui nous vivons...

Nos ruraux désertent un sol où devrait irrésistiblement les attacher le bien-être, né de leur travail, où ils ne connaissent au contraire que la gamme sans fin des persécutions et des misères, où le représentant de la loi se montre à eux, armé de la corde et du coco-macaque, sous lesquels ils trébucheront jusqu'au poste urbain où les attendent les rigueurs d'un service militaire irrationnel et démoralisateur. Ils émigrent de leurs champs vers les grandes villes, et là, sous la plus ou moins dégradante livrée du portefaix, dans le rôle louche de rôdeurs de barrière, ils mettent à profit toutes les facilités que leur fait une organisation sociale mal équilibrée sur ses bases...

Il n'est guère étonnant que le Département de l'Instruction Publique en arrive à confier la direction des écoles rurales à des individus dépourvus du minimum d'aptitudes exigible en pareil cas. Il est juste d'ajouter qu'en gâcheuse qu'elle est, la dissolvante politique trouve moyen parfois de fourrer le nez jusque là, en présidant au choix de ces modestes fonctionnaires qui, attributivement, n'ont rien à démêler avec elle...

Apprendre à lire, à écrire et à compter, c'est fort bien, car tout homme possédant le savoir sous ces trois formes est déjà une valeur. Mais apprendre en même temps à travailler avec méthode, c'est infiniment mieux, car tout homme qui sait, qui travaille, qui produit, est une valeur positive et utile. Le paysan haïtien travaille dans une certaine mesure, j'en conviens : il est même à peu près le seul chez nous qui se dépense en efforts laborieux, ainsi que l'atteste le budget de la dette

publique dont il est l'unique pourvoyeur. Mais il travaille [156] mal, sans conception, discernement ou prévoyance : cela est malheureusement incontestable. Dans le champ d'action de l'intelligence comme dans le domaine purement matériel, il n'est point outillé. Il en est encore à ignorer que la seule force de son bras ne peut tirer du sol qu'un minimum de rendement : il ne peut savoir cette chose pourtant élémentaire, puisqu'il ne l'a pas apprise, puisque personne ne la lui a enseignée. Il en est de nos jours à l'outillage rudimentaire d'avant 1804, au moyen duquel la besogne est pénible, la dépense de force excessive, les résultats nuls ou presque...

Le paysan haïtien ne connaît pas les premiers rudiments de l'économie rurale. Abandonné à sa seule routine, il ne possède aucune des précieuses notions qui lui permettraient de tirer meilleur parti du sol, en l'amendant suivant les exigences de sa constitution, en y ajoutant telle variété d'engrais, tels éléments chimiques ou autres, que telle culture spéciale rend souvent nécessaires...

C'est un affligeant spectacle vraiment que celui du paysan haïtien portant ses produits du canton qu'il habite au marché le plus proche. Son moyen de transport le plus économique, c'est principalement l'âne qui — dans l'échelle zoologique d'abord, dans le travail qu'il fournit ensuite, dans les traitements qu'il subit enfin — semble fait à souhait pour être le compagnon de peine et de misère de nos malheureux campagnards. C'est quelquefois aussi la mule ou le cheval, du moins pour les plus aisés. Mais dans l'immense majorité des cas, le porte-fardeau, c'est le paysan lui-même, ce sont ses enfants de l'un et de l'autre sexe, pliant sous la charge que le père et la mère ont proportionnée à l'âge de chacun d'eux. La distance qu'ils doivent parcourir se compte par des cinq, dix et même quinze lieues, et ils mettront à les franchir, un jour, deux ou trois, selon leurs forces et leur endurance proverbiale.

[157]

Cette charge s'augmente, pour la paysanne nourrice, de son nourrisson, fixé par un lien solide à la région sus-fessière de la mère. Les pauvres petits s'endorment souvent pendant le trajet, résignés ainsi au sort que leur inflige, au seuil même de l'existence, le déplorable état social de leur pays. Mais, parfois, ils meurent étouffés et, aux tribulations nées de la nécessité de vivre s'ajoute pour la malheureuse mère

le chagrin d'avoir perdu son enfant, tout juste en cherchant à lui assurer une pitance...

Que les produits soient portés sur le dos d'une bourrique étriquée, sur une mule ou un cheval passable, ou bien sur la tête du cultivateur lui-même, son voyage par des chemins souvent défoncés n'en reste pas moins, dans le dernier cas surtout, une véritable « passion douloureuse », pénible, fatigante, exténuante. Et, pour en être venus à bout depuis plus de cent ans, il faut bien que nos ruraux soient doués d'une résignation, d'une robustesse de tempérament et d'un cœur à la besogne, dont on eût pu tirer meilleur parti pour eux et la société si on les avait placés dans d'autres conditions... Dans les sentiers abrupts, difficiles et périlleux de nos montagnes, les paysans cheminent entre une pente raide, escarpée, et un précipice sans fond, risquant de choir à chaque pas, d'être précipités dans le ravin d'où ils sortiront éclopés, incapables désormais de tout travail... Ils ont les pieds meurtris par les cailloux du chemin ; ils s'enlisent dans les cloaques produits par la récente averse ; ils sont arrêtés, quelquefois emportés par la crue d'une rivière ; ils dévalent sous la pluie torrentielle, après avoir sué toute leur sueur sous la fatigue accablante et le torride soleil, — le tout, pour venir échanger au marché le plus voisin leurs modestes produits contre quelques misérables gourdes qui, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, ne leur procurent qu'un bien-être dérisoire...

[158]

Et, rentrés chez eux, dans leurs chaumières misérables, ils emploient leurs loisirs et dépensent leur pécule dans des exercices grossiers, des danses, des amusements, qui dépriment en eux à la fois l'être physique et l'être moral.

Fleury FEQUIÈRE.

[159]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Dantès DESTOUCHES

1862-1912

[Retour à la table des matières](#)

C'était autrefois une tradition sacrée pour nos meilleurs médecins — et cette tradition est jusqu'à présent pieusement continuée par quelques-uns — de réserver certains jours de la semaine à des consultations gratuites pour les indigents. Cela suppléait dans quelque mesure à la carence d'hôpitaux ou d'hospices dans nos principales villes. Beaucoup de ces médecins ne se contentaient pas de donner gratuitement des consultations : ils allaient visiter les malades et apportaient aux plus pauvres, non seulement des médicaments, mais bien souvent aussi des secours en argent. Les quartiers populaires, comme le Morne-à-Tuf, le Bel-Air, la Croix-des-Martyrs, avaient ainsi leurs "bons docteurs", amis des malheureux, respectés et aimés.

Dantès Destouches fut l'un de ces bons docteurs, d'autant plus aimé de sa clientèle populaire qu'on le savait dégagé de toute ambition politique, de toute préoccupation égoïste : il ne voyait pas dans ses malades des électeurs possibles !

Né à Port-au-Prince le 6 février 1862, il eut d'abord comme répétiteur un excellent maître, le Frère Hyacinthe. Envoyé en France, il passa un an au lycée de Rennes. N'ayant pu supporter le climat euro-

péen, il rentra en Haïti et continua ses études secondaires à l'École Polymathique, la brillante institution d'enseignement classique fondée à Port-au-Prince par Louis Séguy-Villevaileix. Il y montra de sérieuses dispositions pour les sciences physiques et naturelles. Aussi prit-il le chemin de l'École de Médecine, où sa vive intelligence et son application au travail lui firent en peu de temps une réputation des plus enviabiles.

Reçu docteur en médecine, Dantès Destouches fut nommé [160] professeur de sciences physiques et chimiques au Lycée de Port-au-Prince. Il existait alors dans cet établissement un laboratoire bien outillé : le jeune maître put donner à son enseignement le caractère pratique que requiert l'étude sérieuse de ces sciences. Il était d'ailleurs bien préparé à pareille tâche, ayant travaillé à l'École de Médecine et de Pharmacie sous la direction d'un grand chimiste, M. Edmond Roumain diplômé d'une Université d'Allemagne. Quand M. Roumain dont il était devenu le préparateur, décida d'abandonner sa chaire, il recommanda lui-même pour l'y remplacer celui qui avait été son plus brillant élève. Le Dr. Destouches, qui enseigna plusieurs autres matières à l'École, y resta de 1883 à 1902.

Les exigences du professorat et les soins de sa clientèle ne pouvaient suffire à absorber l'activité laborieuse de Dantès Destouches. Il pensait qu'il valait mieux prévenir la maladie que d'avoir à soigner les malades, et certains vices qui affectent la société lui paraissaient plus graves que les pires maladies du corps : aussi donna-t-il le concours le plus généreux à l'œuvre admirable de l'Orphelinat de la Madeleine, créée le 18 janvier 1893 par la R. M. Eustochie, Supérieure de la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. On ne saurait trop vanter les mérites de cette institution charitable qui, de sa fondation à ce jour, a sauvé tant de petites filles du peuple de la prostitution et de la misère. Ses débuts avaient été difficiles : le Dr. Destouches, médecin de rétablissement, fut l'âme du comité qui s'ingénia à lui trouver les ressources nécessaires par l'organisation de fêtes, de conférences, d'expositions de peinture ou d'arts industriels.

Le Dr. Destouches n'accorda pas à l'Orphelinat seulement son bienveillant intérêt. Il était partisan d'une éducation professionnelle largement distribuée à la jeunesse féminine. C est pourquoi il souhaitait que les programmes de 1893 pour l'enseignement des jeunes filles fussent allégés et qu'une place suffisante y fût faite à l'économie do-

mestique, à la culture esthétique, à tous les travaux manuels qui peuvent devenir pour la jeune fille, quand elle entre dans le monde, un gagne-pain assuré. Il accueillit par conséquent avec enthousiasme [161] l'idée de Melle Isabelle Laporte de fonder un établissement qui répondrait à cette conception. L'École d'Enseignement pratique fut en effet créée : elle comportait une partie classique, comprenant les matières du programme officiel des écoles secondaires spéciales de jeunes filles, et une partie technique, où étaient enseignés, outre les arts d'agrément, les nombreux petits métiers dont la pratique est indispensable à la femme aisée comme à la jeune fille sans fortune.

L'Institution St-Louis de Gonzague, fondée en 1890 par les Frères de l'Instruction Chrétienne, a gardé de Dantès Destouches un souvenir particulièrement reconnaissant : elle le place au premier rang de ses bienfaiteurs. Fêru de science, s'intéressant à la météorologie et à l'astronomie avec autant d'ardeur qu'à la peinture, il aida de tout son pouvoir le F. Constantin à organiser l'Observatoire Météorologique de St-Louis de Gonzague et une Société d'Astronomie qui, malheureusement, eut la vie courte.

Quand ce géant, taillé en force, qui paraissait constitué pour vivre cent ans, tomba foudroyé le 22 janvier 1912, on eut l'impression que, dans la petite forêt intellectuelle haïtienne, un grand chêne venait de s'abattre. La mort de Dantès Destouches fut considérée comme un malheur national, et Seymour Pradel se fit l'interprète de ses amis et de la foule innombrable de "ceux à qui il avait fait du bien" pour louer la science du médecin et la bonté de l'homme dans un article émouvant de la revue "Haïti Littéraire et Sociale" d'Edmond Laforest.

Dantès Destouches avait en porte-feuille "Études sur la Flore Haïtienne" et "Carnet de Voyage" : ces deux ouvrages sont restés inédits.

La Grotte de Banica

La grotte de Banica est à deux cents pas environ, à l'est de Los Posos. C'est une merveille que doit visiter tout voyageur passant par Claireur.

[162]

L'entrée du souterrain est encore aujourd'hui telle que l'a figurée Moreau de St-Méry, il y a un siècle.

La cavité entière est taillée dans le rocher compact et déchiqueté de la montagne. De loin, on croirait voir le nez d'un géant ivrogne, grêlé par le temps : une languette de pierre en sépare les narines, ouvrant deux portes à la caverne. La lumière du jour, par un soleil déjà à l'occident, y pénètre jusqu'à trois ou quatre mètres. Le reste de la grotte est éclairé par un demi-jour affreux qui peuple d'êtres fantastiques tout le fond.

Les opinions sur *l'église* — ainsi disent les paysans — sont variées dans Claireur et à Los Posos. Pour les uns, on revoit la lumière après avoir marché huit jours et huit nuits dans le souterrain. Pour les autres, on trouve, au fond de tout cela, les sources des puits sulfureux de Banica.

A l'entrée, le sol de la grotte est solide comme le calcaire intérieur. A vingt pas de l'ouverture, il devient montant, accidenté, meuble mais lourd. On s'y croirait sur un fond de sable. On y pressent l'enlissement.

Sublime horreur ! Avec nos torches sans rayons, tant est encreuse l'obscurité, nous percevons sur nos têtes une voûte parsemée de gemmes irisées. Partout, les gouttes d'eau appendues aux stalactites étoilent de diamants, de rubis, d'émeraudes, toute l'ombre. On dirait un ciel constellé de lucioles.

Dans la fange, sous nos pieds, même splendeur. La terre moisie et puante, elle aussi, avec ses débris d'insectes, prend un cachet de gisements précieux. On se croirait dans une caverne des « Mille-et-une Nuits ».

La pente est de plus en plus rapide. On descend. On descend toujours. Mais voici qu'au moment où l'air attiédi devient plus acre par les vapeurs ammoniacales du guano des chauves-souris, au moment où le sol boueux par l'humidité [163] s'incurve à angle plus rapide, voici que nos torches, depuis longtemps mouchetées de leurs rayons, s'éteignent une à une, nous laissant en proie à la terreur fantastique des lieux bas et sombres qui sentent le tombeau.

Maintenant, partout la nuit, partout un lugubre silence ! On se presse, on se serre, on se soutient. Les pupilles dilatées dévorent les pâles lueurs de l'entrée lointaine. Et les rires, les gais propos de nos compagnons et de nos guides, qui s'ébaudissent au soleil, nous arrivent, répercutés par l'écho, comme les trilles d'une joyeuse symphonie, tandis que les échos plus lointains des sinistres profondeurs semblent nous dire d'une voix sépulcrale et avec un rire de Méphistophélès : — *Nec plus ultra !*

Dantès DESTOUCHES.

[164]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Henri CHAUVET

1863-1928

[Retour à la table des matières](#)

Henri Chauvet naquit à Port-au-Prince le 23 juillet 1863. Il fit d'excellentes études en France et les couronna par le baccalauréat ès-lettres. Rentré en Haïti, il fut d'abord appelé comme répétiteur au Petit-Séminaire Collège Saint-Martial, occupa ensuite une chaire à l'École Polymathique dirigée par M. Coupaud et enseigna, en dernier lieu, l'histoire et la géographie au lycée Pétion, de 1885 à 1890.

Prote à l'Imprimerie Nationale et correcteur au journal officiel "Le Moniteur" (1890-1899), il fut élu député de Port-au-Prince (1899-1903). S'étant, à la fin de son mandat, entièrement consacré au journalisme, il n'en sortit qu'en 1921 pour devenir consul-général d'Haïti à Amsterdam : il ne resta pas longtemps dans ce poste, sa santé ne lui ayant pas permis de supporter les rigueurs du climat hollandais. Revenu à Port-au-Prince, il y mourut en 1928.

Henri Chauvet fonda en 1885, avec quelques-uns de ses amis, le cercle La Bande Joyeuse qui publia sous le même nom une petite feuille, dont le succès fut considérable. En collaboration avec un Français, M. Binoche, il fit paraître, en février 1890, un journal humoristique illustré Le Zinglin. Il s'associa en 1898 avec Guillaume Chéraquit pour fonder un quotidien, Le Matin, qui dura seulement

une année, puisqu'il prit, en 1899, la direction du Nouvelliste, que venait de créer un Français, M. L. Boutin. L'association Chauvet-Chéraquit assura la fortune de ce journal, que de retentissantes campagnes sur des questions sociales, intellectuelles ou économiques imposèrent à l'attention du public et où défilèrent les écrivains les plus réputés du pays. Quelque temps avant son départ pour Amsterdam, Henri Chauvet remit la direction du [165] Nouvelliste à son fils Ernest Chauvet, et c'est aujourd'hui son petit-fils, M. Pierre Chauvet, qui a la charge de conduire les destinées du "doyen" de la presse quotidienne d'Haïti.

La première œuvre poétique publiée par Henri Chauvet fut "La Fleur d'Or". Il se tourna ensuite vers le théâtre et fit éditer à Paris, en 1894, "La Fille du Kacik", drame en 5 actes, en vers. Puis ce fut une comédie-bouffe, "Toréador par amour", écrite en collaboration avec M. G. Sioen, suivie d'un drame en 1 acte, « Une Nuit de Noces », auquel Fleury Féquière apporta le concours de sa plume satirique. Chargé de faire pour Le Moniteur la relation de l'une des tournées du Président Hippolyte dans la région de l'Artibonite et du Nord, Henri Chauvet écrivit, en collaboration avec M. Raoul Prophète, "A travers la République d'Haïti" : la première série de ces notes de voyage, pleines de détails géographiques et historiques, parut en 1894, à l'Imprimerie Vve. Victor Goupy, 71, rue de Rennes, Paris. La 2ème série intitulée "Par Mornes et par Savanes", est malheureusement restée inédite.

Comme professeur au lycée Pétiou, Henri Chauvet avait consacré à l'étude de la géographie d'Haïti un soin particulier. Aussi, avec l'assistance de son ami Robert Gentil, qui avait remporté le premier prix de géographie au grand concours des lycées de Paris et qui s'était spécialisé dans ce domaine, il fit éditer, en 1896, une excellente "Géographie d'Haïti" à l'usage des écoles d'enseignement secondaire : il en tira pour les écoles primaires son "Cours Moyen de Géographie" et sa « Petite Géographie d'Haïti ». On doit également signaler « Haïti à l'Exposition de Chicago », étude géographique, historique et économique, préparée en collaboration avec Robert Gentil.

Henri Chauvet publia des vers dans les nombreux journaux auxquels il collabora : il les réunit en un recueil, "Péchés mignons", qui n'a jamais vu le jour. Il fut l'un des premiers à prôner l'usage du patois dans le théâtre populaire. Il écrivit pour Le Zinglin une saynète

locale, "Macaque ak chien", dont la publication fut interrompue par la disparition de ce journal.

[166]

Perdegal et Saltadère

O Morne Trois-Frères, à la trinité montueuse, Man-Sainte, d'où l'on domine l'Océan à perte de vue, Morne-à-Cabrits, Pensez-y-Bien, Morne-Chien, aux rochers difficultueux, et vous, Montagnes de Vallière, qui êtes bien un rejeton de cet Himalaya haïtien : le Cibao, certes, vous avez tous laissé un souvenir terriblement vivant en notre mémoire. Et pourtant, vous n'êtes point comparables au Perdegal !

Montée roide, abrupte, aux lacets courts, où la moindre plateforme ne s'offre pour permettre une halte et laisser souffler gens et bêtes, pendant une demi-heure nous luttâmes désespérément, unissant nos efforts à ceux des montures pour vaincre ton ascension infernale, et nous avons heureusement triomphé. Mais, traîtreusement, tu nous attendais à la descente.

Pour rendre l'horreur du contraste plus frappante, tu as étalé à nos regards, ô Perdegal ! le panorama merveilleux de cette longue et immense Savane Latapie, qui semble un océan de verdure où, comme un îlot, le bourg de Crabahal fait luire au soleil flamboyant la blancheur de ses maisonnettes rustiques. Tu as continué à nous sourire, sur ton haut plateau, par de minuscules savanettes encadrées de rochers, en plantant de ci de là, pour animer le paysage, quelques vaches au mufle étonné et placide. Mais, traîtreusement, tu nous attendais à la descente...

Figurez-vous — car il vous faut vous aider de votre imagination — figurez-vous le même chemin de la montée, encore plus roide, plus abrupt, sans sinuosités, c'est-à-dire presque à pic, et qu'il faut descendre cette fois sur un sol rocailleux en diable, couvert de roches-à-ravet qui, tantôt mobiles, roulent sous les pas de la monture, tantôt incrustées dans le morne, présentent ou des pointes aiguës ou des excavations étroites mais profondes, [167] de sorte que le cheval, ne sa-

chant où poser le sabot, après avoir cherché à droite, à gauche, se retourne désespéré vers son cavalier pour demander un vain secours.

Ce n'est pas tout. Par intervalles, le sol surplombe un vide de deux à trois pieds qu'il faut sauter pour tomber... sur quoi ? sur les mêmes roches-à-ravets qui roulent sous les pas ou présentent, ici, leurs dents meurtrières et, plus loin, leurs trous périlleux. Ce n'est pas tout encore : en cette situation critique, où toute l'attention se doit désespérément à chacun de ses pas, il faut aussi lever la tête pour se garer contre d'énormes branches d'arbres ou bien veiller à ne point se broyer les jambes dans l'étroit passage entre deux rochers...

Alors, oui, Perdegal, tu nous as vaincus ! Car, pour la première fois en nos diverses pérégrinations, nous avons dû mettre pied à terre.

Mais, Dieu soit loué ! Après l'orage, le beau temps, après les larmes, le sourire. A la chute du morne, un spectacle enchanteur nous est réservé, qui momentanément chasse de notre cœur tout souvenir de l'inferral trajet que nous venons de faire. A l'Eau-Paul, nous obliquons à droite par un sentier couvert qui nous conduit à Saltadère. Merveille inénarrable ! Le Saltadère, qui se trouve au nord-ouest de Hinche, à trois lieues de distance, est pour ce bourg ce qu'est pour le Cap la Citadelle Laferrière : on ne peut avoir séjourné quelques jours à Hinche sans avoir visité cette merveilleuse chute d'eau.

C'est la rivière Samana que nous avons franchie en quittant Crabahal, laquelle, traversant souterrainement le Perdegal, vient jaillir du flanc inférieur de ce morne par une large excavation. La chute a lieu d'abord lentement, par une pente douce, pendant une trentaine de mètres, laissant couler avec sérénité une eau lactée, ondulant en une infinité de petits cercles aux gracieuses dentelures qui s'irisent aux rayons du soleil ; [168] puis, brusquement, elle se précipite d'une hauteur de huit à dix mètres, en flots bouillonnants, dans un large bassin circulaire d'une centaine de pieds de diamètre et dont on n'a pas encore sondé le fond.

Cette chute admirable a l'aspect grandiose d'une cataracte et la beauté d'une cascatelle : c'est doux et grand à la fois. Ce qui charme, c'est d'abord la douceur huileuse de cette tombée d'eau qui semble du lait naturel, ensuite la brutalité de la chute dont le fracas s'entend de fort loin, et c'est enfin la couleur particulière dont se revêt l'onde dans le bassin, une nuance vert-bleutée, « céruléenne » dirons-nous pour

employer l'expression favorite de Virgile quand il parle de la mer d'Italie.

Le Saltadère, on le pense bien, est l'objet de la crainte superstitieuse des gens d'alentour. Pour rien au monde ils ne le visiteraient la nuit ; pour tout l'or du Pérou ils ne s'y baigneraient. Ils vous disent que c'est le séjour des *Zings* ou anges mauvais. De là le nom de « Bassin des Zings » donné au Saltadère. Le mot zing étant certainement l'abréviation de Zinghien, on y reconnaît facilement la corruption du mot « indien ». A certaines époques, affirme-t-on, on entend à plusieurs lieues de distance la voix furieuse des Zings, qui éclate comme des coups de canon : c'est, à n'en pas douter, le même phénomène physique qui se produit aux environs de Port-au-Prince, au « Gouffre », c'est-à-dire le vent qui, de la vaste savane de Crabahal, s'engouffre par le même orifice que la rivière Samana dans les profondeurs souterraines du Perdegal, et éclate avec fracas à sa sortie du morne par l'anfractuosité du Saltadère.

Nous avons demandé à un indigène s'il avait jamais aperçu un Zing. Il nous à répondu que cet être mystérieux ne se montre aux regards humains que sous l'apparence d'un gros poisson qui nage dans le bassin. Aussi, malheur à l'audacieux qui vient y jeter sa ligne ou sa nasse : il est foudroyé sur place ! Et il paraît [169] que des individus sont morts dans ces conditions. D'autres affirment que, semblables aux « gouapes », aux « simbis », aux « maîtresses de l'eau » des autres parties du pays, les Zings se montrent sous la forme de sirènes, avec le haut du corps d'une femme à longue chevelure et le bas en queue de poisson. Quelques-uns enfin, plus savants, soutiennent que les Zings ne sont autres que de véritables Indiens, ces autochtones d'Haïti, qui, échappés à la destruction espagnole, vivent en petits groupes isolés, dans un effroi sauvage, au fond de grottes invisibles où ils n'ont accès qu'en plongeant sous l'onde, — à la façon d'Aristée lorsqu'il faisait visite à sa mère Cyrène que l'amour d'Apollon tenait prisonnière dans la lointaine Libye...

Henri CHAUVET.

[170]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Léon AUDAIN

1863-1930

[Retour à la table des matières](#)

Léon Audain naquit à Port-au-Prince le 17 décembre 1863 et mourut à Paris en septembre 1930. Son père était le docteur Louis Audain, médecin réputé, qui fut directeur de l'École de Médecine en 1869, député au Corps Législatif en 1871, sénateur de 1872 à 1876.

Ayant fait ses études secondaires dans un lycée parisien, Léon Audain entra à la Faculté de Médecine de Paris, où il passa brillamment, à la fin de sa quatrième année à l'École, le concours et internat de médecine et de chirurgie des hôpitaux de Paris. Docteur en médecine, il devint l'un des assistants favoris du grand chirurgien Péan.

En dehors de sa thèse de doctorat sur "l'hémostase préventive dans les opérations chirurgicales", il écrivit de nombreux articles et études dans La Tribune Médicale, la Polytechnique Médicale et la Gazette Médicale de Paris. Il rentra en Haïti en 1891 et se voua d'abord exclusivement à l'exercice de sa profession et acquit vite dans la clientèle une notoriété considérable. Ses méthodes opératoires amenèrent une véritable révolution dans la pratique locale : on peut dire qu'il fut l'introducteur en Haïti de la médecine moderne.

En 1898, Léon Audain créa la, Polyclinique-Péan, qui fut une véritable école libre de médecine, de chirurgie et d'obstétrique. Nommé

en 1902 directeur de l'École Nationale de Médecine de Port-au-Prince, il ne resta pas longtemps à la tête de cet établissement. Il retourna en France en 1904 et y consacra son séjour à l'étude de la bactériologie et de la parasitologie sous la direction du Professeur Raphaël Blanchard. Dès son retour à Port-au-Prince, il fonda le Laboratoire de Bactériologie et de Parasitologie cliniques, d'où sortirent de [171] beaux travaux dus au directeur et à ses collaborateurs. Un grand ouvrage Fièvres Intertropicales, qui résume ces travaux, reste la contribution la plus importante apportée jusqu'ici par la médecine haïtienne à la science universelle.

La pratique médicale et les recherches de laboratoire n'absorbèrent pas tout entière l'activité du docteur Audain. La question sociale et politique retint aussi son attention. Membre de la Société de Législation, il prononça une retentissante conférence sur le "culte de la vie en Haïti". Il publia quelque temps après son livre, Le Mal d'Haïti, dans lequel il décrivit avec la rigueur du savant les plaies sociales de notre pays en indiquant les remèdes qu'il conviendrait d'y appliquer.

Léon Audain fut nommé en 1914 ministre plénipotentiaire à Paris puis à Berlin : il dut quitter la capitale allemande en toute hâte dans les premiers jours de la guerre. Appelé au ministère de l'Instruction publique en 1916, il n'eut pas le temps de réaliser son programme d'éducation établi sur la base démocratique d'un large enseignement primaire et professionnel.

Dans ses articles, ses conférences, ses rapports et même ses ouvrages purement scientifiques, dont l'un, l'Organisme dans les infections, fut couronné par l'Académie de Médecine de Paris, on trouve les qualités françaises de clarté, de simplicité et de charme qui mettent Léon Audain en bonne place parmi les meilleurs prosateurs haïtiens.

Mœurs Haïtiennes

...Si l'Haïtien n'a pas assez le culte de la vie, il n'a pas non plus les tendances destructives des peuples sauvages. Les attaques nocturnes, les assassinats précédés de guet-apent, ces grandes associations de

bandits qui jettent la terreur dans certaines villes ou contrées d'Europe, d'Asie ou d'Amérique sont pour ainsi dire inconnus en Haïti. Les voleurs pullulent, il est vrai. On s'introduit assez fréquemment, la nuit, dans les maisons, [172] qu'on pille en bon ordre ; mais, surpris, on s'esquive avec rapidité, aimant mieux remettre à une autre fois l'infructueuse tentative que s'attaquer à la vie du légitime propriétaire des biens qu'on convoitait.

Cette absence de l'idée de meurtre chez l'Haïtien crée, dans un pays où la police n'est pas encore bien organisée, une quasi-sécurité des plus appréciables. On peut, sans risque aucun, parcourir le territoire d'un bout à l'autre, cheminer des jours entiers sur nos routes, s'enfoncer sans crainte au sein de nos épaisses forêts, escalader les cols escarpés de nos montagnes inhabitées. On cite de loin en loin, tous les trente ans, un cas de courrier dévalisé et laissé pour mort au fond de quelque gorge isolée.

L'état social d'Haïti se ressent beaucoup de cette bonté naturelle de l'Haïtien, et les grands problèmes sociaux qui agitent et inquiètent à un si haut point l'Europe n'ont jamais troublé notre horizon national. Les grèves sont inconnues. Dans les villes le capital et le travail s'accommodent fort bien. Dans la campagne ils font bon ménage. La grande propriété existe, mais les capitaux manquent pour la grande culture. Voilà le problème et voici la solution : le propriétaire divise sa terre en un certain nombre de lots qu'il confie à des gérants, dits « de moitié ». Le gérant, chargé d'un terrain, y construit sa case, installe sa famille et prépare la terre. Il reçoit du propriétaire les graines ou plantes nécessaires à son travail, les met en terre, en surveille le développement, sarcle et arrose, et, le moment venu, récolte. Le produit de la récolte est partagé également ou censé partagé entre lui et le propriétaire.

Ce système d'organisation agricole a du bon. Il assure la liberté du paysan, l'excite au travail par l'appât du gain et établit entre le capital et le travail une association dont les effets sont des plus heureux. Le contrat entre le propriétaire et le [173] gérant — contrat tacite — se renouvelle tous les ans... Les bons gérants conservent la terre pour ainsi dire de père en fils. Avec le cours des années, la famille s'augmente, le nombre des cases se multiplie, si bien qu'on voit s'élever sur ces propriétés une foule de petits hameaux, absolument indépendants les uns des autres, relevant de l'autorité du propriétaire seulement pour

ce qui a trait au travail de production, libres à tous autres points de vue.

La foule des travailleurs des champs a le respect inné, parfois même l'amour du propriétaire : la communauté des intérêts rapproche les cœurs. Malheureusement, les bras manquent pour la grande culture, le service militaire enlève aux champs trop de jeunes hommes, le mode d'arrosage est incomplet et par trop primitif, l'outillage agricole imparfait, les moyens de transport défectueux, les routes presque impraticables, le gain trop faible par suite des impôts qui pèsent sur le produit de la terre, le prix des marchandises étrangères trop élevé par suite de l'agiotage et de la spéculation. C'est à ces causes qu'est due la stagnation ou la décadence de notre agriculture.

Le Vaudou Haïtien

Il s'est trouvé des écrivains pour nous accuser de cannibalisme. Je ne leur ferai point l'honneur de combattre leur assertion. Elle est le fait soit d'une erreur impardonnable, soit d'une malveillance et d'une mauvaise foi insignes. Des crimes de ce genre, résultat d'aberrations individuelles, ont pu être commis, mais n'est-il pas souverainement injuste d'incriminer un pays tout entier pour des faits purement isolés, réprouvés par la conscience générale ?

La danse du Vaudou est universellement pratiquée dans nos campagnes, des services se font dans la banlieue même de Port-au-Prince. [174] On a voulu voir dans ces pratiques une preuve irréfutable de la tendance à la barbarie du peuple haïtien. C'est en exagérer singulièrement la portée. A mon avis, le peuple d'Haïti trouve surtout dans le Vaudou, du moins tel qu'il existe aujourd'hui, une distraction. A certaines époques de l'année, il immole des boucs, des moutons, des poules et des pintades... pour les manger. Il boit du tafia d'une façon démesurée, il danse au son du tambour, de la clochette et du *cata*, se livre même à des tours de prestidigitation assez remarquables, comme en Europe, à l'époque du carnaval en particulier, le peuple se rue à des orgies tintamarresques. Chaque peuple a son genre spécial d'amusement : l'Espagnol et le Français du Sud aiment passionnément les courses de taureaux qui rougissent du sang des hommes et des che-

vaux le sable fin des arènes ; — le Français du Nord et le Belge affectionnent les combats de coqs. Pouvons-nous passer sous silence les combats de gladiateurs de la Rome antique qui pourtant a dicté au monde européen ses lois et sa civilisation ?

Il ne faut point vouloir unifier les amusements populaires ni juger — d'après leur nature — du degré de civilisation ou de barbarie des peuples. Cependant, nous devons, tout en tenant compte de ce qui constitue à chacun son cachet d'originalité, nous efforcer de supprimer ce qui peut y nuire au développement physique, intellectuel et moral de l'individu.

J'ai eu la curiosité d'assister un jour à une danse de Vaudou. L'impression que j'en ai gardée est que tous ces danseurs, qui n'avaient certes rien de redoutable, étaient de grands enfants en veine d'amusements. Il est certain que la cérémonie qui précède le sacrifice de malheureux et dociles animaux n'est pas absolument en proportion avec le but qu'on se propose : faire un bon repas. Elle est aujourd'hui un véritable anachronisme, que le peuple ne comprend pas. Le côté vraiment déplorable [175] de ces cérémonies consiste dans l'abrutissement, conséquence presque fatale d'une alcoolisation périodique et intense, dans l'excitation nerveuse des *servantes* trop propre à engendrer des névroses telles que l'hystérie et l'épilepsie. Il y a lieu de craindre également, du fait même de ces névroses, certaines suggestions criminelles, plus rares certainement qu'on ne pense mais cependant possibles. Il faudrait épurer le Vaudou de tout ce qui peut reporter l'esprit à la barbarie des temps passés, supprimer la cérémonie qui précède le sacrifice, interdire l'effusion publique du sang des animaux, mettre un frein à la fureur *tafiatique* des initiés, réduire en un mot le Vaudou à une simple danse populaire, joyeuse et décente.

Léon AUDAIN.

[176]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Frédéric DORET

1866-1935

[Retour à la table des matières](#)

Né à Miragoâne le 12 janvier 1866, Frédéric Doret mourut à Paris le 17 janvier 1935.

Il fit ses études secondaires au Petit-Séminaire Collège St-Martial où il se distingua particulièrement en mathématiques et dans les sciences physiques et chimiques. Les Pères du St-Esprit l'employèrent comme répétiteur dans cet établissement, et ce sont les économies réalisées dans cette modeste fonction qui lui permirent de faire les frais d'un voyage en France où, après le complément d'études nécessaire pour affronter le difficile examen d'admission à l'École Nationale Supérieure des Mines, il fut reçu à cette institution de haut enseignement technique.

Trois ans plus tard, Frédéric Doret conquit brillamment son diplôme d'ingénieur civil, tandis qu'il poussait son jeune frère, Louis-Wilson, vers l'École des Ponts et Chaussées et aussi vers l'École des Arts Décoratifs où ce dernier, d'une intelligence vraiment exceptionnelle, devait connaître un égal succès.

Rentré en Haïti, Frédéric Doret s'occupa d'abord d'architecture, comme tout ingénieur débutant dans notre pays. Puis, appelé au service des Travaux Publics, il commença cette longue carrière qui de-

vaît l'amener dans toutes les parties du territoire. Ses multiples tâches le mirent en contact étroit avec nos travailleurs des villes et les paysans des plaines et des montagnes. C'est de cette large expérience et de cette profonde connaissance du peuple qu'il s'inspira dans tous ses discours, dans tous ses écrits, dans toutes ses entreprises pour l'éducation de notre jeunesse et la satisfaction des besoins [177] les plus essentiels de confort matériel et de bien-être spirituel de la nation haïtienne.

En collaboration avec MM. Auguste Bonamy, Jacques et Chavineau Durocher, Horace Ethéart et Louis Roy, Frédéric Doret fonda, en 1902, l'École des Sciences Appliquées, dont il fut le premier directeur. Il écrivit de nombreux articles dans les journaux d'Haïti et principalement dans la Petite Revue qu'il dirigea jusqu'à sa mort.

Les Deux Haïti

Les esprits chagrins se plaisent à répéter que tout va mal. Intelligente formule inventée par les pessimistes pour justifier leur paresse, et qu'ils échafaudent, ces jours-ci, sur l'impassibilité avec laquelle on démolit officiellement sous leurs yeux notre vieille industrie de l'alcool et notre jeune industrie du tabac, sans égard pour l'angoissant chômage qui résulte de l'inflexibilité du fisc.

Non, tout ne va pas mal ; et il faut saluer un progrès considérable qui s'introduit dans nos mœurs à la faveur de la paix, je dis à la faveur de la paix parce que ce progrès n'eût pas été possible aux époques bouleversées où les dirigeants de la police prenaient ombrage des moindres déplacements des citoyens, tièdes, froids ou même chauds pour le régime.

On sait qu'à Paris, depuis quelque temps, des élèves des grandes Écoles : Polytechnique, Centrale, Mines, etc., émus des ravages du communisme dans les masses populaires de la grande ville et de sa banlieue industrielle, et attribuant ces ravages au recul de la religion dans ces milieux ouvriers, se sont mis à la disposition du clergé des paroisses les plus atteintes, pour suppléer d'une certaine manière au manque de prêtres et livrer bataille aux mauvaises conséquences de l'école sans Dieu en enseignant le catéchisme pendant leurs courts

[178] moments de loisir. Ces catéchistes d'une si belle origine scientifique n'affrontent pas de lourds préjugés sociaux dans un pays où la caserne, le suffrage universel et les tribunaux ont déjà établi l'égalité de fait.

Ici, c'est autre chose. Dans l'ancien Saint-Domingue, il y avait : les colons, les affranchis et les esclaves. Dans l'Haïti d'après 1804 il y a les colons et les esclaves. L'esclavage est aboli, mais oui, nous le savons ; les colons ont pris le dernier bateau, nous n'en doutons pas un seul instant, mais... il est resté des âmes de colon parmi nous. Celui-ci dit en parlant de lui-même : « Un homme comme moi » ! Cet autre affirme : « Je ne suis pas comme ces gens-là ! » Aucun d'eux n'accepte une solidarité quelconque avec la masse de la nation, qu'il croit être d'une naissance inférieure à la sienne. « Ces gens-là », les esclaves d'hier et d'aujourd'hui encore, sont dignes de tous les mépris. Éducation, confort, bien-être, justice même, ils n'ont pas besoin de tout cela, parce qu'ils ne savent pas ce que c'est. Quant à le leur enseigner, on y perdrait son temps.

Ainsi raisonnent nos modernes colons. La distance est grande entre eux et le peuple, dans lequel ils refusent de reconnaître les descendants d'une même race, les héritiers d'une même gloire, les compagnons d'une même infortune. Et chacun se cantonne sur ses positions : cela fait deux Haïti.

De l'autre côté, c'est la méfiance, conséquence de l'éloignement, la méfiance qui engendre le doute, l'incompréhension, le pessimisme, les sentiments mauvais. Et l'on marche l'un à côté de l'autre vers un but en apparence commun, comme deux forçats rivés à une chaîne unique. À cette chaîne est soudé un boulet. Ceux qui jouent aux colons traînent à leur insu peut-être le boulet avec ceux dans lesquels ils croient voir des esclaves.

L'égalité, nous ne la rencontrons ici qu'à la Table-Sainte, où [179] la femme du « colon » consent à s'agenouiller à côté de sa cuisinière devant la même nappe blanche. C'est le miracle de la Communion dans notre société hautaine, ce miracle auquel nous ne prêtons pas attention parce qu'il se renouvelle tous les jours sous nos yeux, mais qui me paraît presque aussi grand que les plus belles guérisons miraculeuses. Il faut seulement regretter qu'il ne soit pas permanent, que ses effets disparaissent à la sortie de l'église*

Or, un groupe de membres de l'Association catholique de la Jeunesse Haïtienne de Jacmel a entrepris dans leur sphère d'action de jeter un pont sur le fossé qui sépare les deux Haïti. Les matériaux de cette construction, il les demande à la religion ; car il a sondé la détresse morale de nos frères du peuple. Il a entendu les appels du clergé qui ne suffit pas à l'immense tâche : le très dévoué aumônier de l'Association, Mgr Le Gouaze, ne leur laisse aucun doute à cet égard. Ces jeunes gens se sont dit que les riches en intelligence avaient le devoir d'aumône à remplir envers les pauvres d'esprit. Ils ont compris que l'une des deux Haïti, à défaut des prêtres nationaux, pouvait, devait aider à instruire l'autre dans la plus importante des sciences, celle de la morale chrétienne. Et entrant dans la voie tracée par la jeunesse étudiante de Paris, ils se sont assignés l'humble rôle de catéchistes, de catéchistes bien résolus à obtenir des résultats, car ils prennent le chemin du cœur de leurs auditeurs en commentant en créole les instructions du prêtre français.

Aussi, peu à peu, un si pur désintéressement, dont certaines femmes de la société haïtienne ont déjà donné l'exemple, conquerra la confiance du peuple et fera tomber ses préjugés contre la classe qui est au-dessus de lui ; peu à peu, d'autre part, les malheureux héritiers de la morgue des colons — je dis malheureux parce que les orgueilleux sont à plaindre — [180] s'habitueront, après s'être beaucoup esclaffés, à voir des jeunes gens de la classe instruite tendre la main au peuple, mieux, se faire ses serviteurs pour le conduire vers la lumière.

Peu à peu le pont se construira au-dessus du fossé.

Nulle œuvre en Haïti ne pouvait être plus utile, nulle œuvre n'est plus méritoire. Messieurs de la Jeunesse Catholique de Jacmel, permettez qu'un aîné vous salue, car il est fier de vous.

Le Conte du Paresseux

C'est le temps béni des mangots.

Onésius a demandé à son fils Tiloute quel métier il comptait apprendre, et celui-ci, sans hésiter une seconde, comme s'il n'avait pensé

qu'à cela pendant ses dix-sept années d'existence, et d'un ton qui ne souffrait aucune objection, a répondu :

— Métier paresseux.

C'est le temps béni des mangots.

Tiloute est longuement étendu sur une natte de jonc, au milieu de jeunes gens de son âge, « calant un ouest » à l'ombre d'un manguier touffu, au bord d'un frais ruisseau. C'est là que Timouché tient école de paresse. Onésius a entendu vanter le savoir-faire du renommé professeur, et il lui a confié son héritier avec prière de lui enseigner *tout ça li connain*.

Le jeune Tiloute est en apprentissage depuis deux mois, et déjà il pratique à fond l'art de ronfler dix-huit heures sur vingt-quatre et d'employer deux heures à bailler et à s'étirer à son réveil, et les quatre autres à la récolte et à la digestion des mangots voisins qui constituent son unique repas. Tiloute sera bientôt de première force dans la profession de son choix.

C'est le temps béni des mangots.

Tiloute, démesurément allongé sur sa natte de jonc, rêve [181] que le plus succulent des mangots vient de tomber à quelques pas de là : il en sourit d'aise. Petit à petit, il ouvre un premier œil, puis l'autre. Le soleil est au zénith, et midi sonne à son estomac.

Après avoir pris le temps nécessaire à s'étirer avec toutes les précautions voulues pour ne s'endommager aucun membre, Tiloute se soulève lentement sur le coude, et, d'un long regard circulaire, embrasse l'horizon de son manguier. Le fruit est là qui l'attend ; mais avec quelque déception, il constate que ce n'est pas à portée de sa main.

À côté de lui cependant, Timouché ronfle dans toute la quiétude de la tâche accomplie. Les yeux de Tiloute vont alternativement de son maître au mangot, du mangot à son maître.

Puis étendant le bras, il fait l'effort de secouer Timouché jusqu'à le réveiller.

Le maître sort de son sommeil avec un grognement significatif ; mais déjà Tiloute lui a désigné du doigt le mangot désiré, en lui disant :

— « *Allé prend l' pou moin* ».

Timouché, à ces mots, lance à son élève un regard chargé de courroux. Mais soudain, il se ravise, se lève, saisit le mangot et le présentant délicatement entre les trois doigts à son élève, il lui dit dans un mouvement de fierté :

— « *Ou capab tounain caille papa ou ; ou pi fort passé m'...* »

Frédéric DORET.

[182]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Georges SYLVAIN

1866-1925

[Retour à la table des matières](#)

Georges Sylvain naquit, le 2 avril 1866, en terre d'exil, à Puerto-Plata, où ses parents s'étaient réfugiés après le bombardement du Cap-Haïtien par le navire anglais Bull-Dog. Rentré en Haïti avec sa famille, il commença ses études chez les Frères de l'Instruction Chrétienne à Port-de-Paix, les continua au Collège Saint-Martial à Port-au-Prince, les acheva à Paris au Collège Stanislas et dans les Facultés de lettres et de droit, où elles furent sanctionnées par le diplôme de bachelier ès-lettres, l'attestation d'études supérieures pour la licence ès-lettres et le grade de licencié en droit.

Dès son retour en Haïti en octobre 1887, Georges Sylvain se mit au service du peuple haïtien en déployant cette merveilleuse activité qui devait remplir toute son existence. Il présida à la constitution d'œuvres variées : Association des Anciens Elèves de Saint-Martial, Société de Législation, Société des Amis du Théâtre (qui créa le Théâtre-Sylvain), Œuvre des Ecrivains Haïtiens (qui, sur sa proposition, édita les deux volumes des Morceaux Choisis d'Auteurs haïtiens, couronnés par l'Académie française), Comité Haïtien de l'Alliance Française, etc. Il collabora à la direction ou à la rédaction de nombreux journaux et revues : La Vérité, Patrie, La Fraternité, L'Ami de

l'Ordre, Bulletin Officiel de l'Instruction publique, Le Petit Citoyen, La Ronde, La Revue de Législation, etc.

Avocat du barreau de Port-au-Prince, Georges Sylvain fut à trois reprises professeur à l'École Nationale de Droit. Appelé par son ami, M. Mac-Donald Apollon, à occuper la fonction de chef de division au ministère de l'instruction publique, il y accomplit, de 1894 à 1896, une œuvre extrêmement [183] importante que ne peuvent justement apprécier que ceux qui ont étudié à fond le développement de l'éducation en Haïti. Il devint juge au Tribunal de Cassation, où il resta plusieurs années. Nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Paris en 1909, il passa à peu près deux ans dans ce poste qu'il illustra par son admirable propagande en faveur d'Haïti. Rappelé dans le pays, il reprit l'exercice de sa profession d'avocat, consacrant ses heures de loisir à des travaux scientifiques ou littéraires : communications juridiques à la Société de Législation, études historiques, articles de critique, discours et conférences.

Georges Sylvain publia en brochure à Port-au-Prince une conférence sur "L'Œuvre Morale", et à Paris (Ateliers haïtiens, 1901), un recueil de poésies : "Confidences et Mélancolies", et un recueil de fables créoles : « Cric-Crac ». Plus tard, il fit paraître à Port-au-Prince "La Lecture", contenant les instructives et spirituelles leçons sur la diction et le style qu'il prononça au Comité haïtien de l'Alliance française. Mais ces écrits ne représentent qu'une très faible partie de l'œuvre nombreuse et diverse de Georges Sylvain, dispersée dans des dizaines de journaux et de revues, et qui le consacre comme l'un des meilleurs, peut-être le meilleur des prosateurs haïtiens. Il a laissé des cahiers où il notait jour par jour les incidents menus ou graves de la vie haïtienne : leur publication serait une importante contribution à la petite ou à la grande histoire d'Haïti. Car Georges Sylvain a, lui aussi, fait de la grande histoire : par l'attitude courageuse qu'il prit en face de l'occupation de son pays et par la lutte qu'il mena pour la libération haïtienne, il mérita que sa mort, survenue le 2 août 1925, fût considérée par tous les Haïtiens de cœur comme un deuil national.

Hannibal Price

Tout homme qui se mêle d'écrire, s'il n'est pas un pur grimaud des lettres, porte dans son cœur et dans sa pensée un livre, par où il brûle d'épancher le meilleur de ses rêves, de [184] ses impressions, de ses jugements. Ce livre, il peut arriver qu'on ne l'écrive jamais, et c'est alors le regret d'une destinée incomplètement remplie. Il peut se faire aussi qu'un autre l'écrive avant nous, — disgrâce dont on se console dans l'émotion d'une lecture où notre âme se reconnaît en cause. L'homme heureux est celui qui, en mourant, peut se dire qu'il a écrit *son* livre et qu'il se survivra dans l'œuvre rêvée.

Combien d'entre nous, aux heures d'ambition généreuse, n'ont pas eu comme la hantise d'un livre très fort, de conviction puissante et de sincérité profonde, qui oserait mettre à nu le préjugé de couleur, le prendrait corps à corps et le terrasserait ! Oui, étudier dans son prétendu fondement scientifique, dans ses origines, dans son développement historique, dans l'application qu'on en a faite à la race noire et à la nation haïtienne, la théorie qui divise l'humanité en races supérieures et en races inférieures ; réfuter par le menu les sophismes, les légendes, les calomnies, sous lesquels on a coutume de dissimuler l'indigence dialectique et la laideur morale de cette thèse ; poser en principe et démontrer rigoureusement que toutes les races sont identiques en leur fond et ont, partant, les mêmes droits à la civilisation et au bonheur ; insister, en particulier, sur les preuves diverses que les nègres ont données de leur aptitude à s'élever aux plus hautes spéculations de la pensée ; expliquer, à la lumière des faits interprétés par la droite raison, les pénibles vicissitudes qui ont jusqu'à ce jour retardé les progrès de notre jeune société ; conclure par un pressant appel à l'union de la famille haïtienne et par un acte de foi dans les destinées de la race noire, — cette tâche était bien la plus belle que pût entreprendre un des nôtres. Elle a séduit le bon Haïtien Hannibal Price. Le temps lui a manqué, sans cloute, pour en conduire l'exécution au degré de perfection formelle qui consacre à une immortalité certaine les chefs-d'œuvre [185] de l'esprit humain. Mais les assises qu'il a données à son imposant édifice ont été si fermement établies, les matériaux choi-

sis étaient de si fine et si solide substance que, dans sa forme inachevée, l'ouvrage — *La Réhabilitation de la Race Noire par la République d'Haïti* — commande l'attention universelle et peut défier l'usure des âges. Tous les hommes de notre race, à quelque région du globe qu'ils appartiennent, le salueront avec reconnaissance et avec respect. N'hésitons pas, pour notre compte, à proclamer bien haut la fierté que nous en éprouvons, nous disant que l'étranger a désormais le droit de mesurer notre valeur intellectuelle et morale à la sorte d'estime où nous tiendrons le livre d'Hannibal Price.

* * *

Quand M. Price commença, vers 1890, de réaliser son grand projet, il l'avait longtemps vécu. Toute son existence antérieure tendait, ce semble, à l'y préparer. Privé, dès sa première enfance, de la douceur des caresses maternelles, il avait, de bonne heure, fait l'apprentissage de la réflexion solitaire et acquis la pratique de l'observation personnelle. De son grand-père, marin d'origine anglaise, il tenait une nature indépendante et ce goût des notions positives et des solutions nettes, de l'action libre et du libre examen, que les Anglo-Saxons apportent dans la conduite de leurs entreprises comme dans le gouvernement d'eux-mêmes. L'influence de son maître d'école, M. Venance Berbeyer, un mulâtre de l'île Maurice, ancien capitaine au long cours, devenu par les soins de la Mission Wesleyenne de Londres instituteur primaire à Jacmel, vint fortifier encore ces dispositions. Le jeune écolier avait, selon son propre témoignage, l'intelligence vive, une mémoire remarquable et beaucoup d'orgueil. M. Berbeyer le prit en affection. Loin de combattre son orgueil, comme n'y aurait pas manqué un pédagogue moins expert, il le tourna en dignité et en énergie. [186] Il disciplina de même la sensibilité par où l'enfant se rattachait à sa mère, au passé des anciens esclaves, et, l'appliquant à une conception très noble de la vie et du devoir humain, il fit la surprise à cet utilitaire spéculatif de lui cultiver un cœur d'apôtre.

La page dans laquelle M. Price raconte son entrevue avec son ancien maître, le lendemain du jour où il quitta les classes, a, dans sa simplicité, la beauté grave des scènes bibliques : « En décembre 1854, après un dernier examen, il fut reconnu que l'on n'avait plus rien à

m'enseigner dans l'école : je la quittai pour entrer dans la vie. J'étais âgé de treize ans à peine. Le lendemain, j'allai dîner avec mon ancien maître, qui me parla pour la première fois de lui-même et me raconta les malheurs de sa vie. Ces épanchements du vieillard produisirent une impression profonde sur mon esprit. Il me parla ensuite de moi-même... C'est avec ses paroles toujours présentes dans mon esprit, toujours vibrantes dans mon cœur, que je commençai ma véritable éducation, par l'observation et la réflexion... »

De l'époque de son émancipation à son apparition éclatante sur la scène politique, M. Price, en vingt-et-un ans, connut presque toutes les formes de l'activité haïtienne. Tour à tour employé de commerce, industriel, agriculteur, forestier, bureaucrate, chef d'une maison de commerce, juge consulaire, il s'assouplit à toutes les situations, côtoya tous les mondes, observant, interrogeant, méditant, faisant loyalement son expérience d'homme, sans cesse préoccupé de prêcher d'exemple, d'accorder ses actes avec ses paroles, partout servi par sa vaillance au travail, par son entrain cordial et par ce regard droit qu'il projetait sur les êtres et sur les choses.

Au cours d'une de ses laborieuses pérégrinations, la grandeur de son œuvre future lui fut pour la première fois révélée. [187] C'était au fond de la plaine du Cul-de-Sac, dans la région des Hattes, où celui qui devait mourir ministre plénipotentiaire à Washington procédait à l'exploitation d'une coupe de « bois durs ». M. Price avait eu la bonne fortune de conquérir l'amitié d'un vieux noir, du nom de Saint-Charles, vétéran des guerres de l'indépendance, qui ne se faisait pas prier pour égayer, chaque soir, la monotonie de sa solitude par le récit des glorieux événements auxquels il avait collaboré. Or, un propos, fréquemment répété, revenait avec l'insistance d'une obsession dans la bouche de Saint-Charles : « Ce pays se perdra, les blancs le prendront, si les nègres et les mulâtres ne savent mettre fin à leur division ». L'accent de conviction du vieux soldat, son inquiétude sur le sort d'une œuvre qui avait été l'orgueil de sa génération, finirent par impressionner son interlocuteur...

L'esclavage était presque partout aboli, mais nulle part sur la terre l'homme noir n'était considéré et traité à l'égal de l'homme blanc, si ce n'est sur le territoire de la République noire d'Haïti. Même dans les pays où le préjugé n'atteignait plus guère le nègre en sa dignité individuelle, on continuait à invoquer contre sa race la fausse présomption

d'une originelle infériorité. Et c'est pourquoi le vieux Saint-Charles avait raison de penser qu'il ne devait de jouir pleinement de son titre d'homme qu'à sa qualité d'Haïtien.

À la lueur de ces réflexions, Hannibal Price se prit à relire l'histoire de son pays, et il en découvrit la signification profonde. La mission providentielle de la nation haïtienne, sa raison d'être dans le monde, l'éblouirent comme d'une clarté nouvelle. C'était sa destinée qui commençait...

* * *

La politique ressemble, dirait-on, à ces vieilles coquettes dont on ne se débarrasse pas par les dédain : elles ne sont [188] jamais si acharnées que lorsqu'on répugne à s'occuper d'elles. M. Price se défendit toute sa vie d'être un politicien. Et de fait, pour qui l'a connu, rien ne s'accommodait moins à ses franches allures que ce jeu de petits commérages, de petits marchandages, de petites compromissions et de petites perfidies qu'est la politique professionnelle. Quand il fallait payer de sa personne pour affirmer ses convictions, on le trouvait toujours allègre et dispos. La bataille terminée, il avait hâte de reprendre sa place dans le rang. De là vient que, malgré le rôle considérable qu'il a joué parfois dans les affaires du pays, il n'y remplit jamais tout son mérite.

Le gouvernement de Domingue fit de lui un banni, la révolution de 1875 un quasi-ministre, le parti libéral un président de Chambre, la triste aventure du 30 juin 1879 un vaincu ! M. Price se le tint pour dit et attendit son heure. La Compagnie du Canal de Panama sollicitait les travailleurs de bonne volonté : il partit pour Panama. On sait quel merveilleux champ d'observation a été cette Babel colombienne. Du poste élevé que lui valut d'emblée dans les bureaux de la Compagnie sa longue pratique des affaires, il put étudier sur le vif, selon sa méthode favorite, en fortifiant ses lectures de la vision directe des choses, la constitution sociale des républiques sud-américaines. Il eut aussi l'occasion, au hasard de ses causeries avec les Européens instruits, employés dans l'isthme, de constater à quelles notions vagues et superficielles tenait l'opinion défavorable que la plupart de ces hommes distingués par leur culture intellectuelle professaient sur notre compte. Et il se promit dès lors de raconter, pour fournir aux étrangers de bonne foi les éléments d'une plus équitable appréciation, la véridique histoire

du peuple d'Haïti. Le Président Hyppolite, maître du pouvoir à la suite des événements de 1888-1889, en l'appelant aux fonctions de ministre pléni-potentiaire [189] aux États-Unis, lui donna le loisir de se tenir parole. Les temps étaient venus.

À étudier de près le mécanisme de ce prodigieux appareil démocratique, le plus formidable qui soit au monde, M. Price vit se perpétuer, sous l'apparente égalité proclamée par les lois, l'inégalité de condition entre les fils des esclaves émancipés et les descendants de leurs maîtres d'hier. Il vit des créatures humaines, parquées par le mépris des autres dans des quartiers spéciaux, repoussées des maisons publiques d'éducation, repoussées du temple de Dieu, simplement parce que leur peau était brune ou noire... Aux revendications, aux plaintes de la race martyre, il entendit partout opposer, pour justifier l'infériorité sociale de l'homme noir, pour le décourager de tout effort, de toute initiative, de toute lutte, l'exemple d'Haïti, de la seule république noire indépendante, vue à travers l'image peu flatteuse tracée d'elle par le diplomate anglais Spencer St-John...

Dès l'instant que l'injurieux libelle avait frappé les regards d'Hannibal Price, les termes d'une réfutation péremptoire s'étaient dressés tout armés dans son esprit : il laissa faire les destins...

* * *

...Trois écrivains, pour avoir eu sur les conditions du développement historique et social du peuple d'Haïti des clartés souveraines, ont droit au titre de sociologues : c'est Armand Thoby, Hannibal Price, Edmond Paul.

Différents de tempéraments et d'aptitudes, ils procèdent tous trois du même esprit et doivent un certain air de parenté intellectuelle à la poursuite d'un idéal commun : l'organisation libérale de la démocratie haïtienne.

Thoby, avec une maîtrise de pensée plus grande, avec une souplesse plus achevée de style, s'est spécialement préoccupé [190] d'adapter à notre milieu social le délicat mécanisme du gouvernement parlementaire.

Paul, avec une moindre netteté et un don moindre d'expression, mais avec un sens plus aigu des souffrances populaires, a eu pour principal souci la mise en valeur des ressources nationales.

Price, d'une logique plus persuasive, d'une sensibilité plus abandonnée, s'est réservé la tâche de nous révéler aux autres et à nous-mêmes.

Également sincères dans la recherche et la défense de la vérité, ces hommes ont honoré la génération dont ils furent les plus brillants représentants. Ils ont eu leurs passions, ils ont eu leurs erreurs, puisqu'ils étaient des hommes. Mais ces erreurs ne les ont pas diminués : on y pouvait encore relever une part de générosité.

Jamais ne s'est démenti leur invariable dévouement à la patrie ; jamais ils n'ont douté d'elle. Ils confondaient dans la même sollicitude toutes les classes de la société haïtienne, mais leur tendresse allait plutôt aux humbles, à ceux dont nous parlons beaucoup et pour qui nous ne faisons rien.

Dans l'abaissement actuel des caractères qu'aucun noble idéal n'aiguillonne, sur une scène politique où ne s'agite plus que de la poussière d'hommes, ils apparaissent tous les trois très grands. A mesure que va s'éteignant le bruit des anciennes disputes, qui privèrent en eux notre pays d'un concours précieux, l'autorité de leur œuvre s'affirme et se précise davantage, comme il advient toujours à ces « voix de la tombe », dont nul n'oserait plus suspecter le désintéressement.

En écrivant pour leurs contemporains, Thoby, Paul et Price se trouvent avoir écrit pour les générations nouvelles, plus soucieuses de vie intérieure, plus inquiètes de leur sort. À cette jeunesse, pour qui l'analyse d'elle-même est une façon [191] de tromper son impérieux besoin d'agir, ils enseignent, à leur exemple, que le devoir est aujourd'hui de reformer des hommes, des hommes libres et responsables, énergiques et laborieux, conscients de leur tâche humaine et capables de s'imposer, dans l'universelle concurrence des races, par la supériorité du talent et de la vertu.

Georges SYLVAIN.

(La Ronde, mai 1901)

[192]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Massillon COICOU

1867-1908

[Retour à la table des matières](#)

Une vie d'apostolat couronnée par le martyre : ainsi pourrait se résumer la biographie de Massillon Coicou.

Né à Port-au-Prince le 17 octobre 1867, date du 61^e anniversaire de la mort de Dessalines, Massillon Coicou fit ses études au lycée de Port-au-Prince, où il enseigna plus tard les lettres et l'histoire jusqu'en 1897. Il passa de sa chaire au poste de chef de bureau au cabinet particulier du Président Simon Sam et, en 1900, accompagna, en qualité de secrétaire de légation, M. Anténor Firmin nommé ministre plénipotentiaire d'Haïti à Paris.

Massillon Coicou resta trois ans en France, ayant été en 1903 chargé d'affaires par intérim. Cette mission à l'étranger lui paraissait comme la récompense légitime d'une activité intellectuelle qui s'était exercée avec bonheur dans tous les domaines de la littérature. Il s'était mis tout entier au service de l'art, qu'il considérait comme un moyen efficace d'élévation morale et de progrès social. Il fut l'un des fondateurs du cercle littéraire Les Emulateurs, d'où devait sortir la revue La Ronde, collabora activement aux journaux L'ABC et l'Avenir, succéda à M. Jérémie à la présidence de l'Association du Centenaire

de l'Indépendance Nationale et anima de sa foi vaillante l'École des Adultes créée au bénéfice des ouvriers illettrés.

Avant d'avoir connu la France, Massillon Coicou avait publié ses Poésies Nationales (1892). Pendant son séjour à Paris, il fit paraître successivement : L'Oracle, pièce en un acte, en vers, et deux recueils de poèmes : Impressions, Passions, honorés de l'approbation flatteuse de Dorchain et de Léon Dierx. Outre L'Oracle, il avait fait représenter à Port-au-Prince, [193] avant son départ, deux drames en vers : Liberté, 4 actes, Le Fils de Toussaint, 2 actes, et des comédies en prose, Faute d'Actrice, l'École Mutuelle, l'Art pour l'Art, une spirituelle satire des modes littéraires de l'époque. A Paris, il donna, au Théâtre-Cluny, une représentation de Liberté, où figura sa fille Léonie, et dont rendit compte dans un copieux feuilleton du Temps le critique dramatique Adolphe Brisson.

Massillon Coicou fut l'un des initiateurs du mouvement qui tendait à donner au patois créole droit de cité dans la république haïtienne des lettres.

Revenu en Haïti, en 1903, il fonda un cabinet de lecture, la Bibliothèque Arnica, en souvenir de sa mère Arnica Chancy, et une revue, l'œuvre, où il discuta avec éloquence les questions de politique sociale les plus importantes pour l'avenir du pays.

En 1908, quelques amis de M. Firmin, exilé, cherchaient à se débarrasser du régime de Nord-Alexis qui leur paraissait odieux. Massillon Coicou, chef de ce groupe, fut attiré dans un piège par son propre cousin, commandant de l'arrondissement militaire de Port-au-Prince. Arrêté dans la nuit du 15 mars, il fut mis à mort avec deux de ses frères, Horace et Louis, et sept autres personnes, arrachés de leurs lits.

Ainsi fut consommé le martyre de ce poète qui avait élevé le culte de l'art à la hauteur d'un sacerdoce.

Souvenirs d'enfance

LE MOUVEMENT THEATRAL EN 1880

Des souvenirs qu'évoque le nom d'Alcibiade Fleury Battier, le plus beau date de plus loin encore : c'est *Anacaona*. J'avais vu des théâtres d'école, montés vaille que vaille. Une fois même, à dix ou onze ans, j'avais joué, chez les Frères de l'Instruction Chrétienne, le rôle d'Oronte dans le *Malade Imaginaire*. Mais qu'il y eût des théâtres où l'on pouvait voir autre [194] chose que les choses qui font rire, j'étais, jusqu'au soir d'*Anacaona*, à mille lieues de le croire. C'est pourquoi je l'ai marqué d'une pierre blanche.

Anacaona : c'est un bloc d'histoire à peine dégrossi, à peine transformé, mais assez brillant en soi pour sembler œuvre d'art à la foule simple, douée d'instinct plus que de science. Pauvre petit être simple moi-même, perdu en la foule massée dans la vaste salle, comme elle je n'avais pas assez d'yeux et d'oreilles pour saisir en toutes ses nuances possibles le grand drame se déroulant en cinq actes et six tableaux. Depuis, j'ai vu une fois le manuscrit d'*Anacaona* et — m'en croira-t-on ? — je ne l'ai pas voulu lire. C'est qu'elle est telle, l'impression reçue par mon âme d'enfant de treize ans au déroulement de ces scènes tour à tour gracieuses ou tragiques, qu'il me semblerait une profanation de peser à leur vraie valeur les éléments divers qui me l'ont si doucement inspirée. Et pourtant, aujourd'hui que bat de l'aile en ma pensée le souvenir de ces ovations triomphales dont furent l'objet, l'une et l'autre fois que ce drame fut joué, et le poète et son œuvre ; à rappeler mes souvenirs pour bien juger la pièce, je ne peux m'empêcher d'y applaudir encore — en souriant toutefois.

Je souris des grosses naïvetés échappées à ce grand instinctif qu'était Battier. Mais je ne lui chercherais noise pour quoi que ce soit : ni pour son art primitif, ni pour sa langue fruste, ni pour ses anachronismes révolutionnaires. Non, pour rien, car je lui dois trop ! Et puis, si son drame était dénué d'idéal esthétique, si le verbe du théâtre en était absent, en revanche, quel mouvement et quelle vie ! Non, vous n'imaginerez pas comme c'était beau, comme l'on éprouvait intense l'impression d'être ramené tout à coup à plus de trois siècles en arrière,

à l'époque et sur le théâtre même de ces fêtes sanglantes, — [195] dont justement, à ce moment-là, j'apprenais la lamentable histoire dans les pages d'Enélus Robin.

Et, à leur tour, les jeunes amis du poète, interprètes d'Anacaona ! C'est bien à eux surtout que Battier dut sa gloire. Ils surent conspirer pour la lui conquérir. Aussi me semble-t-il les revoir, tels que je les vis tous le soir de la première, se donnant tout entiers, dans l'ivresse de leur enthousiasme, pour rendre vivantes les figures évoquées. Que les temps sont changés ! Vous imaginez les rires, les huées méchantes qui accueilleraient de nos jours des rôles de femmes donnés ainsi en travesti sur une scène publique. Or, Anacaona en était plein. La reine... *lui-même* a gardé sur ses traits l'expression féminine qu'a seulement modifiée la teinte d'énergie virile acquise dans les luttes pour la vie. Higuenamota, c'était Martial Delva : très brun, avec son doux visage de princesse indienne, il réalisait à merveille l'idéal historique conçu par Battier. Le chœur de jeunes Indiennes, lui aussi, n'était autre que de tous jeunes hommes de seize à vingt ans : c'était pourtant comme des voix de fillettes pubères qui célébraient la beauté de leur reine ou la gloire d'Ovando... Et Ovando, lui-même, le bel Ovando à voix brutale, s'en souvient-on ? Voilà dix ans déjà qu'en cette nuit d'orgie sanglante du 28 septembre 1888, une balle stupide lui traversa le flanc comme pour le punir, lui si fort pour la pleine lumière, d'avoir obéi à l'insigne passion qui l'avait poussé là ! Et cet autre, le hidalgo hautain à la voix formidable qu'était Alma Mitton, — mort lui aussi ! Je l'entends qui annonce la capture d'Anacaona et de sa fille : « Le rossignol et la fauvette sont en cage : ils chantent maintenant l'hymne des morts, — *el himno de los muertos* ! » Et la salle empoignée trépignait...

Encore un autre que le « Samba », quand il rentrait, effaré et tremblant, ayant vu dans la plaine les Espagnols avides :

[196]

Je les ai vus dans la plaine,
S'avançant à perdre haleine
Comme un tourbillon de feu !
Vois donc comme je frissonne !
Écoute : le clairon sonne...
Il sonne. Il sonne, ô mon Dieu !

Et vrai, je l'entends qui sonne, égrenant mélancoliquement ses notes de cuivre à mes oreilles. Je l'entends, d'abord parce que c'était doux, ensuite parce que c'est mon frère Emmanuel qui les sonnait ainsi. Pauvre cher frère Emmanuel, parti voilà onze ans déjà ! Comme il aimait ces choses-là, lui aussi ! Artiste en la plus rigoureuse expression du terme, il faisait de l'art comme une religion. A lui je dois de conter ces souvenirs ; à lui, d'avoir goûté — ainsi que toute la maison — et jusqu'à mon frère Louis qui n'avait que sept ans — la suprême douceur de l'art que versait Anacaona, — si peu filtrée que me semble à présent l'enivrante liqueur ! De la série d'œuvres de théâtre dont Anacaona était l'éclatant prélude, pas une ne me resta inconnue, grâce à lui. De ce soir jusqu'au dernier, après lequel les échos de *notre* Théâtre National s'endormirent pour ne se réveiller plus, jamais Emmanuel n'y allait sans moi...

« Une Nuit de Noces sous Claude » de Chambeau-Débrosse, les « Ruses perdues » de Solon Ménos, « Nigra » et les « Cinq Puissances » d'Emile Deslandes, « Classius » d'Horace Alexandre, et je ne sais plus quelle autre d'un mien homonyme, toutes ces pièces, d'inégale valeur, me jetèrent comme un brasier dans l'âme. Et la bonne nouvelle qu'il en viendrait d'autres et que Paul Lochard montait déjà *Mila* causa en moi toute une révolution, si bien que j'en fis à mon tour... des drames. J'étais déjà lycéen, je commençais ma cinquième, j'étais fier d'avoir quatorze ans. Bonny, mon professeur d'arithmétique [197] et mon cousin, se révoltait de mon dédain absolu des chiffres. Or, quand il m'envoyait au « banc des nuls » — sous l'œil du maître d'études, Othello le terrible — méditer tout à l'aise sur les avantages et les inconvénients de l'universalité des poètes, oh ! je ne méditais pas du tout. Au contraire ! J'alignais des poésies nouvelles, j'ébauchais un nouveau roman et, surtout... je faisais un drame !...

Ce grand courant de l'art ne se bornait pas au théâtre, tant il est vrai que les Muses sont sœurs. Le souffle qui passait courbait toutes les âmes. La foule elle-même alimentait de son meilleur enthousiasme cette magnifique floraison. En ce même temps où les abords du Théâtre National répétaient en cris de joie les trépignements de la salle exaltée, la *Place Geffrard* entendait, chaque jeudi, les bravos que soulevaient les concerts d'Occide Jeanty.

N'en déplaise au fils (Occilius), de qui la prodigieuse maestria charme les moins sensibles, il faut reconnaître que sa fine musique —

qui nous permet encore, entre toutes les Antilles, de tenir le record en quelque chose — n'a pas ce je ne sais quel cachet qui faisait courir la foule pour écouter l'orchestre de son père. D'ailleurs, artiste populaire, lui, Occide, grand instinctif comme Battier, il contribuait, de sa personne même, à la venue de ses succès. De ceux qui l'ont entendu en est-il un seul qui ne se rappelle cet homme tout ensemble grand et gros, de qui la familière aisance d'artiste faisait tant merveille alors qu'il jetait aux quatre vents, à pleine voix, ces romances, ces chansonnettes, ces chants nationaux : « Amélie », « l'Apparence trompeuse », « la Fusion », que tant de gens redisent sans savoir d'où ils viennent ? Et ce *Rire du Coucou*, la traditionnelle clôture de ces concerts aimés !...

Massillon COICOU.

La Ronde, septembre 1898)

[198]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Amédée BRUN

1868-1896

[Retour à la table des matières](#)

Amédée Brun naquit à Jacmel le 5 avril 1868. Il fit ses études classiques au Collège St-Martial de Port-au-Prince et alla compléter son éducation littéraire à Paris, où il suivit avec assiduité les cours de la Sorbonne en même temps qu'il s'inscrivait à la Faculté de droit. Il passa trois ans dans la capitale française et revint en Haïti, en 1892, pourvu de son grade de licencié en droit.

Amédée Brun fut nommé en novembre 1892 professeur à l'École de droit de Port-au-Prince, abandonna cette place pour occuper pendant un an le siège de substitut du commissaire du gouvernement près le Tribunal civil, puis revint dans sa chaire en décembre 1894.

Les premiers vers du poète parurent dans le journal Le Peuple de J. J. Audain, et ses premières nouvelles furent accueillies, en 1892, par la Fraternité, — gazette hebdomadaire qu'avait créée à Paris son compatriote Bénito Sylvain.

Un recueil de nouvelles, Pages Retrouvées, fut publié en France en 1895 et, la même année, vit le jour à Port-au-Prince un roman, Deux Amours.

Amédée Brun préparait l'impression d'un second recueil, Contes des Tropiques, d'un album de poésie et de musique, et d'un roman,

resté inachevé, Sans Pardon, quand la mort vint le surprendre, le 1er septembre 1896, à l'âge de 28 ans, à un moment où, ayant la pleine maturité de son talent, il était en mesure de réaliser les espérances que ses premières œuvres avaient fait concevoir.

Très beau et très élégant, Amédée Brun avait donné avec grand succès, outre des contes qui avaient paru dans l'Echo d'Haïti d'Etienne Mathon et dans la Revue Générale d'Edmond [199] Saintonge, des conférences sur Christophe Colomb, sur l'Art dramatique, sur la Femme Haïtienne, qui lui avaient attiré la sympathie générale.

Dans sa conférence sur l'art dramatique, Amédée Brun avait exprimé cette pensée : "Plutôt que d'écrire avec leurs souvenirs et de demeurer éternellement dans cette domesticité littéraire dont parle Musset, que nos jeunes gens ne regardent-ils autour d'eux et ne s'inspirent-ils pas du milieu où ils vivent, de cette atmosphère spéciale où leurs talents se développeront et mûriront à l'aise comme de beaux fruits au soleil tropical ?"

Il voulait donc d'une littérature nationale, qui fût l'expression exacte de nos sentiments, de nos désirs, de nos aspirations, de nos pensées devant l'éternel mystère de la vie. Lui-même n'avait sans doute pas échappé à cette domesticité littéraire qu'il avait si nettement dénoncée puisque nul écrivain, cherchant encore sa voie, ne peut entièrement se soustraire aux influences qui se sont exercées sur lui en sa période de formation. Mais nous assistions déjà à une évolution de son merveilleux talent qui, peu à peu, prenait conscience de sa force —ses dernières nouvelles et surtout ses poésies le prouvent — quand la mort lui brisa les ailes.

Cimetière de Campagne

Dans ce petit cimetière de campagne, tassé près des murs croulants de l'église, avec le bariolage de ses croix en coraux multicolores, noirs, blancs, violets, jaunes, le crépuscule venu mettait une douceur infinie. Comme frissonnantes de leur isolement et rapprochant sous la terre commune leurs dépôts sacrés, les tombes y ont des airs de parenté, montent à l'assaut l'une de l'autre, tandis que, dans la houle des

tertres qui s'écrasent, les croix penchées simulent de petits mâts en détresse.

Qu'il y a loin de la somptuosité de nos monuments funéraires aux carrés de fleurs vives que se payent les paysans [200] riches autour de leur demeure dernière et combien sont touchantes, en leur écriture naïve, les ultimes paroles envoyées à l'aimé disparu. La douleur y pleure une larme vraie et l'on sent des sanglots étouffés dans toutes les inscriptions qui s'effacent.

L'église, à côté, succombe sous l'escalade fleurie des clématites et des chèvrefeuilles et montre le ciel de la pointe de son clocher dressé comme un petit doigt.

Du maître-autel, orné chaque matin de jonchées printanières de fleurs campagnardes, on passe de plain-pied dans le cimetière qui dort là, à l'ombre tutélaire des vieux murs d'à côté. La plaine, au bas, dévale dans le moutonnement de ses cultures variées jusqu'à barrer l'horizon d'une ligne de verdure sombre.

Par ces journées estivales qui vont finir, il fait bon promener par les champs sa rêverie buissonnière, tandis que l'on froisse sur le tapis des gazons les calices entr'ouverts des doux fleurantes corolles.

Svelte et détachée d'un trait net sur les ciels fins et roses du crépuscule, une femme vient souvent errer par les allées minuscules du petit cimetière de campagne. Vêtue de mauve, elle est exquise en sa grâce flexible de tige. Une mélancolie indéfinissable est empreinte sur ses traits affinés par la douleur et, dans le cercle de bistre qui les souligne, ses yeux noirs sont troublants comme une onde impénétrable.

Elle est pâle, si pâle que la vue de sa main aux doigts fuselés fait mal et que l'œil s'attache avec d'inexplicables curiosités à la bague faite de cheveux tressés qu'elle porte et où pleure la goutte violette d'une améthyste.

Les campagnards ont le respect de cette gracieuse apparition et leurs saluts sont profonds au passage de la bonne dame si généreuse au pauvre monde.

[201]

Les après-midis, vers le crépuscule, elle vient, la démarche lente et rêveuse, s'assied au rebord de pierre d'une tombe unique. L'heure

passé sans que la mystérieuse endolorie songe à regagner la sortie. Pas une larme ne mouille la frange veloutée de ses cils et sa main trace, du bout d'une ombrelle, des figures sans fin sur le sable des allées.

Un jour, amené insensiblement aux abords du cimetière par les méandres de ma quotidienne promenade, j'eus l'idée d'y entrer, afin d'observer de plus près la solitaire rêveuse. J'allai donc m'asseoir à une faible distance et je la regardai. Elle était belle, plus belle du voile de tristesse qui pâlisait ses traits, déroband les contours du visage, dans une sorte de brouillard léger que percerait le double éclair de ses yeux noirs.

Longtemps je restai à l'examiner, parti en des hypothèses infinies sur le passé de cette femme qui posait devant moi l'énigme de sa vie fermée. Amusé par ce dérivatif aux monotones journées des champs, je revins le lendemain et les jours suivants et chaque fois je me flattais d'une découverte nouvelle.

Avec mille riens rapprochés, coordonnés, en étudiant les gestes rares et les attitudes, je crus pénétrer le secret de son genre de vie.

Très souvent, j'arrivais avant elle et ce m'était un ineffable plaisir de la voir s'avancer, embarrassée sous le regard inquisiteur dont je ne cessais de l'envelopper. Plusieurs fois l'idée de lui parler m'était venue, mais une crainte respectueuse m'avait fermé les lèvres et j'achevais alors ma démarche, en imagination : je me voyais devant elle, incliné, le chapeau très bas, horriblement confus du dédain suprême dont elle toisait l'impertinent oseur.

Cette rapide vision glaçait tout mon enthousiasme. Par moments, je regrettais puérilement de n'avoir pas feint, dès le début, un deuil profond, dont la similitude avec le sien [202] nous eût confondus tous les deux en un même désespoir, suivi bientôt d'une expansion commune.

Car maintenant ce n'était plus une simple fantaisie, le désir de déchiffrer une charade attrayante qui me ramenait, à heure fixe, dans les allées sinueuses du petit cimetière de campagne. Un sentiment nouveau était né en moi, et je me surpris plusieurs fois à comprimer les battements de mon cœur quand tardait à venir la pâle, si pâle inconnue.

Et quand là-bas, sur la roseur des clartés déclinantes, se détachait enfin l'élégant dessin de sa silhouette, comme je respirais plus à l'aise, la poitrine allégée de mes sombres pressentiments !

Mais elle ne semblait pas plus qu'aux premiers jours s'être aperçue de ma présence et je souffrais cruellement de son dédain.

Amédée BRUN.

[203]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Horace Pauléus SANNON

1870-1938

[Retour à la table des matières](#)

Horace Pauléus Sannon naquit aux Cayes, capitale du département du Sud, le 7 avril 1870. Il fit ses études secondaires au Lycée Philippe-Guerrier de cette ville. Ayant été envoyé à Paris comme boursier du gouvernement, il y suivit, pendant deux ans, les cours de la Faculté de Médecine, puis s'inscrivit à la Faculté de Droit et à l'École libre des Sciences Politiques, dont l'enseignement cadrait mieux avec les tendances de son esprit.

Pendant son séjour à Paris, Pauléus Sannon publia Haïti et le Régime Parlementaire (1893). Une étude, Un Journaliste sous Boyer : Darfour, qu'il donna à son retour en Haïti à la revue littéraire La Ronde (octobre 1899), attira sur lui l'attention du grand public. Après Boisrond-Tonnerre et son temps(1904), il fit paraître en 1905 l'Essai sur la Révolution de 1843, qui consacra sa réputation d'historien. A propos de cet ouvrage, Windsor Bellegarde écrivit dans le Bulletin Officiel de l'Instruction publique : "Vingt-deux ans environ après la proclamation de notre indépendance, l'extrême vitalité du peuple haïtien se manifeste par un fait nouveau d'une portée significative : nous voulons parler de ce fort mouvement d'idées qui, dès l'année 1808, se dessine au Sénat de la République avec Gérin, Blanchet, Lys, Daumec, membres de L'Opposition, — mouvement d'idées qui devait

*aboutir en 1843 à la crise révolutionnaire où s'engloutit le gouvernement de Boyer. Cette époque est pour le psychologue aussi bien que pour l'homme politique l'une des plus intéressantes de notre existence nationale. C'est celle où la vie politique, brisant les cadres de fer du despotisme, s'épanouit dans toute son exubérance... À la suite d'Élie Dubois, M. Pauléus Sannon a repris [204] ce sujet dans son livre *La Révolution de 1843*. A n'envisager que le plan et la méthode suivis par l'auteur, on sent tout de suite qu'il est familiarisé avec les procédés de composition et de critique historique. Les documents consultés, les sources, les références, sont indiqués avec une précision et une loyauté qui facilitent merveilleusement le contrôle des faits et la critique des appréciations. En cela M. Sannon fait preuve à la fois de probité morale et d'esprit scientifique."*

*Ces qualités de probité morale et de rigueur scientifique, sans lesquelles il n'y a pas d'historien digne de ce nom, se sont affirmées avec éclat dans les œuvres postérieures de Pauléus Sannon : *La Guerre de l'Indépendance* (1926) et *l'Histoire de Toussaint-Louverture, en trois volumes* (1933), véritable monument élevé à la mémoire du grand Précurseur de l'indépendance haïtienne.*

*Pauléus Sannon a publié dans les journaux et revues d'Haïti de nombreux articles et des études d'un grand intérêt sur des questions politiques ou sur des personnages historiques. Il a ainsi consacré à Demesvar Delorme une pénétrante étude dans le *Temps-Revue*. On lui doit également une brochure sur son ministère de 1930-31 et une traduction élégante du livre de Miss Hassald : *Secret History, or the Horrors of Sto-Domingo* (1806).*

Pauléus Sannon a occupé de hautes fonctions publiques : il fut ministre des relations extérieures en 1907, en 1915, en 1930 ; sénateur de la république en 1917 ; ministre plénipotentiaire à Washington en 1908 ; président de la délégation haïtienne à la Conférence Interaméricaine de Buenos-Aires (1936) ; directeur du Lycée Pétion de Port-au-Prince de 1931 à 1937.

Il mourut à Pétion-ville en novembre 1938.

Dessalines et Pétion

En juillet 1802, Pétion et Dessalines s'étaient rencontrés à Plaisance tandis qu'ils guerroyaient contre les bandes de Sylla. Au cours de la conversation qui s'engagea entre eux, le premier [205] se montra circonspect, le second, méfiant. Ils en vinrent toutefois à parler de la déportation de Toussaint Louverture.

— Comment ce général, s'écria Pétion, a-t-il pu compter sur la sincérité des blancs, lui qui fut leur esclave, alors que je n'ai pas eu même l'amitié de mon propre père pour la simple raison que j'ai du sang africain dans les veines ?

Dessalines, lui serrant cordialement la main, lui répondit :

— Vous avez raison, mon fils.

Ce fut, dans les conjonctures du moment, le prélude d'un rapprochement politique d'une portée immense pour l'avenir.

Que de changements s'étaient accomplis autour de ces deux hommes remarquables, depuis la guerre du Sud où ils avaient figuré dans des camps opposés ! La déportation de Rigaud et de Toussaint Louverture, également disgraciés par la métropole, et la fin de leur carrière publique abolissaient les divisions et les préventions de la veille. Il était impossible que les dispositions de Dessalines et de Pétion en particulier ne se fussent pas modifiées, devant la marche des événements, par la leçon de choses qui s'offrait à leur regard, plus forte que les aveuglements de l'esprit de parti. La tournure inquiétante de la situation au milieu de laquelle ils vivaient, la certitude du rétablissement de l'esclavage à la Guadeloupe et le désir bien naturel de secouer un joug odieux rapprochèrent bientôt ces deux enfants de Saint-Domingue, si diversement doués mais si propres, l'un et l'autre, au grand rôle historique auquel la destinée les appelait.

Dans ce rapprochement, l'importance de Pétion était encore plus politique que militaire. Il n'était qu'adjutant-général tandis que Dessalines était divisionnaire. Mais, comme mulâtre, comme homme de l'Ouest et comme ancien rigaudiste, il se trouvait plus qualifié qu'aucun autre contemporain pour persuader les hommes de couleur de

l'Ouest et du Sud de se [206] rallier à Dessalines, qui allait entraîner les masses du Nord, du Nord-Ouest et de l'Artibonite sur lesquelles son influence était mieux assise.

Pétion avait de l'éducation et des lettres. De mœurs simples, patient, d'humeur toujours égale, la physionomie sympathique, il était aimé et estimé de tous ses compagnons d'armes. Généreux, Humain, étranger aux tourments de l'ambition, républicain sincère, militaire de talent autant que politique avisé, il était de ces hommes éminemment utiles dans la politique et la guerre, parce qu'ils joignent au courage le bon sens, la modération et le désintéressement alors même qu'ils sont engagés dans des liens de parti.

Ancien esclave, illettré, fruste et rude, Dessalines, lui, a tout appris au contact de la réalité, à la grande école de la vie. La guerre est son métier. Il y débute dans les bandes de Biassou et devient, en 1794, guide de Toussaint Louverture. Formé sous ce grand chef, il est parvenu, de grade en grade, jusqu'au commandement en chef des armées, comme celle qui fit le siège de Jacmel et la conquête du Sud pendant la guerre civile.

Infatigable de corps, d'une énergie farouche, dur à lui-même et aux autres, capable de franchir en des randonnées épiques les montagnes les plus inaccessibles, de passer sans intervalle du Nord au Sud et du Sud au Nord, Dessalines a l'élan, la force et la vitesse du lion. Au physique, trapu et sanguin, tout en lui respirent la fougue et la violence. Cruel parfois, mais plein d'admiration pour le courage, jovial, impétueux, connaissant et aimant le soldat, brave jusqu'à la témérité, sa caractéristique semble être l'excès en tout. Il a toute la fougue, toute la fureur et aussi toute la ruse de sa race.

Dessalines est impitoyable aux blancs, parce que, chez cet ancien esclave, dont le corps porte encore les morsures du [207] fouet, la haine de l'esclavage se confond, ne fait qu'une avec celle des anciens maîtres. Moins politique, moins raffiné que Toussaint Louverture, il ne lui cède en rien sous le rapport des talents militaires, de l'endurance, de l'énergie physique et de la bravoure.

Tel apparaît Dessalines, qui vient d'ajouter un nouveau lustre à son renom militaire par la mémorable défense de la Crête-à-Pierrot. Tel est l'homme prédestiné qui, en faisant bientôt de toutes les insurrections régionales un seul faisceau de forces et en leur donnant une direction

unique et vigoureuse, conquerra dans une épopée fulgurante l'indépendance nationale.

Création du Drapeau National

Au commencement de mai 1803, l'autorité de Dessalines comme général en chef n'était pas toujours reconnue dans la province de l'Ouest, dont la plus grande partie continuait d'obéir à Lamour Dérance. Et il était d'autant plus nécessaire qu'elle le fût que Dessalines allait se rendre dans le Sud pour procéder à l'organisation définitive des forces indigènes et se rendre compte par lui-même de la marche des opérations.

Il s'avisa d'appeler à une conférence les principaux officiers de l'Ouest, déjà pressentis et préparés par Pétion. Cangé, Lamarre, les frères Bordes, Marion, Saglaou et quelques autres répondant à l'appel débarquèrent à l'Arcahaie où devaient avoir lieu les délibérations. Celles-ci s'ouvrirent sous la présidence du général en chef, dont l'autorité fut ainsi solennellement consacrée.

Jusqu'à ce moment-là, les régiments indigènes portaient encore les couleurs de la République Française. Et lorsqu'en décembre 1802, la 13^e demi-brigade eut perdu un de ses drapeaux [208] au combat de Robert, près de la Croix-des-Bouquets, le bruit s'était accrédité chez l'ennemi que les noirs et les mulâtres armés ne visaient pas à l'indépendance, puisqu'ils conservaient le drapeau français. Pétion en avait aussitôt avisé Dessalines et attiré son attention sur cette situation équivoque.

La question fut en conséquence portée à l'ordre du jour de la conférence militaire et discutée à la séance du 18 mai. Le général en chef proposa d'enlever du drapeau français la tranche blanche et d'inscrire sur les deux autres, en lieu et place des lettres R. F., la légende : Liberté ou la Mort. Ainsi fut-il décidé.

Dessalines entendait par là non seulement écarter l'opresseur blanc mais encore symboliser par le bleu et le rouge l'union indéfectible du noir et du mulâtre. C'était dans la logique de la situation, les Français ayant tout les premiers donné à la guerre qui se poursuivait le

caractère d'une guerre de race. Ne suffisait-il pas à leurs yeux d'être noir ou jaune pour être pendu ou noyé ? Rochambeau ne préconisait-il pas officiellement la destruction en masse des généraux, des officiers et des soldats des deux couleurs ? Aucun lien politique ne pouvait désormais subsister entre les blancs et leurs victimes. Aux souvenirs encore vivants de l'ancien esclavage que la France voulait rétablir s'ajoutait l'horreur des atrocités du moment, et il n'y avait évidemment de garantie réelle pour ceux qui combattaient en vue de conserver la liberté et l'égalité que dans une sécession avec la mère-patrie, c'est-à-dire dans l'indépendance nationale.

Le drapeau bicolore flottant sur l'Arcahaie par cette claire journée de mai indiquait tout à la fois cette énergique volonté d'indépendance et cette union grâce à laquelle elle était déjà à moitié conquise.

Après avoir pris diverses autres mesures, la conférence se [209] sépara le 18 mai. Les officiers du canton de Léogâne se rembarquèrent pour retourner à leurs postes de combat. Un incident glorieux, qui fut le baptême du drapeau national, devait marquer le voyage.

En retraversant la baie de Port-au-Prince, une des embarcations qui composaient le convoi se vit sur le point d'être capturée par une croisière française. Laporte, qui la commandait, ordonna de la défoncer pour ne pas la laisser tomber aux mains de l'ennemi, puis se donna la mort d'un coup de pistolet. L'équipage et les passagers disparurent dans les flots au cri de : Vive l'Indépendance !

H. Pauléus SANNON.

[210]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Windsor BELLEGARDE

1872-1930

[Retour à la table des matières](#)

Né à Port-au-Prince le 26 janvier 1872, Jean-Louis Windsor Bellegarde fit ses études au Lycée Pétion. Avec les amis de sa promotion, Justin Lhérisson, Mirabeau Drice, Pauyo, Seymour Pradel, il fonda la revue littéraire, La Jeune Haïti, qui prit tout de suite une place importante dans le mouvement intellectuel haïtien.

Windsor Bellegarde débuta dans renseignement comme répétiteur au lycée. Il passa ensuite à l'École Lancastérienne, école primaire supérieure, puis au Pensionnat National de Demoiselles dirigé par sa tante, Mme Argentine Bellegarde-Foureau.

Le Gouvernement d'Haïti, s'étant proposé de former les cadres de l'enseignement secondaire, le désigna, avec son ancien condisciple Drice, comme boursier en France. Les deux jeunes gens eurent le bonheur de trouver à Paris, pour les guider dans leurs études, Charles Péguy qui était à peu près de leur âge et chez qui ils rencontraient souvent des camarades comme Langevin, Weulersse, etc. Ils furent admis à l'École Normale Supérieure à la suite d'un examen subi avec succès devant un jury que présidait M. Gustave Lanson : celui-ci ne cacha pas sa surprise de constater que les deux postulants avaient reçu une si bonne formation dans un lycée haïtien.

Dès leur admission à l'École Normale Supérieure, Bellegarde et Drice écrivirent au ministre de l'Instruction publique pour demander que la faveur qui leur avait été faite fût étendue à d'autres professeurs de l'enseignement secondaire et pour insister particulièrement sur la nécessité de créer en Haïti des écoles normales en vue de la préparation des maîtres de renseignement primaire.

[211]

Bellegarde et Drice passèrent trois ans à l'École Normale Supérieure, reconnue comme l'un des foyers les plus intenses de l'intellectualité française, — le premier s'appliquant à l'histoire et à la philosophie, le second aux lettres gréco-latines en vue de la licence et même du doctorat. Mais leurs études furent tragiquement troublées par la faute du gouvernement haïtien qui oublia à maintes reprises de payer leurs traitements à l'École — où ils étaient logés et nourris — parce qu'un ministre des finances avait tout simplement, sous prétexte d'économie, supprimé les crédits budgétaires affectés à ces bourses. .

Il faut signaler à ce sujet l'attitude généreuse du directeur de l'École Normale. Il convoqua à son bureau les deux jeunes gens et leur dit : — La Légation d'Haïti m'a fait part de la suppression de vos traitements. Elle ne m'a donné aucune explication de cette mesure surprenante. Nous sommes ici satisfaits de vous. Vous comptez parmi nos meilleurs élèves. Restez à l'École en attendant que vous receviez des nouvelles d'Haïti. Si la mesure est maintenue contre vous, ne vous inquiétez de rien : vos frais, durant cette période d'attente, seront assumés par le gouvernement français.

Nos étudiants remercièrent vivement le directeur mais, par dignité, refusèrent son offre. Drice, qui était sur le point de passer sa licence, fut bouleversé par ce coup inattendu. Il emprunta de l'argent et vint à Port-au-Prince, où il put obtenir le rétablissement des deux bourses, grâce à une éloquente intervention de M. Gédéus Gédéon à la tribune de la Chambre des députés. Mais le choc avait été trop rude : Mira-beau Drice en éprouva un ébranlement cérébral dont il ressentit les effets jusqu'à sa mort.

Windsor Bellegarde rentra à Port-au-Prince en 1903. Le ministre de l'Instruction publique, qui était alors M. Auguste Bonamy, le nomma professeur de rhétorique au lycée Pétion, où le jeune normalien occupa quelque temps après la chaire de philosophie.

Il prît une part active aux grandes manifestations organisées en vue de la commémoration du premier centenaire de [212] l'indépendance. Une conférence prononcée sous les auspices de l'Association Nationale du Centenaire, au local de la Chambre des députés, eut un grand retentissement : ce fut une belle leçon d'histoire philosophique où il montra, avec autant de vigueur dans la pensée que de fermeté dans la forme, les causes de notre Révolution et ses conséquences sur le développement de la société haïtienne. D'autres discours, des articles dans la presse, des livres destinés à la jeunesse des écoles attirèrent sur lui l'attention bienveillante du public, et en 1905, Windsor Bellegarde entra à la Chambre comme représentant de l'Arcahaie, où sa tante, Mme Bellegarde-Foureau, avait pris naissance.

Il s'était formé dans cette assemblée législative une équipe brillante et progressiste où figuraient en première ligne Edouard Pouget, Fleury Féquière, Jean Priée-Mars : W. Bellegarde y prit naturellement sa place. Il se fit tout de suite remarquer à la Chambre par ses interventions à la tribune sur les questions d'éducation et par les rapports qu'il présenta au nom du Comité de l'Instruction publique. Ses rapports sur l'École des Sciences Appliquées, sur l'éducation des filles, sur l'École Elie-Dubois, sur la nécessité de livres classiques adaptés aux besoins de l'enseignement national, méritent d'être comparés à sa magnifique étude sur le projet de réforme du Congrès de l'Enseignement Secondaire de 1904 présidé par M. Bonamy.

A l'expiration de son mandat législatif en 1906, Windsor Bellegarde retourna au lycée Pétion comme professeur de philosophie, puis passa au Ministère de l'Instruction publique comme directeur général de l'enseignement secondaire, après un court passage dans l'Administration en qualité de chef de division au Département des Finances où l'avait appelé l'amitié de son ancien collègue Edouard Pouget.

Révoqué brutalement en 1924 des fonctions d'inspecteur général de l'Instruction publique qu'il occupait depuis neuf ans avec compétence et dignité, il se retira dans la Plaine du Cul-de-Sac où il tâcha de gagner sa vie dans les travaux d'agriculture. Il dut renoncer, tout loisir lui manquant, à mettre [213] la dernière main à sa Grande Histoire d'Haïti en préparation et à d'autres ouvrages d'éducation, entre autres une grammaire française adaptée à l'enseignement des écoles haïtiennes.

Windsor Bellegarde publia en 1903, en collaboration avec Justin Lhérisson, un Manuel d'Histoire d'Haïti, puis, seul, une Petite Histoire d'Haïti (1492-1915), dont un écrivain américain, Mme Blair Niles, a dit qu'elle est étonnamment impartiale, amazingly impartial. Il composa aussi, conformément au programme du 22 septembre 1904 de l'enseignement civique et moral dans les lycées, un Manuel d'Instruction Civique et Morale, qui reste l'un des meilleurs ouvrages de ce genre écrits en Haïti.

Il mourut à Port-au-Prince le 16 février 1930.

Les Héroïnes de notre Histoire

Elles sont nombreuses celles de nos aïeules qui se sont illustrées, avant, pendant et après la grande lutte pour l'Indépendance, soit par des actes de courage militaire qu'on eût pu supposer incompatibles avec leur sexe, soit par leurs mâles vertus civiques, soit par leur énergie morale et leur charité.

Tout d'abord, inclinons-nous devant l'héroïne de la Crête-à-Pierrot, notre *Marie-Jeanne*, aussi intrépide que Jeanne de France, Jeanne Hachette et Jeanne d'Arc. C'était une jeune et jolie mulâtresse, originaire de Port-au-Prince. Compagne inséparable de Lamartinière, elle l'avait suivi à la Crête-à-Pierrot assiégée par une armée française de plus de douze mille hommes. Vêtue d'un costume genre mamelouk, elle portait un fusil en bandoulière et un sabre d'abordage attaché à un ceinturon d'acier. Une sorte de bonnet emprisonnait son opulente chevelure dont les mèches rebelles débordaient de la coiffure. Sous la pluie des projectiles, Marie-Jeanne allait d'un bout à l'autre des remparts, tantôt distribuant des cartouches, tantôt [214] aidant à charger les canons. Et lorsque l'action devenait plus vive, crânement elle se précipitait au premier rang des soldats et jouait de la carabine avec un entrain endiablé.

* * *

Durant la terreur déchaînée dans la province de l'Ouest par le Capitaine-Général Rochambeau, *Henriette Saint-Marc*, une mulâtresse de Port-au-Prince, fut condamnée à mort sous l'inculpation d'avoir fourni

de la poudre aux nègres insurgés dans les montagnes de l'Arcahaie, peu après la déportation de Toussaint-Louverture. Un samedi, vers dix heures du matin, on la conduisit, précédée de son cercueil, entre deux haies de soldats, sur la place du marché en face de la cathédrale. Là, en présence d'une foule consternée, elle subit avec la sérénité des martyrs de la religion le supplice de la pendaison.

* * *

Mme Pageot était une femme de couleur attachée en qualité d'intendante au service du curé de la Petite-Rivière de l'Artibonite.

À la nouvelle que l'Adjudant-Général Pétion, à la suite de sa réconciliation avec Dessalines, venait de prendre les armes au Haut-du-Cap (dans la nuit du 13 au 14 octobre 1802), le Chef de brigade Andrieux, commandant du bourg, avait reçu l'ordre d'arrêter le général noir afin de prévenir un mouvement pareil dont il avait remarqué les symptômes. Mis au courant de la combinaison, le curé invita fort gracieusement notre héros à dîner. Celui-ci ne crut pas devoir décliner l'invitation, malgré l'avertissement qui lui avait été donné qu'on lui préparait un piège.

Autour de la table somptueusement servie les convives, parmi lesquels Andrieux, avaient pris place. Dessalines, très exubérant [215] par nature, se montra ce jour-là plus loquace qu'à l'ordinaire. Flairant quelque tentative d'empoisonnement, il faisait semblant de manger et parlait sans arrêt. Ses regards fouillaient pour ainsi dire les moindres plis, les contractions les plus imperceptibles des visages qui l'entouraient.

Quant à *Mme Pageot*, elle allait et venait, de la cuisine à l'office, de l'office à la salle à manger, paraissant exclusivement préoccupée de la bonne présentation des plats. Cependant, entre elle et Dessalines une sorte de courant télépathique semblait s'être établi, si bien que, dans l'entrebâillement d'une porte, elle fit un geste expressif que Dessalines interpréta avec raison comme signifiant qu'on s'apprêtait à le mettre sous corde.

Brusquement Dessalines se lève, regarde la montagne.

— Diable ! s'écrie-t-il, en s'élançant au dehors. J'aperçois là-haut une fusée. Les *brigands*² sont sur nous. Je vais les recevoir.

Aussi rapide que l'éclair, il se dirige vers la place d'armes et tire deux coups de pistolet. À ce signal, une nuée de cultivateurs armés qu'il avait postés aux alentours envahissent le bourg. Andrieux et le Curé Videau se dépêchent de fuir à toute bride pour échapper au juste châtiment dont ils allaient payer leur perfidie.

* * *

Malgré le dévouement dont avaient fait preuve les femmes indigènes dans leur rôle d'infirmières au chevet des militaires français atteints de la fièvre jaune, il y eut, au commencement de l'année 1803, non seulement contre leurs hommes mais aussi contre elles une recrudescence de furieuses et infâmes persécutions. Les prisons ne suffisant plus à les contenir, on [216] les envoyait, elles et leurs maris, à bord des navires de guerre où, après avoir subi les pires violences, elles étaient pendues aux vergues et ensuite jetées dans les flots.

Tel fut le cas des époux *Chevalier*. Conduits tous les deux pour être exécutés sur le pont du vaisseau le « Duquesne », en rade du Cap, le mari eut, à l'approche des assassins, un mouvement de défaillance.

— N'est-ce donc pas — lui cria sa femme — une gloire à nulle autre pareille que de mourir pour la liberté ?

Joignant le geste à la parole, elle saisit violemment la corde, se la passa elle-même au cou, puis s'abandonna au bourreau.

Vint le tour d'une mère et de ses deux filles pleines de jeunesse et de vie, dont l'histoire n'a pas malheureusement conservé les noms. Les yeux de ces jeunes filles, devant l'inexorable fatalité, se gonflent de larmes.

— Soyez plutôt heureuses dans la mort, leur dit la mère, car vos flancs ne porteront point d'esclaves.

* * *

Après la traîtreuse arrestation du grand Toussaint et sa déportation, Charles Belair, un des rares officiers de l'armée de Saint-Domingue à avoir combattu à Savannah pour l'indépendance des États-Unis, fut le premier à se soulever dans la région des Matheux.

² On désignait du nom de « brigands » tous les Noirs révoltés.

Sannite, son épouse, femme de caractère altier, d'humeur intrépide et violente, était devenue l'âme de cette révolte. Au cours d'une mission périlleuse, elle tomba dans une embuscade française et fut faite prisonnière. En proie à un terrible accès de désespoir, son mari prit le parti d'aller au Cap se livrer au Capitaine-Général Leclerc, pensant obtenir la clémence de celui-ci à l'égard de Sannite. Ce fut en vain.

Une commission militaire fut immédiatement instituée, devant laquelle comparurent les malheureux époux. Ce tribunal [217] exceptionnel condamna Belair à la fusillade et Sannite à la décapitation. Cette double exécution devait avoir lieu à l'endroit habituel, c'est-à-dire sur le terrain qui s'étendait alors derrière le cimetière du Cap.

Sans manifester le moindre trouble, Sannite vit tomber, criblé de balles, son mari qu'elle avait exhorté, jusqu'à la suprême minute, à mourir avec courage. Quand arriva son tour, elle refusa énergiquement de se laisser bander les yeux. Et malgré toute la force musculaire dont était doué le bourreau, gaillard pourtant fort vigoureux, celui-ci ne put parvenir à courber sur le billot la tête de la condamnée.

Mettant fin à cette scène tragi-comique qui menaçait de trop durer, le chef du peloton d'exécution mit ses hommes en ligne.

— Feu, commanda-t-il.

Et Sannite Belair, face aux soldats, les yeux grands ouverts et la tête haute, reçut en pleine poitrine la décharge meurtrière.

* * *

Celle qui fut la compagne de la vie tumultueuse de Dessalines a droit à la plus profonde vénération et aux plus respectueux hommages de la postérité, car à ses hautes vertus domestiques elle alliait une grande noblesse d'âme et des sentiments magnanimes.

L'antique et luxuriante Yaguana ³, toute pleine des souvenirs d'Anacaona, la Fleur d'Or, vit s'épanouir au milieu de ses splendeurs cette fleur de bonté que fut *Marie-Claire Heureuse*. Devenue la femme de Dessalines, elle conserva, au faîte des honneurs, toujours égales son humilité, sa douceur, sa charité active, sa force de volonté dans le bien et son élégante [218] simplicité de mœurs. Ces dons précieux de son

³ Yaguana, aujourd'hui Léogâne, était la capitale du royaume indien de Xaragua.

cœur atteignaient leur maximum de puissance dès qu'il s'agissait d'apporter un correctif aux décisions souvent violentes de son impulsif époux : elle seule pouvait, dans ses moments de colère, l'incliner à la clémence et à la raison. Quand Dessalines, voulant marquer par un acte terrifiant la rupture politique entre Haïti et la France, ordonna de massacrer — à l'exception des prêtres, des médecins, des pharmaciens et des artisans — tous les Français qui étaient restés dans l'île après le départ de Rochambeau, Claire Heureuse recueillit plusieurs de ces infortunés qu'elle ne craignit pas de cacher dans sa propre maison,

Lorsque, par la mort de l'Empereur, le sort cessa de lui sourire, elle quitta son palais de Marchand et se réfugia aux Gonaïves. Comme elle n'avait point d'enfants, elle s'attacha avec une tendre sollicitude à prendre sous sa protection, en les réunissant autour d'elle, plusieurs jeunes filles déshéritées, auxquelles elle s'évertuait à inculquer les principes moraux de la doctrine chrétienne, les règles pratiques d'une bonne éducation manuelle et ménagère.

Rappeler à la jeunesse féminine de nos écoles les hautes vertus de Claire Heureuse, c'est mettre en pleine lumière les qualités de cœur et d'esprit que la femme haïtienne doit s'appliquer à cultiver chez elle-même et chez les autres pour le plus grand bien de la société et de notre patrie.

* * *

Saluons aussi la mémoire de *Défilée-La-Folle* qui, en cette triste journée du 17 octobre 1806 qui vit tomber sous des balles haïtiennes le Fondateur de l'Indépendance et où le peuple de Port-au-Prince parut devenir subitement fou, donna à tous une éloquente leçon de raison, de sagesse et de piété patriotique.

[219]

Écoutons les vers qu'a inspirés au poète Arsène Chevry l'acte d'humanité et de charité de la folle sublime :

Le fier Imperator est tombé de son trône,
 Tel l'aigle foudroyé des hauteurs de son vol.
 Et la foule, de cris, de huée, environne
 Son corps, dont les lambeaux palpitent sur le sol.

Une folle en haillons fend la plèbe insensée.
Son œil morne, inquiet, regarde cette horreur ;
Puis tout à coup reluit, s'anime à la pensée
Du héros, qui survit quand même à l'Empereur,

Et Défilée recueille et sauve les vestiges
Précieux du Géant, dont les rouges prodiges
Font courir dans l'histoire un épique frisson.

La Folle sort de l'ombre et donne sa leçon
De sagesse et d'amour à la foule surprise.
Et la grande leçon est encore incomprise...

Héroïsme, fermeté, abnégation, dévouement : telles sont les principales vertus pratiquées de haut par nos Aïeules au cours de notre riche et instructive histoire. Pour la patrie, renouons avec elles la chaîne d'union et rallumons la flamme qui ravivera en nous l'énergie nécessaire pour réparer nos fautes, effacer nos erreurs et refaire l'âme nationale.

(Manuel d'Instruction Civique et Morale)

La Funeste Division

Salomon était l'un des Haïtiens les plus instruits de sa génération. [220] Il possédait de hautes et brillantes qualités intellectuelles que fortifiait une très longue expérience des affaires administratives et des questions internationales, ayant été ministre des finances sous Faustin Ier et plus tard représentant diplomatique d'Haïti à Paris et à Londres. Il était doué en outre d'une rare probité. Mais il avait un caractère inflexible et cette indifférence à la souffrance d'autrui que l'on rencontre chez certains vieillards (il avait 64 ans, étant né aux Cayes le 30 juin 1815). Ses malheurs avaient trop fermé son cœur à la pitié pour ses adversaires ou pour ceux qu'il croyait tels.

À l'avènement de Salomon à la présidence, le parti libéral était à peu près disloqué. Bazalais et ses amis les plus influents étaient en

exil. Ceux qui étaient restés dans le pays se trouvaient sans direction et tenus sous l'étroite surveillance d'une police inexorable. Cependant, la ville de Saint-Marc prit les armes au mois de mars 1881. Le mouvement échoua. Le gouvernement fit main basse sur un grand nombre de libéraux suspects et les livra à un tribunal militaire siégeant à Saint-Marc. Quarante-huit d'entre eux furent condamnés à mort et exécutés (mai 1882), malgré l'éloquente et courageuse plaidoirie d'un jeune avocat de grand talent, M^e François Luxembourg Cauvin, qui invoqua vainement l'article 24 de la nouvelle constitution de 1879 abolissant la peine de mort en matière politique.

Moins d'une année après ces exécutions, les libéraux exilés à la Jamaïque, ayant à leur tête Boyer Bazelais, débarquèrent en armes à Miragoâne le 27 mars 1883. Immédiatement, d'autres villes, Jacmel, Jérémie, Côtes-de-Fer, Baint, répondirent au mouvement insurrectionnel. Les révolutionnaires, campés à Miragoâne, tenaient en échec depuis six mois l'armée du gouvernement quand, le 22 septembre, leurs amis tentèrent un coup de main à Port-au-Prince. Cette révolte entraîna [221] une farouche et sanglante répression. Les plus riches quartiers de la capitale, occupés par les maisons de commerce et habités par la bourgeoisie, furent incendiés et livrés au pillage. Ces excès ne cessèrent que sur les protestations énergiques du corps diplomatique. Les villes rebelles furent assez facilement pacifiées, à l'exception de Miragoâne où les libéraux, quoique décimés par les maladies et les privations, firent une résistance héroïque digne des sièges les plus fameux de l'histoire. La petite troupe des survivants ne capitula que lorsque tout espoir fut éteint par la mort pleine de grandeur de leur chef Boyer-Bazelais, le 27 octobre 1883.

La lutte entre le parti libéral et le parti national est l'une des plus désastreuses de l'histoire du peuple haïtien, autant par ses suites matérielles que par ses conséquences morales. Des richesses considérables disparurent dans les incendies. Des hommes ardents et patriotes furent fauchés dans la fleur de leur jeunesse. Les plus vilaines passions se réveillèrent dans les cœurs. La plus atroce fut le préjugé de couleur qui reprit sa force des temps de la guerre civile de 1880 et de l'empire de Soulouque, quoique Salomon eût à côté de lui des mulâtres et que Boyer Bazelais, démocrate sincère, comptât parmi ses partisans des noirs qui lui furent dévoués jusqu'au sacrifice de leur vie. Il parut d'autant plus absurde de présenter le parti national comme le seul ami des

masses noires et l'ennemi acharné des « gens de couleur » que Salomon, marié à une blanche, avait une fille mulâtresse qu'il adorait.

Dans les deux groupes opposés il y avait des hommes remarquables par leur instruction, leur expérience des affaires, leur honnêteté. Jamais auparavant Haïti n'en avait offert une si belle collection. Salomon, Boyer Bazelais, Edmond Paul, Demesvar Delorme, Armand Thoby, Louis Audain, Hannibal Price, François et Guillaume Manigat, François Légitime, [222] Camille Bruno, Turenne Carrié, Victorin Plésance, Mathurin Lys et toute une jeunesse ardente, que les progrès de l'instruction dus aux efforts du gouvernement de Geffrard avaient préparée à la vie publique, auraient pu, par une fraternelle coopération, assurer la prospérité et la dignité de leur pays. On ne pourra jamais trop déplorer le fatal antagonisme qui, au préjudice de leur commune patrie, les jeta les uns contre les autres dans une lutte insensée.

(Petite Histoire d'Haïti)

Remarques sur l'Éducation

Il y a une loi sociologique à laquelle n'échappent pas plus les sociétés que les individus : la grande loi de l'*imitation*. Nul peuple n'a pu conserver son originalité primitive. S'il devait en être autrement, l'état social type serait la barbarie. Les peuples s'imitent, se pénètrent réciproquement : là est la condition normale du progrès.

Nos origines, nos antécédents historiques nous ont de bonne heure imposé la France comme modèle. Dans la formation de notre esprit national l'apport le plus considérable a été fourni par elle.

Toutes les fois que nous essayons de pénétrer dans les profondeurs de la science et de l'art universels, c'est à la France que nous demandons des guides, car c'est elle qui, sans faire attention à la couleur de notre peau, nous ouvre à deux battants les portes de ses Universités. C'est du même geste maternel qu'elle tend ses mamelles à ses nourrissons, qu'ils soient blancs, qu'ils soient noirs, qu'ils soient jaunes...

* * *

Les besoins qui découlent de notre état social sont d'ordres divers. Ils peuvent de façon générale être rangés sous deux [223] titres princi-

paux embrassant les intérêts permanents de notre peuple. Premièrement, création des organes essentiels du travail national, puis adaptation de ces organes aux besoins qu'impose la vie moderne. De cette constatation ressort avec évidence la nécessité de former, dans la grande masse de nos concitoyens, des esprits capables d'aborder à bref délai les carrières agricoles, industrielles, commerciales. Deuxièmement, constitution, au sein de notre société comme dans toute collectivité humaine civilisée, d'un haut état-major intellectuel pourvu d'une culture plus large et plus développée.

Puisqu'il en est ainsi, l'*enseignement secondaire* haïtien doit se diversifier afin de pouvoir répondre à ces deux ordres de besoins sociaux. Un premier type d'enseignement secondaire revêtira un caractère utilitaire, avec des tendances pratiques nettement caractérisées. Il aura principalement pour but de munir le jeune homme de connaissances positives qui le mettent dans les conditions nécessaires pour entreprendre dans l'avenir, sans trop grande perte de temps et après une préparation technique suffisante, les carrières productives de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.

Le deuxième type sera plus libéral, plus esthétique, plus raffiné, en un mot moins directement orienté vers les nécessités matérielles de la vie. Loin de se borner à l'acquisition du savoir immédiatement utilisable, il devra viser à une culture générale des facultés de l'individu et tendre au plein épanouissement de la personne humaine...

* * *

L'ignorance de la masse constitue en Haïti plus qu'ailleurs un danger social que, dans un double but de solidarité nationale et de préservation personnelle, nous devons combattre avec énergie. L'ensemble d'idées contenues dans l'expression *extension universitaire* répond parfaitement à la nécessité [224] d'organiser, non seulement l'œuvre post-scolaire pour ceux de nos compatriotes qui ont quitté l'école avec un bagage insuffisant, mais aussi des « Cours d'adultes » en faveur de ceux qui n'ont pas eu le bonheur de passer par l'école et à qui ne s'est révélé que sur le tard le besoin de savoir.

Le caractère de cet enseignement est nettement indiqué par la condition de ceux à qui il s'adresse. Il sera essentiellement pratique et devra porter sur les matières les plus nécessaires au travailleur de l'usine ou des champs, sans cependant oublier que dans l'ouvrier il y a

l'homme et le citoyen. Ce n'est pas seulement de l'État qu'il faudra attendre la réalisation d'une telle œuvre, mais aussi, mais plutôt de l'initiative privée des patrons et employeurs, du concours des maîtres de tous les degrés de l'enseignement. C'est aux hommes de bonne volonté, même étrangers à la carrière, aux étudiants de nos écoles supérieures, aux élèves des classes avancées de nos lycées et collèges qu'il conviendra de faire appel...

* * *

L'intérêt de tous commande qu'une très large place soit faite dans nos écoles de filles à l'*éducation domestique*. Quel que soit le sort qui lui sera fait dans la vie, la femme aura toujours une maison à gouverner. Son rôle de providence du foyer exige qu'elle contracte de bonne heure des habitudes d'ordre, d'économie, alliées à une connaissance sérieuse des règles de l'hygiène. Il importe donc qu'elle prenne contact avec les menus détails de l'administration domestique, que, sans pratiquer l'avarice ou la lésinerie, elle apprenne à connaître la valeur de l'argent.

À quelque classe sociale qu'elle appartienne, la femme doit avoir des connaissances pratiques dans l'art culinaire afin de pouvoir les utiliser au besoin. L'entretien du linge, le raccommodage, le remmaillage, la coupe, la couture, tous ces petits [225] travaux enfin qui servent à cultiver l'habileté de la main et la sûreté de l'œil doivent, à l'école même, lui être spécialement enseignés.

Un double intérêt moral et pratique veut que la jeune fille possède cette dextérité et cette science, car la femme, peu importe sa condition, a toujours besoin d'occuper ses loisirs. De plus, ces travaux manuels que nous avons énumérés et d'autres encore, tout en étant d'agréables passe-temps, peuvent devenir pour elle demain un gagne-pain assuré, si les nécessités de la vie l'obligent à travailler de ses mains.

Des considérations de même nature nous font également réclamer pour nos filles une forte éducation esthétique. Outre les jouissances intimes qu'il procure et à côté du pouvoir social qu'il exerce, l'art opère, dans certaines crises douloureuses de la vie, des cures si bienfaisantes que ce serait certes manquer d'humanité que d'en priver systématiquement les femmes. Mais notre projet a une autre portée. La connaissance des arts, tels que le dessin, la musique, le chant, offre, ici

encore et comme par surcroît, une ressource pratique de premier ordre, exploitable de diverses façons...

S'il est vrai, comme l'a dit l'un des maîtres de la pensée contemporaine, que « nous vivons de nos ancêtres, des forces naturelles incorporées dans le climat et le sol de la patrie, des forces morales incarnées dans son histoire », nous devons avouer sans fausse honte que nous sommes encore loin d'avoir découvert la vraie formule d'une éducation adaptée aux conditions de notre existence et aux aspirations de notre peuple.

Les faits sociaux dont la trame complexe forme notre vie morale, leur développement à travers le temps sous la double influence du milieu et des idées qui y dominant, nos changements de régime, les actes de nos hommes politiques et leurs [226] répercussions économiques ou autres, tout cela constitue des manifestations dont le sens et la portée échappent à la majeure partie de nos compatriotes. Aussi les écrivains qui se donnent pour tâche de rassembler comme en un faisceau les éléments encore épars de la vie morale et intellectuelle de la nation, les auteurs d'ouvrages classiques qui s'évertuent à donner à notre enseignement un caractère national, réalisent-ils pour l'avenir un bienfait considérable.

Ceux qui connaissent les besoins de notre société et les conditions essentielles de son existence savent que nos tâtonnements et nos revers sont le résultat de cette éducation de surface, qui consiste exclusivement dans l'acquisition de certaines connaissances de luxe, de certains talents, au détriment des qualités du cœur, du sens moral, de l'esprit de justice, de l'idée du devoir. L'éducation vraie est celle qui tend à faire des hommes, à former des caractères, à préparer des citoyens en qui se perpétue le culte enthousiaste d'une patrie prospère et respectée...

Windsor BELLEGARDE.

[227]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Etzer VILAIRE

1872

[Retour à la table des matières](#)

Né à Jérémie le 7 avril 1872, M. Etzer Vilaire fit ses premières études sous la direction de son père. Il fut ensuite envoyé à Port-au-Prince pour apprendre le latin au Collège Saint-Martial, où il passa deux ans (1890-1892). Revenu dans sa ville natale, il fut d'abord instituteur et consacra ses rares loisirs à l'étude du droit. Reçu licencié en 1894, il partagea son temps entre l'enseignement et l'exercice de sa profession d'avocat. Il fut pendant quelques mois Commissaire du gouvernement près le Tribunal civil de la Grande Anse et donna sa démission de cette charge pour protester contre un acte illégal de l'autorité militaire.

Le ministre de l'instruction publique, M. Murville Férère, fit spontanément choix de M. Etzer Vilaire en 1905 pour être le directeur du lycée Nord-Alexis qui venait d'être créé à Jérémie. Nommé en 1922 juge au Tribunal de Cassation, M. Vilaire renonça à cette fonction en 1926. Bien qu'il ne se fût jamais mêlé de politique active, ses compatriotes l'envoyèrent siéger en 1930, par un vote presque unanime, à la Chambre des députés. Il ne se représenta pas aux élections législatives de 1932 et fut rappelé au Tribunal de Cassation où il a siégé comme vice-président de cette haute cour.

Les premiers vers de M. Vilaire, publiés en 1901 dans la revue littéraire La Ronde, attirèrent tout de suite la sympathique attention des lettrés et provoquèrent parmi la jeunesse, dont il exprimait les rêves et les déceptions, un véritable enthousiasme. Il fit paraître à l'Imprimerie F. Smith à Port-au-Prince, en 1901, Page d'Amour et les Dix Hommes Noirs, que Pétiou Gêrôme présenta aux lecteurs de La Ronde en une belle étude critique. Parurent successivement en 1902 Le Flibustier, [228] roman en vers, Homo, poème, les Années Tendres. M. Vilaire eut le bonheur de voir ses Poèmes de la Mort publiés dans la "Collection des Poètes Français de l'Etranger" dirigée par M. Georges Barrai (Librairie Fischbacher, 35, rue de Seine, Paris, 1907). Ce recueil de vers est précédé d'une courte autobiographie où l'auteur raconte avec une simplicité charmante son enfance et ses débuts dans les lettres.

En 1912, l'Académie française accorda l'un de ses prix à l'ensemble des œuvres poétiques d'Etzer Vilaire réunies en trois volumes sous le titre de Poésies Complètes (Albert Messein, Paris, 1919).

M. Etzer Vilaire a écrit de nombreux morceaux en prose : études critiques, nouvelles, un roman, Thanatophobe. Il a prononcé des discours et des conférences d'une grande élévation de pensée et d'une haute tenue littéraire. A l'occasion de sa nomination comme directeur du lycée de Jérémie, j'ai écrit dans mon livre « Pour une Haïti Heureuse », 1er volume : "M. Etzer Vilaire n'est pas seulement un grand poète, — peut-être notre plus grand poète. Il n'est pas seulement un remarquable professeur. Il est, dans l'ordre de la moralité et du courage civique, l'un des plus beaux spécimens d'humanité qu'Haïti puisse offrir au monde."

Mes Débuts

...Mon père a été mon véritable maître. Il tâchait de me plier à une discipline littéraire qui me paraissait quelquefois d'une sévérité excessive. Jeune, cédant à des antipathies comme à des engouements aussi violents, j'étais trop enclin à voir en lui un classique attardé et un puriste. Il s'était nourri de la littérature anglaise et, quand je voulais le taquiner — car il me traitait en ami et nos entretiens prenaient un tour

libre et enjoué comme entre égaux et contemporains d'âge — je disais du mal des Anglais.

J'étais très jeune quand un Français, ami de mon père, [229] M. Léon Pons me donna l'excellente habitude de m'exprimer toujours en français. C'était un excellent homme, très instruit, adorant notre pays et ses fruits, pieux d'une piété intérieure faite d'exquise bonté et de dévouement obscur...

Ce bon pasteur promettait de faire beaucoup pour moi, mais il m'aimait trop. Il m'avait pris chez lui, me faisait coucher dans sa chambre et m'emmenait dans ses promenades à travers champs. Mon père et lui tenaient école. J'avais alors neuf ans et j'étais très sot et franchement paresseux.

Peu après la mort de M. Pons, une insurrection éclata et Jérémie connut les horreurs d'un long siège qui finit par la reddition de la ville au gouvernement d'alors. Pendant la guerre, l'école était fermée, les livres oubliés, et je grandis dans l'isolement et une complète ignorance. J'avais treize ans quand mon père rouvrit seul son école et que je sentis s'éveiller mon intelligence. Durant trois ans, je ne fis qu'étudier et dévorer tout ce qui me tombait sous les yeux. C'était une ardeur de savoir, une fièvre de lecture, qui menaçait de consumer mon frêle corps, au point d'inspirer souvent de vives inquiétudes à mon père.

Entre treize et quatorze ans, un livre de vers dû à la plume d'un Haïtien me tomba entre les mains : un élève l'avait apporté en cachette à l'école. Le livre ne valait rien — j'étais bien loin de m'en douter alors — mais il parlait de choses qui m'étaient familières, de la ouanga-négresse (nom donné chez nous à l'oiseau-mouche), de bambous et de bamboula (danse de paysans sous les tonnelles). Cela suffisait pour prêter à l'ouvrage le plus insipide du monde du mérite et du charme... Hélas, la plupart de mes compatriotes n'ont pas une plus haute conception de la poésie et pensent comme l'enfant que j'étais. Aujourd'hui encore, pour exciter leur admiration, pour qu'ils s'extasient sur les merveilles de ce qu'ils appellent la [230] littérature nationale, il suffit d'un palmiste au bout de méchantes rimes, dans des phrases décousues, où le sens commun, le bon goût et la langue française sont, tour à tour et quelquefois tous ensemble, outragés avec une fougue toute tropicale.

Il m'arriva la même chose qu'à Charles Moravia, l'aimable auteur de *Roses et Camélias*. Il n'avait encore lu en fait de vers que quelques

fables de La Fontaine quand un volume de la même marque que le précédent et d'un Jérémien, cette fois, lui tomba des nues sur les bancs de l'école. Après lecture il fut très surpris et se dit avec un sérieux naïf : — « Ce sont là des vers ! Eh bien ! moi aussi je puis en faire ! » Et bientôt il en fit... de meilleurs.

Je m'étais également mis à en faire. Mais j'avoue à ma honte que mes premiers essais furent peu goûtés. Il me souvient d'une fameuse pièce sur Dessalines, le fondateur de notre indépendance, qui finissait sur cette pensée et sur ces quatre vers :

*Nous pourrons vivre
En liberté,
Égalité,
Fraternité !*

La pièce découverte par un ami de la maison obtint un succès de fou rire. Tel fut mon début.

Je n'en restai pas longtemps là. Malgré les railleries qui ne me furent pas épargnées, les ailes me poussaient. Je m'épuisais à découvrir les règles de la versification en étudiant d'exécrables modèles choisis parmi les poètes haïtiens... Au plus fort de mes tâtonnements et de mes peines dans la tâche ingrate que j'avais entreprise, mon oncle envoya en cadeau à mon père un vieux Boiste. Outre un dictionnaire de rimes, qui ne m'a jamais servi — Dieu merci, je n'en ai jamais pris [231] l'habitude ! — l'ouvrage contenait un traité de versification. C'était là mon affaire. Un an après, j'écrivais une narration en vers qui me valut les encouragements de mon père...

Mes parents n'ayant guère de ressources à cette époque, j'allais faire au dehors leurs commissions. Le samedi, je balayais et lavais la salle d'école. Je rapportais de chez la repasseuse le linge de la maison. J'achetais parfois aussi nos provisions au marché. Un jour, une voisine très pieuse me voyant ainsi occupé à servir mes parents dans la gêne me dit, comme je passais devant sa véranda avec un baquet : — « Mon fils, Dieu te bénira ! » La prédiction de la bonne femme s'est pleinement réalisée après d'utiles épreuves qui m'ont éclairé et mûri.

Tout en vaquant à ces occupations, je travaillais de la tête. Les images poétiques me faisaient cortège et tourbillonnaient devant moi comme au printemps des essaims d'abeilles autour d'un arbuste en fleurs. Je composais des vers dans mes courses. Rime après rime, strophe après strophe, toute une pièce s'achevait sans un mot d'écrit. Je la récitais souvent pour ne pas l'oublier et, au premier instant de loisir, quelquefois jusqu'au lendemain, je la transcrivais. Je crois bien que c'est la meilleure façon de travailler, quand la mémoire et l'imagination sont encore dans toute leur fraîcheur...

Tout alla bien jusqu'à ma seizième année. Ce perpétuel travail intérieur avait fait de moi un petit être étrange, distrait, le regard toujours flottant dans le vague et le bleu d'horizons irréels, l'esprit errant toujours, en route ailleurs, en visite dans les pays perdus du rêve et laissant aller tout seul par nos rues étroites et raboteuses le corps le plus chétif qu'on pût voir. On disait autour de moi que j'étais un petit fou. J'entendais ces méchants propos et j'en éprouvais une impression d'angoisse et une tristesse profonde... Un soir, un ami de mon père [232] lui dit, après avoir parlé de moi : — « Les vers, ça ne s'envoie pas au marché ! » Un autre formulait cet aphorisme, quand on me vit manifester un goût particulier pour l'étude de la musique : — « Tous les musiciens sont des paresseux ! »

J'avais dix-sept ans quand mon grand-père M. Clérié, alors président d'une assemblée constituante, m'obtint une chaire de professeur d'histoire à l'École secondaire de demoiselles de notre ville. L'inspecteur des écoles, choqué de mon jeune âge et de ma chétive apparence, ne procéda à mon installation qu'avec une répugnance marquée : il se montra même grossier à cette occasion. Ce fut couvert de confusion et l'âme blessée que je débutai dans la carrière où il m'a pourtant été donné d'obtenir des résultats très heureux et où je persévère de toute mon âme. Tâche sublime que celle de l'instituteur, impérieuse et sacrée, chez nous comme un devoir suprême pour tous ceux qui veulent le salut du peuple et qui y peuvent quelque chose, aidés de leur intelligence et de leur cœur !

Il arriva une chose assez étrange et dont on ne peut trouver d'exemple que dans un pays jeune : de professeur que j'étais je rede vins écolier. Voici comment. Mon père me destinait à la carrière du droit et, jugeant indispensable pour moi la connaissance du latin qu'il ne possédait pas lui-même, il voyait la nécessité de m'envoyer au Col-

lège Saint-Martial à Port-au-Prince. Mais il me choyait trop pour se résoudre facilement à me séparer de lui. D'ailleurs, ses indemnités de doyen de tribunal civil ne lui étaient pas régulièrement servies : il n'avait aucun moyen de payer ma pension. À cette époque, hélas ! le gouvernement payait comme par miracle ses fonctionnaires. Et, ma foi, sous ce rapport, les choses ne se sont pas sensiblement améliorées, et l'État haïtien est resté un mauvais débiteur, pas pour ses créanciers étrangers et d'outremer, par exemple, auxquels la part est faite plus belle ici que partout [233] ailleurs. Mais, en 1890, le pays sortait à peine d'une révolution, et le traitement des fonctionnaires civils était absorbé par les nécessités de la guerre. Les employés publics vivaient d'emprunts et vendaient leurs appointements avec un escompte de cinquante, soixante et même soixante-dix pour cent !

Sur la demande de mon père, j'avais écrit une élégie pour apitoyer les pouvoirs publics sur le sort de ces malheureux. Mon père me la faisait dire à presque tous nos visiteurs, tant et si bien qu'une copie nous en fut demandée et parvint au président de la république, le général Hyppolite, qui venait de monter au pouvoir...

Bientôt après, mon père partait, délégué par les nouvelles autorités de Jérémie pour féliciter le général de son avènement à la présidence. Ma mère intervint avec énergie pour décider mon père à m'emmener avec lui et à obtenir une bourse au Collège Saint-Martial. Le Président Hyppolite, qui avait lu mon poème, fut accueillant au-delà de toute attente et voulut plus qu'on ne lui demandait : il offrit de m'envoyer à Paris m'instruire aux frais de l'État. Craignant pour ma santé les rigueurs du climat européen, mon père refusa et se contenta de me voir placé au collège de Port-au-Prince. Il obtint du Supérieur que je n'irais dans aucune classe pendant un certain temps consacré à me préparer et, à son compte, me prit un professeur pour des répétitions journalières de latin et de grec. Je me mis jour et nuit à l'étude de ces langues et, après trois à quatre mois d'un travail incessant et opiniâtre, je fus placé en quatrième. Le lendemain de mon entrée dans la classe, on nous fit composer en version grecque. J'eus le bonheur d'être le premier. J'obtins un semblable succès, la semaine suivante, dans une composition latine.

Le mauvais état de ma santé ne me permit pas d'achever mes études au Collège Saint-Martial. Il faut dire que, pour le [234] français, je n'avais rien ou pas grand'chose à y gagner, même en rhéto-

rique. Je quittai au grand regret de mes maîtres. J'avais produit au collège, pendant les jours de congé ou chez un correspondant, plusieurs poésies qui ont été recueillies dans les *Années tendres*...

Revenu à Jérémie, je fondai un journal littéraire : *L'Amitié*, avec la collaboration d'un imprimeur de mes amis, M. Desquiron. Le journal vécut... ce que vivent les roses. Alors commença pour moi une période de découragement à laquelle succéda la dissipation, une course après les plaisirs faciles et bruyants, pour réveiller mon cœur engourdi dans la mélancolie monotone des heures inoccupées...

Enfin, je revins à l'enseignement en qualité de professeur de français à la même école où j'avais débuté en 1889. Je tins cette chaire pendant sept ans. Après quoi, en 1899 — époque de mon mariage — je fus nommé directeur d'une école primaire. Je me démis de cet emploi, par besoin d'indépendance et respect de moi-même, sous le gouvernement provisoire établi pendant la dernière tourmente politique que le pays a traversée. J'oubliais de dire qu'en 1894 mes études en droit avaient été couronnées de succès et que j'avais obtenu ma commission d'avocat. Ni la littérature ni les fonctions publiques jusqu'alors exercées ne m'avaient distrait de la pratique. Nommé commissaire du gouvernement près le tribunal civil de Jérémie en mars 1904, j'occupai seulement sept mois ces hautes fonctions que je résignai. Enfin, le gouvernement m'a fait l'insigne honneur de m'appeler en 1905 à la direction du lycée national nouvellement fondé à Jérémie...

De 1896 à 1898 j'ai été secoué d'une singulière fièvre de production. Ce furent les années les plus heureuses, les plus remplies et aussi les plus douloureuses de ma vie. Elles furent [235] marquées par de profondes peines de cœur. En 1897, je tombai dans une sorte d'agonie morale. Et c'est dans les moments de rémission et parfois pendant les accès d'une fièvre intermittente, qui me fit languir toute cette année-là, que j'écrivis *Page d'Amour*, beaucoup de morceaux de prose et la plupart des *Poèmes de la Mort*. Au sortir de mes tragiques luttes intérieures, mes idées philosophiques et morales, lentement modifiées, se fixèrent comme on peut le voir dans la pièce intitulée « Guérison »...

Toutes mes productions restaient en portefeuille. Je ne pensais point à la publicité en Haïti : mon rêve et mes secrètes espérances allaient plus loin. Perdus sous un cordon serré de paperasses judiciaires,

mes écrits dormaient dans des oubliettes profondes, je veux dire des tiroirs secrets de bureaux hermétiquement fermés au profane.

Un beau jour, M. Georges Sylvain, que je connaissais seulement de réputation, nous arrive de la capitale en tournée de conférences. En pareille occurrence, mes bons compatriotes me font toujours l'honneur de penser à moi : on me recommanda à M. Sylvain pour le présenter au public. Je reçus la seconde visite du conférencier dans le cabinet aux manuscrits. Il est doué d'un flair étonnant.

— Je parie que vous écrivez des vers. Voyons, qu'avez-vous là ? me dit-il à peu près.

Il promena sur mes poèmes un coup-d'œil rapide, me donna sa franche appréciation, et partit. Je pensais que ce serait tout. Mais, rentré à Port-au-Prince, M. Sylvain parla de moi avec une extrême bienveillance aux collaborateurs de *La Ronde*, qui m'offrirent immédiatement l'hospitalité de cette intéressante revue, dont les amis des lettres ne cessent de regretter la disparition, [236] Rien ne me surprit autant que le succès retentissant de *Page d'Amour* et des *Dix Hommes Noirs*, en 1901. Ce que je reçus d'éloges, de félicitations, d'encouragements et de confidences aimables ou flatteuses, tout en me faisant penser avec joie que chez nous l'enthousiasme souffle vivace encore sur les âmes et peut produire de grandes choses, fut loin de me griser et de m'aveugler sur les imperfections de mes poèmes...

Mon rêve, c'est l'avènement d'une élite haïtienne dans l'histoire littéraire de la France ; la production d'œuvres fortes et durables qui puissent s'imposer à l'attention de notre métropole intellectuelle ; faire reconnaître que nous n'avons pas toujours démerité d'elle ; que *l'esprit français refleurit originalement chez nous, mêlé à la vigoureuse sève africaine* ; que nous ne sommes pas trop indignes de l'hospitalité intelligente et de cette maternelle protection du génie que Paris accorde aux écrivains de la Belgique et de la Suisse romande, par exemple.

Ce rêve d'une consécration étrangère n'a rien de commun avec une ambition égoïste : c'est une ambition éminemment patriotique qui a dirigé tous mes efforts, inspiré la plupart de mes œuvres et dignifié ma vie. Et mon chagrin le plus profond à cette heure, c'est de voir à quel point mes compatriotes s'écartent de ce haut idéal, dans leur désir irréflecti d'improviser une littérature autonome. Ils ne s'aperçoivent pas qu'à force de rechercher une originalité de surface et factice, d'impri-

mer un caractère de réalisme purement local, étroit et banal à des œuvres impuissantes et avortées, ils mettent à la mode un langage bâtard, qui n'est ni tout à fait le patois créole ni surtout du français. L'on ne me fera pas croire que cette tentative d'une littérature populaire haïtienne — qui serait le triomphe de la sottise — provienne d'un égarement de l'orgueil national : elle n'est autre chose qu'une inspiration, une misérable [237] ressource de la paresse effrayée des difficultés qu'on trouve à s'appropriier le génie d'une langue étrangère.

Etzer VILAIRE.

(Préface des *Poèmes de la Mort*, 1907).

[238]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Justin LHÉRISSON

1873-1907

[Retour à la table des matières](#)

Né le 10 février 1873, Justin Lhérisson fit de solides études au lycée de Port-au-Prince. Il y eut comme condisciples Mirabeau Drice, T. Pauyo, Windsor Bellegarde, Seymour Pradel, qui constituèrent plus tard le fameux groupe de la Jeune Haïti, — revue littéraire que Lhérisson créa et dirigea en 1894.

M. Pradel a montré, dans une remarquable étude sociale, Les Deux Tendances, l'influence capitale qu'ont exercée sur révolution de la pensée haïtienne les rédacteurs de "La Jeune Haïti", tous formés à une forte discipline intellectuelle par les maîtres admirables que furent Jules Moll et Henri Villain.

Lhérisson publia d'abord des vers. Dans les environs de 1890, la poésie parnassienne avait en Haïti toutes les faveurs. Aussi les « Chants de l'Aurore », « Passe-temps », « Boulets Rouges », sont-ils pleins de vers frappés en médailles, aux rimes milliardaires. Malheureusement, l'émotion en est trop souvent absente, sacrifiée à la recherche du terme rare ou de l'expression marmoréenne. Les vers qu'il consacra à sa fille Francine sont les plus jolis et les plus tendres qu'il ait écrits. Lhérisson vivra cependant comme poète dans la mémoire

des générations, car il eut le bonheur de composer les paroles de La Dessalinienne, devenue le chant national d'Haïti.

Un autre de ses titres à l'estime respectueuse de la jeunesse haïtienne est d'avoir écrit, en collaboration avec son ami W. Bellegarde, un excellent Manuel d'Histoire d'Haïti, qui apporta un changement heureux dans les méthodes de l'enseignement historique de nos écoles. L'histoire d'Haïti, que Lhérisson enseigna au lycée jusqu'à sa mort, l'avait fortement attiré par son côté psychologique et pittoresque : l'une de ses meilleures études, publiée dans le Bulletin Officiel de l'Instruction Publique, [239] est celle qu'il consacra au Vaudou, dont il donna une interprétation originale en en faisant une organisation politique plutôt que religieuse, — une sorte de "carbonarisme noir", selon l'expression d'Hannibal Price.

Justin Lhérisson fut par-dessus tout un journaliste, — un journaliste d'une espèce rare et peut-être unique. Il s'était essayé tout jeune dans le journalisme politique en s'entraînant dans une petite feuille, la plus brave, la plus audacieuse la plus frondeuse que nous ayons eue dans les temps les plus durs du despotisme : "Le Quotidien", de Guillaume Chéraquit En 1898, il fonda le quotidien « Le Soir ». C'est là qu'il faut aller chercher l'homme, l'écrivain, l'ironiste. Pour se tenir sur la corde raide du journalisme haïtien, rester indépendant, fronder la tyrannie, il lui fallut accomplir des prodiges d'ingéniosité. Il jouait avec le gouvernement de l'époque comme souris et chat. Il avait juré de ne pas se laisser dévorer : il sut échapper aux pièges les plus subtils. Il avait inventé un genre d'article, qui n'appartenait qu'à lui : chaque lundi il écrivait une "petite revue", dans laquelle il était censé résumer tous les faits importants de la semaine écoulée. Cela n'avait pas plus de quinze lignes, mais c'était de la critique quintessenciée, concentrée, sublimée. Il n'y disait rien, et cependant on y lisait tout, et quelque chose encore. La phrase la plus anodine était hérissée d'intentions malignes. Dans les milieux gouvernementaux, on disséquait ces articles du lundi pour essayer d'y découvrir la parole imprudente qui pût justifier quelque mesure violente contre le directeur du "Soir". Mais Lhérisson restait insaisissable. Il se proposait de conter ses tribulations et ruses de journaliste dans un livre dont il avait déjà choisi le titre : "Manuel du parfait journaliste haïtien".

Autour de ce journaliste, réputé dangereux parce qu'il était subtil, on multiplia vainement les embûches et les tentatives de corruption.

Justin Lhérisson était un honnête homme : sa plume ne fut jamais serve. On ne trouvera pas dans toute la collection du "Soir" une seule campagne intéressée.

Jamais observateur plus fin et plus ironique n'étudia la société haïtienne. Et ses observations, il les a versées à pleines [240] mains dans ces œuvres, en apparence folâtres, qui s'appellent "La Famille des Pitite Caille" et "Zoune chez sa Nainnainne", publiées d'abord en feuilleton dans son journal. Il comptait nous montrer "Zoune dans la Vie" : sa mort, survenue le 15 novembre 1907, ne lui permit pas d'écrire, pour notre délectation, ce roman de la vie réelle qui eût fait de lui le Balzac haïtien.

Eliézer Pitite-Caille

Devenu orphelin, Eliézer se débrouilla. Il se fit tour à tour charpentier, menuisier, charron, ferblantier, tourneur, chapelier, marin. Dans un de ses voyages à la Côte, il rencontra à Aquin une belle Martiniquaise du nom de Velléda. En un temps, trois mouvements, il l'attaqua et la vainquit. Il se « plaça » avec elle.

Cette femme était une tireuse de cartes. Le passé, le présent, l'avenir n'avaient pas de secrets pour elle. Aussi, quand elle vint se fixer à Port-au-Prince, eut-elle une nombreuse clientèle. Les gens du peuple et les personnes du grand monde affluaient chez elle. Et, comme le bruit s'était répandu qu'elle possédait des philtres et des recettes infailibles pour captiver et enchaîner les hommes, elle vit à toutes heures du jour et de la nuit des dames et des demoiselles, s'habillant bien, fleurant bon et parlant français, venir en foule lui demander, celles-ci, de rendre leurs féroces maris doux comme un mouton ; celles-là, de porter de jeunes jouvenceaux à « se placer » avec elles ou à les épouser. D'autres ne reculaient pas devant des projets criminels : elles réclamaient avec instance les moyens de se défaire de leurs « matelotes ».

Velléda fit, en peu de temps, un argent fou. Des personnes bien renseignées affirment que cette magicienne tira de son exploitation de la crédulité des femmes mariées et des filles à marier plus de cinquante mille gourdes. Quant à sa clientèle [241] populaire, elle dut lui

en rapporter autant. Elle soutira aussi des milliers de dollars à beaucoup de nos hommes politiques qui, soit personnellement, soit par l'intermédiaire de leurs épouses ou de leurs maîtresses, la consultaient sur les chances qu'ils couraient dans telle ou telle de leurs entreprises, ou sur l'attitude qu'ils devaient garder avant, pendant et après les « événements ».

En possession de ces sommes rondelettes, Velléda ferma boutique, sur les conseils de son homme qui régularisa aussitôt sa situation : il fit d'elle Madame Eliézer Pitite-Caille...

Riche et habitant Turgeau, Eliézer Pitite-Caille trouva que son nom de famille ne lui allait pas bien. Il pensa à plusieurs reprises à s'en dépouiller. Pour le faire oublier, il voulut qu'on l'appelât Eliézer tout court : malgré cette manœuvre, on persista à l'appeler Pitite-Caille.

Pensez donc ! M. Eliézer n'était plus un premier venu. Il ne recevait chez lui que les gens « tout de bon ». A ses bals le high-life accourait : c'étaient les Goldinberg, les Voumworth, les Grandformat, les Volferrière, les Strixnaff, les Grandchirez, les Hassounguès, etc. Et l'ancienne tireuse de cartes, Madame Velléda Pitite-Caille, faisait les honneurs de son salon admirablement. Elle parlait français « par routine » ; et, sans quelques défauts de prononciation, on eût cru qu'elle avait fait d'excellentes études. Elle disait, par exemple : *merci*, je vous *remercier*, avec le plus bel aplomb. Ses spirituels invités lui pardonnèrent tout, excepté ce *merci* et ce *je vous remercier*, dont elle ne pouvait se corriger, malgré les violentes remontrances de son mari qui, lui, parce qu'il avait une grande facilité d'élocution, se croyait un phénix.

En tout cas, cet Eliézer n'était pas un petit bonhomme. C'était le bougre le plus remuant que notre sol eût porté. Il passait aussi pour être très « fort ». Il n'était jamais dans [242] aucune affaire, pourtant il se mêlait de toutes les affaires. Il était au courant de tout ce qui se disait : pourtant, quoique d'une grandiloquence solennelle et tapageuse, il se montrait circonspect et, dans les circonstances graves, mettait dans ses phrases du vague et du mystère.

Il était patriote. Il le répétait à tout propos et hors de tout propos, en recommandant de ne le point confondre avec la foule innombrable de nos patriotes de tout état et de tout crin, car lui, il était un homme de principes. Il s'échauffait en parlant de son patriotisme et de ses

principes, et quand il développait ses grands projets, appelés notamment à révolutionner l'industrie nationale et notre agriculture, il se frappait la poitrine à coups redoublés et décrivait des gestes d'une telle amplitude qu'il faisait le vide autour de lui...

Les « grandes manières » d'Eliezzer, ses nombreuses créances hypothécaires, ses propriétés en ville et à la campagne firent de lui un personnage. Il était de toutes les fêtes, laïques ou religieuses ; son nom figurait en tête de toutes les listes de souscription ; toujours ou lui ou sa femme était parrain ou marraine dans tous les baptêmes de monuments ou de statues de saints. Il s'en vantait : c'était une gloire pour lui. Cet homme « fort » avait cependant un côté faible : il était vaniteux. Il aimait la flatterie. Les *thionnels* — cette race sans scrupule — ne demandant pas mieux, lui donnèrent de l'encens en plein nez. « Vous êtes un homme que... un homme qui... un homme dont... » : c'est ce qui le chatouillait à tout instant. Pour celui-ci, il avait les qualités d'un financier, parce que, dans ses violentes sorties contre l'administration haïtienne, il parlait toujours de la nécessité d'une « réforme radicale et rationnelle basée sur le retrait du papier-monnaie, sur le monopole des denrées d'exportation et sur les encouragements à [243] accorder à l'agriculture ». Aux yeux de celui-là, il avait l'étoffe d'un homme politique, parce que dans ce pays, sont considérés généralement comme tels, les citoyens qui parlent beaucoup et de toutes choses, ou les personnages qui, avec un air de penseur, n'ouvrent la bouche que pour n'en laisser choir que des oh !... et des ah !..., ou qui, grâce à un maniement habile de leur cure-dent — ingénieuse soupape de sûreté — ne lâchent, par petits jets intermittents, que des phrases-formules, ne pouvant en rien les compromettre.

Pourtant, Pitite-Caille, la question *monnaie* mise à part, n'avait pas inventé la « patate boucanée ». Bien qu'il eût chez lui une bibliothèque bondée de gros et de beaux livres, son bagage intellectuel était fort léger. En grammaire, il avait retenu, entre autres règles, celles concernant « Amour, Délice et Orgue » et le participe entre deux « que ». Il maniait avec perfection l'imparfait du subjonctif : les « assez, issiez, eussions » fluaient de ses lèvres abondamment. En histoire, il ne connaissait que des... histoires. En astronomie, si, comme les Inquisiteurs espagnols, il ne voulait pas admettre que la Terre tourne sur elle-même, il reconnaissait que la lumière nous vient du Soleil, et que la Lune (il était parfois spirituel) remplit chez nous une des attributions

communales : le Service de l'Eclairage. En mathématiques, il possédait les quatre règles et posait en principe qu'un zéro n'équivaut jamais au néant puisqu'il peut devenir un 9 ou un 6. En philosophie (il disait à qui voulait l'entendre qu'il n'avait pas étudié la philosophie mais qu'il l'avait *devinée*) en philosophie, il n'avait à sa disposition que ces mots : *a fortiori* et *a posteriori*, et que les noms de Socrate, Aristote et Sakia Mouni. Pour le latin, il épatait certains négociants du temps par ses citations et ses traductions. Il avait l'habitude de leur lancer des « Quid ? Quidquid ? » quand ceux-ci ne lui présentaient [244] pas d'une façon convenable des problèmes commerciaux dont ils désiraient avoir la solution.

Dans les discussions élevées, Pitite Caille avait un ton particulier, un glossaire spécial. Il était superbe d'audace et d'inouïsme. Il appuyait toujours ses opinions de l'autorité de quelques auteurs dont il ne citait que rarement les noms, et parfois même, pour embarrasser ses adversaires, il leur demandait à brûle-pourpoint : — Avez-vous lu le « Dictionnaire alphabétique de l'Impôt foncier » de Larose ? — Connaissez-vous le grand ouvrage de Sternum sur le « Mécanisme des volontés parallèles ? » — Avez-vous jamais vu le petit livre très rare mais très important d'Ezéchiél sur « Le Régime pénitentiaire en Enfer et en Purgatoire » ? — Vous est-il jamais tombé sous les yeux la « Philosophie par les quatre règles » ? « La Morale et l'Immorale » de Glassoy ? Répondez, Messieurs, répondez donc ! »

Les adversaires, ahuris, ouvraient de grands yeux, la parole s'arrêtait à leur gosier, et, par des signes de détresse, ils avouaient qu'ils n'avaient jamais lu ces auteurs. Alors, dédaigneusement, triomphalement, de sa voix la plus sonore, Eliézer mettait fin aux débats : « Lisez ces livres, et, après, nous pourrons discuter ».

Ai-je besoin de dire que ces livres et ces noms d'auteurs n'étaient que le produit de la folâtre imagination de ce fameux homme ?...

Justin LHERISSON.

[245]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Fernand HIBBERT

1873-1928

[Retour à la table des matières](#)

Né à Miragoâne le huit octobre 1873, Pierre Fernand Hibbert fit ses études classiques à Paris. Il fut, à son retour en Haïti, nommé comptable au ministère des finances : il n'y resta pas longtemps. Il professa pendant quelques années l'histoire et la littérature française au lycée Pétion. Délégué avec le Dr Edmond Héraux à l'Exposition de Jamestown, il devint plus tard chef de division au ministère des Relations Extérieures (1913-1914). Il fut envoyé à la Havane comme ministre (1915-1921). Il était à Paris en congé quand le Président Dartiguenave lui demanda de venir occuper le poste de ministre de l'Instruction Publique (1921-1922).

Fernand Hibbert est mort à Port-au-Prince le dix-neuf décembre 1928.

Lorsqu'il revint de Paris ses études faites, Fernand Hibbert parut d'abord ne s'intéresser qu'aux affaires commerciales. Personne ne pouvait s'imaginer qu'il y eût en lui l'étoffe d'un écrivain. L'un de ses amis, le poète Probus Blot, le présenta aux rédacteurs de "La Ronde", et ses premiers articles dans la jeune revue révélèrent une érudition aimable et profonde : ce furent "Une Mulâtresse, fille de Louis XIV", "Un Nègre à la Cour de Louis XIV, le Prince Zaga". Une nouvelle,

"La Bacchante", publiée dans le numéro du 15 janvier 1902, est un tableau exact des mœurs romaines sous le règne de l'Empereur Claude.

*Le souci d'exactitude qu'il mettait dans la relation des faits du passé, Hibbert devait l'apporter dans l'observation de la vie haïtienne, telle qu'elle se déroulait sous ses yeux malicieux. Aussi son succès fut-il rapide et unanime quand commença à être publié en feuilleton, dans le journal *Le Soir* de Justin Lhérisson, le premier roman de la série que l'auteur a intitulée [246] « Scènes de la vie haïtienne » : Séna connut une vogue extraordinaire. Hibbert avait puisé à pleines mains dans la réalité, et les personnages, burlesques ou odieux, nobles ou fripons, naïfs ou pervers, qu'il nous présentait n'étaient point les produits de son imagination mais des êtres de chair et de sang auxquels chaque lecteur pouvait accoler des noms connus.*

*Séna parut en volume à l'Imprimerie l'Abeille en 1905. Fernand Hibbert fit paraître successivement : *Les Thazar*, 1907, *Romulus*, 1908, *Masques et Visages*, 1910, *La Réclamation Hopton*, comédie en deux actes, 1916, *Les Simulacres*, *l'Aventure de M. Hellénus Caton*, 1923, *Le Manuscrit de mon Ami*, 1923.*

Quand il arriva en France en 1920 en voyage de congé, un incendie qui éclata à la gare du Havre détruisit l'une de ses malles où se trouvaient tous ses manuscrits : Fernand Hibbert ne se consola jamais de cette perte cruelle.

Telle quelle est, l'œuvre de Fernand Hibbert reste l'une des plus remarquables de la littérature haïtienne. L'historien des mœurs y trouve une source d'informations sur la vie sociale et politique de notre peuple.

Le Néronisme de Rochambeau

Comme Néron, Rochambeau était un romantique. Mais le romantisme de Néron était vraiment tragique tandis que celui de Rochambeau est d'une essence assez inférieure : c'est un romantisme plutôt mélodramatique. La distance entre le dictateur romain et le général français est celle qui en littérature sépare Hernani de Robert Macaire.

Rochambeau est un néronien qui n'a de Néron que la férocité et l'éta-lage théâtral, sans la splendeur et sans le geste. Cela vient de ce que Rochambeau n'a pas été, comme son émule, une « perversion litté-raire » : c'est un soldat, un homme d'action sans âme, avec un côté tri- vialement ostentatoire. Lui aussi, du reste, a offert un spectacle san- glant aux belles blanches du Cap, aux colons [247] et à son état-major, dans un cirque qu'il fit dresser dans l'avant-cour du couvent des Jé- suites...

Là, à un poteau placé au milieu du cirque, fut attaché un jeune noir, domestique du général Pierre Boyer. Ce spectacle constituait une scène d'essayage : l'essayage des chiens havanais expédiés par M. de Noailles.

Bien qu'on les eût fait jeûner, les dogues furent sans entrain, hésitant à dévorer le malheureux garçon. Alors, pour éveiller leur appétit, le général Boyer descendit dans l'arène et, dans un mouvement qu'il dut croire beau, assomma la victime d'un furieux coup de sabre. La vue du sang excita la meute qui, en un clin-d'œil, fit une bouchée du pauvre diable. « Des cris, des applaudissements d'une joie frénétique, dit Beaubrun Ardouin, éclatent du côté des barbares spectateurs, et la musique militaire ajoute encore à cette scène infernale ». C'est évi- demment là une scène de pur cannibalisme, de la férocité de béotiens ivres : c'est sans grandeur tragique.

Tous les crimes de Rochambeau revêtent ce caractère ignoble et re- poussant. Dessalines est autrement grand et flamboyant quand, après avoir ordonné ses grandes tueries de colons, il s'écrie : « Oui, nous avons rendu à ces anthropophages guerre pour guerre, crime pour crime, outrage pour outrage. Oui, j'ai sauvé mon pays ! L'aveu que j'en fais à la face du ciel et de la terre fait mon orgueil et ma gloire. J'ai fait mon devoir, je m'approuve : cela me suffit. »

Rochambeau ne pouvait atteindre à cette hauteur. Malgré ses noyades par centaines d'êtres humains, ses fusillades en masse, les supplices atroces infligés à des officiers indigènes qu'il faisait attacher à des arbres sur les îlots brûlés par le soleil pour qu'ils mourussent de la faim et de la piqûre des insectes, malgré tout cet étalage de forfaits, Rochambeau demeure [248] un assassin odieux et vulgaire, de l'es- pèce de Carrier de Nantes.

Son grand acte de néronisme est le bal à effet funèbre qu'il donna à Port-au-Prince en mars 1803 pour procurer « à ses maîtresses un spectacle d'un nouveau genre », comme dit Ardouin. Il y invita les principales familles de couleur et noires — qui « se seraient bien gardées de ne pas s'y rendre ». On dansa jusqu'à minuit. Après quoi, les invités furent priés de passer dans une autre salle très faiblement éclairée et « tendue de draperies de deuil portant des têtes de mort représentées en toile blanche ». Des cercueils étaient placés aux angles. Des voix lugubres, venues on ne savait d'où, « entonnèrent les cantiques sacrés des funérailles ». Et, au milieu des rires bruyants des dames blanches présentes, Rochambeau dit aux pauvres femmes indigènes épouvantées :

— Vous venez d'assister aux funérailles de vos époux et de vos pères !

Ne dirait-on pas le dénouement du fantastique mélodrame d'Hugo, *Lucrèce Borgia* ? S'adressant aux jeunes seigneurs vénitiens qui viennent gaîment de souper et qui se voient tout à coup entourés de moines chantant avec un accent sinistre le *De Profundis*, Lucrèce leur montre cinq cercueils couverts chacun d'un drap mortuaire et leur crie :

— Messeigneurs, vous êtes tous empoisonnés !

Rochambeau se trouve être ainsi un romantique avant la lettre. Il n'est pas douteux qu'il a vu jouer certaines pièces de Shakespeare estropiées par Ducis, et son mauvais goût a pu venir de là. Cependant, il eut un jour un beau geste : ce fut à Vertières, lors de la charge éblouissante du rude Capaix. Il salua, sous le feu même du combat, notre « brave des braves » et lui envoya en présent le lendemain, avec l'expression de son [249] admiration, un cheval richement caparaçonné, — le général noir ayant perdu le sien pendant la bataille.

Ce jour-là Rochambeau sut apprécier le beau épique : cela doit lui être compté.

Du reste, il était brave. Après sa capitulation devant Dessalines, il dut en signer une autre avec les Anglais, qui la violèrent... Rochambeau resta prisonnier en Angleterre jusqu'en 1811 où, à la suite d'un

échange, il recouvra la liberté et se retira en France, dans son château près de Vendôme.

Que fit-il dans ce château, de 1811 à 1813, date à laquelle il prit le commandement d'une division ? Nous le saurons peut-être un jour. Il mourut en soldat, frappé d'un boulet de canon à la bataille de Leipzig. « Il venait d'être nommé maréchal de France par l'empereur », dit Marbot.

Fernand HIBBERT.

(La Ronde, Septembre 1901)

[250]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Antoine INNOCENT

1874

[Retour à la table des matières](#)

Antoine Innocent est né à Port-au-Prince, quartier du Bel-Air, le 21 avril 1874. Il fit ses études au lycée Pétion, où il enseigna plus tard, pendant quatorze ans, le français, l'histoire et l'espagnol.

Innocent montra de bonne heure de fortes dispositions pour le théâtre. Il avait eu la chance de trouver au lycée un professeur de "diction et déclamation", M. Jean Lacoste, d'origine cubaine, qui avait connu des jours de gloire puisqu'il avait joué Othello, à Madrid, devant Sa Majesté la Reine d'Espagne.

Le vieux maître avait formé une bonne équipe d'interprètes, dans laquelle Antoine Innocent brillait au premier rang. Celui-ci excellait dans le drame comme dans la comédie. Et dans le rôle d'Alceste autant que dans celui de Scapin, il enthousiasmait le public des fêtes du lycée par son jeu puissant et sa verve endiablée.

Donnant généreusement son concours à toutes les entreprises utiles, Innocent figura dans toutes les représentations théâtrales organisées par Georges Sylvain, Massillon Coicou et Vandenesse Ducasse. Il composa de façon supérieure les personnages de Toussaint Louverture et de Dessalines, et ceux qui l'ont vu dans "La Fille de l'Empereur" de Liataud Ethéart, dans « Liberté » de Massillon Coicou et

dans la "Crète-à-Pierrot" de Charles Moravia ont gardé le souvenir de son interprétation à la fois intelligente et grandiose de ces rôles difficiles.

Antoine Innocent donna sa collaboration à "La Ronde" fondée en 1898. Ses premiers écrits révèlent une grande sensibilité ; ils décrivent les jeux enfantins d'autrefois, dont beaucoup [251] ont aujourd'hui disparu. Cette tendance à se plonger dans un passé plus ou moins lointain pour y chercher la raison ou l'explication des mœurs et coutumes populaires a trouvé dans "Mimola" sa plus complète expression.

Ce petit roman de mœurs locales fut publié d'abord en feuilleton dans le journal "Le Soir" de Justin Lhérisson, dans la brillante série qui comprend "Pitite-Caille" de Lhérisson et "Séna" de Fernand Hibbert. Il excita un si vif intérêt que l'auteur se décida à le mettre en brochure.

« Mimola » apportait dans notre littérature une note toute nouvelle. Des écrivains, comme Delorme dans "Les Théoriciens au Pouvoir", avaient bien décrit des scènes du Vaudou, mais ils l'avaient fait en quelque sorte de l'extérieur : Antoine Innocent se met au centre de l'histoire, parce qu'il sait ce dont il parle pour avoir vécu au milieu des simples gens dont il nous dit les sentiments et les croyances. Ses descriptions d'un "manger-marassas", d'un "manger-les-morts", d'un "boulézin", d'une "crise de possession" pourraient figurer, par leur précision, dans un ouvrage d'ethnographie.

Dans son "Avertissement aux lecteurs", l'auteur explique le motif qui le guida dans le choix de son sujet : "J'ai voulu montrer les analogies, les affinités qui existent entre le Vaudou et les religions de l'antiquité. J'ai essayé de faire voir que l'origine des divinités africaines est la même que celle des divinités romaines, grecques et hindoues. Leur source se trouve dans ce besoin qu'a l'homme de croire, à chaque âge de l'humanité, à l'existence d'êtres supérieurs et invisibles, qu'ils nomment lares, mânes, dieux, ancêtres ou saints... La vérité et la fidélité des faits sous une robe locale : telle a été ma seule préoccupation dans la reproduction de ces scènes burlesques dont j'ai été maintes fois témoin".

L'auteur de "Mimola" n'a plus rien écrit depuis la publication de cette œuvre intéressante. Il moisit depuis trente-deux ans dans l'obs-

cure fonction de secrétaire-rédacteur du Sénat, occupé à recueillir les discours des autres, lui qui en aurait pu faire de si beaux ! Nous déplorons amèrement les conditions matérielles et morales qui nous ont empêchés jusqu'ici [252] d'avoir un théâtre national où cet acteur, à la voix puissante, au jeu ardent, aurait pu monter au plus haut sommet de son art, stimuler par son grand talent la verve inemployée de nos dramaturges, et porter sur la scène des tranches palpitantes de la vie haïtienne telle qu'il l'a lui-même observée.

Ville-Bonheur

Les palmistes sacrés de Ville-Bonheur sont, comme la Grotte de Lourdes, l'objet d'un culte profond de la part des pèlerins. Ils sont disposés par groupes dans un bas-fond, que domine une petite église rustique.

Ces arbres majestueux élèvent vers le ciel leurs flèches d'aiguilles. À leur base, autour des racines en saillie, sont amassées des pierres brunes enduites de cire brûlée, sur lesquelles on vient sans cesse allumer des bougies. C'est là que la Vierge-des-Miracles fit la première fois son apparition. C'est là qu'à travers ces « palmes » les pèlerins persistent encore à la voir. C'est là que des milliers de voix reconnaissantes ou solliciteuses chantent ses louanges et glorifient son nom mille fois béni.

Assise, agenouillée ou debout à l'ombre des palmes, une foule innombrable est là réunie dans un pêle-mêle indescriptible. C'est le rendez-vous des pénitents et pénitentes. C'est la terre du bonheur, de la guérison, la ruche où bourdonne tout un essaim de misères et de souffrances. Sourds, muets, aveugles, paralytiques, épileptiques, ulcéreux, cancéreux, scrofuleux, lépreux, culs-de-jatte, manchots, hydropiques, goitreux — ils sont tous là jetés comme les épaves sordides d'un naufrage. On y trouve toute la gamme des maladies humaines. Ici, un fichu noir cache une large plaie purulente à la place du visage ; là, des crânes tondu par l'eczéma, des chairs en putréfaction. Ce sont des lamentations, des plaintes, des prières qui montent, [253] en un « hoin-hoin » formidable, confus et prolongé, vers ces branches qui semblent

plutôt écouter la chanson amoureuse de la brise caressant leurs longues tresses.

Les cantiques se multiplient, s'entrecroisent. Chaque groupe chante un air différent. Toutes les notes se confondent. Et les scènes de *manger-les-âmes* se répètent interminablement. Des cercles se forment : une femme ou un homme est au milieu, qui titube, s'épuise en contorsions du visage et du corps, baragouine un jargon mystérieux, fait des prédictions néfastes, annonce la disette, la peste, la fin du monde. Et, chose bizarre ! ces hallucinés se prétendent être Saint-Jean, Ste-Philomène, la Vierge-des-Miracles...

Toute la journée se passa en prières. Les trois pénitentes allaient tantôt à l'église tantôt au calvaire, pour revenir encore sous les palmes. Il avait plu dans l'après-midi. Rien n'est plus désagréable que la pluie à Ville-Bonheur. Une boue visqueuse et noirâtre vous fait trébucher à chaque pas. Force nous fut de rester dans notre réduit, les uns sur les autres, comme des moutons parqués. Le lendemain matin, des brouillards épais s'étendaient sur la colline, la vallée lointaine et le village. Un suaire immense nous enveloppait de tous côtés : on ne pouvait se reconnaître à deux pas. Les rayons du soleil ne tardèrent pas à soulever un à un les plis de cette robe flottante pour laisser voir la nature dans toute sa nudité...

On était au 15 juillet. Le quartier fourmillait de gens. Les chaumières étaient bondées de pèlerins. Albert et Léon, en allant se baigner à la rivière « Canotte », avaient passé du côté du marché. Là, des jeunes gens, garçons et filles, achetaient, buvaient du lait caillé, mangeaient des « grillos », des bananes frites dans les *couis neufs*. L'après-midi, le quartier avait pris un autre aspect. On faisait les préparatifs de la fête. Par ci, par là, on apportait des feuilles de cocotier et de [254] palmiste. On élevait des arcades dans les ruelles où devait passer la procession. Des dames et des messieurs de la capitale qui avaient obtenu de grandes faveurs de la Vierge dressaient de petits repositoires sur les galeries. Le chef du quartier en habit militaire se démenait, allant de droite à gauche...

16 juillet ! La petite cloche carillonne allègrement, saluant le retour de la date sainte. Le quartier a pris son air de fête. Les soldats du 10^e régiment sont sur pied dans leurs uniformes flambant neuf. Les tambours battent aux champs : c'est le cortège du commandant de l'arron-

dissement de Mirebalais qui se rend à l'église. La ruelle conduisant à la chapelle est obstruée. On ne marche plus, on grouille. Le petit temple lui-même est sur le point d'éclater. On se presse aux portes, on se bouscule. Chaque femme tient sur le bras un paquet de feuillage. C'est un amalgame de robes de brabant, de mouchoirs bleus, de chapeaux de paille à larges bords.

Enfin, la procession s'ébranle. Le bedeau, affublé d'une misérable soutane qui ne lui va qu'aux genoux, ouvre la marche, tenant haut la croix. Le curé, les enfants de chœur et les chantres entonnent le *Ora pro nobis*. La niche de la Vierge richement ornée, portée à bras sur un brancard, est au milieu. Cette foule compacte fait l'effet d'un troupeau de brebis. Des milliers de voix chantent des airs différents : « Grâce, Marie, Grâce ! », « Palmiste sacré », « Vierge de Saut-d'Eau », « Vierge Immaculée », sont autant de cantiques en l'honneur de la Miraculeuse. Les clairons et les tambours mêlent leurs notes discordantes à ce charivari. De distance en distance s'élèvent au-dessus des têtes les paquets de feuillage qu'on agite fiévreusement, et toutes les voix crient ensemble : Miracle ! Miracle !...

Albert et Léon, pour mieux suivre l'évolution de la procession, étaient montés sur un tertre en face des « palmes ». Là, en effet, le spectacle était grandiose. Ils dominaient tout ce flot [255] humain qui descendait d'un côté et montait de l'autre, allant à l'assaut de la petite église perchée sur une éminence...

Albert et Léon étaient partis avant l'aube pour aller visiter la cascade. Les deux cavaliers avaient passé par un sentier tortueux, gravi une petite colline assez élevée vers le sommet. Arrivés sur la hauteur, ils furent grisés par les fortes senteurs d'une abondante végétation. Des jardins plantés de bananiers touffus, de cocotiers, de maïs, de canne à sucre, présentaient sous les premiers rayons du soleil une verdure éclatante. Des ruisseaux, s'entrecroisant dans tous les sens, charriaient sans bruit une eau limpide et moirée... D'énormes troncs, qu'étreignaient les serres maudites des « figuiers cannibales », évoquaient les minutes tragiques du sacrificateur de Neptune enlacé, lui et ses fils, dans les orbes immenses des deux dragons de Ténédos... Il n'y a plus de route : on marche sous l'ombre épaisse des arbres éternellement jeunes, et les sabots des chevaux font clapoter l'eau des ruisseaux, où l'on voit flotter les racines échevelées des arbustes...

Nos deux voyageurs pénètrent dans un large enclos. Ils y aperçoivent, accroupi derrière un arbre, un petit paysan ; ils l'abordent et lui demandent de leur indiquer la route qui mène à la Cascade. Piérismé — c'était le nom de l'enfant — sûr qu'on allait lui donner un pourboire, se met aussitôt à courir gaiement devant les cavaliers. Ils arrivent bientôt à l'endroit où il faut faire pied à terre.

— Nous rivé, dit Piérismé.

— Eh bien, nous pas ouè Cascade-là non, répond Albert.

— Li lan descente-là. Min ce pou ous fait pied à ter. Ce ti mone-là à pic, m'sié.

Ils attachent les chevaux, et, non sans quelque hésitation, descendent au fond d'une espèce de précipice. Enfin, ils sont en présence de la Cascade tant vantée de Saut-d'Eau. C'est [256] une merveille. Toute cette eau, tombant perpendiculairement d'une hauteur prodigieuse, provient des ruisseaux rencontrés sur la route. Et cet immense fossé qui sert de lit à la Cascade a été creusé, affirment les habitants de l'endroit, à la suite d'un éboulement survenu lors d'un lointain tremblement de terre. La vue en est splendide. Sous les reflets du soleil, chaque goutte est un rubis. Fouetté par le vent, chaque ruban d'eau se résout en poussière fine qui vient vous baigner le visage. Les gigantesques parois entre lesquelles tombe l'eau de la cascade sont flanquées de grosses pierres couvertes de mousses...

Antoine INNOCENT.

[257]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Justin GODEFROY

1875-1907

[Retour à la table des matières](#)

Je ne connais pas de portrait de Justin Godefroy. Mais son image est restée si vivante en mon cœur, je la revois avec une telle intensité que je pourrais aisément, si j'étais peintre, reproduire sur la toile sa tête aristocratique d'Indien, ses traits anguleux et fins, ses cheveux noirs et lisses, ses yeux de douceur rêveuse, ses lèvres minces qui s'écartaient souvent pour le sourire et parfois pour un rire frais et candide comme celui d'un enfant.

Quand nous décidâmes en mai 1898, sous l'œil fraternel de notre cher Massillon Coicou, de créer la petite revue littéraire La Ronde, nous étions tous bien jeunes : Pétion Gérôme, notre directeur, avait 22 ans, Damoclès Vieux 22 ans, Jules Dévieux 20 ans, Amilcar Duval 23 ans et moi-même, secrétaire de la rédaction, 21 ans. Et tous les autres du groupe initial et ceux qui vinrent plus tard se joindre à nous n'étaient guère plus âgés : les Félix Magloire, les Etzer Vilaire, les Edmond Laforest, les Charles Bouchereau, les Charles Lechaud, les Price-Mars, les Victor Boyer, les Seymour Pradel, les Charles Moravia, les Fernand Hibbert, les Probus Blot, les Maurice Brun. Et nous avions même nos benjamins : Clément Bellegarde, Clément Magloire, Nerva Lataillade, Constantin Mayard, celui-ci n'ayant que 16 ans quand il donna ses premiers vers à La Ronde. Mais Justin Godefroy

qui avait, lui, 23 ans étant né à Port-au-Prince le 19 juin 1875, était notre aîné en sagesse, en maturité d'esprit, en perspicacité psychologique, en finesse de jugement et sûreté de goût.

Godefroy était professeur de lettres au lycée de Port-au-Prince : il n'y a aucun de ses élèves qu'il n'ait profondément marqué de son empreinte et qui ne se souviennent de son enseignement à la fois précis et souple, qui, tout en visant à [258] donner au jeune homme une exacte discipline intellectuelle, respectait l'originalité de sa pensée et les grâces spontanées de sa nature. C'était un classique de la pure lignée racinienne ; mais son classicisme avait une telle plasticité que ses écrits donnent parfois l'impression d'une fantaisie échevelée à ceux qui ne savent pas saisir l'harmonie intérieure d'une pensée subtile et l'ordonnance rigoureuse dissimulée sous le désordre apparent des images.

Godefroy avait une vie intérieure intense. Il était constamment replié sur lui-même, attentif aux moindres pulsations de sa sensibilité, notant toutes les vibrations de son cœur, analysant tous les mouvements de sa conscience pour en chercher impitoyablement les mobiles les plus secrets. Et je ne sais pourquoi, en relisant quelques-unes de ses pages, je pense irrésistiblement à Freud ou, plus justement, au douloureux Marcel Proust. Et pourtant cet analyste, cruel pour lui-même, gardait intacte la fraîcheur de ses sentiments. Jamais je n'entendis ce jeune maître, habile à découvrir les fissures de la conscience et les mensonges de l'esprit, proférer une parole de méchanceté à l'égard d'autrui ni pousser un cri de colère au spectacle des vilenies et turpitudes dont notre vie politique semble être faite. Il était pauvre, comme nous tous du groupe, mais quelle pauvreté simplement et noblement portée ! Il vivait en des temps de despotisme et de misère où l'expression d'une pensée sincère était considérée comme un crime. Professeur n'ayant pour nourrir sa famille et élever ses enfants qu'une maigre pitance — que le gouvernement oubliait très souvent de payer ! — il gardait une dignité simple et une propreté de conscience qui se révélaient jusque dans sa tenue corporelle, nette et discrète.

Netteté et discrétion : telles étaient aussi les qualités de son esprit. Lorsque les camarades, excités par la controverse, n'arrivaient pas à s'entendre dans le fracas des contradictions et des exagérations coutumières à la jeunesse, on se retournait vers lui, et il disait le mot juste qui mettait fin à la discussion. Quand, bien souvent, on se laissait

sait aller au découragement, criant que tout était perdu pour Haïti, Justin Godefroy, si dégagé d'ambitions personnelles, si détaché de toutes préoccupations égoïstes, intervenait pour remonter les âmes en [259] détresse qui cherchaient refuge à l'abri de sa sagesse. Et c'est ainsi qu'il écrivit Pessimisme de Jeunes pour montrer comment, sous l'apparent désabusement de la jeunesse, se cachait, suivant son expression, "une véritable concentration d'amour pour le pays et pour la race".

La majorité de notre groupe s'étant engagée dans l'aventure politique de 1902 à la suite d'Anténor Firmin, nous fûmes persuadés que notre choix était bon et que nous obéissions à la voix d'une conscience pure quand nous vîmes Justin Godefroy apporter spontanément à notre journal L'Appel, dirigé par le chevaleresque Seymour Pradel, un article où il affirmait sa foi dans le triomphe de la cause à laquelle nous avions donné nos cœurs et nos enthousiasmes...

Et le soir du 4 juillet 1907, nous apprîmes avec consternation que Justin Godefroy, pris d'une indisposition subite, était mourant. Nous courûmes à son chevet. Trop tard ! Il était parti : à 32 ans ! Parti avec cette discrétion qui était la marque de sa nature, parti sans pousser une plainte, sans proférer un cri de protestation, avec la pensée sans doute qu'il s'en irait tout entier et que son nom ne serait plus bientôt que de vaines syllabes qui s'entrechoquent, n'éveillant aucun écho dans les cœurs, aucune image dans les esprits. Mais non ! Celui-là ne peut mourir tout entier qui a écrit A ma fantaisie, Dans le Vague, Nocturne, Esquisse, La Mulâtresse, Renouveau. Quand on relit ces pages de fine psychologie ou d'ample poésie, on sent toute l'immensité de la perte que fut pour les lettres haïtiennes la disparition prématurée de celui qui eût été l'un des plus grands écrivains d'Haïti si le temps lui avait permis de donner sa pleine mesure.

La mort de l'insecte

L'un de ces insectes verts aux longues pattes, appelés vulgairement *cheval-du-diable*, s'étant posé soudain devant moi, arrête ma pensée. La petite bête se met à sauter, donnant de temps en temps de la tête contre le verre de la lampe. Je l'observe, me demandant quel inconnu dans la flamme l'intrigue [260] et l'attire. Que de curiosités doivent agiter son cerveau d'insecte ! Elle voltige, avide, joue, tout à une évocation — il me semble — de choses obstinément fuyantes dont sont tendues ses fibres secrètes. Son corps mince palpite des étranges promesses sans doute par lesquelles la sollicite cette lumière. Quelle force donc, par le miroitement d'illusions inconcevables, la pousse à aller se brûler ? Pas même le pressentiment du danger !... Je me dis qu'elle poursuit l'extase, et l'extase pour l'insecte, c'est l'absence dans la lumière. L'absence dans la lumière, quoi ?...

Je songe, et brusquement saisis la pauvre bête et la jette dans la cheminée. Elle est maintenant sur le support en cuivre, les ailes à moitié brûlées, secouée de soubresauts. Je me penche, au guet de ses moindres tressaillements, heureux presque de leur écho en moi. Les ailes brûlées frémissent, les pattes s'élèvent, fébriles, s'abaissent, se tordent avec de petits crissements, se carbonisant. Je me penche, ayant la hantise de ce qui se passe là, insondable. Souffre-t-elle, non seulement de la chaleur qui désagrège sa chair, mais encore de quelque autre douleur non physique ?

Il est assoupi d'angoisse, le petit insecte vert. Ses pattes lentement s'étirent une dernière fois. C'est l'absolue cessation de souffle et de mouvement, l'extrême béatitude, la mort...

Souvenirs

Voilà une heure peut-être que je suis là, regardant le papier qui porte ces seuls mots : *Lakataou fè kaou lan Guinin tendé*, la première

phrase d'une nouvelle où je dois montrer, au début, des enfants « tirant des contes » aux pieds de leur mère, qui les écoute, souriante.

Ma pensée, repliée sur elle-même, se refuse à toute besogne, [261] mais l'effort constant à la contraindre a endormi mon trouble. Je ne ressens plus qu'un appétit de songerie. Je m'y abandonne, accoudé à la table, la tête dans mes mains.

Après la crise obscure de mes sens, il m'est doux de me livrer tout entier à ma rêverie, — cette rêverie imprécise, d'une teinte morose, où l'on est plongé dans une somnolence agréable, ne pensant presque pas. L'esprit s'est envolé tout au fond du cœur, s'est perdu dans un monde de souvenirs qu'il réveille et qui forment autour de lui une atmosphère de sensations éprouvées, où il flotte avec bonheur. Et, ainsi que les feuillets des livres où l'on a enfermé des pétales de rose, cet amas de trésors intimes subitement remués exhale un parfum saisi par l'âme et qui vous pénètre de volupté, — volupté exquise et discrète.

Avec quel charme ils reviennent, ces souvenirs qui ramènent les meilleures parties de nous-mêmes laissées le long des années ! Ils bercent d'une tristesse vaporeuse, analogue à celle qui s'empare de nous, souvent, au fond des bois, lorsque le vent nous apporte presque effacé un chant lointain au rythme plaintivement monotone.

Je voudrais surtout revivre mes années d'enfance, retrouver la mémoire des rêves dont je peuplais l'avenir, ressusciter tout ce qui s'agitait alors d'ignoré en moi, reconstituer complètement dans un prodige de souvenance mon âge tendre avec ses craintes, ses douleurs et ses joies, les impressions de mon âme se débarrassant de ses langes, obéissant aux moindres souffles. Je voudrais — l'ombre où ils sont plongés se dissipant devant je ne sais quelle clarté intime — me rappeler mes sentiments chers, mes illusions, mes croyances naïves, à cet âge heureux du rire toujours frais, de la gaieté insouciante, où les pleurs sèchent vite, où l'âme fait la moue aux chimères évanouies, d'autres ne cessant de miroiter...

[262]

Esquisse

La nature était lente à se réveiller. De légers nuages roses finissaient de s'effacer au levant presque lumineux déjà. Et c'était cependant le silence de la nuit, sur le champ frissonnant et vert. Les choses encore plongées dans le rêve obstiné qui chaque soir donne leur âme entièrement à l'obscur, tout bruit s'étendait comme dans une solitude, étrange de ce mystère de résonance dont le charme nocturne si mélancolique est sensible surtout à la campagne. Le murmure des cannes sous le vent du matin semblait se perdre dans de l'ombre. La forêt de tiges commençait tout près de la maison. Les longues feuilles se balançaient mollement, à regret, heureuses de quelque songe d'attitude reposée, de ligne calme que contrariait l'approche du jour.

Ce fut l'impression de Germaine qui venait de sortir après s'être arrêtée un moment, surprise de la douceur du paysage. Elle avait toujours trouvé le champ de cannes banal, et depuis quinze jours qu'elle était dans ce coin de la vaste habitation Despuzeaux, pour la première fois elle n'avait pas attendu que le soleil fût haut avant de quitter sa chambre.

Elle prenait son café au lit, où, souvent, elle restait fort tard, malgré sa tante qui la croyait travaillée d'un chagrin. Ayant, afin de pouvoir la consoler, usé vainement des ingénieuses questions qui amènent les confidences et font surprendre les secrets, elle l'exhortait à courir les bois dans la joie du matin. Germaine souriait et promettait, ou bien, quand sa tante insistait : « La verdure et la gaieté m'ennuient », disait-elle. Et vraiment, elle semblait n'aimer que l'ample monotonie des soirs et le bruissement des maïs plantés dans un enclos voisin. La sécheresse les avait brûlés, et c'était tout le long du jour une envolée de sons grêles qui, se mêlant, emplissaient les [263] alentours. À midi, alors qu'il n'y avait pas de nuage, ils étaient — dans la lumière incandescente et sous le ciel bleu — d'un ton roux qu'elle prenait plaisir à regarder. Le soleil disparu derrière les arbres et le vent apaisé, elle s'en allait entendre le souffle de la nuit essayer tout bas ses harmonies dans les tiges jaunies.

Germaine ne revenait qu'avec l'obscurité et passait la soirée, étendue sur une natte, en songeant que la nature est triste et qu'elle nous conseille la mort dès que nous sommes en peine. Aussi ce matin fut-elle étonnée de se sentir l'âme sympathique à la verdure comme à une chose familière. Elle s'en emplit les yeux : cela lui donna du bien-être. Elle était sortie si tôt pour s'empêcher de penser à un jeune homme aux yeux hardis qu'elle avait rencontré à son dernier bal. L'obsession de ce souvenir l'avait tenue tout le temps éveillée, les nerfs tendus...

Justin GODEFROY.

[264]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Seymour PRADEL

1875-1943

[Retour à la table des matières](#)

Né à Jacmel le 10 juillet 1875, Seymour Pradel devint le plus jeune exilé haïtien quand, après le meurtre de son père innocent au milieu des représailles violentes qui suivirent la prise de sa ville natale fidèle à Boyer-Bazelais, sa famille se vit obligée de se réfugier à la Jamaïque.

Il fit ses premières études au collège qu'avait fondé à Kingston M. Camille Bruno. Lorsqu'il revint en Haïti, il entra au lycée Pétion où son arrivée produisit une véritable sensation : Seymour Pradel, qui portait encore des pantalons courts, était d'une très belle force en français et en mathématiques mais il ne savait pas un mot de latin et de grec, matières exigibles en ce temps-là de la Sixième à la Philosophie. On le mit en « observation » en Seconde, et, à la fin de l'année scolaire, il s'était élevé dans la connaissance de ces deux langues à la hauteur de ses brillants camarades, les Mirabeau Drice et les Pauyo. Il avait d'ailleurs sur eux l'avantage de parler parfaitement l'anglais et l'espagnol.

Nommé répétiteur et bientôt professeur, ce « scientifique » enseigna avec bonheur au lycée les lettres gréco-latines, donnant ainsi raison à ceux qui soutiennent, avec Marcel Prévost, que « c'est à partir

de la 3^e ou de la Seconde que les jeunes gens, désireux de cultiver les langues mortes, peuvent s'y adonner de façon plus approfondie et arriveront à se les assimiler d'une manière beaucoup plus rapide. »

Pradel fut, avec ses anciens condisciples Justin Lhérisson, Mira-beau Drice, Pauyo et W. Bellegarde, l'un des fondateurs de La Jeune Haïti, où il publia des articles de critique littéraire, des nouvelles et des vers. Il collabora ensuite à La Ronde, à Haïti Littéraire, à l'Essor, à toutes les revues qui sollicitaient le concours de son talent multiple et varié. Sous [265] le pseudonyme de Jean Ribien il apporta sa prose mordante au quotidien Le Soir de Justin Lhérisson. Et pendant l'ardente campagne présidentielle de 1902, il créa L'Appel où il groupa autour de lui une équipe enthousiaste, toute dévouée à la cause d'Anténor Firmin.

Amoureux de Racine, il donna à l'Alliance française et à l'École Normale d'Institutrices des entretiens d'une rare qualité sur les « femmes de la tragédie racinienne ». Epris de musique, il prononça au Cercle Bellevue des conférences sur « la musique et les musiciens haïtiens » et fut ainsi le premier à révéler au grand public le jeune Ludovic Lamothe. Passionné de science, il prôna dans des articles remarquables l'École libre des Sciences Appliquées, où il enseigna pendant plusieurs années, sans rétribution, et dont il assura plus tard l'existence, quand il devint membre du gouvernement, en lui faisant accorder par l'État l'immeuble de l'ancienne Fonderie nationale pour l'installation des services et ateliers de cette institution d'initiative privée, — l'unique pépinière d'ingénieurs haïtiens. Il fut aussi l'ami précieux de la Polyclinique-Péan et aida de ses deniers personnels le Laboratoire de Parasitologie et d'Hématologie clinique du Dr Léon Audain.

Pendant qu'il enseignait les lettres au lycée, Pradel s'était inscrit à l'École de Droit. Ayant brillamment passé son examen de licence, il fut commissionné avocat. Et alors vint l'aventure héroïque de 1902, où ce professeur et écrivain se fit une réputation de bravoure exceptionnelle. Il suivit en exil Anténor Firmin et retourna quelques années plus tard en Haïti pour s'associer à M^e Auguste Bonamy, qui tenait l'un des plus importants cabinets d'avocat de Port-au-Prince. Et c'est ainsi que Seymour Pradel trouva tout de suite l'occasion de se placer au premier rang des orateurs du barreau en présentant, à côté de Mi-

chel-Oreste et d'Edmond Lespinasse, la défense de l'un des principaux accusés du fameux procès de la Consolidation.

Ministre de l'intérieur sous Tancrède Auguste et sous Michel-Oreste, Seymour Pradel fut élu sénateur aux libres élections de 1930 et manqua de très peu d'emporter l'élection présidentielle de novembre de cette année.

Seymour Pradel a prodigué sa générosité à toutes les œuvres d'utilité sociale et d'intérêt national. De cette générosité je ne [266] veux citer que le trait suivant : ministre de l'instruction publique en 1918, j'allai le trouver et lui dis simplement que j'avais besoin de son aide pour sauver le lycée Pétion, notre alma mater, dont la situation était lamentable. Cet ancien ministre, cet avocat surchargé de besogne accepta de tenir pendant deux ans — naturellement sans rétribution — la chaire de rhétorique de notre vieil établissement !

Pradel a été l'enfant prodigue de la littérature haïtienne. Il a dispersé dans des feuilles et revues introuvables sa prose et ses vers, comme un richard qui jetterait par la fenêtre ses plus purs joyaux. Ses amis le pressaient — depuis longtemps et sans succès — de recueillir ces richesses éparses et d'en tirer quelques gerbes qui pussent faire connaître aux générations de l'avenir l'effort prodigieux accompli, dans la joie d'une production abondante et aisée, par cet homme politique, qui se trouva être à la fois un critique philosophe, un poète sensible et un journaliste vigoureux.

Il est mort à Port-au-Prince le dimanche de Pâques, 26 avril 1943.

La culture scientifique

Jamais à aucune époque que pendant les cinquante dernières années du siècle qui vient de finir, la science ne fit plus de progrès et ne contribua, par un développement plus rationnel, aux transformations du monde dans le domaine économique et social, dans le domaine de la pensée spéculative et dans celui de la vie active. Par des procédés rigoureux et précis, les savants ont arraché du sein de la mystérieuse nature quelques-unes des lois qu'elle y tenait jalousement cachées depuis tant de siècles. L'humanité a fini par dompter les grandes forces

physiques et par en faire les esclaves dociles de son évolution : elle marche, le mystère recule...

Les manifestations les plus insensibles de l'existence des sociétés et de la vie des individus sont étudiées, classées, cataloguées. [267] On amasse des faits : on en cherche et découvre les liaisons. On bâtit des hypothèses ; on essaie des généralisations, les unes ingénieuses, d'autres profondes, mais toutes reposant sur les expérimentations les plus contrôlées.

Comment ne pas admirer cet enfantement prodigieux de la pensée, cette éclosion d'admirables théories qui toutes ont fait faire un pas au monde ? Des transformations dans la science ont apporté des transformations dans la vie. Voyez. Sous la poussée des sciences biologiques, naturelles et physiques, les conditions de la vie organique et de la matière sont mieux connues. Sous la poussée des sciences sociales, il entre dans les relations des hommes plus de solidarité et de justice. La vie économique, elle aussi, se transforme par la science, qui a accepté de descendre des hauteurs de la spéculation pure pour se mêler aux nécessités de l'application, de sortir du silence et de la solitude du laboratoire pour entrer dans la fournaise de l'activité humaine, où, par des procédés à la fois simples et perfectionnés, elle est parvenue à diminuer l'effort, à soulager les bras de l'ouvrier en même temps qu'elle le relève et fait de lui un des facteurs les plus puissants de la civilisation.

Tout s'enchaîne vraiment ici-bas, et il est remarquable que l'évolution scientifique, entraînant à sa suite une transformation des conditions vitales, a conduit à une révolution économique et sociale et que ce siècle, qui est le siècle de la science spéculative, se trouve être aussi celui des applications scientifiques et des expériences sociologiques.

Ce mouvement emporte le monde : un peuple, sous peine de disparaître, n'a pas le droit d'y rester étranger. Aussi devons-nous admirer et aider tous ceux qui, par leur effort, tendent à nous y jeter, à nous arracher de notre somnolence bientôt séculaire, en semant parmi nous de nouvelles forces et de nouvelles idées, en créant pour nous des œuvres utiles, [268] capables de donner à notre vie une direction plus sérieuse et de nous entraîner dans le grand courant scientifique des nations modernes...

Notre pays — on a souvent fait cette remarque — est pauvre en hommes pratiques. Il s'agit de bien s'entendre sur la valeur de ce mot. Je ne veux pas, naturellement, parler ici de ces gens qui, par une peu louable habileté, mènent fort mal les affaires des autres pour mener fort bien les leurs et qui, par des moyens inconnus ou trop connus, inavoués et inavouables, arrivent trop facilement à la fortune. A ce point de vue, notre milieu est plus fertile que je ne voudrais en gens pratiques. Mais je comprendrais volontiers sous cette désignation les hommes qui, à la suite de réelles connaissances acquises, techniques et spéciales, sont capables de se conduire eux-mêmes, de se créer des moyens de travail sans se ranger sous la bannière commode du fonctionnarisme et de la bureaucratie, de se jeter, sans s'y trouver dépayés, dans les ateliers, dans les usines, dans les exploitations agricoles, qui seraient des producteurs de richesses et non des consommateurs de la fortune publique.

Sont-ils légion, de pareils individus ? Si nous jetons les yeux autour de nous, nous verrons que la classe la plus nombreuse est, sans contredit, celle des politiciens : ce sont des parasites, qui vivent des autres parce qu'ils ne peuvent pas vivre par eux-mêmes...

Dans un beau livre sur *l'Éducation intellectuelle, morale et physique*, Herbert Spencer se demande quelle est la fin d'une éducation rationnelle. Elle aurait pour but, à son avis, de nous rendre plus aptes à vivre d'une vie complète. Chaque étude sera bonne en proportion de son utilité relative au regard des cinq fonctions entre lesquelles se partage la vie ; [269] physique, professionnelle, domestique, civile, esthétique. La meilleure éducation sera celle qui comprendra un plus grand nombre de semblables études et qui les organisera mieux. Ainsi, il faut savoir donner le pas dans l'éducation au savoir profitable sur le savoir de luxe.

L'utilité, en vue de l'expansion large de toute notre nature : voilà la pierre de touche pour l'estimation des différentes sortes de savoir. L'éducation doit donc tendre à nous rendre la vie plus complète. Quel est le savoir utile, c'est-à-dire le plus propre à atteindre la fin que se propose l'éducation ? Herbert Spencer n'hésite pas : c'est la culture scientifique. Et de fait, d'après ce philosophe, tout est suspendu aux sciences : la vie du corps par l'hygiène, l'entretien et les moyens de subsistance ; la vie de famille par le gouvernement matériel et moral ; la vie politique par la notion juste du milieu social ; la vie esthétique,

enfin, par l'appréciation des œuvres de l'art comme par leur production... Et, vraiment, « si l'on voit comme les sciences sont utiles à la direction, combien, en enseignant l'effort patient de la recherche et l'indépendance rigoureuse de l'esprit, l'humilité du doute et la soumission respectueuse à la vérité, elles nous forment à une excellente discipline à la fois intellectuelle et morale », vous comprendrez tout ce qu'il y a de saisissant dans la thèse de Herbert Spencer et combien le savoir positif et la culture scientifique, introduits chez nous, pourraient nous servir non seulement à « vivre » mais à « bien vivre »...

Il serait cependant à craindre que l'enseignement exclusivement scientifique n'aboutît à une sécheresse de cœur, à une « sympathie languissante pour les choses de la conscience et de l'art », et que la culture scientifique, par le seul acquis du savoir positif et par l'utilitarisme empirique, n'aidât insuffisamment la jeunesse à comprendre le bien et le beau et à [270] conserver assez d'enthousiasme pour se laisser aller à l'attrait des choses supérieures et désintéressées.

Ce qui est souhaitable, c'est que les deux cultures — esthétique et utilitaire — vivent côte à côte. Elles équilibreraient nos facultés. Elles nous permettraient de résoudre la difficulté suprême, celle « d'accorder les besoins de notre conscience et de notre cœur avec les exigences de la vie moderne si compliquée », avec la nécessité et la concurrence des intérêts, avec les besoins très nombreux de la société haïtienne, enfin avec la recherche du bien-être matériel qui est l'un des éléments essentiels du bonheur, dont « le désir est impérissable en nous »...

Seymour PRADEL.

(La Ronde, avril 1902)

[271]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Amilcar DUVAL

1875

[Retour à la table des matières](#)

Amilcar Duval est né à Port-au-Prince le 17 octobre 1875. Il fit ses études secondaires au lycée Pétion. Inscrit à l'École de Droit de Port-au-Prince, il y passa brillamment son examen de licence et fut commissionné avocat en 1902. Après un court passage dans l'enseignement, il entra au ministère des relations extérieures où il fut nommé, en 1904, chef de bureau et, plus tard, chef de division. Il fut secrétaire de la Légation d'Haïti à Washington, à Paris, passa ensuite à Rome où il remplit pendant plusieurs années les fonctions de chargé d'affaires et de consul général. Revenu à Port-au-Prince, il fut nommé chef du protocole.

M. Sténio Vincent, président de la république, nomma Amilcar Duval, en 1930, juge au Tribunal de Cassation et fit de lui, ensuite, le chef de son cabinet particulier. M. Duval a été ministre de l'intérieur puis ministre de la justice jusqu'en avril 1941.

Nous avons été six à former le noyau central de notre petite revue La Ronde fondée en mai 1898 : Pétion Gérôme, Justin Godefroy, Damoclès Vieux, Jules Dévieux, Amilcar Duval et moi-même. Amilcar Duval fut chargé de l'administration de la revue... et de la chronique.

Nous entendions faire de la chronique la partie la plus attrayante de notre publication : elle devait être pimpante, spirituelle, légère et profonde à la fois. Et Duval paraissait avoir été créé et mis au monde pour cet emploi. Son esprit pétillant pouvait toucher à tous les sujets, même les plus graves, et les habiller de gaieté gracieuse. Et c'est tout cela qu'il versa dans ses chroniques mensuelles où éclate un rire franc, salubre, malicieux sans méchanceté, souvent attendri. Il ne se confina pas dans ce rôle assez étroit de chroniqueur : les contes et nouvelles [272] qu'il a donnés à La Ronde sont pleins de fraîcheur et de vie.

Amilcar Duval a continué à écrire des contes. Sous ce titre : Le Miroir trop fidèle, il a préparé un recueil qui fut imprimé en 1933 par les soins des Editions de la Revue Mondiale et qui, pour je ne sais quelle raison, n'a pas été mis en circulation ; les nouvelles réunies dans ce volume décrivent avec une particulière vivacité les mœurs et coutumes familiales, politiques, militaires et policières du peuple haïtien. Elles sont de la même veine que la « Famille des Pitite-Caille » de Justin Lhérisson. C'est pourtant le genre dramatique qui a le plus attiré Duval. Outre une comédie en trois actes Etapes, dont un fragment parut dans le numéro extraordinaire de La Ronde d'octobre 1899, il a publié en 1927 dans sa revue « L'Oeuvre » une grande pièce, Un Cas de Conscience, et dans le journal La Presse, en 1929, Pour Elle, une émouvante comédie de mœurs haïtiennes qui mériterait d'être portée sur la scène, où elle obtiendrait certainement le plus vif succès.

La veillée *Histoire de Zombis*

La veillée, — que de souvenirs pour moi dans ce mot ! C'est d'abord le vieux père Macabre, avec ses longs cheveux tout blancs, ses épaules voûtées, son inséparable bâton, son « troisième pied » ainsi qu'il l'appelait mélancoliquement, et puis, ses contes étranges, qui lui-avaient valu son surnom ; c'est ensuite ma tante Lélia, sa longue maladie, sa mort et la veillée-Cette nuit-là, je m'en souviens, on était une vingtaine au plus sous la vaste tente dressée pour la veillée. Il était environ deux heures. De rares bougies brûlaient encore, ne jetant plus

qu'une très faible lumière qui faisait danser sur les murs gris de la maison les ombres grêles des arbres d'alentour. Une lassitude douce flottait dans l'air. Sur tous les visages se lisaient la fatigue et le besoin de sommeil. Déjà même [273] toute conversation avait cessé. Les veilleurs un à un s'étaient endormis. Seul maintenant le ronflement lent de quelques poitrines enrhumées troublait le silence lourd de la nuit.

Mais, tout à coup, on ne sait d'où, voilà qu'il part un grand cri. On se réveille en sursaut, pêle-mêle, chacun questionnant son voisin. En un rien de temps, le bruit avait couru qu'il venait de passer un revenant, un *zombi*.

Il y eut du côté des hommes quelques rires sceptiques et gouailleurs, tandis que les femmes avec terreur se signaient rapidement. Je vois encore la tête de gamin poltron que je fis alors, pendant que je me blottissais, tremblant, entre les jambes tremblotantes du vieux père Macabre.

C'est l'âme de la morte, dit d'un air convaincu quelqu'un qui traversait juste à ce moment le groupe des veilleurs.

Allons donc ! — releva avec une supériorité dédaigneuse un monsieur, qui fumait nonchalamment son cigare, assis à califourchon sur une chaise. Ce sont des contes pour effrayer les enfants. Des zombis ! Est-ce qu'il en existe, des zombis ?

Bien sûr, affirma le père Macabre, bien sûr qu'il en existe. J'en ai vu, moi, des zombis !

Vous en avez vu, le vieux ? Hé, là... Tant mieux alors, dit en ricanant l'homme à califourchon. Vous nous conterez ça. Ça nous amusera peut-être.

Oui, oui, contez-nous ça, père Macabre, — réclama l'assistance d'une voix unanime.

Il y eut un silence de curieuse attention. Une femme, à cet instant, sortit de la maison avec des bougies qu'elle alluma et colla, partie aux poteaux, partie aux dossiers des chaises vides. Puis, elle ajouta, venant prendre place sur un banc près du vieillard :

— Oui, c'est vrai, contez-nous l'histoire, père Macabre, [274] Toutes les oreilles se tendirent. On fit cercle autour du vieux, et il

commença son récit, après s'être bien assuré la voix par un « hum ! hum ! »

— Oui, mes enfants, il y a des zombis. Vous allez le voir.

Il y a de cela à peu près vingt ans, je me trouvais à Beaumont. Beaumont est un joli hameau, sis à quelques lieues de Port-au-Prince, au pied d'un morne vert, que caresse continuellement une mer toujours amoureuse. Le cimetière du lieu n'est pas un enclos officiel, à la manière de celui d'ici. Point de grilles noires, de murailles blanchies à la chaux, de tombes monumentales, qui l'indiquent au passant étranger. C'est une simple savane abandonnée où des tertres solitaires, disséminés parmi les lianes sauvages, cachent jalousement les morts du village. Un sentier tortueux, bordé de rares acacias rabougris, y conduit tristement. Au reste, le jour comme la nuit, on y peut circuler sans encombre. Rien ne vous le défend. Aux environs sont éparpillées, au hasard, quelques cases blanches au toit de paille. Leurs habitants — des paysans qui sont nés et ont grandi là, dans la compagnie de ces tombes — veillent fort avant dans la nuit et se couchent le plus souvent à la belle étoile, ne s'inquiétant nullement des morts, leurs voisins.

Une affaire d'argent m'avait conduit à Beaumont et retenu plus longtemps que je ne pensais chez mes hôtes. Suivant en ceci la coutume du lieu, je me couchais, moi aussi, en plein air. Le soir venu, j'attachais mon hamac aux premiers poteaux rencontrés et, comme un vrai soldat, je m'endormais heureux, ayant pour unique couverture le dôme étoile du ciel bleu. Or, une fois, tandis que, allongé dans mon hamac, je m'abîmais dans mes réflexions, un bruit étrange fixa tout-à-coup mon attention. C'était un murmure lointain de voix traînantes et nasillardes, quelque chose de semblable au bourdonnement prolongé d'un énorme essaim d'abeilles.

[275]

— Diable ! — murmurai-je, tout en me mettant sur mon séant. D'où peut venir ce chant, à pareille heure ?

Il était en effet minuit passé. Tous les voisins dormaient, et dans les environs, aucune danse, aucune veillée.

Je prêtai l'oreille, cette fois plus attentif. Le chant nasillard partait du cimetière. Il montait lent, monotone, triste, dans la nuit calme, en des notes plaintives et douces, voilées à certaines minutes par la brise

soufflant de la mer. Intrigué, je quittai ma place et allai me poster derrière un gros manguier, sur la route, à quelques pas des cases. Aussitôt, comme si l'on avait deviné ma présence, le chant cessa brusquement. Au même instant, je vis un grand feu bleu sortir d'une petite tombe carrelée de lambis qui luisaient sous la clarté de la lune. Ce feu voletait dans l'espace en zigzags multicolores, dessinant sur le fond clair du ciel des arabesques fantastiques, très drôles. A contempler ce spectacle, une frayeur vague, insensiblement, m'avait gagné. La curiosité cependant fut chez moi plus forte que la frayeur. Dominé par le désir de savoir, je ne quittai pas mon poste. Il me fallait à tout prix pénétrer ce mystère.

— Qu'est-ce que cela peut bien signifier ? — me disais-je. Suis-je en présence d'un revenant ?

Une minute, deux minutes, puis cinq, puis dix passèrent, et je n'avais pas bougé de ma place. Savoir ! Il me fallait savoir !...

Le grand feu bleu continuait toujours ses dessins bizarres sur le fond clair du ciel. Soudain, il me sembla voir les lambis de la petite tombe se soulever insensiblement et la tombe elle-même lentement s'entr'ouvrir comme pour livrer passage à un être invisible. Était-ce un rêve ? À plusieurs reprises, je portai les mains à mes paupières comme pour en chasser quelque chose de gênant, — le sommeil peut-être. Mais il n'y avait pas de doute : je ne rêvais pas. Et la vision toujours persistait, [276] plus nette, plus précise maintenant. De plus en plus intrigué, je tendis le cou, haletant, écarquillant les yeux, retenant mon souffle. Tout d'un coup, une masse informe troua la petite fosse et se dressa, gigantesque, sous mon regard. Et voilà qu'en la regardant bien j'en vis sortir distinctement deux mains, deux bras, deux jambes, une tête, — tout cela nu, osseux, un squelette enfin. Les longs bras décharnés se tendaient vers moi, suppliants. Les dents, oh ! les dents ! Elles luisaient, blanches, dans la nuit claire.

Ah ! mes enfants, je n'oublierai jamais le quart d'heure que je passai alors. Tout mon sang n'avait fait qu'un bond de mon cœur à ma tête. Je vis noir. Il me semblait avoir dans les oreilles le carillon de toutes les cloches du globe. Malgré tout je ne bougeai pas de ma place. Était-ce peur ? Était-ce curiosité ? Je ne sais. Toujours est-il qu'accroupi derrière mon manguier, je ne quittai pas de l'œil le grand squelette blanc. Je le vis grandir, grandir démesurément, atteindre le

ciel de sa tête osseuse, puis se rapetisser lentement, lentement, jusqu'à se confondre avec les lambis de la fosse.

Ce manège réitéré piqua ma curiosité. Je mis plus d'attention à observer cette *chose* étrange, uniquement d'os, et qui se mouvait, là, devant moi. Tantôt elle prenait la forme colossale d'un pilier énorme qui soutiendrait à lui seul le ciel tout entier, tantôt ce n'était qu'un simple caillou luisant dans la nuit comme un œil de feu. Cela continua ainsi environ cinq minutes. À la fin, lassé de cette répétition des mêmes poses, et, peut-être aussi enhardi par la peur, je criai : — Hé, là-bas, qu'est-ce que vous faites donc là ?

Un grand éclat de rire, quelque chose comme le broiement sec d'un million d'os, répondit à mon cri. Puis, plus rien : le grand squelette blanc avait disparu.

Ce que je fis alors, ne me le demandez pas. J'avais complètement [277] perdu la faculté de comprendre. Je ne me rappelle que ceci : le lendemain, j'avais quitté Beaumont... Après cela, mes enfants, soutenez encore qu'il n'y a pas de zombis.

Et le père Macabre se tut, les bras croisés sur sa poitrine, dans une muette et grave interrogation. Le cercle, machinalement, s'était rétréci. Il y eut un long silence. Puis, l'homme qui fumait, jeta son cigare et lança d'une voix méprisante :

— C'est comme je vous disais, mes amis. Tout ça, c'est des contes pour faire dormir les enfants.

Et, m'apercevant qui le regardais, étonné, presque avec admiration, il répéta, en me tapotant familièrement la joue :

— Oui, mon petit, c'est tout cela des contes pour t'effrayer. Il n'y a pas de zombis !

Amilcar DUVAL.

[278]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Pétion GÉROME

1876-1902

[Retour à la table des matières](#)

Le matin du 7 février 1902, un bruit sinistre se répandit dans Port-au-Prince et secoua tout le peuple d'une émotion douloureuse : Pétion Gérôme venait de mourir...

Qu'était-ce que ce Pétion Gérôme, qui faisait ainsi déferler vers sa modeste maison du Bel-Air un flot interminable non seulement d'amis intimes mais de gens de toutes classes, que la nouvelle de sa mort avait plongés dans la stupeur et dans la peine ? Ce n'était ni un ministre, ni un sénateur, ni un banquier, ni un grand personnage de la magistrature, du barreau ou de la diplomatie : c'était un tout jeune homme — 26 ans! — que seuls son talent, l'élévation de sa pensée et la pureté de sa vie avaient imposé à l'admiration de tous.

Né à Port-au-Prince le 14 juin 1876, Pétion Gérôme avait fait ses études secondaires au lycée Pétion, puis était devenu professeur de lettres au Collège-Louverture dirigé par M. L. C. Lhérisson. Réunis par la fraternelle sollicitude de Massillon Coicou, président de l'Association Nationale du Centenaire de l'Indépendance Haïtienne et fondateur du Cours du Soir pour Adultes, les amis de Gérôme créèrent le cercle L'Emulation dont il fut le président, de même qu'ils lui confièrent la direction d'un petit journal Le Bronze, qui défendit

avec ardeur en 1897 le cabinet Firmin-Ménos. Quand ses camarades fondèrent La Ronde en 1898, ils remirent entre ses mains les destinées de cette petite revue, qui contient presque toute son œuvre littéraire : études critiques, chroniques, conférences, poésies.

Dans le numéro de « La Ronde » du 15 février 1905, en grande partie consacré à Pétion Gérôme, Félix Magloire raconta ses émouvantes funérailles ; Seymour Pradel décrivit sa courte et lumineuse vie ; Clément Magloire vanta sa fierté ; [279] Fernand Hibbert loua son « intelligence délicate et cultivée » ; Probus Blot et Charles Moravia lui dédièrent des vers touchants ; Constantin Mayard, en un sonnet plein de tendresse, apporta à la jeune fiancée, dont cette mort brutale avait brisé le cœur, l'hommage de notre sympathie éplorée. Et moi-même, qui prenais la place de Gérôme à la direction de La Ronde, j'écrivis cette courte note où j'essayai d'enfermer toute la douleur de notre âme :

« Nous venons d'être frappés au cœur. Celui à qui spontanément nous avons confié la direction de notre chère petite revue, parce que nous aimions son caractère loyal et admirions son vigoureux talent, est mort. Et cette mort nous est à ce point douloureuse qu'elle ne nous permet même pas de dire aujourd'hui, en détail, quelle place, désormais vide, Gérôme occupait dans nos cœurs et quelles brillantes espérances s'évanouissent avec l'auteur de tant de pages vibrantes, où l'élévation de la pensée s'allie à la beauté marmoréenne de la forme.

« Ce que fut notre ami, l'un de nous vous le dira lorsque, sa douleur amortie par le temps, il pourra rappeler les étapes d'une carrière qui, pour avoir été courte, n'en est pas moins honorable et digne d'arrêter le regard des historiens futurs de la pensée haïtienne.

« La vie de Gérôme fut une noble leçon de fierté sans morgue et d'indépendance sereine. Et ses funérailles, simples et belles, resteront comme la récompense d'une existence tout entière consacrée à l'Art et à la Vertu.

« Gérôme avait compris que hors de nous il existe certains principes supérieurs auxquels l'homme doit se soumettre, sous peine de déchéance irrémédiable, et il y conforma sa conduite sociale. Il portait sous son vaste front un grand rêve de résurrection nationale, et sa douleur fut immense de constater la distance incommensurable qui séparait la Réalité triomphante de son haut Idéal. Sa souffrance pour-

tant fut silencieuse comme celle des Stoïciens antiques, et il est mort sans que sortît de sa bouche le cri suprême qui eût clamé la détresse incurable de son âme ».

[280]

Littérature haïtienne et littérature russe

Bien qu'en principe tout rapprochement de cette nature soit forcément arbitraire, je me permettrai d'avancer que la littérature haïtienne, quand elle aura atteint son degré normal de développement, rappellera, en une certaine mesure du moins, la littérature russe.

L'âme slave, elle aussi, est souffrante. Elle aussi, elle est travaillée de l'idéal de son émancipation, nourrissant en même temps un beau rêve mystique et guerrier. Le moujik, perdu dans les glaces des steppes et qui s'en va, chargé de larmes et de faim, nous représente dans une perspective pas trop lointaine l'histoire de souffrance et de vexation de notre courageux peuple de paysans, taillables et corvéables...

Léon Tolstoï a des pages d'une effrayante vérité sur les misères des classes populaires russes. Mais le comte Tolstoï est un chrétien : un souffle d'évangélisme très large circule à travers toutes ses pages et la loi du sacrifice y est élevée à la hauteur d'un enseignement biblique. Qu'il nous naisse demain un vigoureux talent et une âme ardente et fière, et nous comprendrons tout le sens des terribles colères de l'âpre et sombre révolté qu'est Fédor Dostoïeswki...

Voilà donc deux peuples aux antipodes, présentant deux tempéraments d'une grande ressemblance ; deux littératures dont l'une, trop incomplète, n'est pas arrivée comme l'autre à la maîtrise du verbe pour l'originale expression de ses motifs d'angoisse...

Cet état de conscience revêt aisément un caractère particulier : le symbole. Le symbolisme est la forme littéraire et artistique la plus capable d'êtreindre la réalité et de nous la rendre à ce point saisissante que, par delà, nous voyons se [281] lever les grandes lignes des perspectives. C'est aussi bien souvent la littérature du Désespoir...

Naguère encore, dans une nouvelle, Jules Dévieux nous tenait haletants sous le récit d'un drame d'une poignante réalité. C'était l'histoire d'une brave famille de paysans qui, après toutes sortes de peines, avaient vu leurs efforts stérilisés et leurs espoirs toujours vaincus. Et le poème de la terre — de la terre haïtienne — se déroulait à nos yeux effrayés dans toute la cruauté de sa redoutable énigme. Ce mari, cette femme et cet enfant, groupe de détresse debout dans les sillons frappés de mort, et qui fredonnait comme un air de délivrance le chant du retour en Afrique, c'était aussi la plainte désespérée de l'âme nationale qui, lasse d'efforts avortés, incapable de nouveaux élans et de nouvelles duperies, entonnait l'hymne funèbre de son anéantissement.

Un poète — dont le nom restera — touché des conditions d'existence de toute une jeunesse, entreprend d'exprimer la douloureuse histoire de ses rêves brisés. Et M. Etzer Vilaire nous apporte les *Dix Hommes noirs*, symbole magnifique et sombre où passe, en des frissons lugubres, un souffle héroïque de la mort...

La Jeunesse a besoin d'action

Il y a dans l'Iliade une épithète de nature qu'Homère accorde souvent à la terre et qui est profonde de vérité. Lorsque l'aède est en présence de germes puissants, de floraisons superbes, l'exaltation de sa pensée lui suggère une image grandiose et il appelle le sol qui a enfanté ces merveilles : la terre nourricière. La terre nourricière, c'est le vaste champ d'action ouvert devant nous, qui nous convie à défendre les principes sacrés en nous promettant de féconder nos sueurs, [282] La terre nourricière, c'est l'arène retentissant des cris de l'ardente mêlée et renvoyant au dehors les plaintes des champions meurtris. La terre nourricière, c'est, après les combats soutenus, les blessures reçues, le triomphe des espoirs invincibles, l'éclosion magnifique des moissons de l'avenir.

La jeunesse nouvelle a besoin d'action, de ce bain vivifiant qui lui refera la moelle et les os. L'occupation de l'arène lui redonnera du nerf et de la force. Qu'elle ouvre les yeux ! Tout conspire à lui porter le coup mortel : les vulgarités du milieu et la propre direction qu'elle donne à ses pensées. Après les heures de fièvre ardente, d'exaltation

de l'idéal, elle n'a pas su résister aux épreuves cruelles, et son abattement, qui ne devait être que peine passagère, est devenu un mal profond ayant des racines vivaces. Elle s'est donné dès lors une manière d'être intolérable qui est l'éternel supplice des âmes qui se souviennent.

On a beau laisser tomber de ses lèvres les paroles les plus amères et les plus désespérées, il est toujours une fibre secrète qui tressaille et vibre à la menace des catastrophes. Les sentiments naturels, violemment refoulés, reviennent sans cesse tourmenter les pauvres âmes « écartelées à deux infinis ». Rien ne prévaut contre cette loi fatale, pas plus les méditations solitaires que les enseignements hautains des esprits systématiques. Car, comme pour ne se laisser aucune porte de salut, on s'est jeté avidement sur des livres aux théories morales dissolvantes. Au contraire du Conventionnel réclamant toujours plus d'audace pour le triomphe des idées qui devaient renouveler le monde, la jeunesse nouvelle ne demande que de la tristesse, encore de la tristesse. Elle s'est créé un état d'âme analogue à la *delectatio morosa* des théologiens du moyen-âge, avec les préoccupations du dogme en moins.

Je crains que cette étrange aberration du cœur et de l'esprit, qui s'égare sciemment sur l'objet de son culte et de ses pensées, [283] ne conduise à un réveil douloureux. Le commerce assidu avec les grands désespérés n'a jamais abouti à une virile conception du devoir. Il n'engendre que des êtres malades, s'étudiant à tuer en eux toute velléité d'action, toute tentative d'effort. Et la génération qui se nourrit de cette substance morale empoisonnée est représentée par des âmes faibles et peureuses, prêtes à passer à l'ennemi et à lui rendre, suivant l'expression de Montaigne, leurs « armes vaincues »...

Pour accomplir la tâche qui nous est assignée, il nous faut sortir de l'engourdissement moral qui transforme des jeunes de vingt ans en de sombres vieillards au front désabusé. Mettons-nous allègrement à l'œuvre et ne donnons pas lieu à ceux qui viendront après nous de nous appliquer le proverbe hébreu : « Nos pères ont mangé le raisin vert et les dents de leurs enfants en sont agacées ». Que cette génération secoue la poussière de ses désenchantements et envisage l'avenir d'un regard plus assuré ! Qu'elle croie et qu'elle agisse !...

Alors s'opérera sous notre beau ciel une révolution dans les idées et dans les mœurs qui mettra fin à une bien triste anomalie. Par notre amour de ce sol héroïque, trempé de la sueur et du sang d'intrépides aïeux, nous aurons restitué à la notion de patrie toute sa force. Par les souffrances et les peines que nous aurons essuyées en vue du triomphe de notre cause, nous aurons prouvé à tous que patriotisme n'est pas égoïsme irréductible, soif inextinguible de jouissances défendues, mais bien une vertu forte et aimante qui exalte l'âme et l'emplit d'un profond sentiment d'altruisme.

Pétion GEROME.

(La Ronde, juillet 1898)

[284]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Damoclès VIEUX

1876-1936

[Retour à la table des matières](#)

Une carrière droite, harmonieusement remplie, et sans souillure : ainsi peut se résumer la vie de Damoclès Vieux.

Né à Port-au-Prince le 14 novembre 1876, Damoclès Vieux fit au lycée Pétion de brillantes études qu'il couronna par le prix d'honneur de philosophie. Pourvu de son baccalauréat, il fut nommé d'abord répétiteur puis professeur dans l'établissement où il s'était formé, passant successivement des classes de grammaire à celles d'humanités jusqu'à occuper, en dernier lieu, la chaire de philosophie.

Le Président Leconte, ayant entendu vanter par des amis enthousiastes la grande valeur intellectuelle et le haut caractère du jeune professeur, voulut utiliser dans l'administration ses rares qualités, et Damoclès Vieux fut, en 1911, appelé au ministère des travaux publics comme chef de division. Il fut ensuite transféré au ministère de l'instruction publique, puis au ministère de l'agriculture où il rencontra, comme chef de bureau, le musicien Ludovic Lamothe : heureuse rencontre de la poésie et de la musique, puisque Lamothe agrémenta de sa musique gracieuse quelques-uns des plus jolis poèmes de Damoclès Vieux.

La carrière administrative n'était point faite pour ce professeur scrupuleux : aussi accueillit-il avec joie sa nomination en 1922 comme directeur du lycée Pétion. Ayant été en 1930 élu président provisoire de la République en vue de reconstituer les chambre législatives et de faire procéder à la libre élection d'un président définitif, M. Eugène Roy voulut former un ministère qui fût exclusivement composé de hautes personnalités pouvant inspirer confiance à tous les partis, et il y appela Damoclès Vieux comme secrétaire d'État de l'instruction publique. Quand, en 1932, le gouvernement de M. Sténio [285] Vincent ouvrit à Port-au-Prince l'École Normale d'Instituteurs prévue par la loi Guilbaud du 14 août 1913 et qu'avait déjà recommandée la constitution de 1879, il pensa à confier les destinées du nouvel établissement à un maître qui, à une longue expérience personnelle de l'enseignement et à une forte culture philosophique, ajoutait des qualités de distinction et de caractère qui faisaient de sa seule présence au milieu de ses élèves une vivante leçon de morale pratique.

Nulle fonction ne plut davantage à Damoclès Vieux que celle qui lui permettait de préparer des maîtres pour le peuple. Né dans le quartier populaire du Bel-Air, il avait vécu au milieu du peuple et l'aimait comme bien peu d'Haïtiens le savent aimer. Aristocrate de la pensée, il entendait servir le peuple en l'élevant jusqu'à lui et non se servir du peuple en s'abaissant à flatter ses bas instincts de haine et d'envie. Aussi, dans ses leçons de pédagogie à l'École Normale, s'évertua-t-il non pas simplement à enseigner une technique aux futurs instituteurs, comme on met une houe dans la main d'un cultivateur, mais à en faire des éducateurs capables d'élever le niveau moral, intellectuel et économique du peuple haïtien. C'est au milieu de cette tâche qu'il estimait la plus grandiose de toutes que la mort vint le surprendre le 23 mai 1936.

Secrétaire de notre petite revue La Ronde fondée en mai 1898, Damoclès Vieux y publia des vers qui lui attirèrent tout de suite le suffrage des lettrés. Il réunit les poèmes de cette première période de son activité littéraire dans un joli volume L'Aile Captive paru chez Messin, à Paris. Dans une remarquable étude de La Relève, M. Léon La-leau a fait justice de l'accusation portée contre Damoclès Vieux que sa poésie ne donne pas le son de l'âme haïtienne : le poète paraissait assez sensible à ce reproche que ne méritaient nullement à ses yeux la plupart de ses poèmes, — sa belle pièce, Correspondances, par

exemple. Mais il a écrit un délicieux madrigal, où il enseignait « l'art d'aimer sans amour » et dans lequel il regrettait de n'avoir pas vécu dans ce 18^e siècle finissant, aux grâces un peu mièvres, et ses juges n'ont retenu que cette « bergerie » pour l'en accabler et le chasser sans merci de la république haïtienne des lettres. Damoclès Vieux s'était efforcé, dans ses poésies les [286] plus récentes, d'adopter une nouvelle manière : il en a laissé tout un recueil que des mains pieuses gardent précieusement et dont elles voudront bien faire l'offrande aux nombreux amis de l'écrivain, que ses intimes appelaient « le poète » tout court, tellement il incarnait pour eux la poésie même.

Damoclès Vieux écrivait aussi une prose ferme, précise, pleine de substance, où se révèle ce souci de correction morale qu'il poussait jusqu'au scrupule et qui provenait d'une extrême délicatesse de sensibilité et de conscience.

Jacques Breffort

C'était un vigoureux gaillard, d'une remarquable beauté. Sa taille haute, sa figure énergique aux mâchoires robustes, son torse puissant, ses jarrets solides, ses muscles souples troublaient le cœur des femmes. Et les hommes, devant lui, éprouvaient ce sentiment d'admiration mêlé de crainte qu'inspirent les beaux mâles. Ils l'admiraient pour l'harmonie de sa forme et le craignaient parce qu'il était fort. Mais ses amis l'aimaient simplement, parce qu'ils le savaient bon, loyal et triste.

Oui, Jacques Breffort, le vigoureux gaillard, était un triste. À des accès d'exubérante gaieté où triomphait sa nature physique succédaient chez lui des moments de silence brusques et prolongés, où l'expression souffrante et vague des yeux trahissait une maladie profonde de l'âme et une disposition à l'idée fixe. Il n'en comprenait pas lui-même très bien la cause ; mais à ces minutes-là il se sentait comme accablé sous le poids d'une force obscure, mauvaise, et il lui semblait que dans son sang et dans son âme il y avait « quelque chose » dont il subissait l'action souveraine et fatale et contre lequel il ne pourrait jamais réagir. Et cette pensée le rendait triste. Ses amis s'en inquiétaient et parlaient souvent entre eux d'hérédité, de folie, de suicide possible.

Ils se rappelaient "qu'un amour inexplicable de la campagne avait poussé presque tous [287] les Breffort mâles, l'un après l'autre, à se retirer dans leur propriété de Beauger pour s'y donner la mort, et ils avaient peur que Jacques, le géant triste et bon, le dernier des Breffort, ne fût atteint lui aussi de la funeste passion.

Or, un jour, il disparut, et on ne le revit plus. La nouvelle se répandit bientôt dans la ville. On comprit, car tout Port-au-Prince connaissait l'histoire tragique de cette famille...

* * *

Jacques Breffort était venu là, sur cette terre de Beauger où s'était accompli le drame sombre dont son grand-père, son père, son oncle, l'un de ses cousins avaient été successivement les malheureux héros... Il avait été pris soudain d'un besoin intense d'impressions fortes, de sensations violentes. Les banalités de la vie mondaine ne pouvaient plus suffire à son cœur, à ses sens : la platitude uniforme de Port-au-Prince l'avait écoeuré. Les rues de cette ville étaient trop étroites : il s'y sentait gêné, oppressé. Il lui fallait des espaces sans bornes, la solitude des vastes savanes, la caresse du grand air venu des hautes montagnes... Il avait cru aussi percevoir l'appel indistinct de voix mystérieuses, éparses quelque part, d'une douceur étrange. Elles lui avaient dit le charme des forêts immenses, pleines d'ombre ; leur tiédeur délicieuse, les jours de chaud soleil ; leur paix murmurante aux crépuscules clairs ; leur silence profond, les nuits calmes. Et elles l'avaient pénétré, et tout son être avait tressailli de joie à les percevoir. La campagne l'attirait. Elle l'avait attiré, irrésistiblement, par toute sa chair : il y était venu...

La ville n'avait été qu'une coque gênante dont il s'était évadé pour naître à sa vie véritable, à la vie de la campagne, — de la campagne, la grande aïeule nourricière. Aussi s'enivrait-il avec une ardeur sensuelle de tous ces reflets irisés et changeants, de ces teintes multiples et variées qu'elle revêt aux [288] différentes heures du jour, de ses parfums pénétrants, du chant de ses oiseaux. Il s'y promenait avec un plaisir animal, comme celui que doivent éprouver les bêtes à se vautrer dans l'herbe et qu'ont dû goûter les premiers hommes quand ils promenaient leurs masses géantes dans les forêts primitives... Par les matins voilés, lorsque la campagne était silencieuse et grise, il grimpeait sur un arbre élevé pour surveiller la minute où elle se dé-

pouillerait de son voile et se réveillerait riante, sous le soleil. Les jours de pluie, il se consolait de ne pouvoir sortir en respirant l'odeur de la terre champêtre, fer

mentant sous l'ondée bienfaisante. Et c'était là toute sa vie. Il recommençait les mêmes choses, alternativement, retranché dans un isolement absolu, aimant d'un amour exclusif ce coin de terre auquel l'unissaient des liens si mystérieux. Cependant, d'avoir ainsi les mêmes jouissances émoussa ses sens. Il les trouvait maintenant insuffisantes. Il aurait voulu recevoir de la nature des sensations plus aiguës, si aiguës qu'elles pussent lui donner l'illusion d'être fondu en elle. Se fondre en elle ! Etre mêlé à elle ! Ce désir absurde le travailla. Dans ces bois, pensa-t-il, devait exister quelque retraite cachée, inaltérablement verte, infiniment plus verte que les autres parties de la campagne et seule capable de lui donner la volupté ultime qu'il rêvait d'éprouver.

* * *

Jacques Breffort partit donc un matin à la recherche de cette retraite.

Les champs blondissaient au soleil matinal. Les oiseaux pépiaient dans les branches. Les campagnards avaient déjà repris leurs outils. Ils sarclaient, bêchaient, semaient, chantaient, riaient, rompus à la dure tâche, heureux d'être sains, réjouis à la pensée de la moisson future.

Jacques marchait, absorbé, comme tous les insensés rongés [289] d'une chimère unique. Il marchait, scrutant les couverts, comparant de mémoire leur degré de verdure, tout le corps en état de réceptivité, les pores ouverts, comme prêts à absorber les feuilles, les fleurs, les fruits. Il avait parcouru la moitié de la plaine sans trouver ce qu'il cherchait. Il marcha encore... La campagne blanchoyait maintenant. Le soleil était incandescent, là-haut. L'air, immobile, était chaud. Pas un souffle. Un silence pesant, rendu plus sensible par le cri strident des cigales. Il devait être midi ou une heure. Il marcha toujours. Il arriva dans des lieux en friche où il y avait une mauvaise herbe rase et rousse, des lataniers, des cotonniers rabougris, de rares fleurs de charbon d'un jaune de soufre, des os épars sur le sol, — des os d'animaux tombés là, un jour, sous le coup de l'inexorable Faucheuse.

À la vue de ces terres stériles et désolées, Jacques eut un vague sentiment de découragement, mais il poursuivit tout de même sa route,

infatigable. Il s'engagea dans un chemin tortueux, monotone, bordé d'acacias, à droite et à gauche. Tout-à-coup, des arbres au feuillage vert et luisant se dressèrent au loin, devant lui. Il hâta le pas. Son cœur bondit. Enfin, l'endroit avait surgi où il lui serait donné de vivre son rêve !

C'était un site grandiose. Des bayahondes, des mapous, des chênes, des manguiers et des caïmitiers chargés de fruits épanouissaient leurs flancs énormes dans une attitude de force héroïque. Leurs branches tordues s'entrelaçaient, et leurs cimes confondues formaient une voûte épaisse qui laissait distinguer à peine le grand œil blanc, implacable, au ciel. Des lianes couraient le long de leurs écorces brunes. À leurs pieds foisonnaient de jeunes plantes, étoilées de fleurs violettes, roses, mauves et rouges. Et partout triomphait la même verdure somptueuse — une verdure sombre, tirant sur le noir.

[290]

Jacques Breffort poussa un cri qui retentit, sonore, dans le calme ambiant. Il délirait de joie. Sa poitrine se dilatait de tendresse, de sympathie amoureuse. Jamais il n'avait vu de frondaisons aussi touffues, un jet plus hardi, une grandeur plus saisissante, tant de superbe dans les formes naturelles. Et il lui tardait déjà de se sentir uni à elles et d'en jouir, d'en jouir éperdument !... Il attendit dans une impatience fébrile. Des minutes passèrent sans qu'il ressentît rien d'extraordinaire. Il s'inquiéta. Est-ce qu'il lui serait impossible d'éprouver cette ivresse totale, cette félicité suprême qu'il recherchait ? Des heures s'écoulèrent. Et contrairement à son attente, il n'avait qu'un plaisir physique qui devenait de plus en plus vague à mesure qu'il se familiarisait davantage avec le paysage... Son désir s'exacerba. Il se précipita sur les arbres, les étreignit avec rage, se pencha sur les tiges, en arracha des fleurs qu'il respira frénétiquement. Rien, rien ne se produisit en lui qui fût le délice ardemment désiré-Jacques s'affligea. Découragé, il se laissa tomber sur un tronc d'arbre qui gisait près de lui. À peine s'était-il assis qu'il se leva d'un mouvement spontané, sous l'impulsion d'une recrudescence d'espérance... Dans les ramures... peut-être.... qui sait ?... Il monta au faite d'un chêne, d'une hauteur prodigieuse. Là, un spectacle s'offrit à ses yeux, ravissant.

Le couchant flamboyait. Le firmament était parsemé de teintes vives d'or, d'opale, de pourpre, d'améthyste, de turquoise. Et les col-

lines et les vallons, toute la plaine s'allongeait à perte de vue, jusqu'au ras de l'horizon, reposée sous un fin tissu d'air, nuancé, omnicolore, piqué des flèches lumineuses que lançait le soleil déclinant ; toute la plaine s'allongeait, telle une femme étendue, lasse, sous une gaze diaphane aux couleurs mirifiques. Alors, son désir de l'absorber toute s'exalta jusqu'au dernier degré de la folie. Et quand, après [291] un long moment d'attente, il se vit impuissant à posséder la chose béatifique qui devait faire exulter sa chair, il en ressentit une immense douleur. Le désespoir l'envahit aux profondeurs les plus intimes de ses entrailles. Et le dégoût de vivre monta en lui-Fiévreux, les tempes battantes, Jacques tendit les bras comme pour une caresse involontaire et se lança dans le vide. Un bruissement se fit dans les feuilles. Des oiseaux volèrent, effarés. Des senteurs montèrent, triomphales.

Jacques Breffort, le vigoureux gaillard, le géant triste et bon, était mort...

Damoclès VIEUX.

(La Ronde, mai 1901)

[292]

Écrivains haïtiens.
Notices biographiques et pages choisies.
Première série

Clément BELLEGARDE

1878-1909

[Retour à la table des matières](#)

Né le 28 octobre 1878 à Port-au-Prince, Clément Bellegarde fit d'excellentes études au lycée Pétion. Il y devint professeur d'histoire et de géographie.

Quand le gouvernement haïtien décida de former, sous la direction de l'officier français A. Giboz, la Compagnie d'Instruction du Centenaire, Clément Bellegarde fut l'un des premiers à répondre à l'appel. Il se classa vite parmi les meilleurs instructeurs de cette compagnie d'élite, qui devint une véritable école militaire destinée à préparer les cadres de la future armée haïtienne, réformée et modernisée. Il faisait là aussi œuvre d'enseignement.

Tout le monde se rappelle le rapide succès de cette compagnie d'instruction, composée de jeunes gens cultivés, et les belles manœuvres de combat quelle exécuta en 1906 et qui provoquèrent la surprise en même temps que l'éloge enthousiaste de l'attaché militaire américain, le capitaine Charles Young, le seul officier de couleur de l'armée des États-Unis qui fût en ce temps-là gradué de West-Point.

Clément Bellegarde mourut le 28 juillet 1907, à l'âge de 29 ans : il était 1er capitaine, commandant du Bataillon d'Instruction, ayant succédé dans cette fonction à M. Giboz parti pour la France. Sportif

et lettré, il réalisait en sa personne l'heureuse alliance de la culture physique et de la culture intellectuelle. Il a écrit des chroniques et des nouvelles d'une belle venue publiées dans La Ronde. Son exemple contribua grandement à populariser la pratique des sports parmi la jeunesse des écoles.

La Sorcière

Réunies autour du grand lit à baldaquin où repose, rigide [293] et froid, le corps de Madame de Drazy, des amies devisent sur l'étrangeté des événements qui ont accompagné la mort de cette femme aimable.

De temps en temps, l'une d'elles se lève, découvre une seconde le visage livide de la Comtesse et reporte ses regards vers la petite table, où des fioles de toutes dimensions étalent leur irritante inutilité.

Voici le grand verre dans lequel l'esclave avait délayé le breuvage mortel. Les taches de la liqueur en ont marqué les bords.

Comment une eau si noire ne tuerait-elle pas ?

Et la Comtesse n'a pas refusé de boire ?

Elle l'avait ensorcelée, la guenon !

* * *

La comtesse de Drazy avait d'abord ressenti de violentes coliques, accompagnées d'un crachement de sang qui s'accroissait chaque jour davantage. Les médecins de la colonie déployèrent toute leur science pour venir à bout de cette horrible maladie. Rien n'y avait fait.

Le quatrième jour, la vieille servante Anorah, étant seule avec la Comtesse, s'approcha du lit et, avec un accent plein de compassion et d'humilité, parla ainsi à sa maîtresse.

Si je ne craignais de mécontenter ma maîtresse, je lui proposerais un remède capable de faire cesser tous ses maux.

Oh ! fais vite, Anorah, fais vite. Je souffre ! Sauve-moi, si tu peux. J'ai confiance en toi. Tu m'as si souvent témoigné ton dévouement. Hâte-toi de m'apporter ton précieux médicament. Si tu réussis, tu auras la liberté.

Ecoutez-moi bien, ma maîtresse. Mon remède vous guérira sûrement. Après l'avoir absorbé, vous tomberez dans une sorte de syncope qui durera deux heures. Quand vous [294] vous réveillerez de ce long sommeil semblable à la mort, les douleurs auront disparu pour ne plus revenir.

Donne, Anorah, donne vite ton remède. Tu auras une belle récompense.

Je n'ai pas le droit d'en recevoir de ceux que je guéris. La loi de notre tribu me le défend. Je serai assez récompensée par le bien qu'il me sera permis de faire à ma bonne maîtresse.

Anorah quitta aussitôt la chambre et y revint un moment après avec un bouquet de feuilles sèches, qu'elle fit brûler sur trois morceaux de charbon incandescent. Elle broya ensuite le tout dans un mortier, y ajouta une liqueur verte qu'elle tenait dans un flacon bleu poudreux, et présenta le breuvage à la Comtesse, qui l'avalait sans sourciller.

Deux minutes après, les membres de la malade se raidirent, ses yeux se ternirent sous les lourdes paupières, et tout son visage devint d'une pâleur étrange.

Anorah demeura calme et silencieuse devant l'effet qu'elle attendait.

Le Comte de Drazy, qui pleurait dans la pièce voisine, n'entendant aucun bruit, entra à pas feutrés dans la chambre de la malade. Il poussa un cri de douleur.

— Morte ! Elle est morte !

Il se jeta sur le lit pour embrasser sa femme ; il recula d'horreur : un reste de liqueur verte maculait les lèvres de la Comtesse. Se précipitant vers la table, il prit dans ses mains nerveuses le grand verre qui avait contenu l'affreux breuvage.

— C'est toi qui l'as tuée, misérable. Tu vas mourir !

Et ce disant, M. de Drazy tira son poignard. Mais il se ravisa aussitôt.

— Non, ce n'est pas de cette façon que tu mourras. Tu paieras plus cher, beaucoup plus cher, ton crime.

[295]

— Mais elle n'est pas morte, ma maîtresse. Je lui sauve la vie, au contraire. Je la délivre de ses souffrances...

Le Comte n'avait prêté aucune attention aux paroles d'Anorah. Appelant d'une voix courroucée les domestiques, il commanda :

— Prenez l'empoisonneuse. Conduisez-la sur la place, et qu'elle soit brûlée vive !

* * *

La vieille esclave vient d'apparaître au milieu des trois noirs vigoureux choisis sur l'habitation pour la conduire au supplice. Un murmure sourd l'accueille, tandis que des regards curieux fouillent le fond de ses prunelles comme pour y trouver cette ardeur fauve qui reflète la criminalité des âmes.

Qu'a-t-elle fait ? Tout le monde le sait. Et bien qu'Anorah soit sympathique à tous à cause de sa douceur compatissante, ses amis eux-mêmes ne peuvent s'empêcher de considérer le supplice qui l'attend comme le juste châtiment de son atroce forfait.

Elle regarde par trois fois le bûcher de six pieds élevé au centre de la petite place. C'est sur ce tas de bois qu'elle va finir ses jours. La cendre de sa chair se confondra tout à l'heure avec celle des bûches ardentes et s'éparpillera dans l'air sous le souffle de la brise du soir.

Elle a pourtant essayé de se défendre. Mais que peut la voix d'une misérable esclave dans le tourbillon de pensées cruelles qui troublent le cerveau du colon farouche ?

Elle s'est résignée. Car elle se rappelle, comme si c'était d'hier, la scène émouvante où son père subissait la rigueur d'un destin pareil au sien. La sérénité rayonnait sur le front du vieillard. Elle, encore enfant, pleurait, et Aiddouèd essuyait de ses tendres mains les larmes qu'elle versait. Qu'avait-il fait, lui ? Quel crime affreux avait-il commis ?... Le beau lévrier du [296] maître avait rompu ses liens et s'était enfui. Aiddouèd avait fouillé dans tous les coins la forêt voisine. Il avait marché de longues heures pour trouver le précieux animal. Nulle trace. Quelque « marron » avait peut-être abattu le beau lévrier. Ou peut-être quelque voisin jaloux l'avait fait voler... Le maître l'avait rendu responsable de cette perte. Et il allait mourir. Mais il avait pardon-

né à l'auteur de sa mort, selon le commandement du Dieu des chrétiens, et l'avait béni, comme le bois de santal parfume la hache qui l'a coupé.

— C'est le destin de ma famille. Pourquoi, pensait Anorah, devrais-je m'effrayer de la mort quand mon père n'en a pas eu peur, lui ? Mes ancêtres, enfouis dans la terre d'Afrique, entendront le crépitement de ma chair et le craquement de mes os. Ils seront heureux de mon courage, car, malgré les tortures endurées, je n'aurai pas révélé le secret qu'ils m'ont confié et que je ne devais transmettre qu'aux miens...

Ses mouvements sont libres. Elle s'avance ferme et droite vers le bûcher, au pied duquel flambe déjà une pièce de sapin jaune.

Mais pourquoi la retenir ? Le feu l'appelle. Elle doit mourir. Qu'elle meure tout de suite... Deux heures ! Dans deux heures son innocence éclatera aux yeux de tous. Son maître lui a refusé ce délai. Qu'est-ce qu'on attend encore ? Va-t-on inventer pour elle un-supplice plus horrible ? Pourquoi ces hésitations, ces murmures, ce grouillement de la foule ? Ce n'est rien. Ce sont les curieux qui se rapprochent pour ne rien perdre des péripéties du drame. Ce sont les esclaves de l'habitation que l'on a fait venir pour qu'ils assistent à ce châtement exemplaire et n'en perdent jamais le souvenir.

Eh bien ! Approchez. Venez voir comment meurt la fille d'Aid-douèd. Voyez comment elle se précipite dans les flammes qui s'ouvrent et se referment pour l'envelopper comme d'un [297] linceul d'or. La voilà assise sur le piédestal de martyre qu'on lui *et* dressé, promenant sur la foule interdite ses regards déjà voilés. Comme en un déploiement d'étoffe qui ondule, les flammes s'enroulent autour du corps d'Anorah l'Africaine. Le grésillement de sa chair s'harmonise lugubrement avec le crépitement des bûches incandescentes. Pas une plainte ne sort du rouge brasier...

Les flammes s'abaissent lentement. Les dernières étincelles du bûcher meurent dans la paix du soir approchant.

* * *

Les deux heures, réclamées par Anorah, viennent de s'écouler.

Le corps inerte de la Comtesse repose encore dans le grand lit, autour duquel sanglotent la douleur d'un époux et l'hypocrisie de quelques amies.

Soudain, les voilà secoués d'un grand saisissement. Le drap qui recouvre Madame de Drazy s'est soulevé, et la tête de la Comtesse, où le désordre blond des cheveux met un cadre d'or, apparaît rayonnante sous la pâle clarté de la lampe.

Se dressant sur son séant et promenant autour d'elle ses regards, Madame de Drazy s'écrie, joyeuse :

— Où donc est-elle ? Je veux l'embrasser, tout de suite...

— Qui ?

— Anorah !

— Brûlée vive, la sorcière !

— Celle qui m'a sauvée ! Oh !...

Sa tête retombe lourdement sur l'oreiller. La Comtesse de Drazy est morte.

Clément BELLEGARDE,

(*La Ronde*, octobre 1900)

[298]

[299]

TABLE DES MATIÈRES

[300]

[301]

[302]

[303]

[304]

Achévé d'imprimer sur les Presses de la
« SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS ET DE LIBRAIRIE »
à Port-au-Prince, Haïti le 27 juin 1947